



Convention Territoriale Globale



Projet social de territoire



2016

Communauté de Communes De Cèze Cévennes
120, route d'Uzès prolongée, 30 500 Saint-Ambroix
Tél. 04 66 83 77 87

SOMMAIRE

Intro

TYPOLOGIE

DU

Diagnostic

TERRITOIRE

EQUIPEMENTS

4	Convention territoriale globale	5 6	Contexte CTG Méthode de diagnostic
9	Territoire	10 12	Découpage Action sociale
17	Démographie	17 18 20	Évolution de la population Dynamique sociale Composition des ménages
21	Structures familiales	21 22 22	Situation matrimoniale Familles avec enfants - 25 ans Monoparentalité
23	Logement	23 27	Dynamique résidentielle Aides au logement
28	Revenus	28	Revenus
31	Formation	31 31 32	Niveau de formation Évolution du niveau de formation Niveau de formation par sexe
32	Situation économique	32 33 34 34	L'emploi et la population active Population active et lieu de travail Secteurs d'activités Caractéristique du chômage
36	Services de proximité	36 37 42 42	Services publics Culture Tourisme/Patrimoine Associations
45	Équipement numérique		
46	Mobilité et déplacements	46 47 48	Comment se déplace les actifs sur ce territoire ? Flux de circulation Enjeux de mobilité durable
50	EVS et Centre social	50 51	Animation de la vie sociale Les acteurs du territoire

53 Santé	53	Vieillesse de la population associée au risque de désertification médicale
	53	EHPAD
	54	Prise en charge médicale
56 Solidarité / précarité	56	Précarité au regard de la situation financière
	57	Précarité aux multiples visages
59 Emploi insertion	59	Emploi
	60	Répartition des actifs par type de contrat
	61	Domaines d'activités porteurs
	62	Les freins à l'emploi
63 Logement		
64 Enfance/Jeunesse	64	Modes de garde de la petite enfance
	68	Scolarité/Formation/Emploi/Insertion
	71	Loisirs et vivre ensemble
	75	Social / Santé
	79	La jeunesse
	84	Enquête collégiens
88 Parentalité	88	Définition
	88	REAAP
	89	CLAS
	89	LAEP
	90	Les espaces rencontres
	91	Médiation familiale
93 Rappel méthodologique		
94 Besoins Atouts/Freins/ Préconisations	96	Parentalité enfance
	100	Parentalité jeunesse
	106	Précarité/Accès aux droits
		Emploi/Insertion
	114	Vie sociale et culturelle
		Logement/Cadre de vie
116 Enjeux / Axes stratégiques / Objectifs opérationnels		
118 Déclinaison en fiches Action		
123 Fiches Action		
151 ANNEXES		

Convention territoriale globale

Déterminer les enjeux
d'un territoire

Proposer des réponses
concertées

Associer les partenaires
et les habitants



Action sociale intercommunale, comment conjuguer proximité et efficacité

L'allongement de la durée de la vie, la hausse du taux de natalité et la diversification des situations familiales et professionnelles ont des conséquences directes sur la forme et le contenu des aides et des services publics à apporter. L'action sociale est devenue aujourd'hui un outil indispensable de protection et de cohésion qui concerne tous les citoyens.

Devant les grands enjeux sociaux qui se dessinent dans un territoire, la question de l'organisation des pouvoirs publics est essentielle pour assurer l'efficacité et la pérennité de l'action sociale, tout en garantissant l'égalité à tous.

Le renforcement des initiatives communautaires en matière d'action sociale répond alors à une transformation globale de la demande. Au delà de la démarche purement pragmatique de mutualisation des moyens humains et financiers des communes concernées, l'intercommunalité sociale témoigne d'une volonté de rassembler, de fédérer les différents acteurs autour d'un projet de territoire dans lequel le social, en tant que facteur de cohésion territoriale, a toute sa place.

Les besoins qui s'expriment aujourd'hui en terme de services et d'accompagnement social changent et s'amplifient. Ils nécessitent des réponses ambitieuses autour d'une meilleure articulation des politiques sociales au niveau local.

Convention Territoriale Globale

La convention territoriale globale est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Elle se concrétise par la signature d'un accord entre la Caisse d'Allocation Familiale et une commune ou une communauté de communes et/ou le conseil départemental à l'échelon du département.

Elle permet d'optimiser l'utilisation des ressources sur le territoire. Expérimentée par plusieurs CAF depuis 2009, elle ne constitue pas un dispositif

financier mais un levier décisif à la définition, la mise en oeuvre et la valorisation d'un projet de territoire.

Construire un projet social du territoire

La convention territoriale globale implique une mobilisation des élus locaux, de la direction, du conseil d'administration et des services de la CAF dans la conduite et le suivi de la démarche.

L'élaboration de cette convention s'articule autour de deux instances :

- un comité de pilotage qui impulse et valide le projet de territoire
- un comité opérationnel partenarial associant les acteurs locaux qui propose et met en oeuvre la dynamique sur le territoire.

La convention territoriale globale (CTG) permet d'associer les différents acteurs dans la définition et la mise en oeuvre d'un projet de territoire commun.

La CTG en 3 étapes :

- 1** Acquérir une vision globale des ressources et des besoins sur le territoire de De Cèze Cévennes
Elaboration d'un diagnostic territorial partagé
- 2** Définir un cadre politique couvrant tous les domaines d'action partagés
Détermination d'un plan d'actions pluriannuel
- 3** Faire vivre la convention dans un contexte socio-économique en mutation
Pilotage des actions et évaluation



Diagnostic territorial

Rappel théorique

Il n'existe pas à proprement parler une méthode de diagnostic territorial. Ce dernier n'étant pas une fin en soi, mais une étape dans une démarche, la méthode utilisée doit prendre en compte la diversité des territoires et des acteurs qui le composent.

Le diagnostic territorial est avant tout un outil d'aide à la décision. Il se caractérise par le recueil de données quantitatives et objectives, mais aussi de données qualitatives qui ont pour but de faire apparaître les caractéristiques, les atouts, les faiblesses et les potentialités d'un territoire donné.

Le diagnostic territorial est à la fois un outil de légitimation d'une démarche globale de territoire, un outil de connaissance de son fonctionnement et un outil de médiation et de dialogue entre ses divers acteurs.

La plupart des méthodes de diagnostic reposent sur deux piliers :

- un **diagnostic technique** basé sur un travail de recueil de données objectives et de leurs analyses (statistiques INSEE, observatoires des territoires, données CAF, approches cartographies...)
- un **diagnostic partagé** permettant une approche plus nuancée du territoire. Il suppose la confrontation de visions différentes pour évaluer les enjeux locaux.

Le diagnostic technique, réalisé dans une étape préalable, va fournir la matière première des échanges entre les acteurs du territoire au cours de la seconde phase de diagnostic.

Les objectifs

- Avoir une meilleure connaissance de la population.
- Avoir un outil de réflexion neutre et concret sur lequel s'appuyer.
- Instaurer une dynamique partenariale sur des enjeux partagés.
- Fonder l'action sociale sur une réflexion sérieuse, permettant d'optimiser l'adéquation entre l'offre de services et les besoins.
- Aider à la décision en mobilisant des forces de proposition.

Réaliser un diagnostic basé sur une approche qualitative et quantitative permet d'évaluer une action, une politique, afin de vérifier l'adéquation de projets aux besoins des populations ciblées. Les acteurs du territoire sont consultés à chaque étape.

Données et indicateurs choisis

Ce document présente différents types de données :

- données existantes (internes à la Communauté de Communes De Cèze Cévennes ou publiées)
- statistiques (recensement de la population de l'INSEE 2012/2013, statistiques des partenaires)
- recueil direct d'informations (partenaires institutionnels, associations...)

Une fois la collecte des données réalisée, il est important de choisir les bons indicateurs afin d'appréhender l'organisation et la compréhension des informations. Dans le cadre de la comparaison des données dans le temps ou dans l'espace, il s'agit d'accompagner la lecture de la donnée par une analyse. En effet un indicateur ne peut apporter à lui seul une explication suffisante. Sa valeur doit être restituée dans l'histoire et le contexte du territoire pour être correctement expliquée. Par conséquent, l'implication des acteurs du territoire en lien avec la problématique de la thématique est indispensable.

Le diagnostic territorial présenté permet d'associer un chiffrage à une connaissance générale des évolutions sociales déjà appréhendées par les acteurs du territoire et à une meilleure mise en perspective des besoins locaux.

Diagnostic partagé

Le diagnostic partagé est un processus de travail participatif qui met en évidence les points forts, points faibles et potentialités d'un fonctionnement dans son environnement. Il recherche des écarts entre les représentations des différents acteurs, met en évidence des atouts et des attentes, il recherche les causes de dysfonctionnements constatés et recherche des axes de progrès.

La conduite du diagnostic (coordination et animation) a été réalisée par les services de la CAF du Gard et le service Enfance-Jeunesse-Famille de la communauté de communes De Cèze Cévennes. Quatre groupes de travail ont été constitués autour des thématiques suivantes :

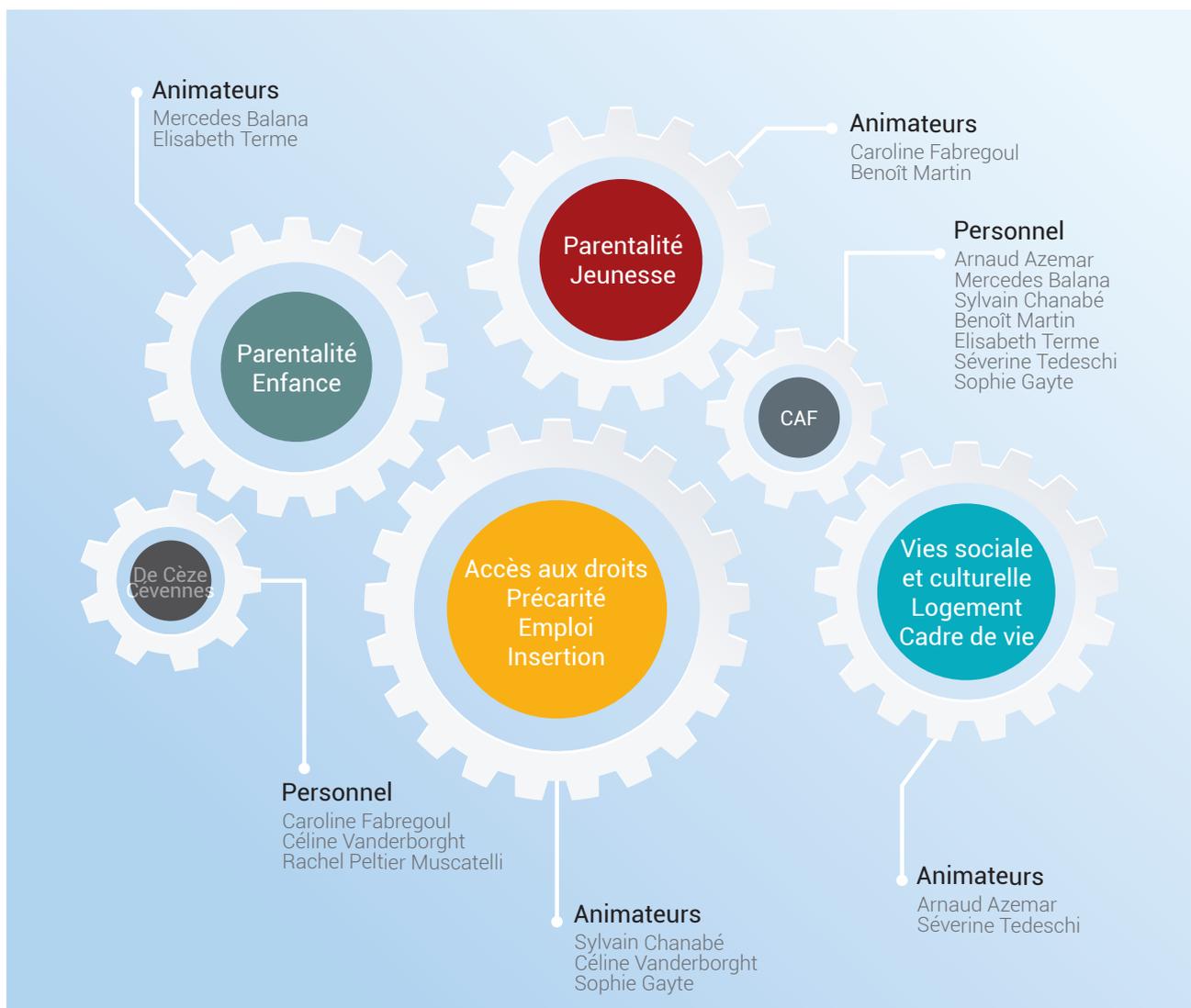
- Parentalité/ Enfance
- Parentalité/ Jeunesse
- Accès aux droits/ Précarité/ Emploi/ Insertion
- Vie sociale / Vie culturelle/ Logement/ Cadre de vie

Les différents groupes de travail, composés d'acteurs volontaires représentant différents intérêts (habitants, institutions, associations, élus locaux, Cf. Annexe), ont permis la mise en exergue des carences et des besoins du territoire. Les besoins constatés ont été hiérarchisés en fonction de critères différents : besoins du plus grand nombre, besoins qui reviennent le plus souvent... Les besoins et les carences sont aussi hiérarchisés en fonction des catégories de publics observés sur le territoire (usagers, enfants, adolescents, familles, élus, acteurs locaux, partenaires institutionnels).

Cette méthodologie permet d'affiner l'analyse en fonction des attentes et des besoins des différents publics et acteurs concernés, en tenant compte de facteurs de blocage et/ou de dynamiques locales. L'objectif est de faire émerger sur le territoire des priorités d'actions validées par tous.

La co-animation de la démarche s'est articulée autour de quatre temps de rencontres des groupes de travail qui ont mobilisé 70 personnes au total soit 62 participants, 6 animateurs de la CAF et 2 animateurs de la communauté de communes De Cèze Cévennes.

Après chaque rencontre, les co-animateurs se sont réunis pour restituer les résultats des groupes de travail thématiques et permettre de croiser les points de vues et les débats émergents du diagnostic.



Diagnostic territorial

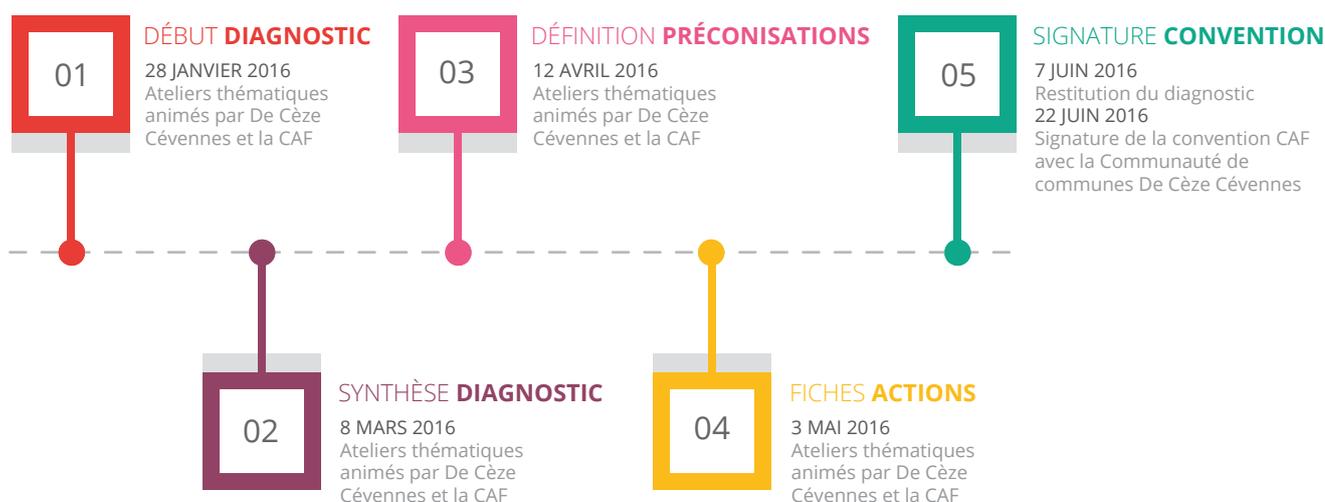
L'ensemble des résultats sont repris dans ce document selon deux parties distinctes : le diagnostic et les préconisations déclinées en Fiches Action.

Ce document sert de socle au document de convention qui sera signée entre la CAF et la communauté de communes De Cèze Cévennes.

annuelle permettra de questionner le projet au regard de son évolution et de l'évolution du territoire.

L'évaluation annuelle, du projet engagé sur 4 ans, constitue une veille permanente sur les enjeux d'une politique sociale. Il rend le projet dynamique en proposant une attention constante.

Calendrier d'élaboration du diagnostic et des préconisations



Capacité à intervenir / domaine d'intervention

Il faut constater qu'il n'est pas toujours possible d'apporter des réponses à l'ensemble des questions émanant du diagnostic. Les moyens d'intervention et les compétences de chacun ne permettent pas toujours d'agir comme on le souhaiterait. Il est donc nécessaire de mesurer notre capacité à intervenir, celle des acteurs du territoire et celle de nos partenaires. Cela permet d'une part de définir un projet au plus près de nos capacités d'intervention et d'envisager d'agir de façon concertée avec nos partenaires sur le territoire.

C'est dans cette optique que les préconisations ont été élaborées et que des pistes d'actions sont proposées.

Évaluation

En fonction des objectifs fixés, une évaluation du projet devra être envisagée par le suivi des actions mises en place et leurs effets. Cette évaluation

L'évaluation est une démarche qui vise à donner de la valeur, prendre du recul, émettre un constat sur une situation, et prendre des décisions, au regard des objectifs de départ et des finalités de l'action.

Evaluer c'est mesurer le chemin parcouru pour progresser, réajuster, mettre en cohérence. L'évaluation est un outil au service de la démarche de progrès qui s'inscrit dans le souci de l'amélioration continue de nos actions. C'est aussi un outil de clarification et de valorisation auprès des partenaires.

Pourquoi évaluer ?

On pourra utiliser les résultats de l'évaluation pour :

- Émettre des recommandations pour l'amélioration future ;
- Prendre des décisions ;
- Vérifier si l'on a répondu au(x) besoin(s) des participants ;
- Déterminer quelles sont les forces et faiblesses de l'action ;
- Promouvoir et valoriser l'action auprès de partenaires ou de nouveaux publics.

Typologie du Territoire

Découpage/Action sociale
Démographie
Structure familiales
Logement
Revenus
Formation
Situation économique



Territoire

La Communauté de Communes De Cèze Cévennes, formée de 23 communes, se situe au Nord du Gard, en quasi totalité dans le canton de Rousson et inclut une commune du Sud de l'Ardèche du canton des Cévennes ardéchoises. La collectivité intègre deux schémas de cohérence territoriale (SCOT), celui du Pays des Cévennes et celui du Pays de l'Ardèche méridionale .



Communauté de Communes De Cèze Cévennes

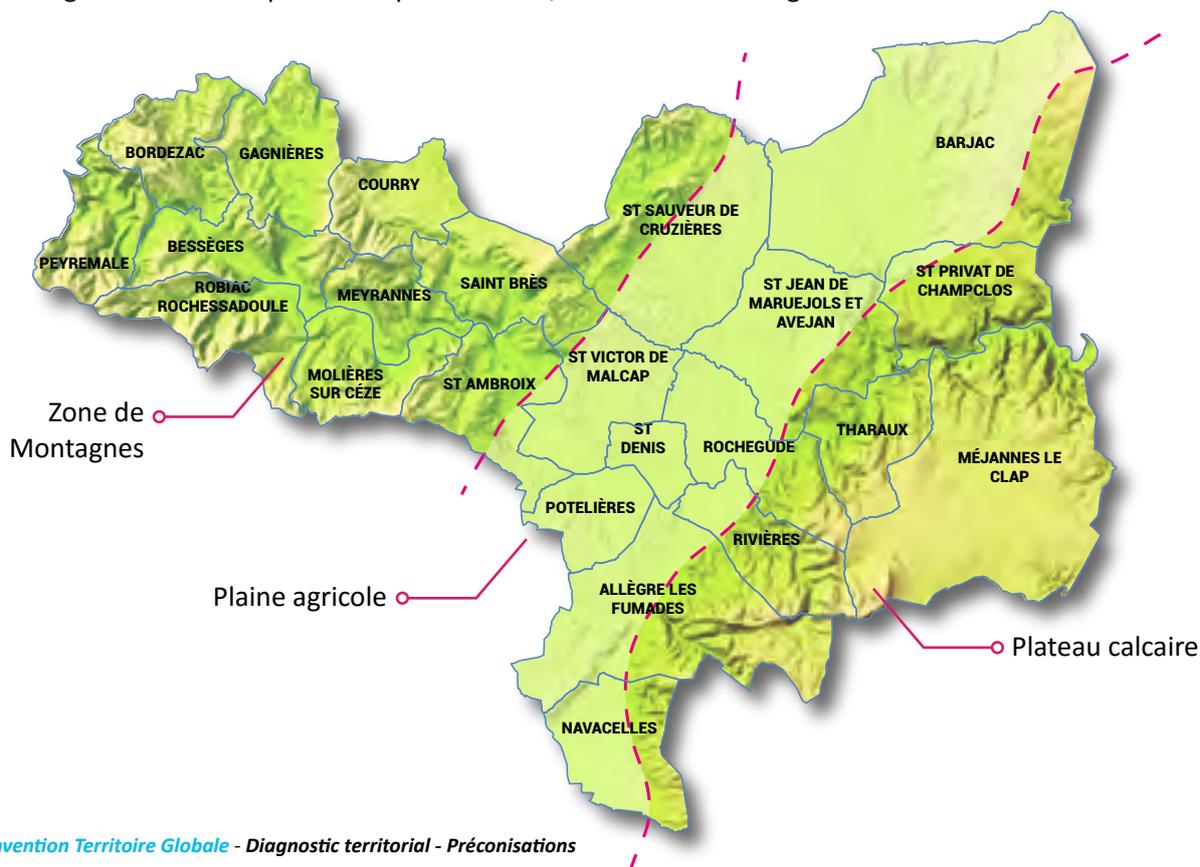
Région : Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées/ Auvergne-Rhône-Alpes
Départements : Gard / Ardèche

Superficie : 31 883 ha
Densité de population : 66 hab./km²
Nombre d'habitants : 19 853
(données Insee 2013)

23 Communes

Allègre-les-Fumades / Barjac / Bessèges / Bordezac / Courry / Gagnières / Méjannes-le-Clap / Meyrannes / Molières-sur-Cèze / Navacelles / Peyremale / Potelières / Rivières / Robiac-Rochessadoule / Rochegude / Saint-Ambroix / Saint-Brès / Saint-Denis / Saint-Jean-de-Maruejols-et-Avejan / Saint-Privat-de-Champclos / Saint-Sauveur-de-Cruzières / Saint-Victor-de-Malcap / Tharaux

Elle est définie par trois unités paysagères formant une zone de plateau calcaire au Sud-Est, une zone de plaine agricole au Centre parcourue par la Cèze et, une zone de montagnes à l'Ouest délimitant les Cévennes.



La Communauté de Communes De Cèze Cévennes

Le 1er janvier 2010, la Communauté de Communes du Pays de Cèze et la Communauté de Communes du Ranc d'Uzège fusionnent pour donner naissance à la Communauté de Communes Cèze-Cévennes, alors composée de 14 communes.

Le 1er janvier 2013, la Communauté de Communes Cévennes Actives ainsi que les communes de Barjac (précédemment sans intercommunalité), de Molières-sur-Cèze (précédemment dans la Communauté de Communes Vivre en Cévennes) et de Saint-Sauveur-de-Cruzières (précédemment dans la Communauté de Communes du Pays de Cruzières) sont rattachées à la Communauté de Communes De Cèze-Cévennes, ce qui porte à 23 le nombre de communes de l'intercommunalité.

La Communauté de Communes est structurée autour de deux pôles urbains principaux, Saint Ambroix (3 401 habitants), Bessèges (3 042 habitants), et d'un pôle urbain secondaire, Barjac (1 575 habitants). Le territoire est au carrefour des montagnes cévennes, de l'Ardèche méridionale et du bassin de vie d'Alès.

Repères administratifs

Région : Languedoc-Roussillon-
Midi-Pyrénées/ Auvergne-
Rhône-Alpes

Département : Gard/Ardèche

Siège : Saint Ambroix

— — Limite Département
— Limite Région

Réseaux

— Route principale
— Route secondaire
— Route tertiaire
— Réseau hydrographique majeur



Sources : IGN BDTOPO®, IGN BDALTI®
©Rachel Peltier Muscatelli - Janvier 2016

Action sociale et politique du logement de la communauté de communes

L'action sociale et la politique du logement de la Communauté de Communes De Cèze Cévennes est inscrite dans les compétences optionnelles de l'arrêté de fusion de la collectivité.

Ces compétences comprennent :

- Actions en direction de l'enfance, de la jeunesse, et de la famille dans la cadre des politiques contractuelles ;
- Création, aménagement et gestion des crèches et micro-crèches ;
- Fonctionnement et animation du relais emploi Cèze Cévennes ;
- Action d'insertion, d'emploi de formation ou d'intégration des populations ;
- Adhésion au P.L.I.E. Cévenol ;
- Politique du logement en faveur des personnes défavorisées par la mise en oeuvre d'action globale et ponctuelle d'amélioration de l'habitat et d'aménagement de logements.

Projet de territoire

La Communauté de Communes De Cèze Cévennes s'est investie dans une démarche de construction d'un projet de territoire cohérent. La démarche d'élaboration du projet de territoire est portée par le bureau d'étude Nicaya Conseil et représente le fruit de réflexions et d'échanges des élus de la communauté de communes. Un schéma directeur du projet a été présenté à l'ensemble des élus en janvier 2015.

Sa mise en oeuvre passe par l'élaboration préalable d'actions concrètes que les acteurs du territoire doivent encore définir. A cette fin, des groupes de travail thématiques, animés par Nicaya Conseil, ont travaillé jusqu'à la fin de l'année 2015 autour de 4 thèmes : Eco-activités; Handicap et dépendance; Développement touristique, culturel et patrimonial; Agro-alimentaire et agriculture.



Les actions à mener sur le territoire suivront un schéma directeur s'articulant selon 5 axes stratégiques :

- Aménager un territoire multipolaire : habitat, nature, agriculture, paysages
- Projet culturel et social : éveil du corps et de l'esprit
- Economie territoriale : filière d'excellence « bien-être » et activités présentiellees
- Projet agro-sylvicole et agro-alimentaire
- Coopération territoriale : esprit communautaire et partenariat.

Aménager un territoire multipolaire Habitat, nature, agriculture, paysages

L'objectif est de faire, de la Communauté de Communes De Cèze Cévennes, un territoire harmonieux sur le plan de l'occupation du sol, de la répartition des services et équipements et des mobilités.

Pour cela 9 orientations ont été identifiées :

- Conforter le rôle des pôles principaux : St Ambroix et Bessèges ;
- Renforcer les pôles d'appui dans leur vocation spécifique ;
- Améliorer les mobilités pour favoriser l'ouverture entre les pôles et l'extérieur ;
- Développer des espaces urbains de qualité, intégrés et vecteurs de lien social ;
- Développer l'agriculture locale ;
- Préserver la qualité du cadre de vie par l'information et la sensibilisation des habitants et visiteurs de passage ;
- Assurer et préserver la ressource en eau ;
- Favoriser l'éco-mobilité ;
- Développer les énergies nouvelles et renouvelables.

Projet culturel et social Éveil du corps et de l'esprit

Il s'agit de cultiver et renforcer les éléments constitutifs de la qualité de vie du territoire qui participent au bien-être des habitants, actifs et visiteurs.

Pour cela 4 orientations ont été identifiées :

- Développer les pratiques culturelles pour tous ;
- Favoriser la qualité des relations entre habitants et visiteurs ;

- Développer la qualité du lien social intergénérationnel ;
- Offrir aux habitants et visiteurs des moments festifs privilégiés.

Economie territoriale

Filière d'excellence « bien-être » et activités présentielle

L'objectif est d'une part, de contribuer à dynamiser l'économie locale, favoriser les initiatives et la promotion des activités existantes et, d'autre part, de favoriser les installations nouvelles afin d'attirer les acteurs économiques sur le territoire et générer de nouvelles richesses.

Pour cela 7 orientations ont été identifiées :

- Développer la filière thermique;
- Développer la filière soins : cosmétiques et produits « bien-être »;
- Structurer une offre touristique de qualité tout au long de l'année;
- Attirer de nouveaux investisseurs et porteurs de projets ciblés « bien-être »;
- Accompagner la mutation et la modernisation du tissu économique local;
- Développer l'offre;
- Structurer l'offre commerciale.

Projet agro-sylvicole et agro-alimentaire

Il s'agit d'assurer la préservation des activités agricoles et sylvicoles afin de permettre leur valorisation en cohérence avec le positionnement « bien-être » du territoire.

Pour cela 3 orientations ont été identifiées :

- Développer l'agriculture raisonnée et biologique;
- Développer les circuits courts;
- Favoriser les synergies entre l'agriculture locale et la filière économique d'excellence « bien-être ».

Coopération territoriale

Esprit communautaire et partenariats

L'objectif est de mettre en oeuvre les conditions d'une véritable intercommunalité de projets, identifiable comme telle depuis l'extérieur afin de participer à la promotion et au développement du territoire.

Pour cela 2 orientations ont été identifiées :

- Développer l'esprit communautaire pour structurer la Communauté de Communes et promouvoir efficacement le territoire;

- Développer la coopération avec les territoires extérieurs.

Des Engagements forts pour le territoire

Au travers de son projet de territoire, la Communauté de Communes De Cèze Cévennes met en avant des choix forts en cohérence avec son objectif principal : **« donner à l'ensemble des habitants, une égalité des chances et une égalité des offres au sein de leur territoire par une structuration cohérente des services et des offres »** M. Martin, Président de la communauté de communes De Cèze Cévennes.

Afin de mettre en pratique cet objectif, la communauté de communes s'engage par différents contrats structurants à rationaliser les actions, à valoriser les pratiques locales et à harmoniser le service public.

Diverses démarches sont actuellement en cours :

- Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF
- Contrat Territoire Lecture avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Languedoc-Roussillon
- Convention pour les bibliothèques avec la Direction du livre et de la lecture (DLL) du Gard
- Démarche contractuelle pour la sauvegarde du commerce et de l'artisanat avec le Ministère de l'Economie
- Programme de réussite éducative
- Contrat de ville pour Saint Ambroix

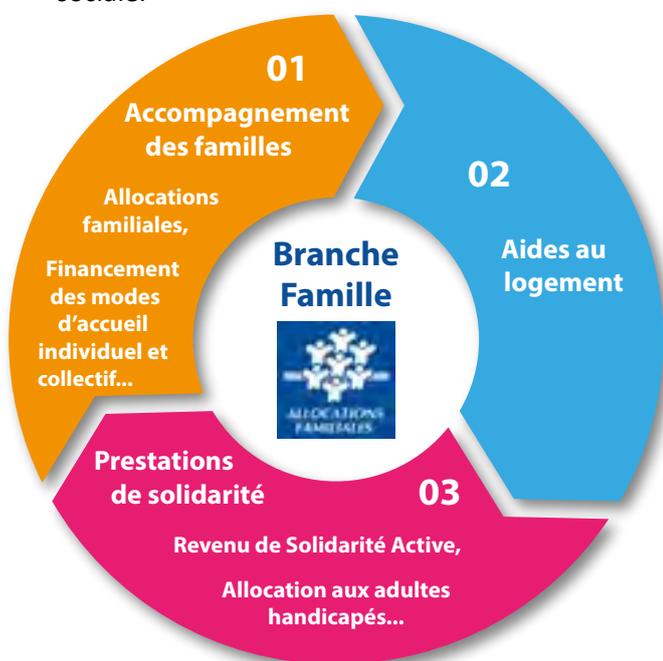
La Convention Territoriale Globale permettra de renforcer et d'élargir le partenariat avec la CAF, qui actuellement se traduit par le Contrat Enfance Jeunesse.

Cette convention permettra de s'inscrire dans *« une dynamique de projet sur l'ensemble des champs d'intervention de la collectivité : les politiques de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse; du soutien à la parentalité; de l'aide à domicile; de l'animation et de la vie sociale; du soutien des familles vulnérables; l'accès et le maintien dans le logement et l'accès aux droits et aux services : Associer tous les acteurs du territoire pour construire, partager une vision commune et mettre en oeuvre un vrai projet social adossé aux autres projets du territoire. »* Madame Villette, Directrice par intérim de la CAF du Gard.

La branche famille en quelques mots

30 millions de personnes couvertes, 11 millions d'allocataires, 72 milliards d'euros versés, depuis 70 ans, les Caisses d'allocations familiales accompagnent les familles dans leur vie quotidienne.

Pilotée par la Caisse nationale des allocations familiales, la branche famille est présente sur tout le territoire grâce à son réseau de caisses d'allocations familiales départementales. Comme les branches Maladie, Vieillesse et Recouvrement, la branche Famille fait partie du régime général de la Sécurité sociale.



Les prestations et actions financées par les Caf relèvent de deux natures différentes :

1 Les prestations légales

Il s'agit principalement d'aides financières versées sous forme de compléments de revenus (prestations familiales, allocations logement...) ou de revenus de substitution (Aah, Rsa, prime d'activité, etc).

2 L'action sociale

L'action sociale prend différentes formes :

- aide à l'investissement et au fonctionnement d'équipements et de services (Établissements d'Accueil du Jeune Enfant, Relais Assistants Maternels, centres sociaux, etc) ;
- accompagnement social des familles en difficulté (aides aux vacances, naissances multiples, etc) ;
- soutien à la parentalité, soutien à la jeunesse...

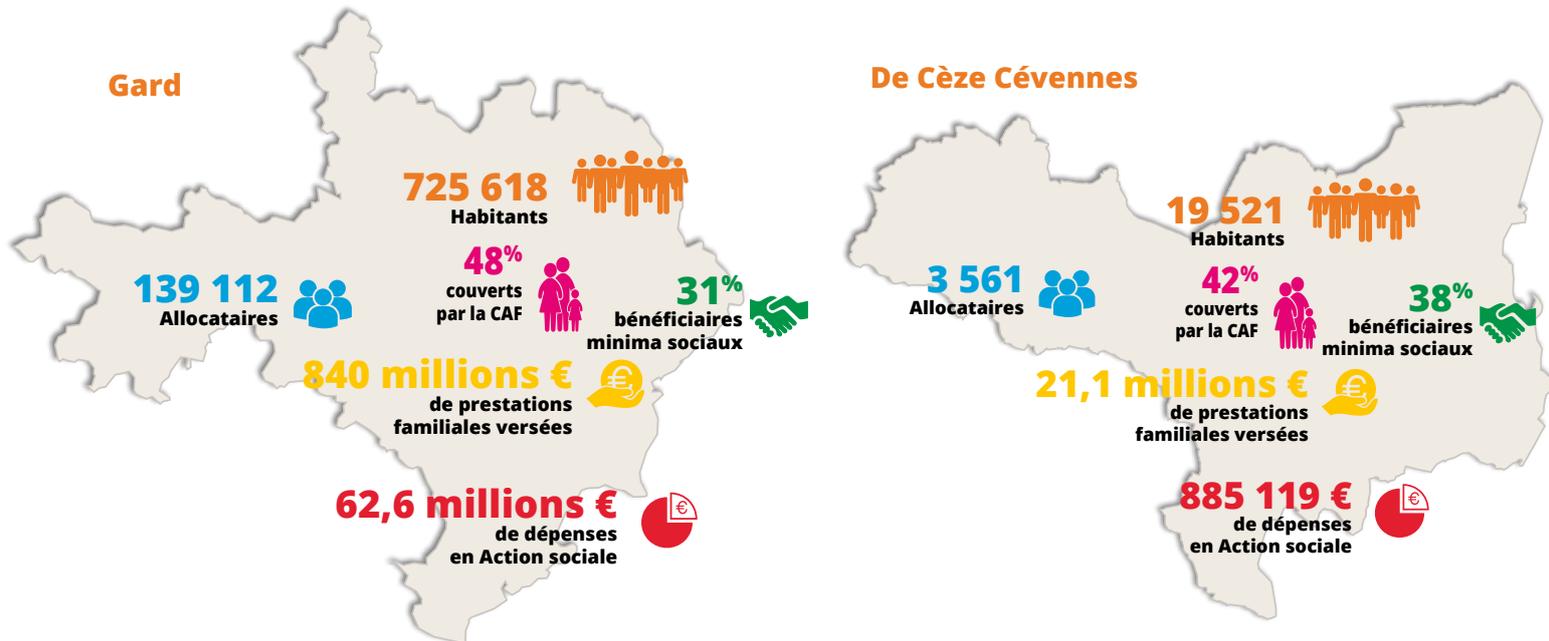
La complémentarité entre les prestations légales et l'action sociale constitue son offre globale de services qui s'articule autour de quatre missions :

- aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants ;
- accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie ;
- créer des conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles.

La branche Famille déploie ses actions dans le cadre d'une Convention d'objectifs et de gestion (Cog) 2013-2017, signée entre l'Etat et la Cnaf, qui fixe, pour cette période, trois grandes orientations :

- développer les services aux familles et réduire les inégalités ;
- apporter une réponse globale aux besoins des allocataires, renforcer l'accès aux droits et simplifier les démarches ;
- renforcer l'efficacité de la production du service à l'allocataire et améliorer la qualité du traitement des droits.

Chaque caisse d'allocations familiales met en œuvre les orientations édictées par la Cog en prenant en compte ses spécificités locales au travers des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Gestion (Cpog). La mise en œuvre des Cog fait l'objet d'un suivi régulier par la Caisse nationale et l'Etat. Ce suivi repose notamment sur des objectifs quantitatifs et qualitatifs.



La Caf du Gard en chiffres au 31/12/2014 :

Nature des prestations sociales	Montant mensuel versé
Allocations liées à la famille	541 127 €
Allocations liées au logement	542 806 €
Allocations liées à la précarité (RMI, RSA socle, AAH, API)	674 303 €
Montant total mensuel des prestations versées	1 758 236 €

Sources CAF 2014

Territoire - Branche famille



La Ctg : une offre de services inscrite dans les territoires

Conduite sur les territoires par de multiples acteurs, l'efficacité des politiques publiques nécessite un pilotage renforcé et une action concertée des acteurs locaux.



Les orientations des politiques familiales et sociales s'articulent, dans le cadre de la décentralisation, prioritairement à l'échelon départemental tandis que la déclinaison concrète des actions dont elles découlent, incombent aux communes et aux communautés de communes.

1 A l'échelon départemental :

L'enjeu réside notamment dans le renforcement de la coopération entre l'Etat, le Conseil départemental et

la Caf. Celle-ci favorise l'articulation des orientations déclinées dans le cadre des différents schémas : schémas départementaux des services aux familles, programmes éducatifs locaux, contrats de ville, schémas d'accessibilité aux services, schéma de l'animation de la vie sociale, projets éducatifs de territoire, etc.

2 A l'échelon de la commune ou de la communauté de communes :

La mise en œuvre d'un plan d'actions défini dans le cadre d'un « projet de territoire » permet de prendre en compte les orientations définies à l'échelon départemental en les adaptant aux spécificités infra-départementales.

En inscrivant l'ensemble des interventions en cohérence avec le projet du territoire et dans la durée, la Ctg facilite, par sa lisibilité, la prise de décision des élus et favorise la dynamique de développement des services aux familles.

En cela la Ctg est une véritable démarche de collaboration et de transversalité tant en interne qu'auprès des partenaires : elle décline l'offre globale de services de la Caf du Gard pour l'adapter aux besoins d'un territoire.



Démographie

Évolution de la population

En 2013, le territoire d'étude comptait 19 853 habitants (source INSEE) répartis sur 23 communes soit 2,69 % de la population du Gard. Seules 11 communes accueillent plus de 500 habitants dont 5 de plus de 1 000 habitants avec deux grandes concentrations de plus de 3 000 habitants (Saint Ambroix 3 291 habitants et Bessèges 3 053 habitants soit 31,9 % de la population du territoire), et 10 villages ne comptant pas plus de 400 habitants.

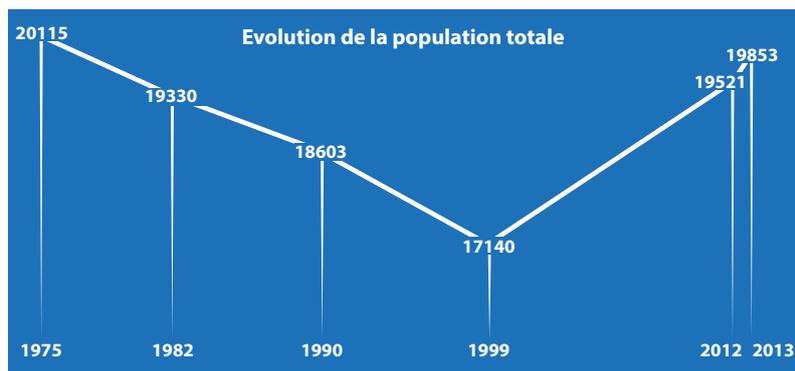
Une diminution forte et continue de la population entre 1968 et 1999...

Entre 1968 et 1999, la population a diminué d'environ 5 500 habitants (-24%) alors que dans la même période on observe une augmentation de la population du Gard (+ 23%).

Qui s'inverse au cours de la période de 1999 et 2013 avec une croissance modérée et continue...

Entre 1999 et 2013, le territoire s'inscrit dans une croissance démographique constante en s'accroissant (+1.49%) soit près de 0,5% de plus que la croissance annuelle moyenne de la population du Gard (1%) et trois fois celle de la croissance annuelle au niveau national (0,5%)

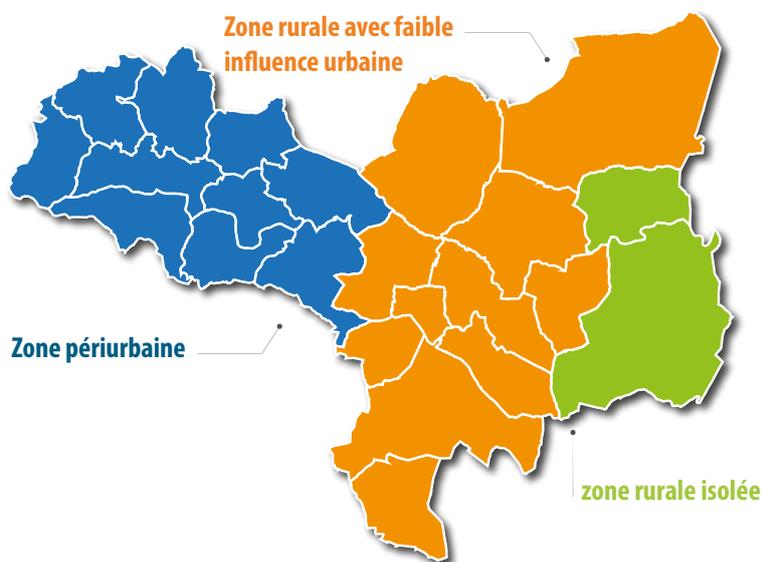
La croissance démographique est particulièrement marquée, entre 2006 et 2013, sur les communes de Méjannes le Clap (+34%), Saint Victor de Malcap (+21%) et Saint Denis (+15%). Huit communes sont au dessus du taux de croissance annuel moyen du département.



Série historique des résultats de recensement de la population - Sources : Insee 1975 à 2013

Une population inégalement répartie sur le territoire...

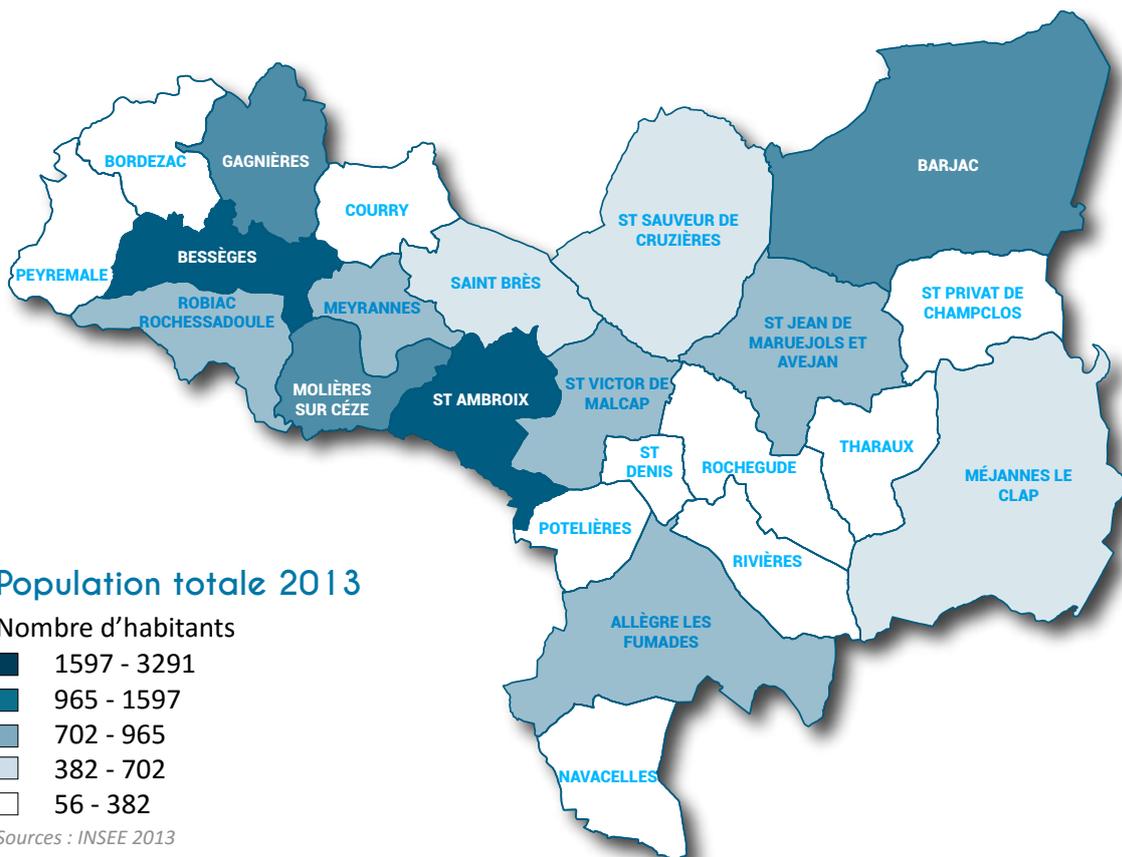
La majorité des habitants du territoire se concentre sur quatre communes dont deux gros bourgs de plus de 3 000 habitants (Saint Ambroix et Bessèges) et deux bourgs moyens de plus de 1 500 habitants (Barjac et Molières sur Cèze) qui représentent à eux quatre plus de 48 % de la population totale.



63% de la population (12 429 habitants) se concentre sur 10 communes au Nord-Ouest du territoire définissant une zone péri-urbaine.

32% de la population vit dans la plaine agricole, le long de la vallée de la Cèze, formant une zone rurale à faible influence urbaine. Les 5 % restants se concentrent sur deux communes rurales isolées (Méjannes le Clap et Saint Privat de Champclos).

Démographie



Quelles perspectives démographiques à l'horizon 2030 ?

Selon une étude réalisée par l'Insee, à l'échelle du Languedoc-Roussillon, à partir des résultats des enquêtes annuelles de recensement, le nombre d'habitants du Gard, entre 2005 et 2030, augmenterait de 1% par an, soit à un rythme légèrement au dessous de la moyenne régionale. Ainsi en 2030, le département du Gard compterait 861 000 habitants.

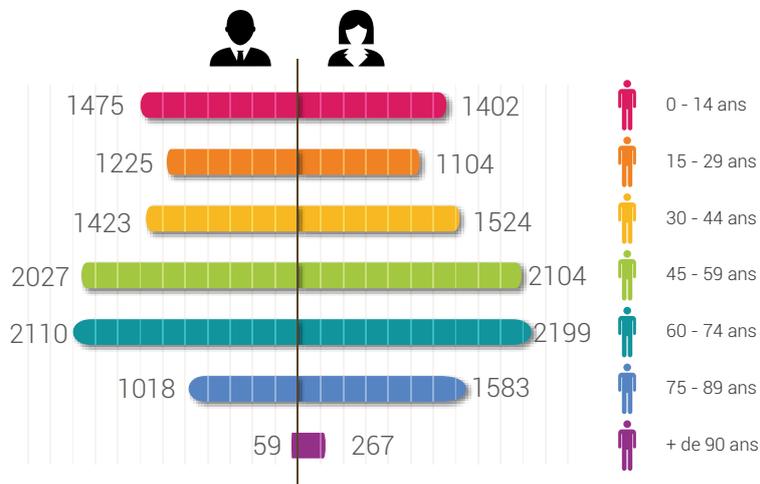
Si on extrapole ce résultat au niveau de ce territoire, la Communauté de Communes De Cèze Cévennes compterait près de 23 720 habitants (26 000 habitants avec une croissance de 1,5 % par an). La croissance de la population s'expliquerait essentiellement par l'augmentation de l'excédent migratoire de 0,5% dans le Gard.

Selon l'Insee, le vieillissement de la population ne sera perceptible qu'à l'horizon de 2030 avec une diminution du nombre de naissances par rapport au nombre de décès.

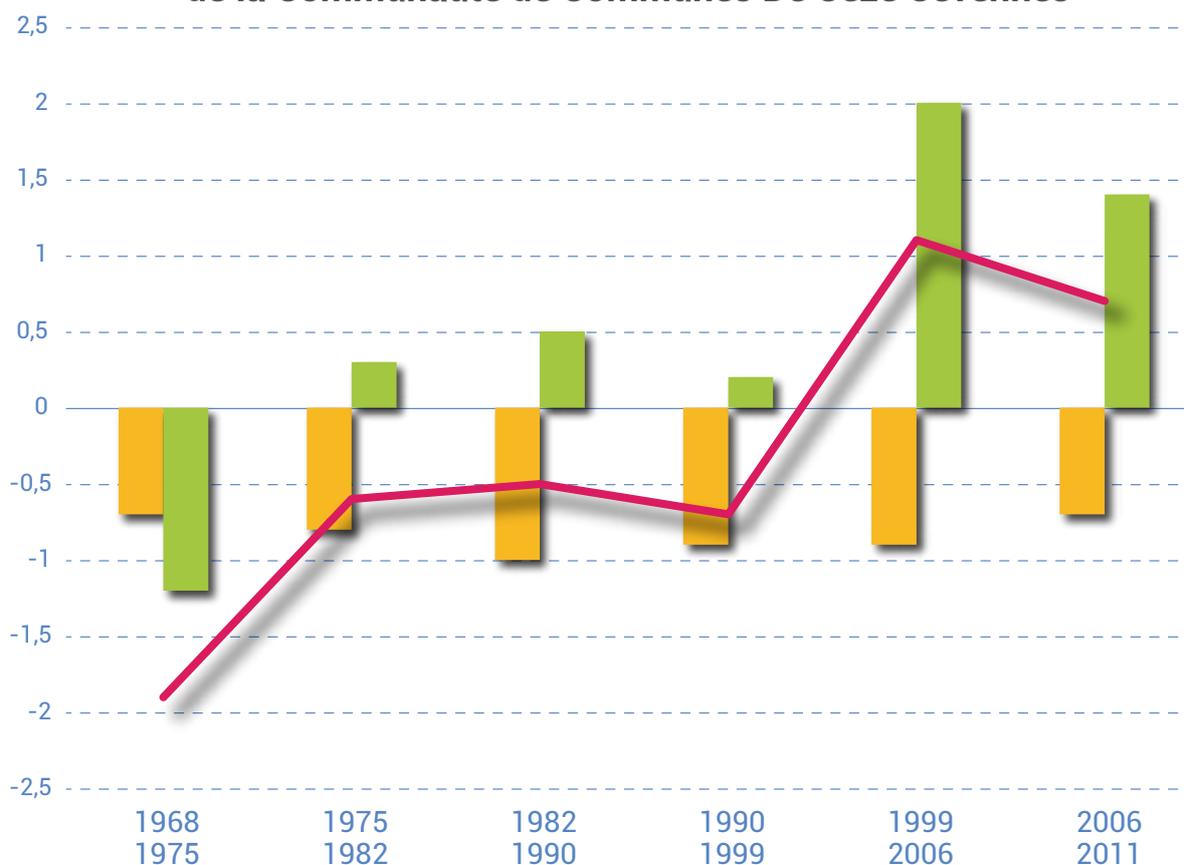
Dynamique sociale

Une population plus âgée que la moyenne départementale...

A l'échelle du département, le territoire d'étude présente une structure de population relativement plus âgée. En 2012, la part des 0-19 ans représente 19% de la population contre 24% à l'échelle du Gard et les plus de 65 ans représente 28% de la population contre 20% au niveau du département.



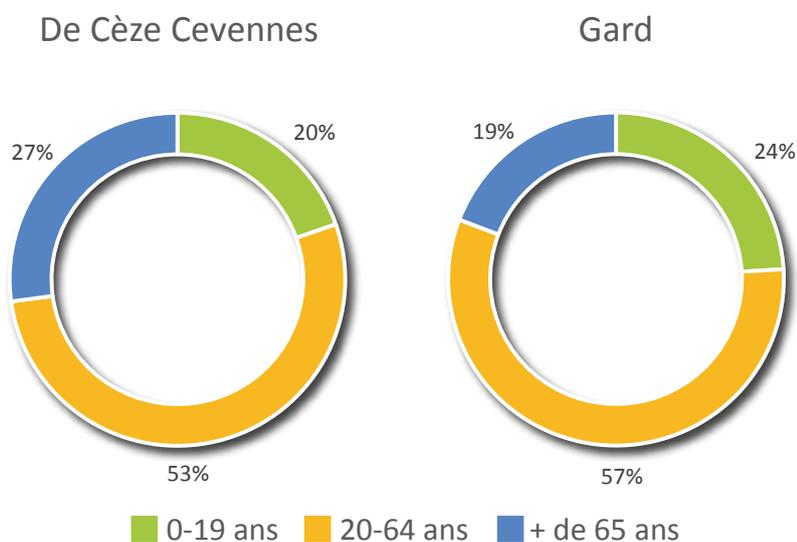
Variation annuelle moyenne de la population de la Communauté de Communes De Cèze Cévennes



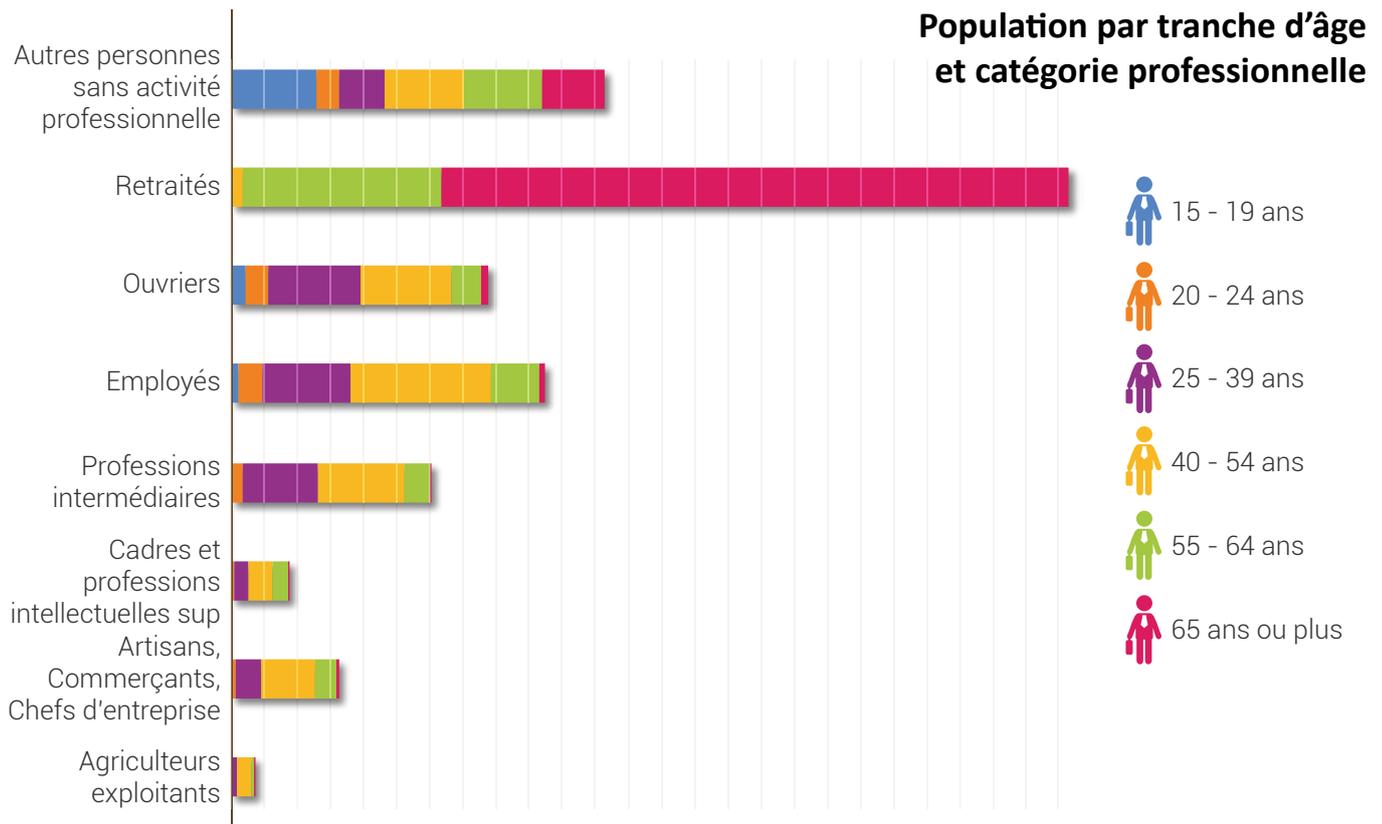
- due au solde apparent des entrées / sorties en %
- due au solde naturel en %
- variation annuelle moyenne de la population en %

La répartition de la population du territoire en fonction du sexe et de l'âge, montre une prédominance du nombre d'hommes pour la tranche d'âge de 0 à 29 ans (2 700 hommes pour 2 506 femmes). Cette tendance s'inverse pour la tranche des 30 à plus de 90 ans avec une augmentation progressive de la population féminine en fonction de l'âge, la population très âgée (+ de 90 ans) étant principalement composée de femmes (267 femmes pour 59 hommes).

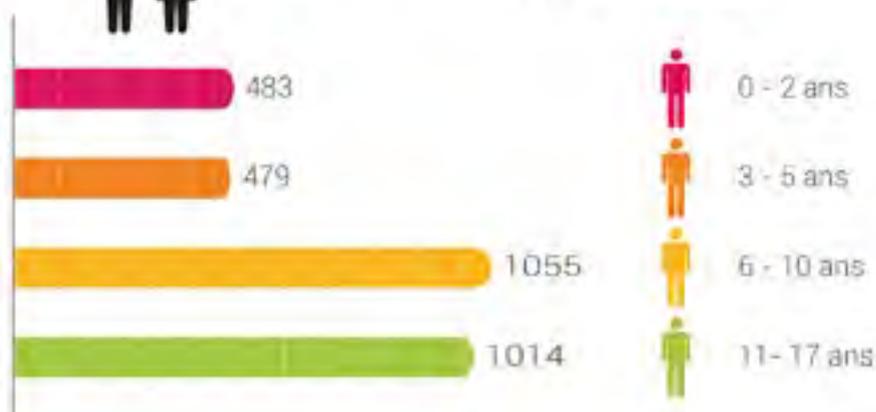
Pour la tranche d'âge des 0/17 ans, on remarque une prédominance de filles de 0 à 5 ans et une prédominance des garçons de 6 à 17 ans.



Démographie



Pyramide des âges : 0 - 17 ans



Composition des ménages

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale.

Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée:

- soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant

son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;

- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage.

La taille moyenne des ménages reflète le nombre de personnes vivant par ménage (ou résidence principale).

Population des ménages

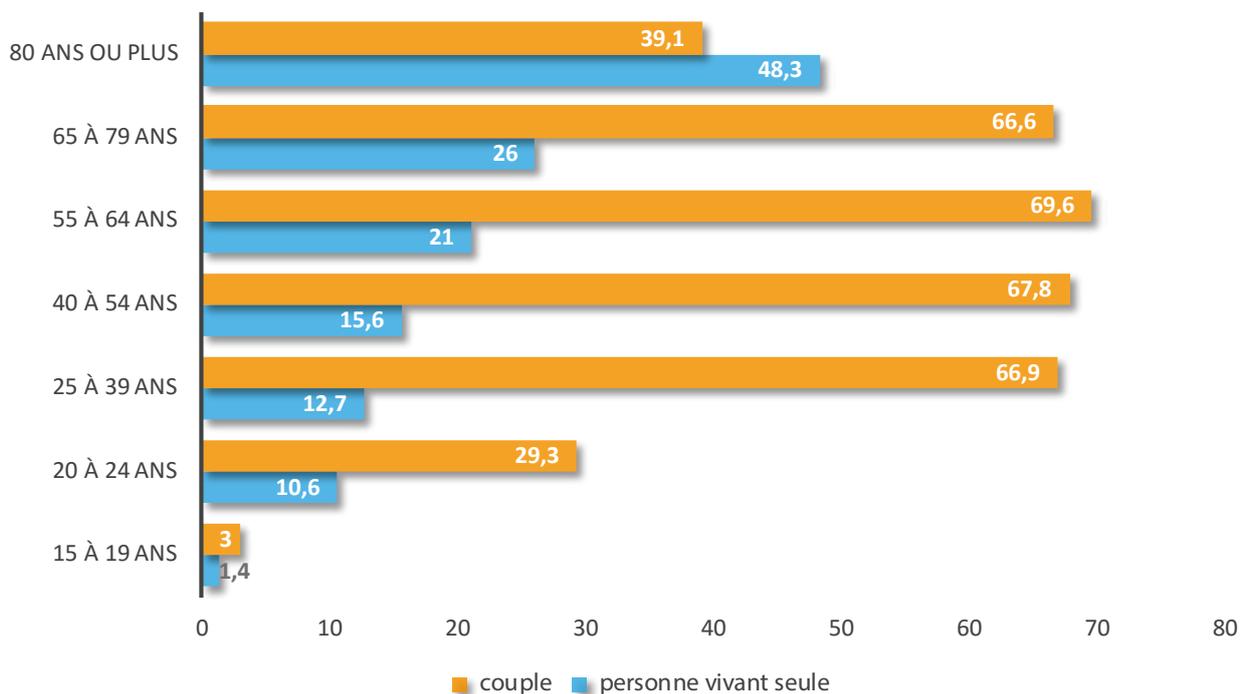
On recense en 2012, 9 207 ménages sur la communauté de communes De Cèze Cévennes pour une population de 19 853 habitants. Les ménages d'une personne ont diminué de 2%, entre 2011 et 2012, tandis que les ménages avec famille ont évolué de 1%. Les couples avec enfants représentent

31.6 % des ménages pour 19,4% de couples sans enfant.

Taille des ménages

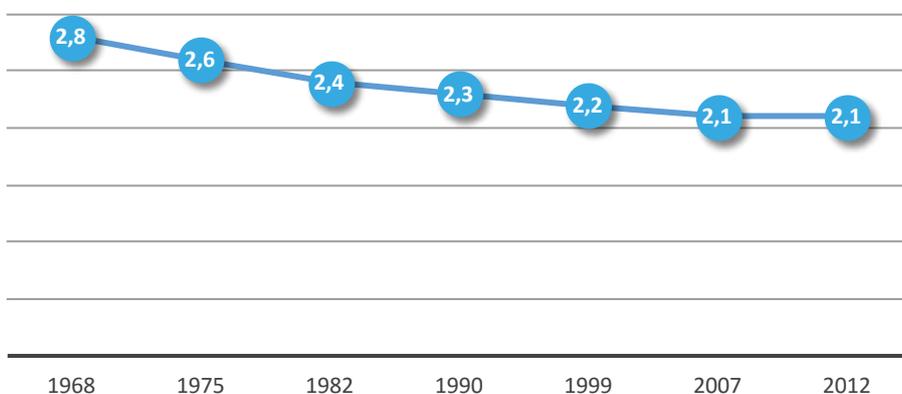
En 2012, le nombre moyen de personnes par ménage sur la communauté de communes De Cèze Cévennes est de 2,1 alors qu'il était de 2,8 en 1968. En 2012, les données concernant la taille moyenne des ménages, restent très homogènes, par rapport à 2011, sur les différentes communes.

Composition des ménages par tranche d'âge



Personnes seules *vivant*

Nombre moyen d'occupants par résidence principale



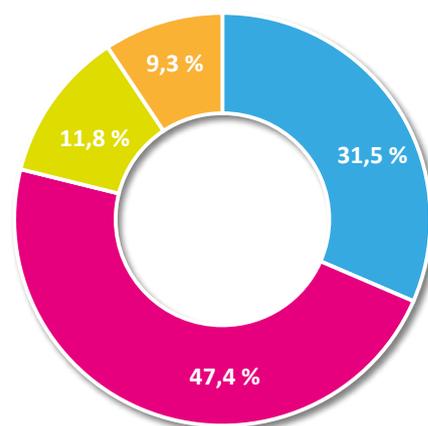
Concernant les personnes vivant seules, 54,8 % ont plus de 65 ans. Une partie de la population jeune ou en âge de situation familiale vit donc également seule.

Structures familiales

Situation matrimoniale

47,4 % de la population de la communauté de communes De Cèze Cévennes est mariée contre 48% de la population nationale. 31,5 % de la population du territoire est célibataire contre 37% de la population nationale.

État matrimonial



■ Célibataire ■ Marié(e) ■ Veuf(veuve) ■ Divorcé(e)

Structures familiales

Enfin le nombre de personnes veuves et divorcées sur la communauté de communes De Cèze Cévennes suit d'assez près les moyennes nationales.

Familles avec enfants de moins de 25 ans

Sur la communauté de communes De Cèze Cévennes, on recense parmi les familles avec enfants de moins de 25 ans, une majorité de familles ayant un seul enfant, soit 49 %.

Les familles nombreuses, de plus de 3 enfants ne représentent que 15,3 % des familles totales.

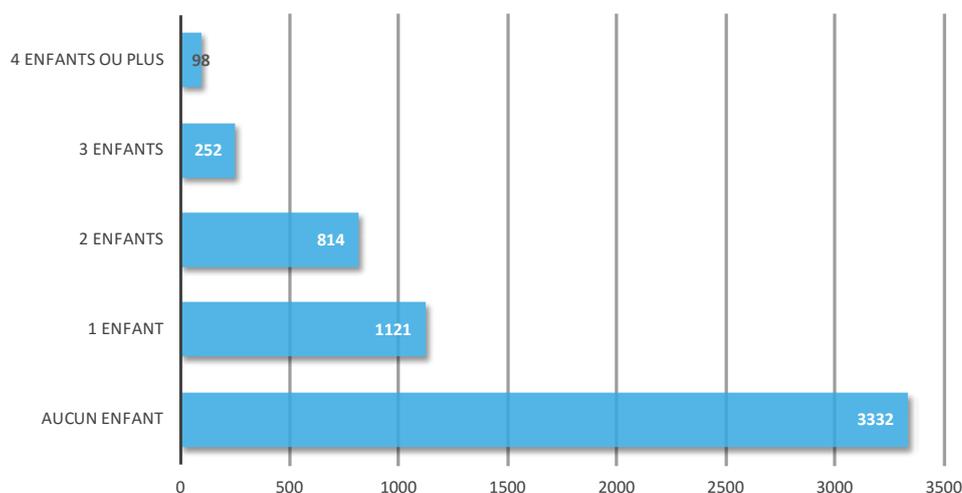
Monoparentalité

Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant).

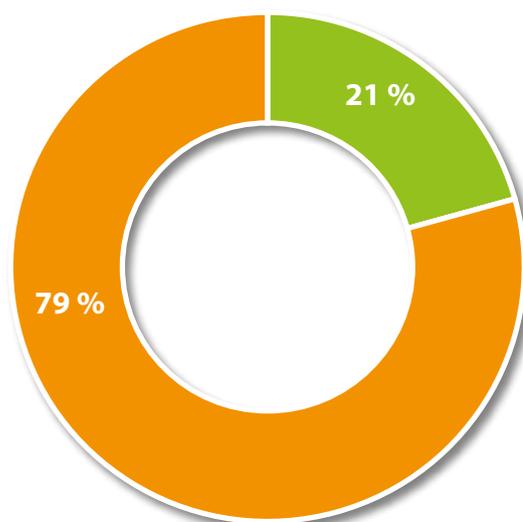
La communauté de communes De Cèze Cévennes a un pourcentage de 16% de familles monoparentales en 2012. Tout comme les tendances nationales et départementales le poids des familles monoparentales a augmenté entre 1999 et 2012.

Au niveau national, le nombre de familles monoparentales ne cesse de croître depuis quarante ans. Elles sont aujourd'hui 2,5 fois plus nombreuses qu'en 1968. En 2005, 17,7 % des enfants de moins de 25 ans vivent dans une famille monoparentale, contre 7,7 % en 1968. Les ruptures d'unions plus fréquentes sont à l'origine de cette croissance. Selon l'enquête « Étude de l'histoire familiale » de 1999, neuf familles monoparentales sur dix le sont parce que les parents vivent séparément. Parfois, les parents n'ont même jamais vécu ensemble : 15 % des familles monoparentales se sont formées ainsi.

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans



Famille monoparentale



- hommes seuls avec enfant(s)
- femmes seules avec enfant(s)

Lors d'une séparation, les enfants restent généralement rattachés au foyer de la mère ; aussi la part des hommes à la tête d'une famille monoparentale est passée de 20 % en 1968 à 15 % en 2005.

Dans la communauté de communes, 79 % des familles monoparentales sont composées de femmes seules contre 21 % d'hommes seuls.

Composition familiale	Nombre total
Allocataires percevant une allocation liée à la famille	1 863
Population couverte par les allocataires percevant une allocation liée à la famille	5 915
Couples sans enfant à charge	213
Couples avec enfant(s) à charge	1 086
Couples avec 1 enfant à charge	291
Couples avec 2 enfants à charge	548
Couples avec 3 enfants et plus à charge	247
Personnes seules	1 623
Familles monoparentales	642
Familles monoparentales avec 1 enfant à charge	347
Nombre total de familles monoparentales avec 2 enfants à charge	192
Familles monoparentales avec 3 enfants et plus à charge	103

Logement

Dynamique résidentielle

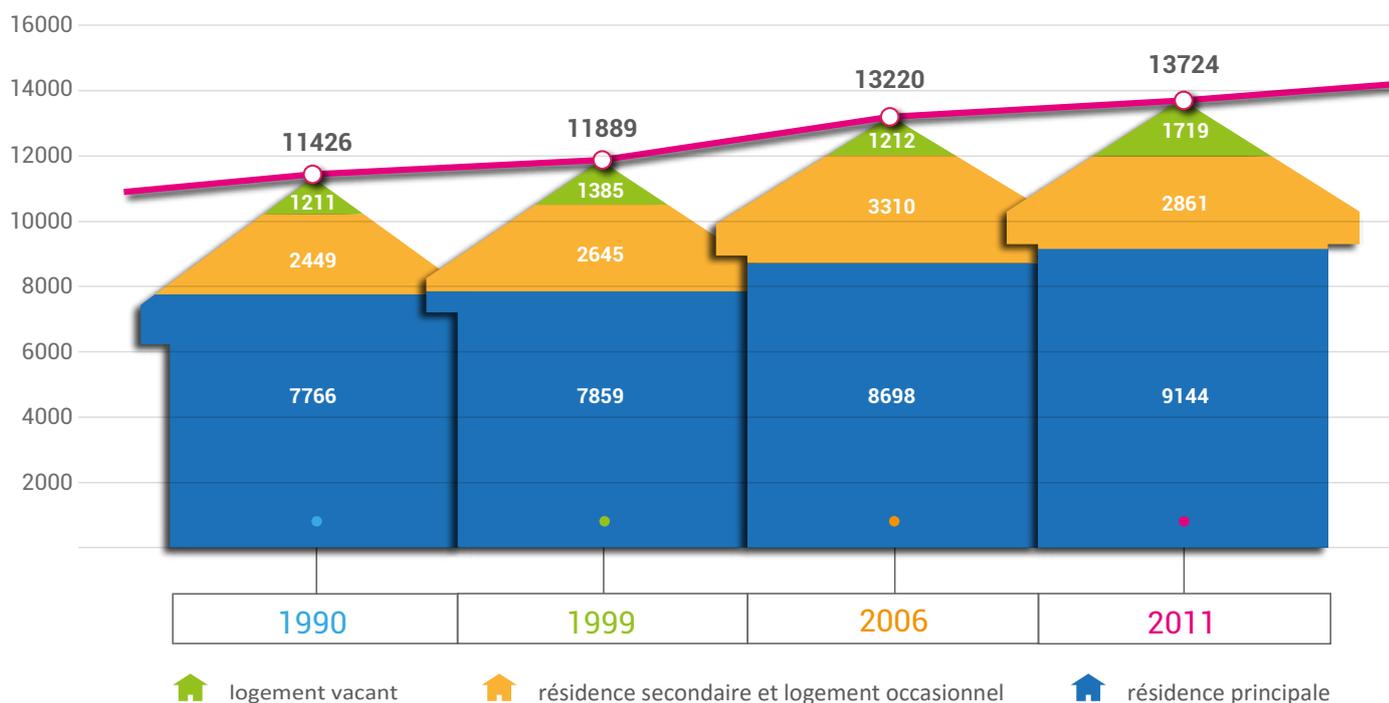
Un parc de logements en constante augmentation...

En 2011, on compte 13 724 logements sur les 23 communes du territoire. Entre 1990 et 2012, on remarque une augmentation de 16,7 % du parc de logements ce qui est supérieur à l'évolution du parc de logements du Gard (7,4%).

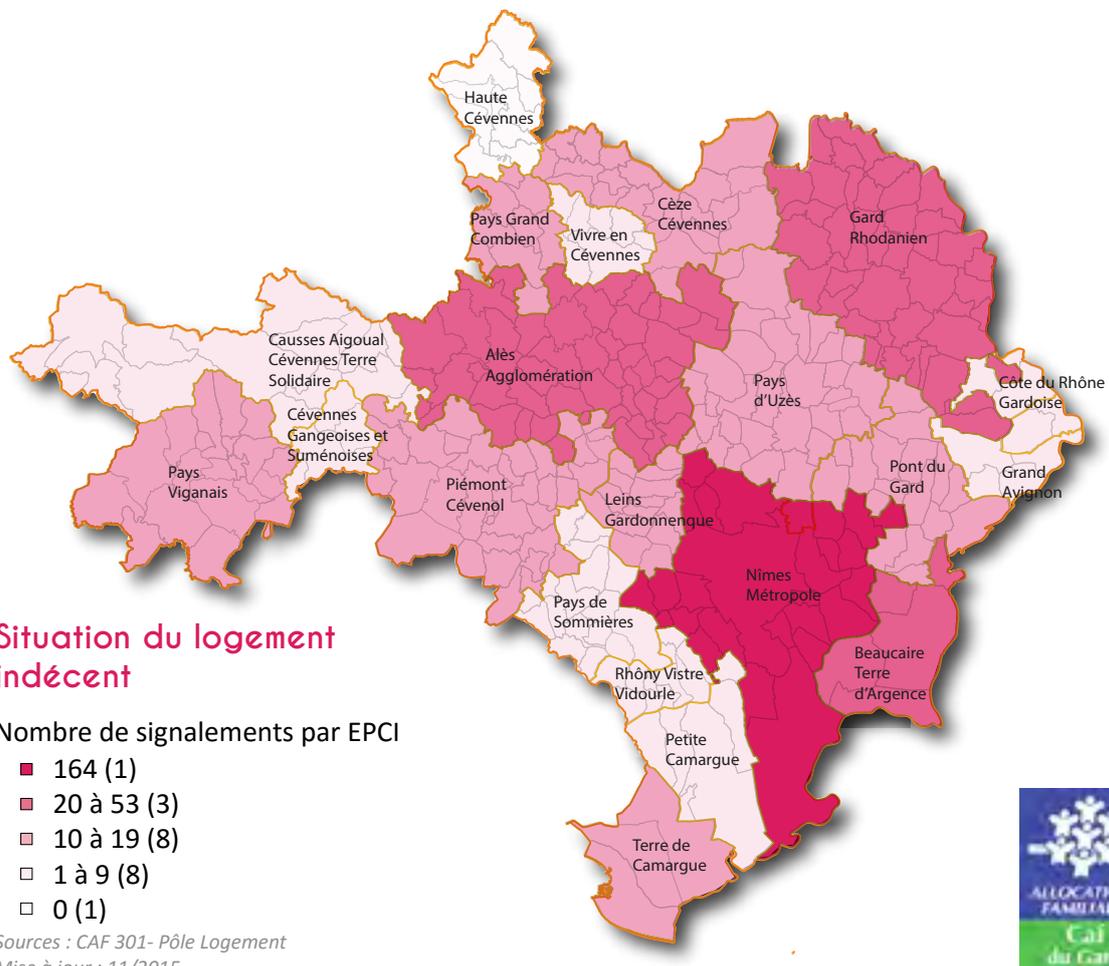
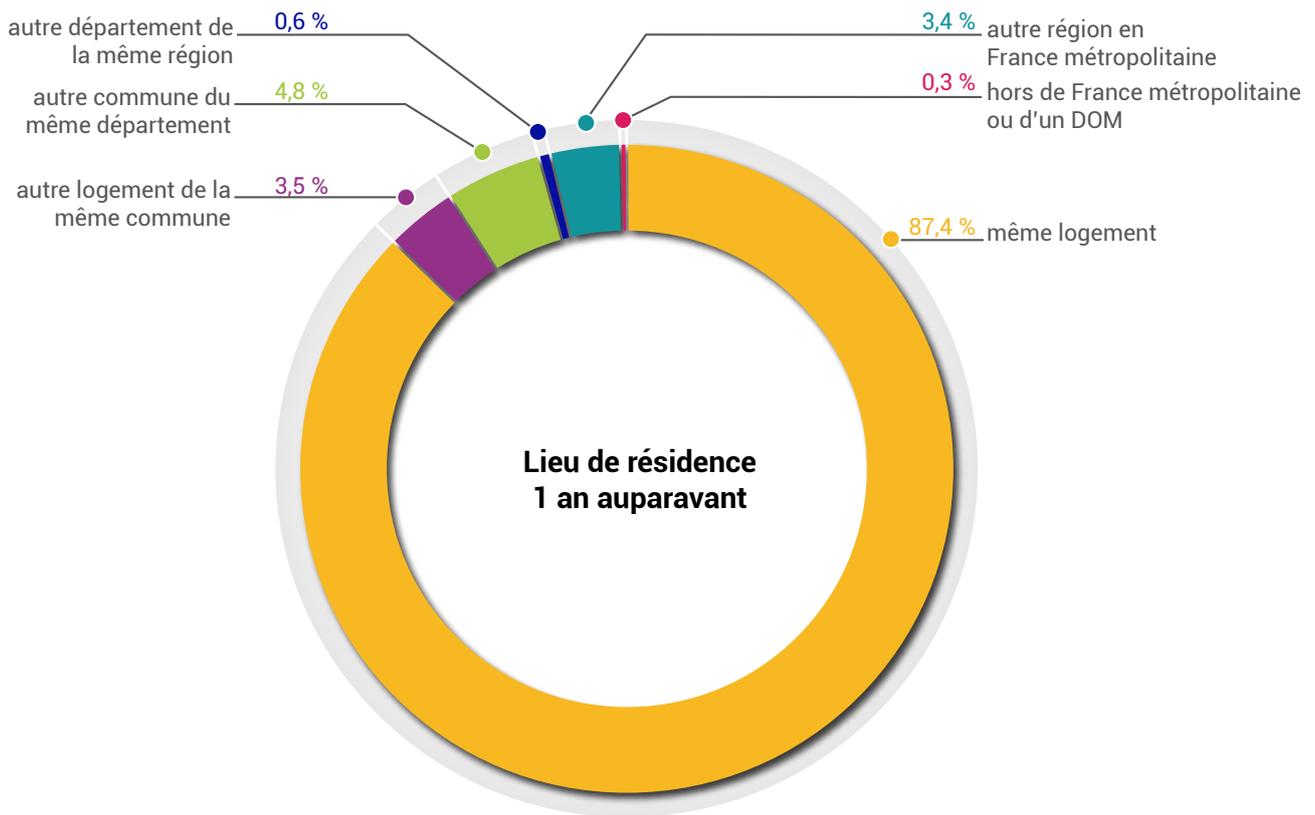
Sur la Communauté de Communes, le pourcentage de résidences principales (66,5 %) est inférieur à

celui du département du Gard (79%) et environ trois fois plus important que le nombre de logements secondaires (21,3 %).

Le nombre de résidences principales a augmenté de près de 5 %, entre 2006 et 2012, alors que dans le même temps le nombre de résidences secondaires a baissé de près de 16 %. Quatre communes ont connu un accroissement remarquable du nombre de résidences principales entre 2006 et 2012 : Méjannes le Clap (38%), Saint Denis (21%), Saint Privat de Champclos (20%) et Navacelles (18,5%).



Logement



Statut d'occupation

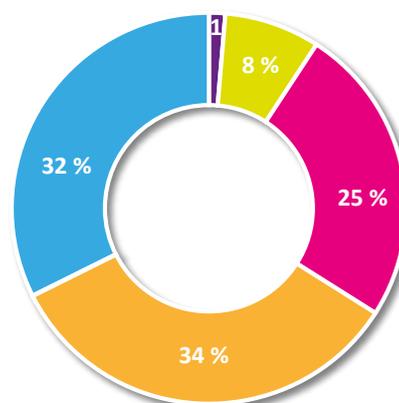
Le parc des résidences secondaires est relativement important (25 %) sur le territoire. Le nombre de logements vacants est modéré (12,2 %), signe d'un marché du logement relativement tendu. On remarque tout de même une augmentation de logements vacants de 29,5% de 1990 à 2012.

La part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2012 est de 62,8 %.

Taille des logements

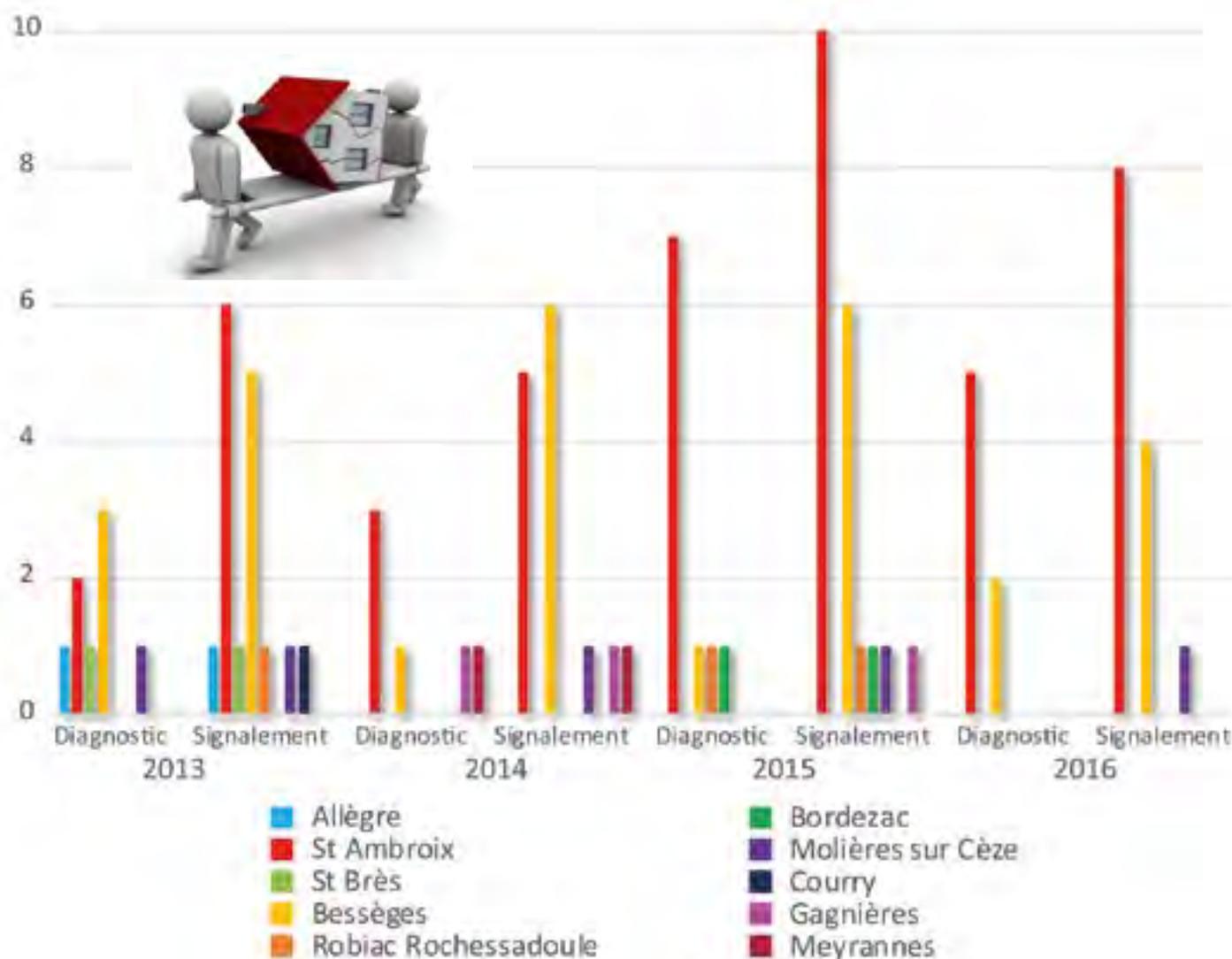
Le poids des résidences principales de 4 et 5 pièces n'a pas augmenté depuis 2007 et reste équivalent aux données nationales.

Taille des logements



■ Residence 1 pièce ■ Residence 2 pièces ■ Residence 3 pièces
■ Residence 4 pièces ■ Residence 5 pièces

Signalements décence du logement et diagnostics décence Caf : 2013 - 2016



Logement

Précarité du logement

La précarité financière se double d'une précarité des conditions de logement. Le parc de logements principaux est assez ancien dans des proportions plus importantes que le niveau départemental.

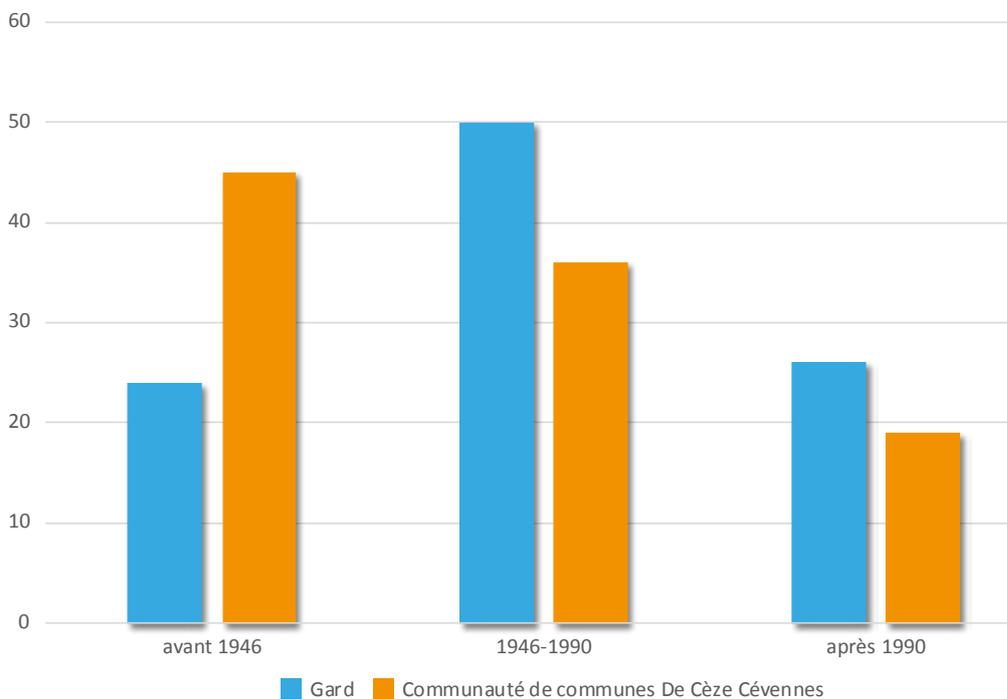
45% des logements ont été achevés avant 1946 sur l'EPCI contre 24% au niveau départemental, 36% ont été achevés entre 1946 et 1990 contre 50% au niveau du département, 19% après 1990 contre 26% pour le département.

Concernant les locataires, les procédures liées à la décence du logement rencontrent quelques difficultés :

- le déménagement des locataires au milieu du traitement de leur dossier ;
- le peu de moyens humains afin de réaliser les diagnostics et traiter les dossiers, ce qui entraîne des délais trop longs.

Si le territoire connaît une solde migratoire positif la population n'apparaît pas se stabiliser et déménage avant 5 ans de présence.

Ancienneté du parc de logements

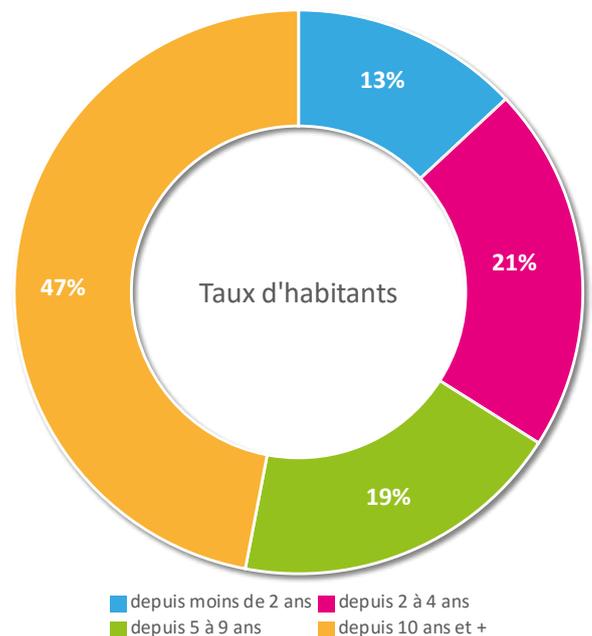


Ce turn-over de population complexifie le parcours scolaire des enfants (entre 15% et 20% de turn over scolaire sur Robiac) et l'accompagnement de ceux nécessitant des soins spécialisés (addictions, psychiatrie). Le faible nombre de spécialistes sur ce secteur rajoute à la difficulté.

L'offre de soin généraliste sera complexifiée par l'offre actuelle qui va en diminuant, par des départs à la retraite non remplacés.

Le chauffage individuel électrique représente 34% de l'équipement de logement. Le coût de ce mode chauffage peut poser question en raison de l'ancienneté du parc de logements.

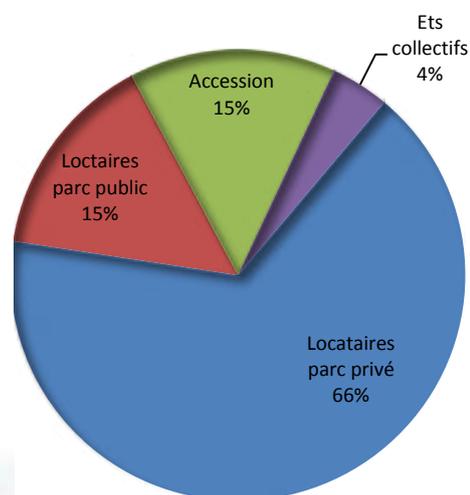
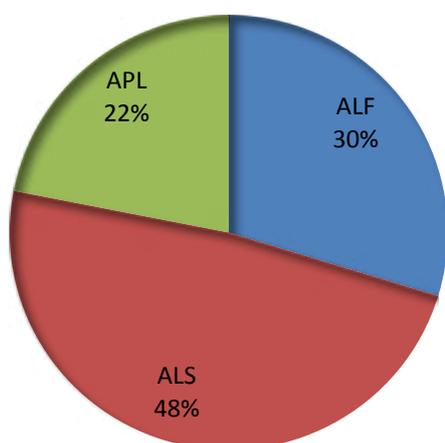
Le fort taux de propriétaire de leur résidence principale allié au taux de faible revenu indique la présence de personnes venues s'installer là à cause du bas prix de l'accession et qui se retrouve prisonnière de leur logement, ne pouvant plus déménager et sans grand moyen pour le rénover. A ceci s'ajoute la complexité de la mobilité.



Aides au logement en 2015:

	ALF*	ALS*	APL*	Total	Personnes couvertes par une aide au logement
Montant versé	217 799€	220 188€	115 628€	553 615€	
Nombre d'allocataires	691	1 125	510	2	2 326
Montant moyen d'une aide	315€	196€	227€	238€	
Locataires parc privé	576	923	65	1 564	3 013
Locataires parc public	0	0	388	388	674
Accession	115	33	50	198	668
Ets collectifs	115	33	50	198	668
Impayés signalés depuis 2014	115				

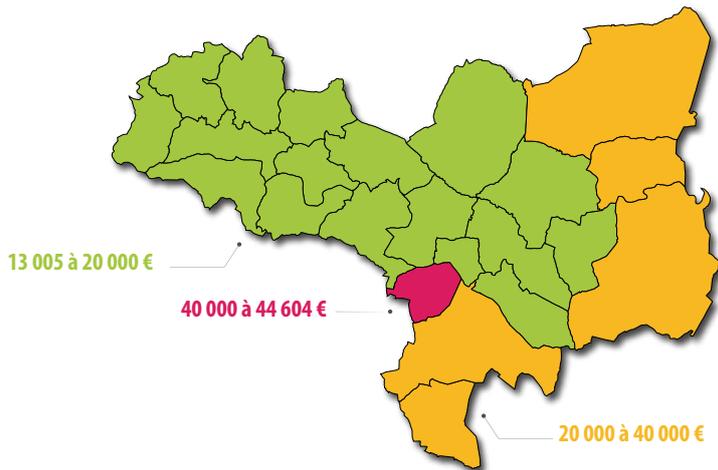
ALF: Allocation de Logement Familiale, ALS: Allocation de Logement Sociale, APL: Aide Personnalisée au logement



Revenus

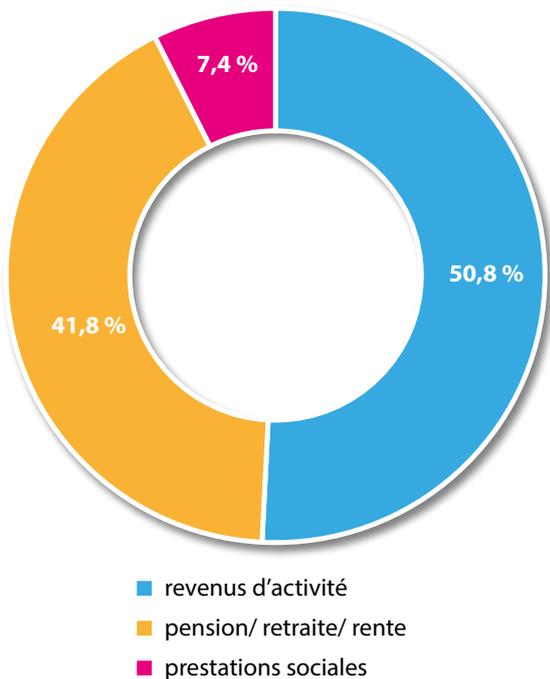
Des revenus plus faibles que la moyenne départementale...

En 2012, le territoire compte 8 829 foyers fiscaux pour un revenu fiscal moyen de 19 764 euros ce qui est inférieur de 4,8% à la moyenne départementale (20 768€) et inférieur de 17% à la moyenne nationale (23 735€).



On note une disparité au sein du territoire d'étude: 74% du territoire déclare des revenus fiscaux inférieurs à la moyenne départementale et nationale; 26% du territoire déclare des revenus moyens équivalents voir très largement supérieurs à la moyenne départementale et nationale.

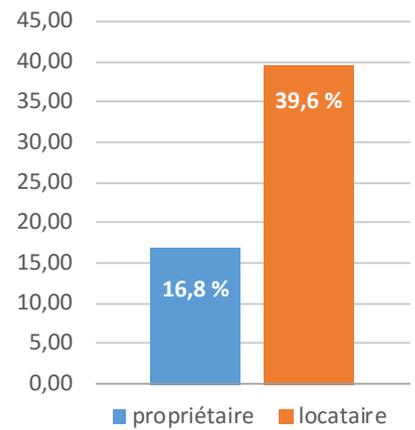
Part des revenus fiscaux



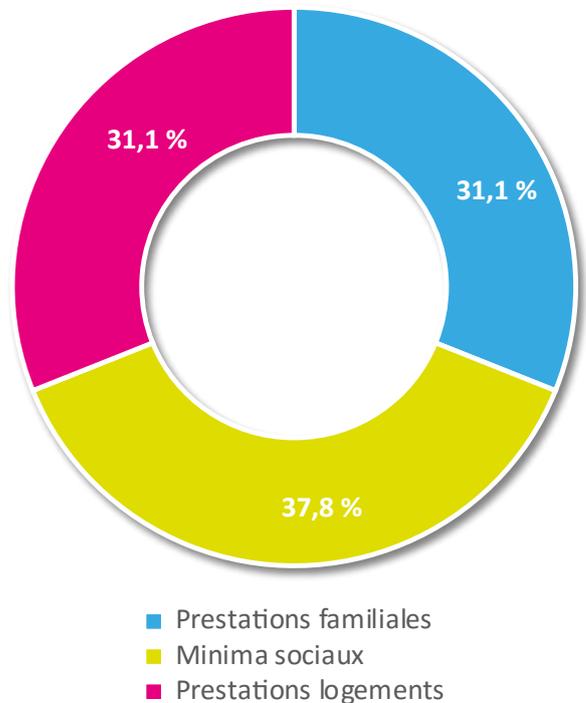
On compte 4 506 foyers fiscaux imposables pour un revenu net déclaré moyen de 19 764 €, avec un impôt moyen de 1 023 €. Deux communes déclarent des revenus nets moyens élevés : Barjac avec un revenu net déclaré moyen 22% plus élevé que la moyenne du territoire et un impôt moyen de 3 643 €; Potelières avec un revenu net déclaré moyen 56% plus élevé que la moyenne du territoire et un impôt moyen de 6 194 €.



Taux de pauvreté

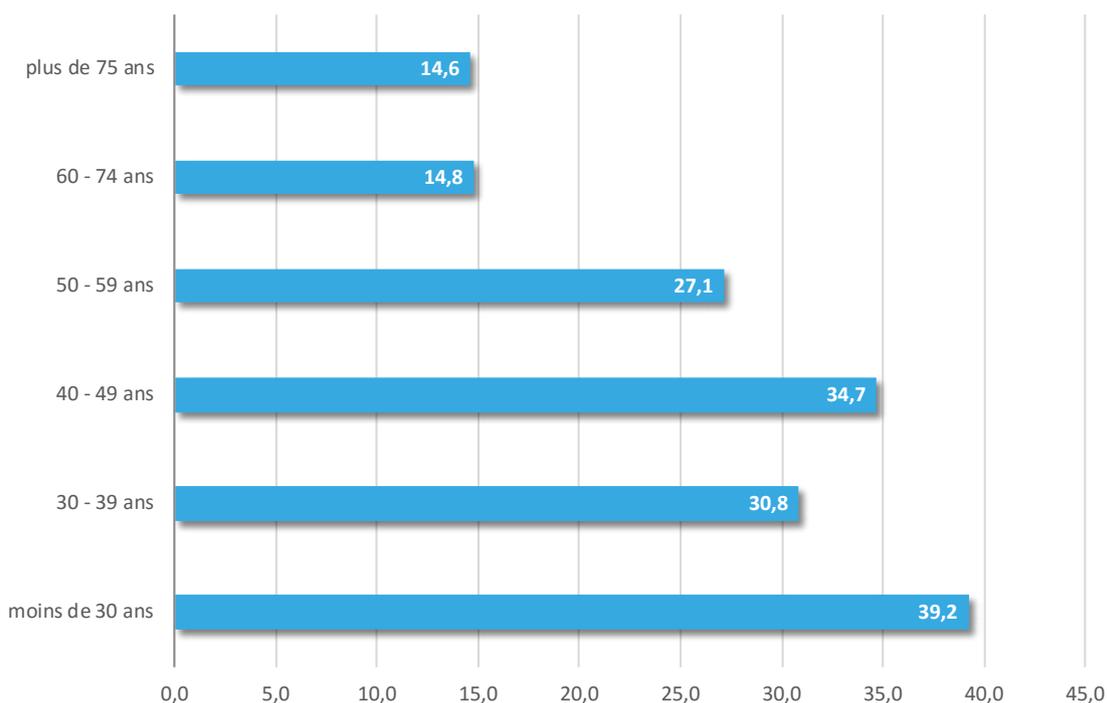


Part des prestations sociales



Près de 53 % des foyers fiscaux des communes étudiées ont des revenus modestes et non imposables. La part des ménages fiscaux imposés en 2012 est de 47 %.

Taux de pauvreté par tranche d'âge



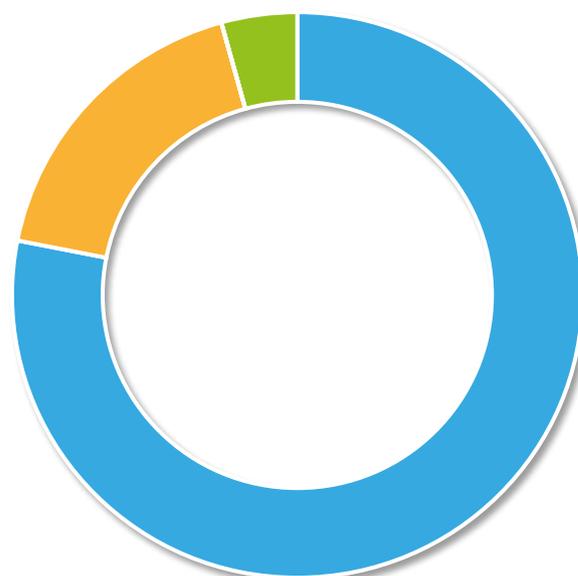
La médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2012 est de 16 296,7 euros.

Le taux de pauvreté moyen, sur la communauté de communes De Cèze Cévennes, est de 24,8 % en 2012.

La précarité financière se double d'une précarité des conditions de logement. Le parc de logements principaux est assez ancien dans des proportions plus importantes que le niveau départemental. 45% des logements ont été achevés avant 1946 sur l'EPCI contre 24% au niveau départemental, 36% ont été achevés entre 1946 et 1990 contre 49% au niveau du département, 20% après 1990 contre 26% pour le département.

L'offre associative pouvant servir de liant entre les différentes populations apparaît quant à elle disparate et peu visible.

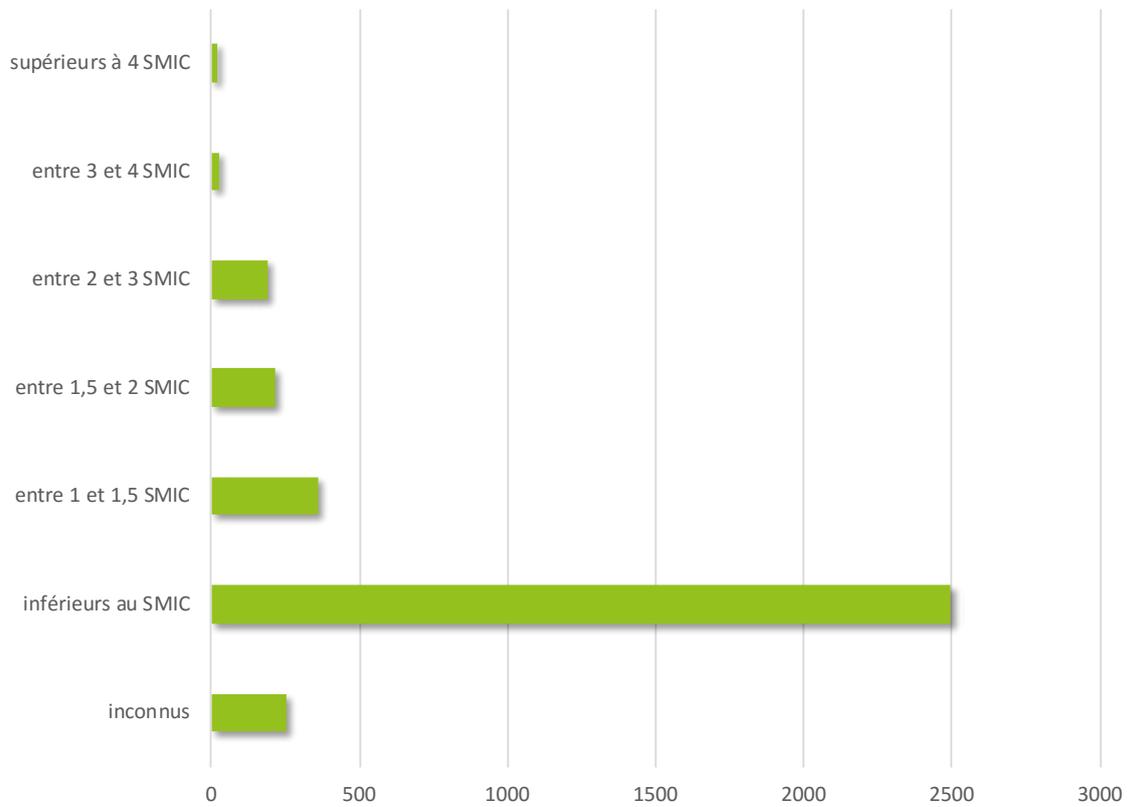
Quotient familial



- Allocataires QF < 700 euros
 - Allocataires QF > 700 euros
 - Allocataires QF inconnu
- Source CAF

Revenus

Revenus des foyers



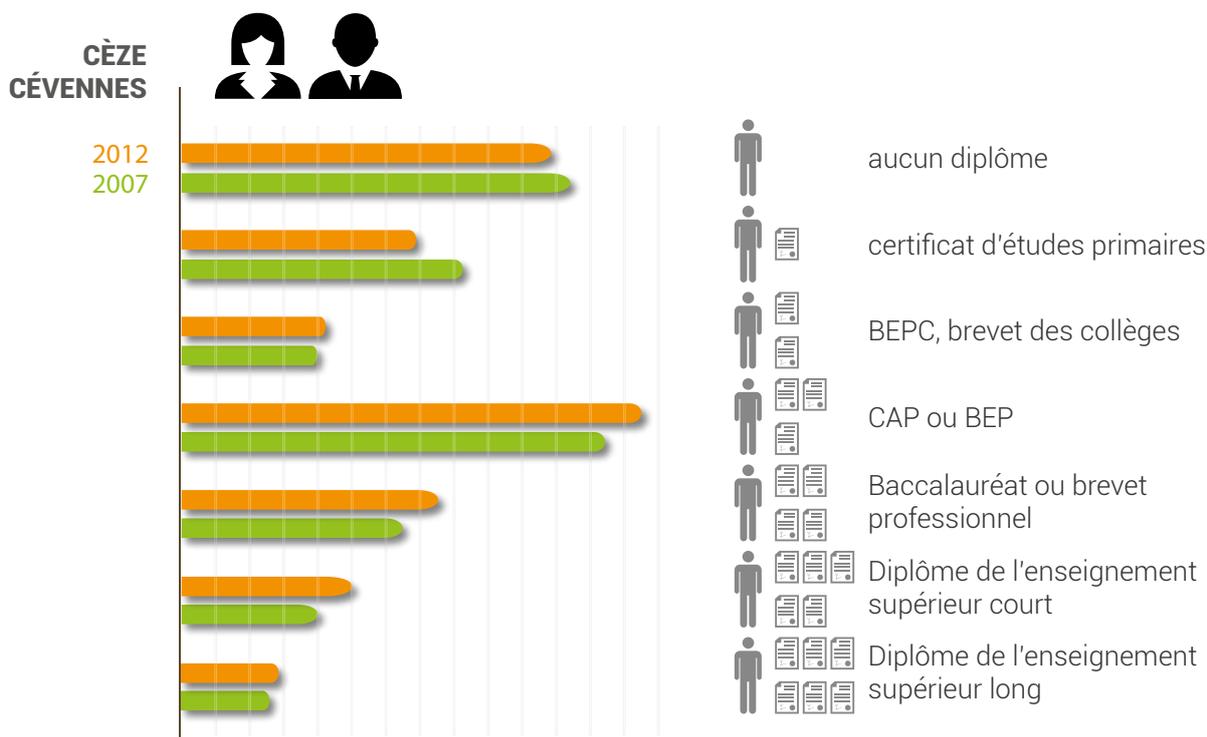
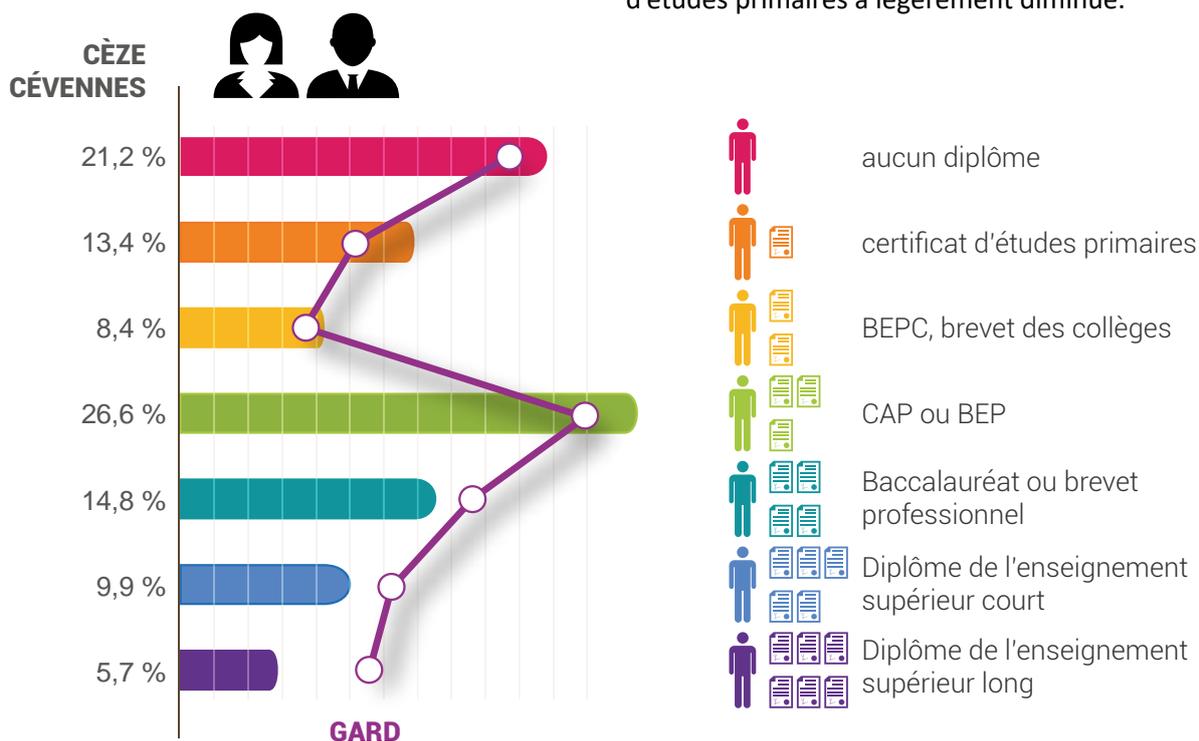
Formation

Un niveau de formation peu élevé...

Selon une étude de l'Insee de 2012, 69,6 % de la population active non scolarisée n'a pas le baccalauréat sur le territoire et seulement 15,6 % de la population a obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur (23,2% au niveau départemental). Le nombre de bacheliers (14,8 %) est inférieur de 8,7 % à celui du département du Gard (23,5%).

Mais en évolution depuis 2007...

Le niveau de formation général semble progresser légèrement depuis 2007, avec une augmentation d'environ 14 % du taux de personnes ayant le baccalauréat ou plus. On note toutefois que le nombre de personnes sans diplôme reste quasiment le même depuis 2007 et que le nombre de personnes ayant un niveau de formation équivalent au certificat d'études primaires a légèrement diminué.



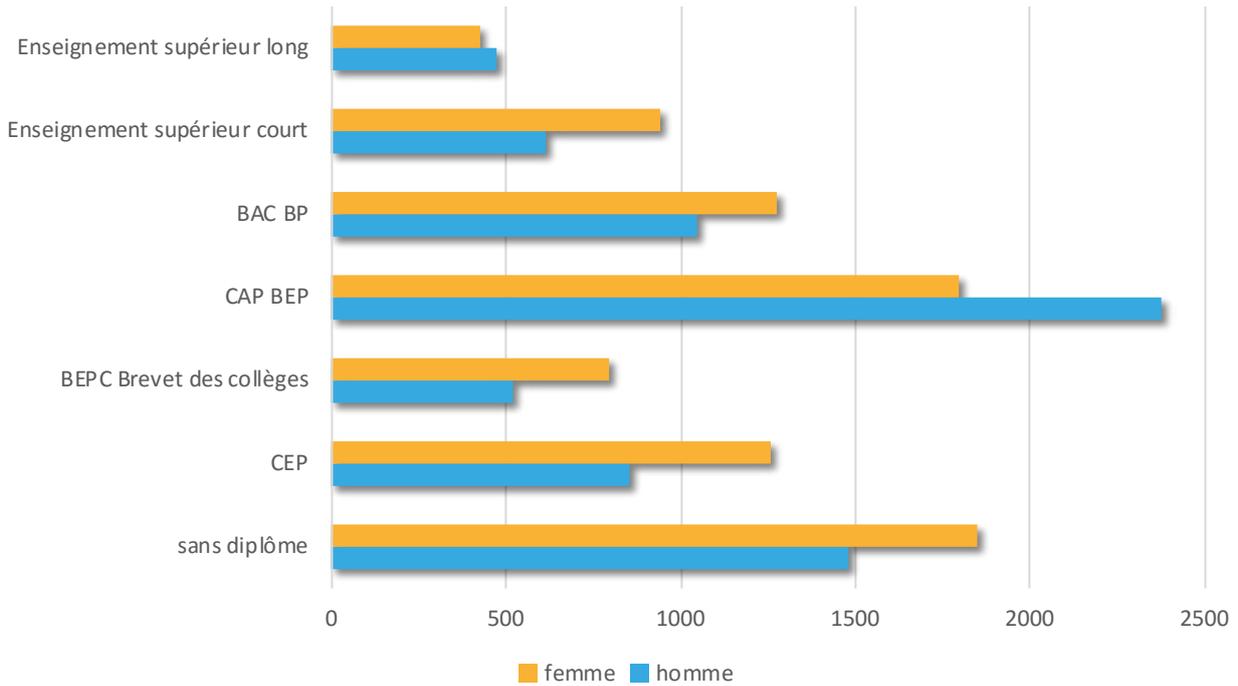
Formation

Niveau de formation par sexe

Le niveau de formation est différencié entre les hommes et les femmes. Le nombre de femmes ayant un niveau de formation de niveau BAC ou de niveau supérieur court est plus élevé que le nombre

d'hommes. Cette tendance s'inverse légèrement pour les niveaux de formations longs. Les hommes ont en majorité un niveau de formation CAP/BEP. Les femmes sont les plus nombreuses à avoir un niveau BEPC / CAP ou sans diplôme.

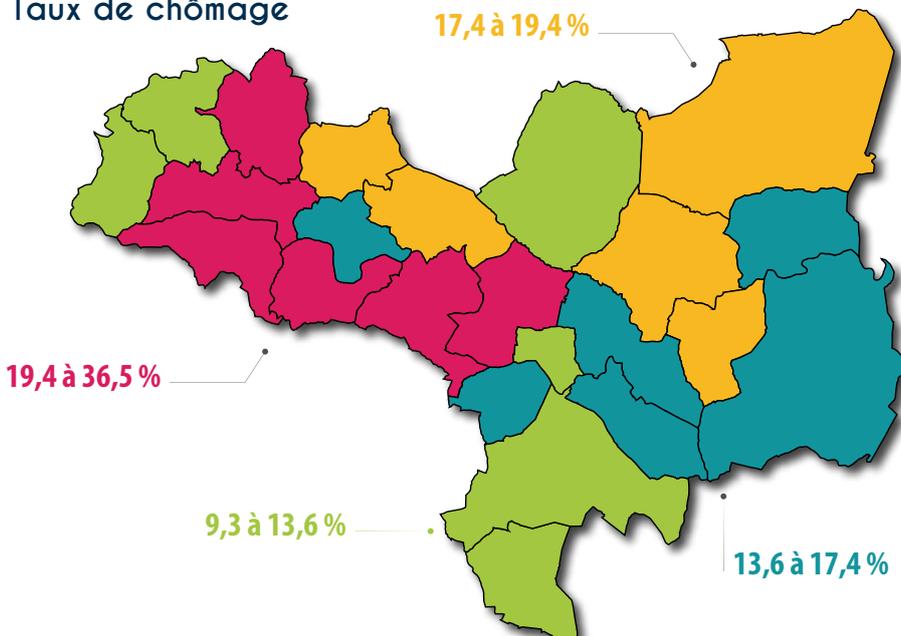
Niveau de formation en fonction du sexe



Situation économique

Emplois et population active

Taux de chômage



14,2 %
Gard

14,3 %
LR

9,9 %
France

Situation économique

En 2011, le territoire d'étude compte 5 805 actifs principalement sur les communes de Barjac (9%), de Bessèges (12,2%) et de Saint Ambroix (15,8%). Ces 3 communes regroupent près de 37% des emplois des 23 communes étudiées.

Le territoire est marqué par un taux de chômage très important : 18% en moyenne avec de grandes disparités sur le territoire (14,2% dans le Gard, 9,9% au niveau national). On dénombre 1 515 Chômeurs dont 68% sont présents sur 10 communes.

On note près de 2 fois plus de chômage qu'au niveau national avec un taux de chômage de 26% sur les 6 communes les plus touchées (pic à 36,5% sur Molières sur Cèze).

Population active et lieu de travail

Le lieu de travail est à 22% sur la commune de résidence et à 70 % hors de la commune de résidence, dont 39% sur la collectivité. La mobilité sur la communauté de communes est donc caractérisée par des déplacements journaliers en voiture depuis le domicile vers un lieu de travail en dehors de la

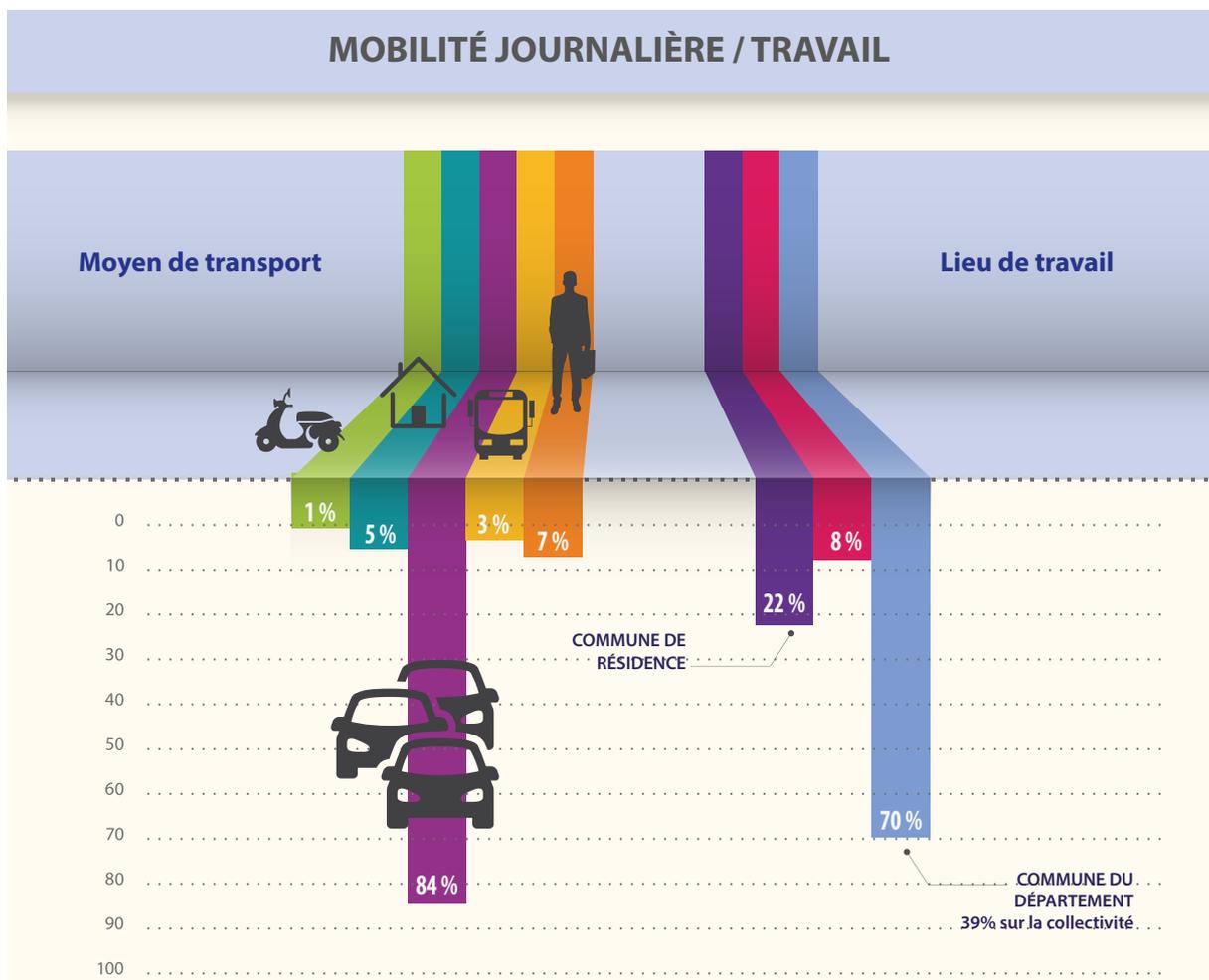
Taux de chômage



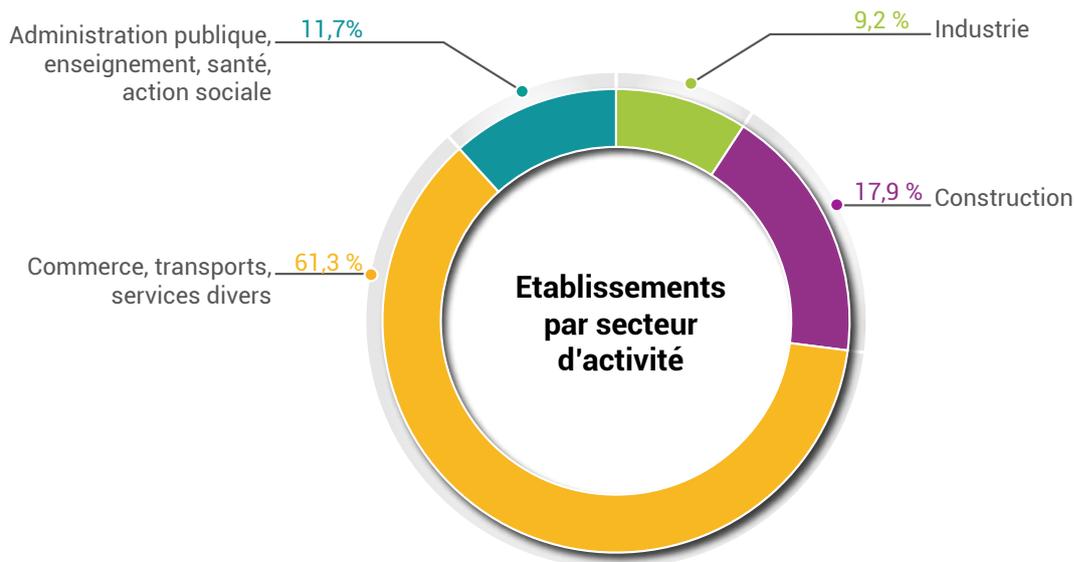
zone de résidence. 84% des personnes se rendant sur leur lieu de travail utilisent leur voiture.

A côté des grandes agglomérations, le maintien d'une échelle de proximité est essentiel pour préserver le lien social et la vitalité de chaque commune, notamment en zone rurale. Cela nécessite la structuration d'un maillage territorial multipolaire et un renfort des bassins de vie.

La distance moyenne parcourue par jour a été multipliée par 9 en 50 ans. L'accessibilité d'un territoire est donc devenue un facteur déterminant de vitalité et d'attractivité. Il semble nécessaire de faciliter et d'améliorer la qualité des communications au sein du territoire et vers l'extérieur car la mobilité au sein de la collectivité joue un rôle important sur tous les registres de la dynamique de ce territoire rural.



Situation économique



Secteurs d'activités

Le secteur tertiaire (secteur de services) représente 61,3 % des activités pratiquées sur la Communauté de communes De Cèze Cévennes avec 802 établissements de services et de commerce. La grande majorité de ces services et commerces se regroupe autour des 3 bourgs principaux : Saint Ambroix (24,7 % des services), Bessèges (17% des services) et Barjac (16,7% des services).

Le secteur d'activité de la construction est deux fois plus développé que le secteur industriel. Ces deux activités restent au final peu développées dans la zone de la collectivité. On compte 120 entreprises du secteur industriel et 234 entreprises du secteur de la construction réparties principalement sur les 3 bourgs principaux : Saint Ambroix (12,4 % construction, 17,5 % industrie), Bessèges (12 % construction, 15,8 % industrie) et Barjac (10,3 % construction, 16,7 % industrie).

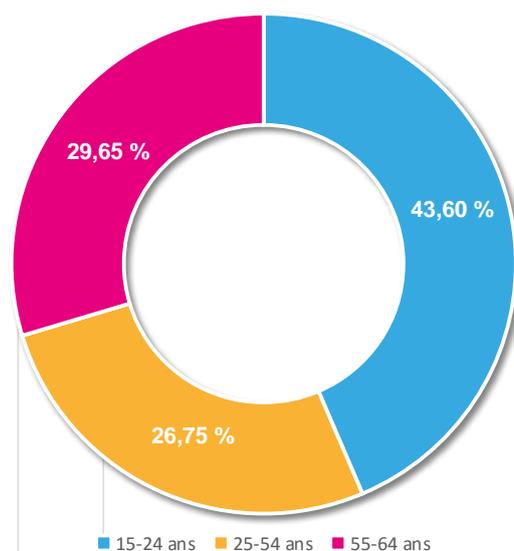
Caractéristiques du chômage

Le chômage touche principalement les jeunes de 15 à 24 ans qui représentent 43,6 % de la population au chômage.

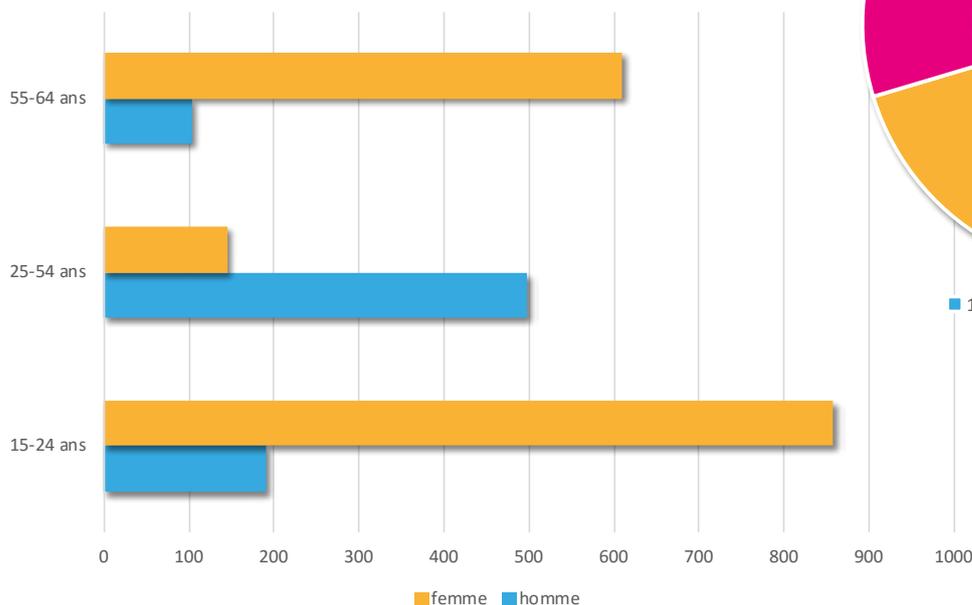
Le chômage touche très fortement les femmes âgées de 15 à 24 ans à 82 % et de 55 à 64 ans à 85 %.

La tranche d'âge 25 à 54 ans est fortement marquée à 77 % par le chômage des hommes.

Chômage par tranche d'âge



Nombre de chômeurs par sexe et par tranche d'âge



Équipements

Équipements

Services de proximité
Équipement numérique
Mobilité et déplacements
EVS et centre social
Santé
Solidarité / Précarité
Emploi insertion
Logement
Enfance / Jeunesse
Parentalité
Personne en situation de handicap



Services de proximité

Services publics

Depuis plusieurs années, le développement des outils numériques dans le cadre de l'accès aux droits qui est une priorité nationale entraîne une réduction des personnels sur les permanences physiques.

Deux permanences administratives de la Caf existent sur le territoire à :

- Bessèges, le lundi matin, dans un local CAF
- Saint Ambroix, le lundi après-midi, à la Maison des Associations.

Une forte contrainte pesant sur les moyens, les points d'accueil principaux

sont privilégiés à savoir:

- Alès
- Bagnols sur Cèze
- Beaucaire
- Nîmes

Chiffres 2015 :

Bessèges

587
visites



19

pers./ permanence



Saint Ambroix

236
visites

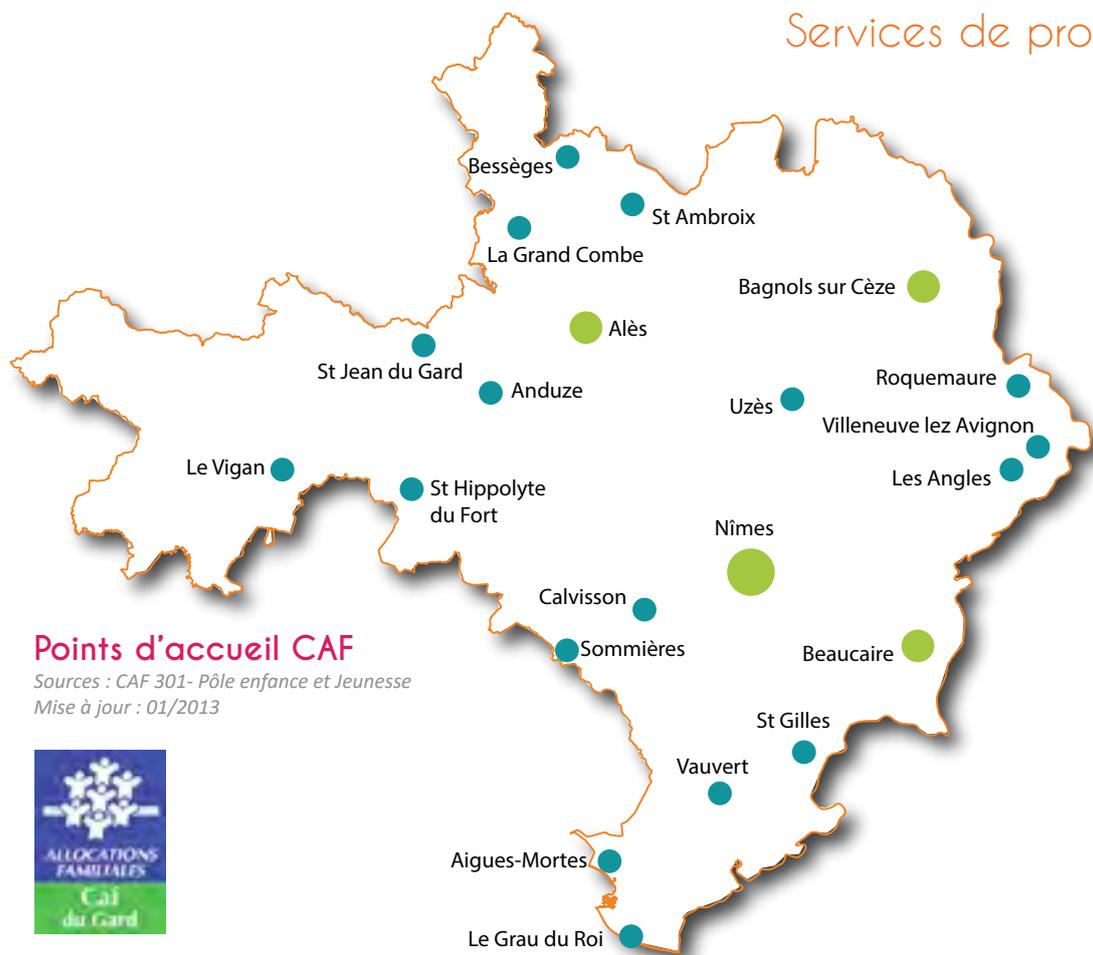


12

pers./ permanence



Services publics présents sur le territoire



Points d'accueil CAF

Sources : CAF 301- Pôle enfance et Jeunesse
Mise à jour : 01/2013



Les motifs de contact les plus fréquents sur ces deux permanences sont :

- la demande de renseignements ;
- le dépôt et le retrait de dossier.

Les centres Médicosociaux (CMS) de Bessèges et Saint Ambroix, font les instructions RSA et ont pu constater un effet report sur leur accueil avec une augmentation de la fréquentation et une tension générée par les fermetures des administrations.

La maison de la justice et du droit

Elle n'est pas présente sur le territoire. Des avocats effectuent des permanences sur Alès afin de renseigner les personnes. Un conciliateur de justice intervient à Saint Ambroix une fois par mois (le quatrième lundi). L'association «Consommation Logement Cadre de Vie» (CLCV) se déplace sur Saint Ambroix tous les mardis et les autres jours sur RDV.

De manière générale, les personnes rencontrant des problèmes de mobilité sur le territoire rencontrent également des difficultés à faire valoir leurs droits et sont dans l'attente d'une solution pérenne.

Par exemple :

- pour le seul village de Navacelles, l'instruction RSA se fait à Bagnols sur Cèze.
- une personne ayant un rendez-vous administratif sur Alès prendra le bus du matin pour revenir seulement le soir.

Culture

La culture permet l'épanouissement individuel et collectif des citoyens. L'état des lieux du territoire présente son organisation en termes d'équipements culturels et l'inventaire des acteurs culturels.

Équipements culturels du territoire

Le territoire est caractérisé par une faible présence d'équipements culturels. On note toutefois sur l'ensemble des 23 communes, 1 musée à Gagnières, 1 salle de cinéma classé Art et essai à Barjac, 2 salles de diffusion de spectacles et de films à Saint Ambroix et à Allègre les Fumades, 18 bibliothèques (présentées au paragraphe traitant de la lecture publique), 1 médiathèque à Saint Jean de Maruéjols et Avéjan, 1 ludothèque à Méjannes le Clap, 4 salles

Services de proximité

d'expositions d'art au château de Barjac, à la galerie la quincaillerie à Barjac, à l'espace culturel Cez'Art de Bessèges et à la galerie d'art Méridienne de Méjannes le Clap ainsi qu'un cinéma itinérant qui diffuse son programme dans les communes d'Allègre-les-Fumades, Bessèges, Courry, Méjannes le Clap, Robiac-Rochessadoules, Saint Ambroix et Saint Victor de Malcap.

Musée

Un seul musée est présent sur le territoire. Il s'agit du musée de la mine : Galerie historique et culturelle de Gagnières. Ce musée n'est pas labellisé et présente le passé minier de la région.

Salle d'exposition

Château de Barjac: régulièrement, des expositions de peintures, photographies et sculptures sont organisées au château de Barjac. Certaines expositions se font aussi au sein de la bibliothèque, elle même intégrée au château.

Galerie la quincaillerie : la galerie présente depuis 2011 de la peinture, de la sculpture et de la

photographie à Barjac.

Espace culturel Cez'Art : cette galerie de Bessèges expose tous les mois des artistes différents locaux, nationaux ou internationaux proposant, de la peinture, de la photographie ou de la sculpture.

Galerie Méridienne : cette galerie d'art est composée de différents espaces distincts : un espace d'expositions d'oeuvres de 4 artistes; un atelier de calligraphie latine; une bibliothèque d'art en consultation libre.

Cinéma

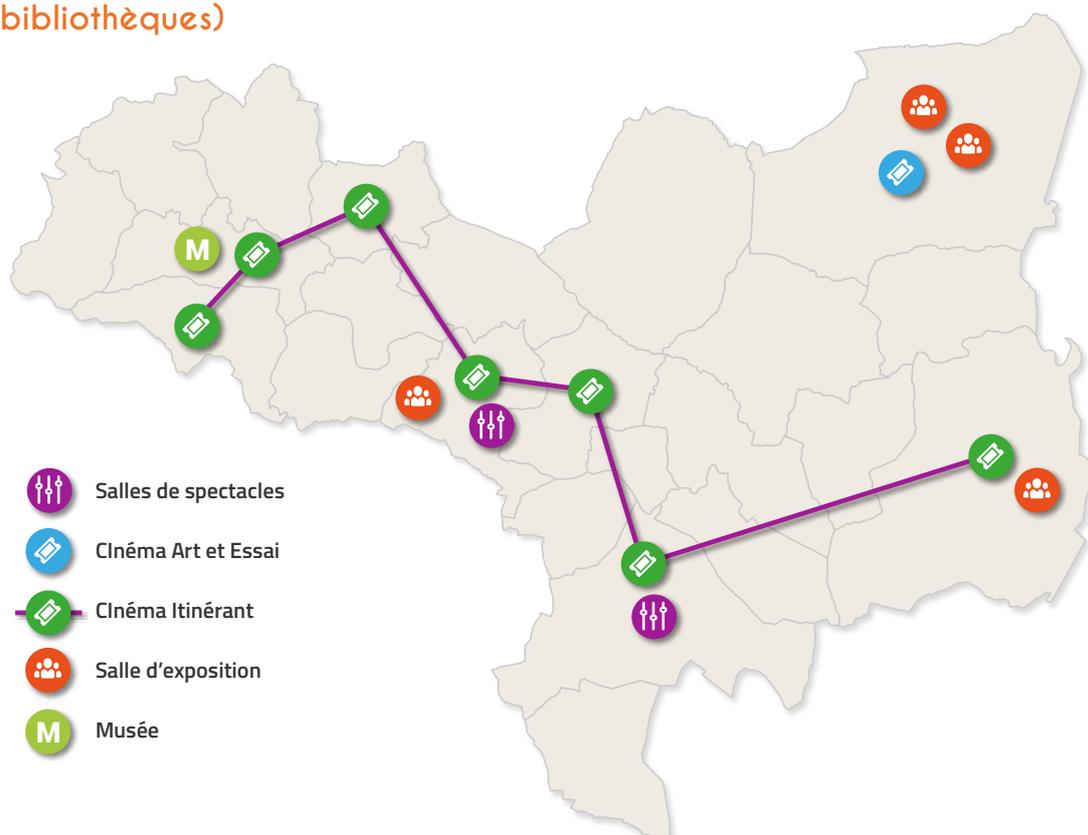
Regain à Barjac : Le cinéma « Regain » à Barjac est un cinéma communal proposant en majorité des films classés Art et Essai, mais cet espace est aussi ouvert aux pièces de théâtre, concerts, conférences, ...

CINECO : Cinéma itinérant en Cévennes

Il passe à:

- Allègre les Fumades
- Bessèges
- Courry
- Robiac Rochessadoules
- St Ambroix
- St Victor de Malcap

Répartition des équipements culturels (hors bibliothèques)



Salles de spectacles (théâtre, danse, musique, cinéma)

Le Tremplin à Saint Ambroix : le centre socioculturel de Saint Ambroix, baptisé Le tremplin, est une salle polyvalente qui sert à la fois de gymnase pour les écoles, de salle de spectacles et de salle d'expositions. La salle est dotée d'une scène amovible et de 180 places aussi amovibles permettant sa transformation au grès des manifestations. Néanmoins, cette salle a pour vocation première l'accueil des spectacles vivants.

La Maison de l'eau à Allègre les Fumades: c'est un centre culturel; touristique et administratif qui est équipé d'une salle de spectacles de 174 places mis à disposition du Centre de Développement Culturel.

Recensement des lieux hors équipements culturels

Le recensement des lieux va au-delà des équipements destinés par leur fonction à développer la culture sur le territoire. La culture n'est pas confinée aux salles de spectacles. Elle peut également être développée dans les lieux suivants :

- les lieux de patrimoine ou des lieux de mémoire (lavoirs, maisons de maître; églises; chapelles, temples, châteaux...);
- les lieux de vie (bars, places publiques, marchés...);
- les lieux occasionnels (chapiteaux...);
- les lieux de travail;
- les lieux hospitaliers;
- les lieux d'enseignement (écoles, collèges...)
- les maisons de retraite ou de repos...

Répartition des antennes de l'école de musique et des écoles partenaires de l'Artothèque



Pratiques et enseignements artistiques recensés

École de musique Sol en Cèze

L'enseignement musical est bien réparti sur le territoire grâce à la présence de l'école de musique communautaire Sol en Cèze. L'antenne principale est à Saint Ambroix à la Maison des associations. 16 professeurs sont répartis sur les sept antennes du territoire Allègre les Fumades, Barjac, Méjannes le Clap, Molières sur Cèze, St Ambroix, St Jean de Maruéjols et St Paul le Jeune (commune hors collectivité).

Au total, 165 élèves instrumentistes sont inscrits à l'école de musique. L'enseignement est décliné par tranche d'âge avec : les enfants de 4 à 6 ans, un éveil musical; les adolescents : un atelier de composition musicale (MAO: Musique Assistée par Ordinateur) est mis en place sur Saint Ambroix; les classes orchestres ; les orchestres junior pour les débutants et seniors pour les confirmés. Ces deux orchestres sont ouverts aux musiciens amateurs qui souhaitent se perfectionner ou partager un moment musical; et un groupe vocal COCAGNE.

Services de proximité

L'Artothèque : La ronde des œuvres ou l'Art à l'école

Depuis janvier 2015, la communauté de Communes en partenariat avec l'Artothèque de Nîmes, propose aux écoles primaires du territoire un projet d'art plastique «la ronde des œuvres».

Des œuvres ont été présentées aux professeurs des écoles qui ont pu choisir une ou deux œuvres qui seront étudiées en classe afin de permettre aux enfants de découvrir l'art et d'exprimer leur ressenti.

Associations de pratiques artistiques

La danse : enseignement non structuré, avec semblerait-il une demande croissante du public. On trouve toutefois des enseignements sur plusieurs communes dont Saint Ambroix et Barjac qui concentrent le plus de public.

Le théâtre : 2 formations théâtrales, menées par des professionnels, ont été recensées : à Saint Ambroix

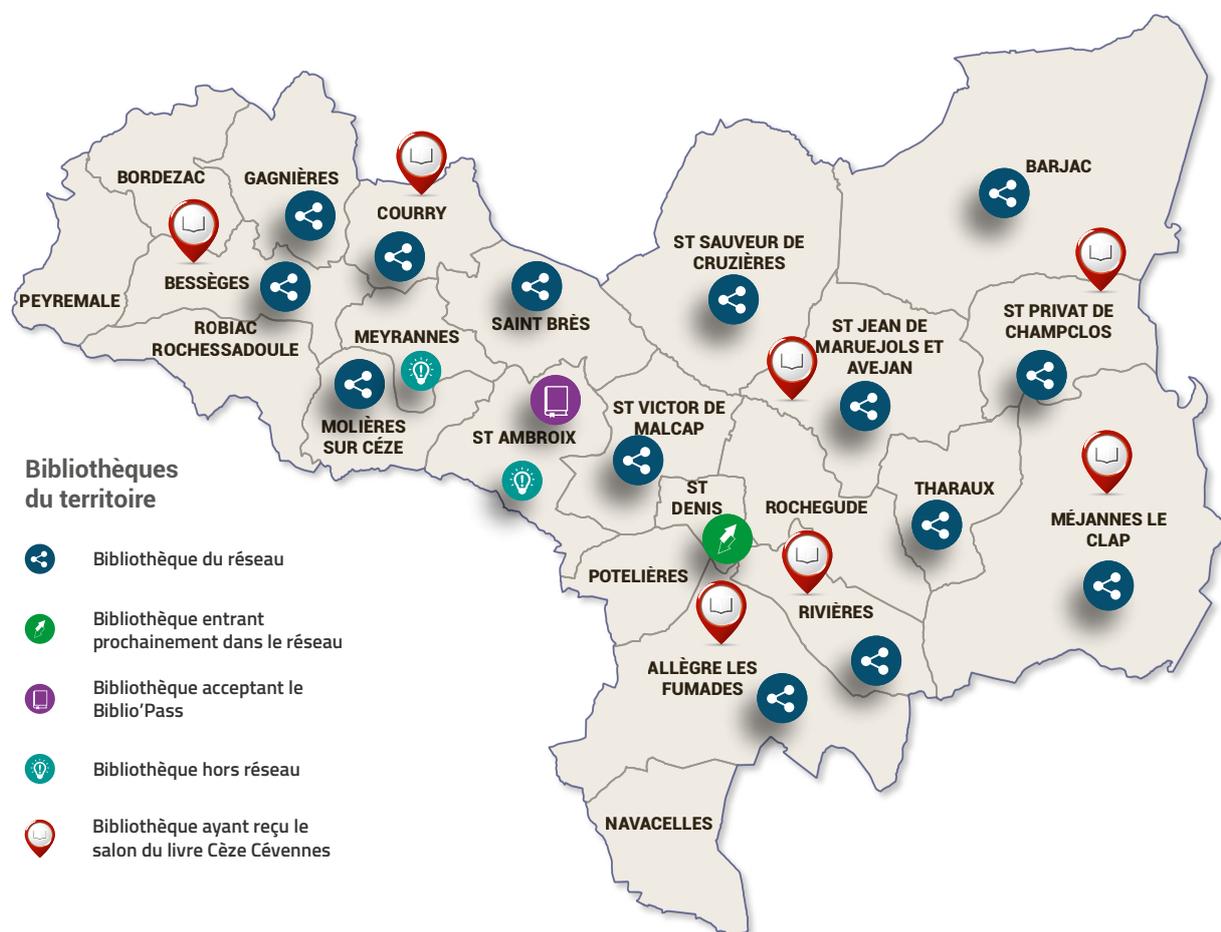
avec la troupe «Tourne Sol» et à Barjac avec la troupe «le coeur allant vers».

On note plusieurs troupes amateurs, essentiellement pour des spectacles de magie.

2 conteuses ont été recensées sur le territoire, à Gagnières et à Méjannes le Clap et elles proposent des spectacles adultes et enfants.

Les arts plastiques : le milieu scolaire semble particulièrement concerné par l'offre, notamment grâce à l'accueil de groupes scolaires à la Maison de l'eau d'Allègre les Fumades. On trouve cependant plusieurs initiations artistiques pour les adultes :

- Atelier dessin, peinture gravure à Saint-Sauveur-de-Cruzières, encadré par une peintre taille-doucier est diplômée des beaux arts
- Atelier de peinture à l'huile et à l'aquarelle à Barjac, encadrée par un peintre
- Formation à la sculpture et peinture à Barjac, encadrée par un sculpteur animalier et peintre
- Atelier de Calligraphie latine de la Galerie d'Art Méridienne à Méjannes le Clap
- Atelier de peinture à Meyrannes



La photographie et l'audiovisuel : Il y a un seul photographe professionnel recensé sur le territoire. Cependant, on identifie également un intérêt pour ces techniques de création, dans les pratiques amateurs. Par exemple, le Club Photo de Bessèges organise un « rallye photo » pour les photographes amateurs.

Lecture publique

Types de structures

Sur le territoire, on dénombre 18 bibliothèques, dont une médiathèque à Saint Jean de Maruéjols, une ludothèque à Méjannes le Clap. Nous retrouvons différentes typologies de bibliothèques: municipales, municipales en régie associative ou associatives.

La majorité des bibliothèques (89%) sont municipales en régie en directe (67%) ou en régie associative (22%). 13 d'entre elles sont desservies par le bibliobus.

Elles comptent un fond de 50 000 documents ainsi qu'un accès au portail:

<http://dezezevennes.bibli.fr>, l'abonnement par famille s'élève à 10€.

Un projet de construction d'une médiathèque est en cours de réflexion sur la commune de Gagnières.

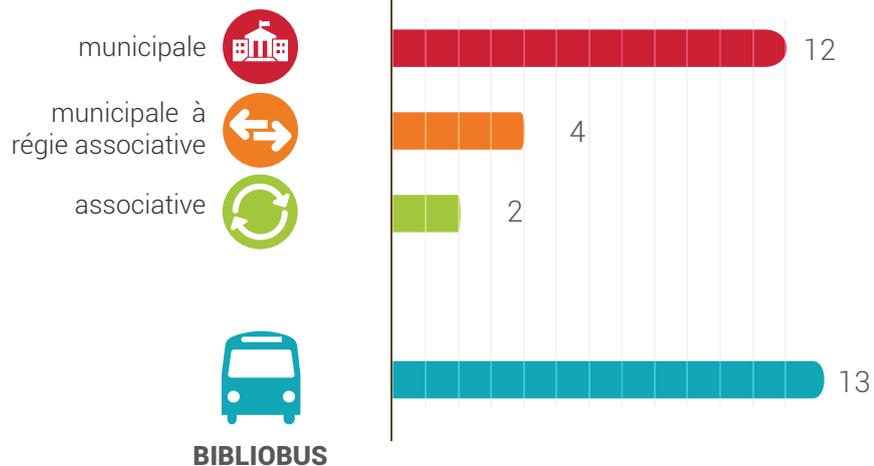
Structures et projets

Si l'implantation des bibliothèques et leur surface restent liées à la densité de population, une partie du territoire n'est pas pourvue de structure de lecture publique. C'est le cas des communes de Bordezac, Navacelles, Peyremale, Potelières, Robiac-Rochessadoules et Rochegude. Ce territoire, sans structure dédiée à l'offre de lecture publique, concerne 12,4% de la population soit 2 458 habitants.

Les structures répertoriées se concentrent sur l'amélioration d'un service de proximité et n'ont pas développé de fonds spécifiques. Cependant, de la présence des structures publiques et de l'engagement associatif résulte une offre finalement importante.

Des actions ponctuelles fédératrices...

BIBLIOTHÈQUE



Une partie des structures a participé à des actions au plan local comme le salon du livre organisé annuellement par la communauté de communes de Cèze Cévennes depuis 2009 ou les spectacles Contes et balades proposés par la Direction du Livre et de la Lecture du Gard (DLL).

Un accès multimédia peu développé...

Pratiquement aucune bibliothèque (hormis celle bénéficiant d'une médiathèque) n'est dotée aujourd'hui de supports musique et vidéo.

La mise à disposition de postes informatiques reliés à internet est possible dans seulement 3 bibliothèques, : Barjac, Bessèges, et Saint Jean de Maruéjols et Avéjan. L'expérience de la bibliothèque municipale de Barjac reste exemplaire car la structure dispose d'une cyber-base qui se veut être un outil d'initiation à l'informatique pour les néophytes et de perfectionnement pour les initiés.

Située dans les locaux de la bibliothèque municipale, la cyber-base permet ainsi d'accéder à des cours ou de surfer librement sur le net.

Projet culturel et social

Il s'agit de cultiver et renforcer les éléments constitutifs de la qualité de vie du territoire qui participent au bien-être des habitants, actifs et visiteurs.

Pour cela 4 orientations ont été identifiées :

- Développer les pratiques culturelles pour tous;
- Favoriser la qualité des relations entre habitants et visiteurs;
- Développer la qualité du lien social

Services de proximité

intergénérationnel;

- Offrir aux habitants et visiteurs des moments festifs privilégiés.

Tourisme / Patrimoine

La communauté de communes de Cèze Cévennes bénéficie d'une situation géographique privilégiée à l'interface de grands sites naturels et touristiques.

Elle borde les Cévennes, avec 6 communes adhérentes au Parc National des Cévennes (inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011), propice au tourisme durable. Cette inscription donne une notoriété internationale au territoire des Cévennes. De plus, le territoire se superpose à de grandes zones naturelles appartenant au réseau européen de zones protégées Natura 2000 : la haute vallée de la Cèze et le Luech, la Cèze et ses gorges et les garrigues de Lussan.

Le territoire possède aussi des sites touristiques reconnus comme les Thermes des Fumades, la grotte de la Cocalière et la grotte de la salamandre.

Enfin, la présence de sites touristiques de renommée nationale ou internationale, à proximité immédiate du territoire comme Le Grand Site de France de l'Aven d'Orgnac; la réserve nationale naturelle des gorges de l'Ardèche (écritin de la grotte Chauvet

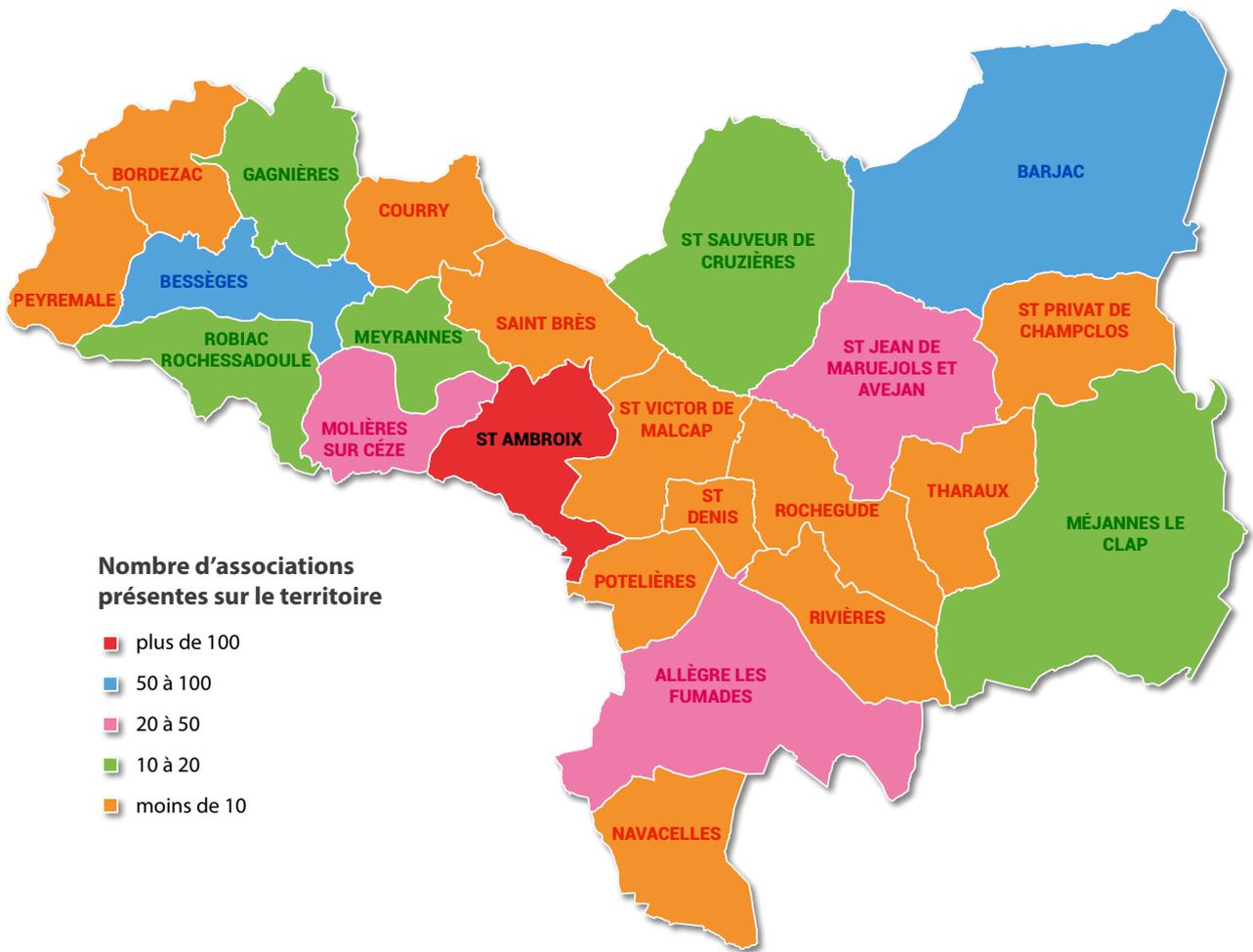
inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis juin 2014); ou encore la caverne Pont d'Arc confèrent une attractivité forte à ce territoire.

Avec ses atouts : un potentiel touristique fort, une population en constante augmentation, un potentiel de développement économique, la communauté de communes a engagé une vraie réflexion sur le développement de ce territoire à travers un projet ambitieux parcourant les thématiques fortes de l'aménagement du territoire, le développement culturel et social, le développement économique, le développement agricole et le développement de la coopération territoriale.

Associations

La communauté de communes De Cèze Cévennes possède de nombreuses associations très inégalement réparties sur le territoire. Trois communes concentrent la majorité des associations : Saint Ambroix avec plus de 100 associations ; Barjac et Bessèges avec de 50 à 100 associations chacune. La moitié des communes a moins de 10 associations.

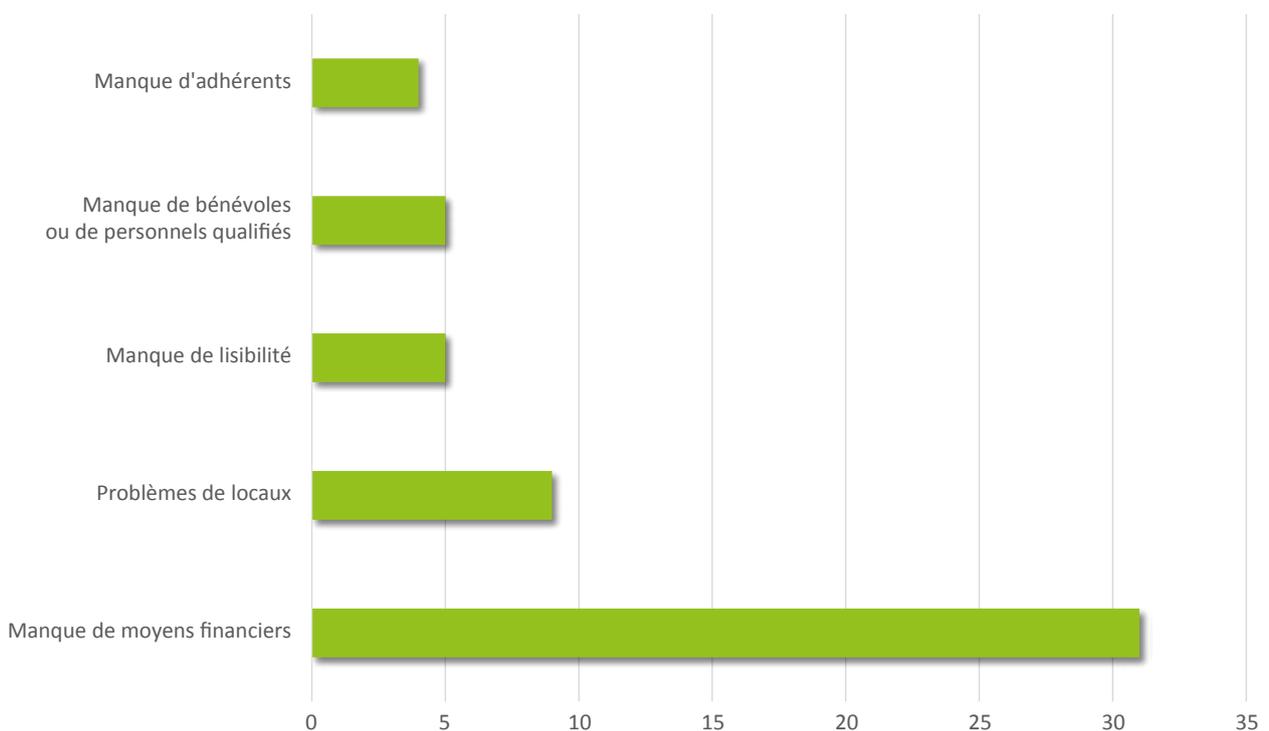




La communauté de communes connaît de nombreuses manifestations sportives et culturelles telles que la course cycliste de Bessèges (l'étoile de Bessèges), le traditionnel «Volo bioù» de Saint

Ambroix, la brocante de Barjac, le festival de Jazz et la manifestation «chant libre» de Barjac et les manifestations médiévales d'Allègre les Fumades et de Saint Jean de Maruéjols.

Freins au fonctionnement des associations

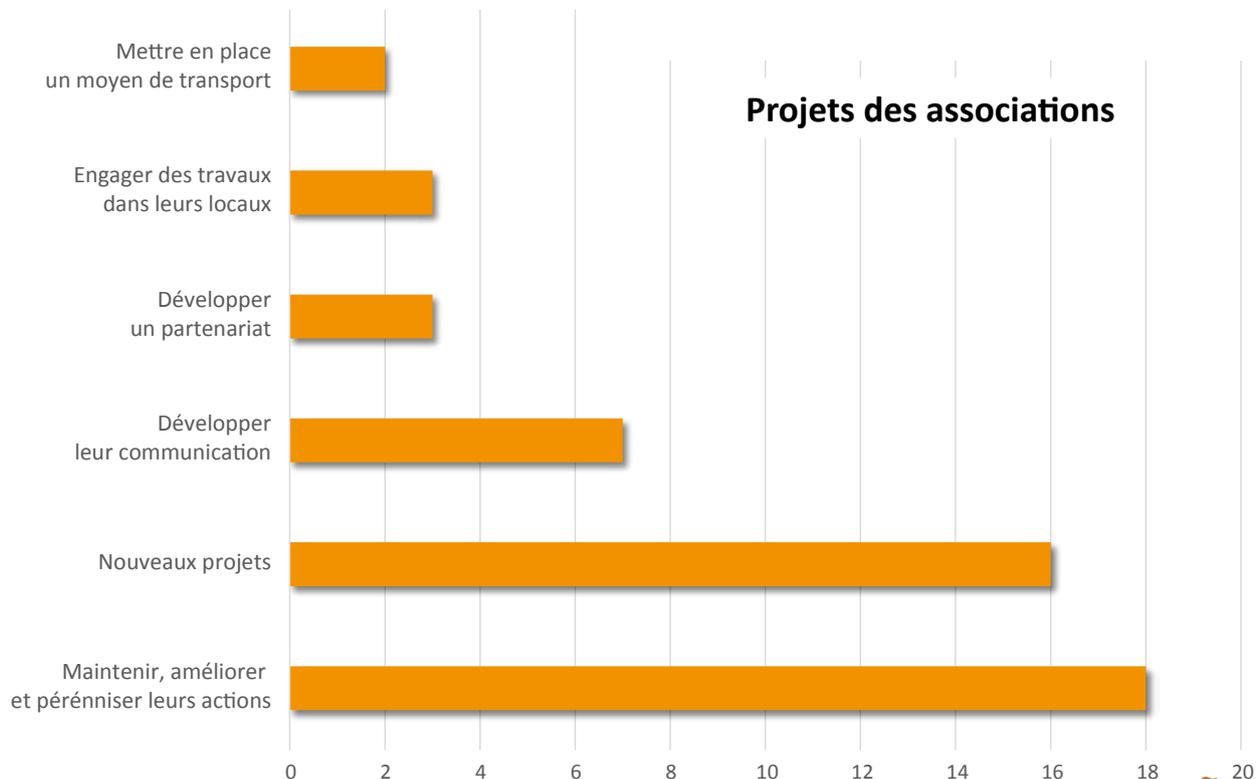


Services de proximité

Afin de mieux connaître les associations du territoire, un questionnaire leur a été envoyé. Sur 200 envois, seules 67 associations ont répondu. Elles comptent 2156 adhérents dont 681 enfants.

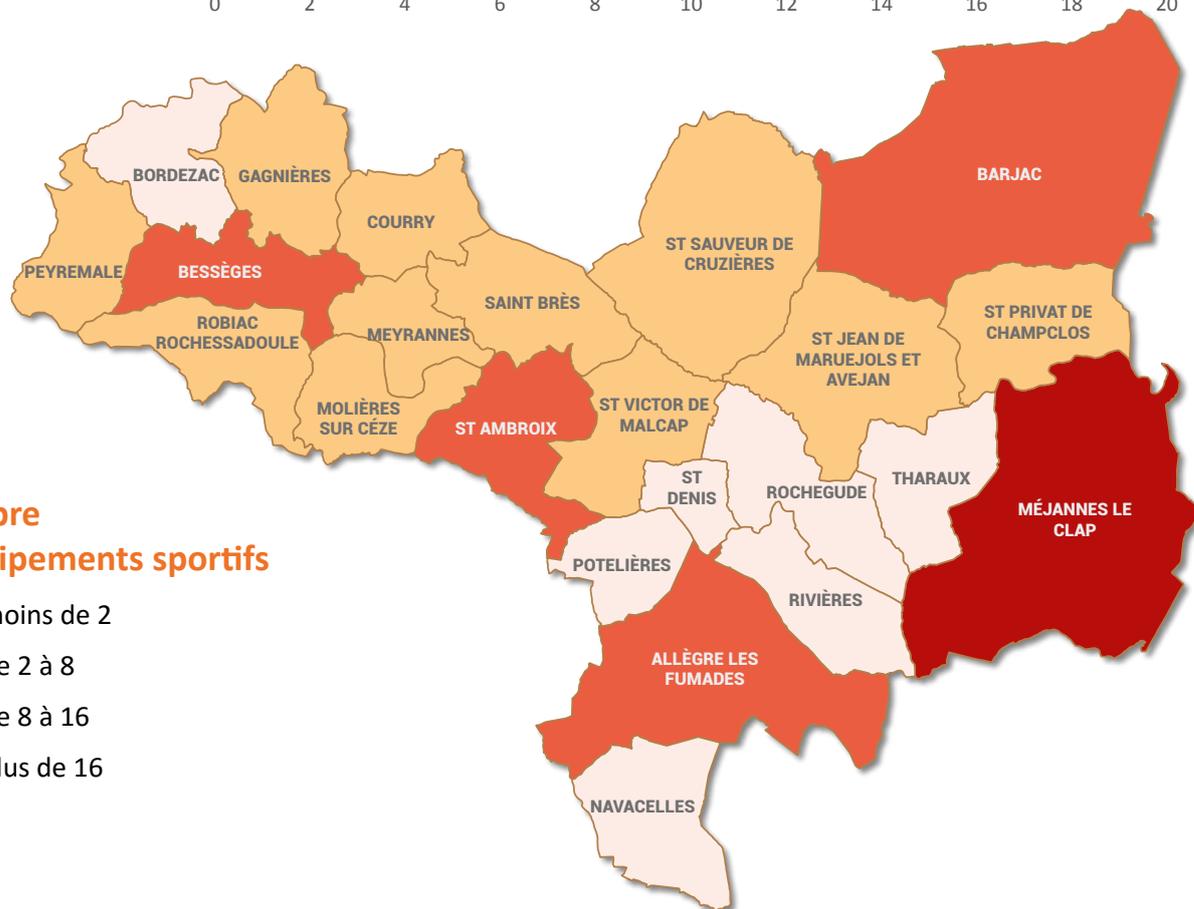
Pour les associations comptant des enfants, on caractérise les associations :

- patrimoine : 20 jeunes de 12 à 18 ans
- sport : 173 enfants de 0 à 6 ans, 253 enfants de 7 à 11 ans, 174 jeunes de 12 à 18 ans
- vie sociale : 24 enfants de 0 à 6 ans, 34 enfants de 7 à 11 ans et 3 jeunes de 12 à 18 ans.



Nombre d'équipements sportifs

- moins de 2
- de 2 à 8
- de 8 à 16
- plus de 16



Équipement numérique

Transformation numérique : un enjeu économique et sociétal majeur

«L'appropriation et la diffusion au sein des organisations d'une véritable culture numérique, fondée sur l'intelligence collaborative, l'open innovation, l'ouverture à un écosystème, la participation nouvelle des salariés, l'évolution constante des métiers et des modes de travail... On assiste aujourd'hui à un paradoxe de marché : d'un côté des consommateurs de plus en plus connectés, dotés d'une capacité d'agir accrue par les échanges en réseaux, faisant du numérique leur usage quotidien, de l'autre des entreprises peu ou pas assez numérisées, dans lesquelles la culture numérique reste inexistante ou faiblement diffusée. La digitalisation des territoires a un impact sociétal : c'est une formidable opportunité pour former massivement les individus au numérique et leur donner les capacités à mieux affronter le monde du travail et à devenir les citoyens de la société numérique du 21ème siècle ». Christine BALAGUE – Vice Présidente du Conseil National du Numérique.

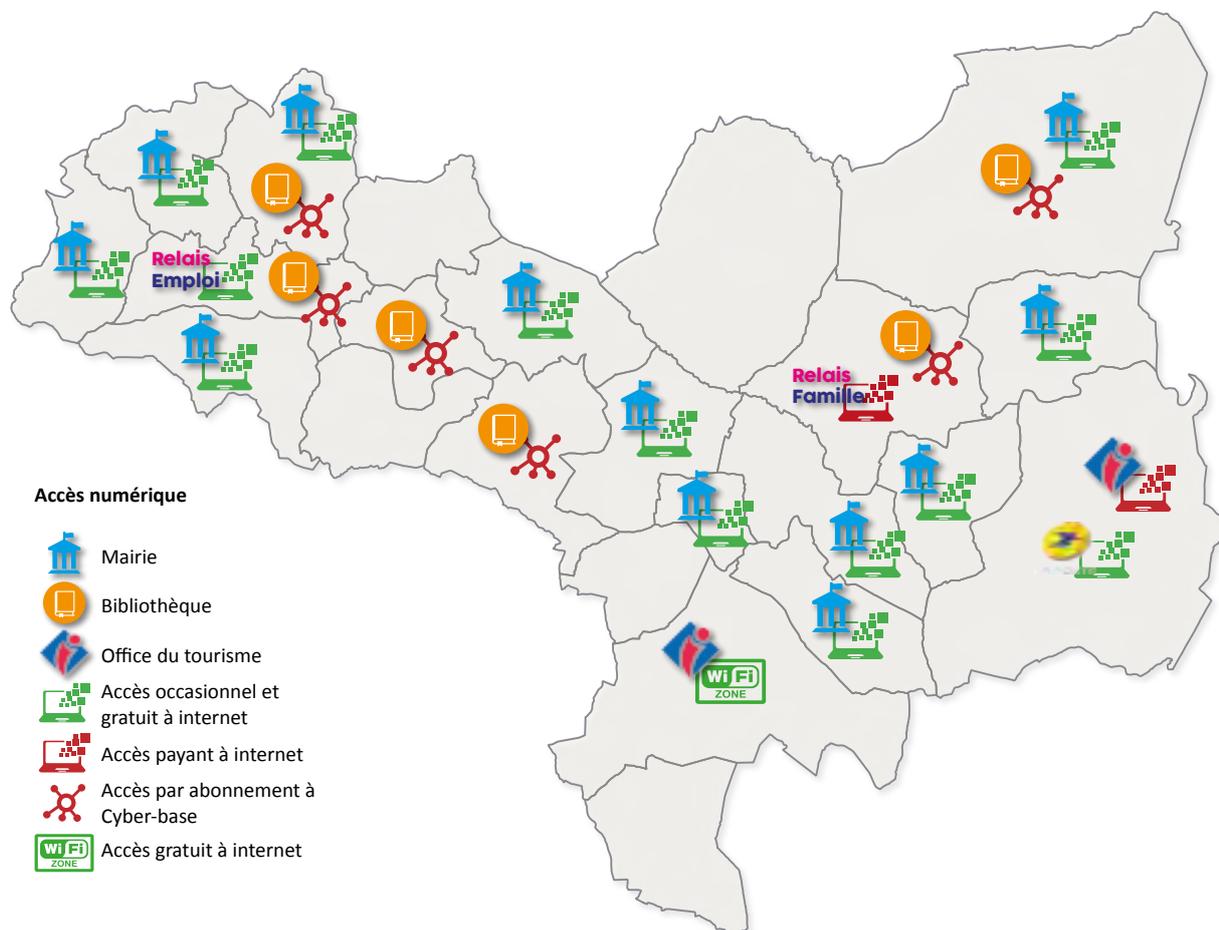
Un développement du numérique...

L'accès à internet et au numérique s'est développé de façon exponentielle au cours des dernières années. Si l'ensemble des services et institutions a mis un certain temps à en mesurer les enjeux, la recherche d'une forme d'efficacité, associée à une volonté de diminuer un certain nombre de dépenses, dans un contexte de crise économique, les a conduits à fortement se mobiliser sur ce média et à développer le dématérialisé.

qui voit se transformer l'accès aux droits...

L'accès aux droits se définit de plus en plus par une entrée au numérique :

- **Pronote** pour consultation des notes et parcours de l'élève ;
- **Caf.fr** pour consulter et actualiser son dossier ;
- **Pôle Emploi** pour consulter les annonces et créer son profil ;
- Les **Impôts** pour les déclarations
- **CPAM/CARSAT**



Équipement numérique

- La **préfecture de Nîmes** pour fixer les rendez vous pour renouvellement carte de séjour. Plages de rdv très courtes. Mais également pour les documents préfecture classiques (certificat de non gage...etc.)

- La **prime d'activité** mise en place par la Caf en est l'exemple avec la première prestation entièrement dématérialisée.

L'ensemble de ces services nécessite la création d'une adresse mail.

Il y a un travail amorcé par l'**Unité Territoriale d'Action Sociale et d'Insertion Cévennes Aigoual** qui d'ores et déjà permet de constater que certaines personnes ne disposent pas de cet outil pour les raisons suivantes :

- Problème couverture réseau
- Elles ne sont pas équipées
- Elles souhaitent que les services publics restent sur le territoire : acte militant et citoyen
- Elles sont réfractaires à l'emploi de ces technologies
- Elles sont réfractaires à ce type de technologie (personnes vivant marginalement)

- Les personnes âgées qui ne se sentent pas capables d'apprendre à leur âge : **39%** pour De Cèze Cévennes et **29 %** pour le Gard pour la part de retraités représentée.

Accès public à internet

L'accès public à internet est très peu développé sur le territoire de la communauté de communes De Cèze Cévennes. La moitié des communes proposent occasionnellement (pour dépannage d'un administré) un accès gratuit à internet. Deux offices du tourisme ont un accès numérique, l'un payant à Méjannes-le-Clap, l'autre gratuit et en accès libre à Allègre-les-Fumades.

Il est important de souligner que le relais emploi à Bessèges met gratuitement à disposition des demandeurs d'emploi, un poste informatique pour la recherche d'emploi uniquement.

Six bibliothèques mettent en réseau leur base de données en libre accès.

Mobilité et déplacements

Le territoire de la communauté de communes bénéficie d'une situation géographique privilégiée au croisement de territoires variés, dans l'arrière-pays languedocien, entre la plaine et les Cévennes.

Ce territoire rural est organisé autour d'un maillage de bourgs et hameaux : 2 polarités principales Saint-Ambroix et Bessèges (+ de 3000 habitants) et des zones d'attractivité spécifique comme Barjac (fort potentiel touristique, village de caractère).

La communauté de communes De Cèze Cévennes est relativement proche de pôles importants : Alès, Uzès, Bagnols sur Cèze, Nîmes et Avignon.

La distance moyennes parcourue par jour a été multipliée par 9 en 50 ans. L'accessibilité d'un territoire est donc devenue un facteur déterminant de vitalité et d'attractivité. Il semble nécessaire de faciliter et d'améliorer la qualité des communications au sein du territoire et vers l'extérieur.

Le territoire est maillé par un réseau de routes secondaires de petit gabarit (gabarit qui seront à revoir pour faciliter la circulation de véhicules de grande capacité – bus, camping-cars, camions). La circulation est relativement fluide à l'exception de points noirs de circulation (Saint-Ambroix, pont de Tharoux).

Comment se déplace les actifs sur ce territoire ?

84% des personnes se rendant sur leur lieu de travail utilisent leur voiture (fourgonnette ou camion).

Le lieu de travail est à 22% sur la commune de résidence, 70 % hors de la commune de résidence (dont 39% sur la collectivité). La mobilité sur la communauté de communes est donc caractérisée par des déplacements journaliers en voiture depuis le domicile vers un lieu de travail en dehors de la zone de résidence.

Mobilité et déplacements

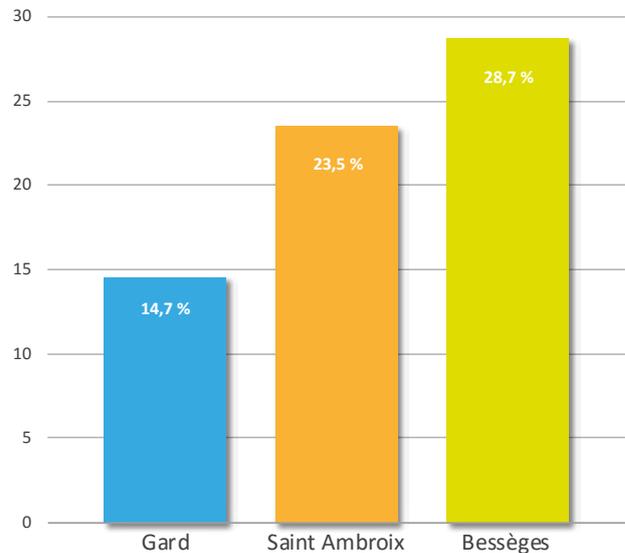
Flux de circulation

Les résultats de comptage des véhicules effectués par le Conseil départemental du Gard en 2013 permettent de visualiser les axes de circulations principaux.

On note une moyenne journalière de 6 100 véhicules en provenance de l'axe Bessèges-Saint Ambroix auxquels se rajoutent les véhicules venant de l'Ardèche (5 744 véhicules/jour en moyenne) et une moyenne de 9 400 véhicules jour sur l'axe Saint Ambroix-Alès pour atteindre 17 728 à l'entrée d'Alès. On note une charge progressive de la circulation de l'axe Saint Ambroix-Alès.

A cela se rajoutent 9 bus (aller-retour) sur l'axe Bessèges-St Ambroix, et 13 bus sur l'axe St Ambroix-Alès. Ces transports en commun sont en majorité des transports scolaires.

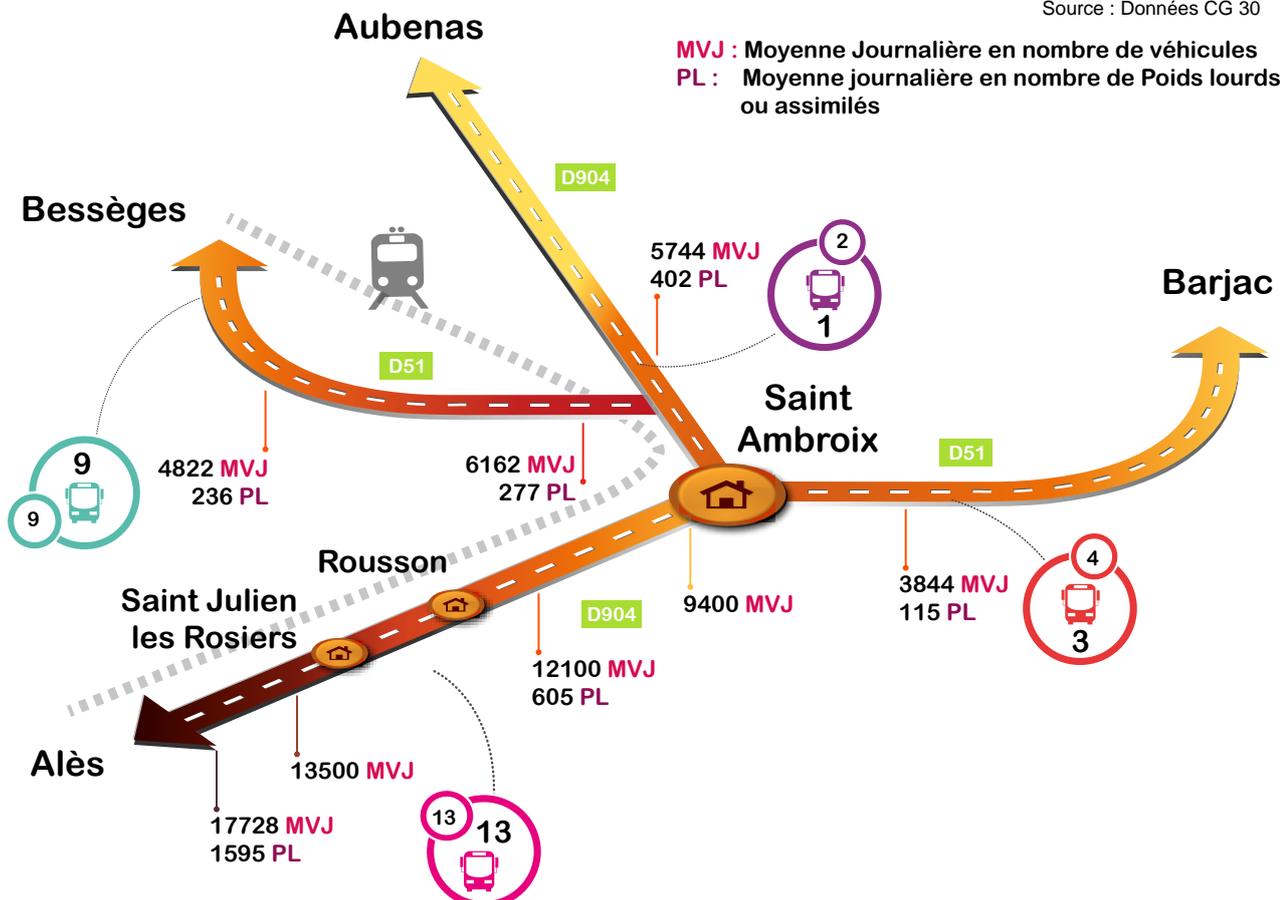
Personnes non motorisées



Résultat des comptages des véhicules - 2013

Source : Données CG 30

MVJ : Moyenne Journalière en nombre de véhicules
PL : Moyenne journalière en nombre de Poids lourds ou assimilés



Mobilité et déplacements

Enjeux de mobilité durable

Il est connu et reconnu, depuis quelques années déjà, que la mobilité au sein d'un territoire joue un rôle important sur tous les registres de la dynamique des territoires ruraux.

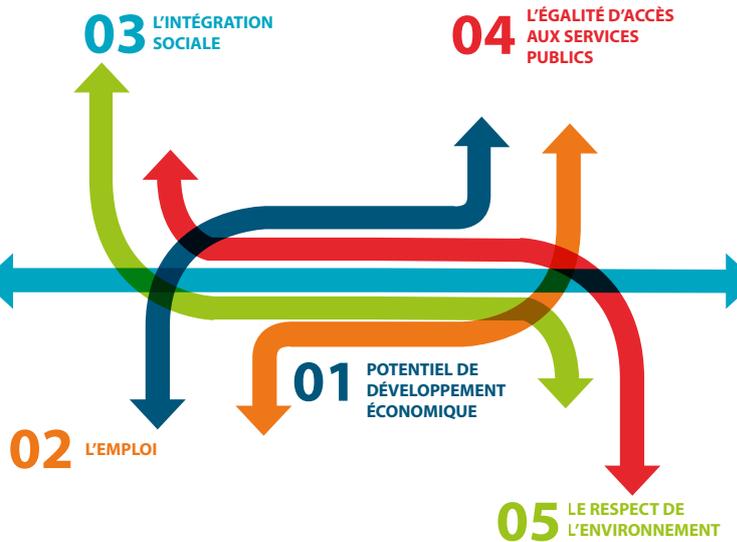
On sait que la mobilité conditionne :

- le potentiel de développement économique
- l'emploi
- l'intégration sociale
- l'égalité d'accès aux services publics
- le respect de l'environnement

Ne pas disposer d'un moyen de transport efficace sur ce territoire, peu desservi par des transports en commun, est un facteur d'isolement potentiel à prendre en compte.

Alors que 14.7% des ménages du département ne sont pas motorisés, sur la commune de St Ambroix, ce taux monte à 23.5% et atteint 28.7% sur Bessèges (politique de la ville).

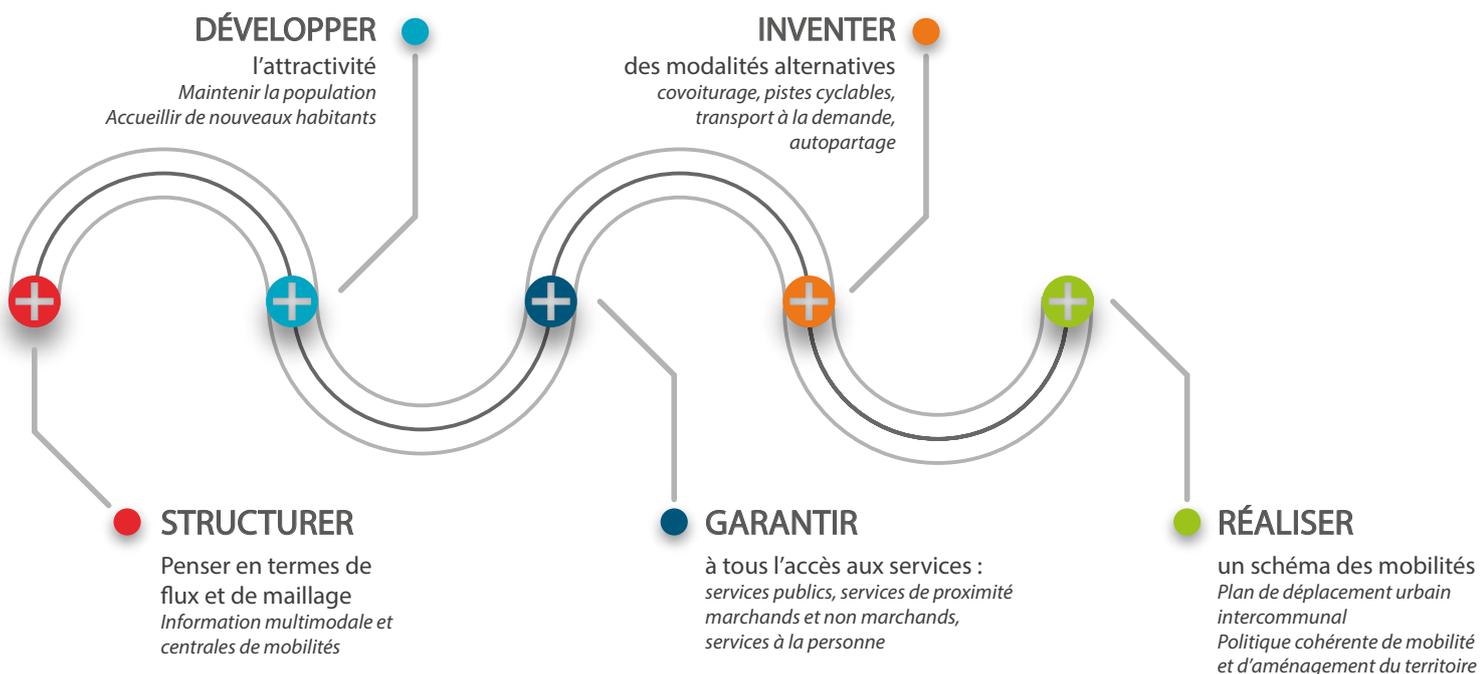
Le public qui réinvestit des logements peu chers est confronté à une absence de travail localement et une difficulté de mobilité. Nous pouvons trouver des propriétaires occupants « prisonniers de leur



logement ».

La desserte des bus est calée sur les horaires scolaires et la ligne de train desservant la communauté de communes a été supprimée. L'absence d'une couverture internet ou 4G de qualité entrave les démarches de ces personnes, à un moment où l'accès aux droits est de plus en plus dématérialisé.

AMÉLIORER LES MOBILITÉS DU TERRITOIRE





Enjeux de la mobilité

L'emploi

La difficulté d'accès à l'emploi est directement liée à la difficulté d'accès aux services de mobilité



L'accès à l'emploi implique souvent des navettes quotidiennes vers les bourgs-centre ou les villes moyennes.

Les catégories sociales les plus défavorisées sont victimes d'une « double peine » : elles habitent plus loin des lieux d'embauches potentiels que les catégories les plus aisées, et disposent des moyens de transports plus limités, ce qui ne facilite pas leur accès à l'emploi.

L'égalité d'accès aux services publics

Transport collectif : Instrument de solidarité territoriale

Eviter l'effet d'enclavement et de ghetto



La fréquentation des services publics (services hospitaliers, administratifs, écoles...) est directement tributaire des possibilités matérielles et économiques de déplacement des populations concernées.



L'amélioration du maillage des transports contribue à la cohésion sociale, à l'équilibre du territoire et à la mise en valeur de l'environnement en renforçant l'attrait des bourgs-centres et leur rôle dans la structuration de l'espace.

Potentiel de développement économique



Développer l'attractivité du territoire

Maintenir la population - Accueillir de nouveaux habitants

L'économie présentielle et le rôle important de petits foyers industriels sont tributaires de la qualité des mobilités au sein des bassins d'emplois concernés.

L'avenir de l'articulation entre les dimensions résidentielles et productives est fonction de la performance des systèmes de déplacement mis en place localement.

L'intégration sociale



La mobilité doit s'adapter à des besoins particuliers.

Publics cibles: étudiant, jeune demandeur d'emploi, personne âgée, personne ayant un handicap.

L'absence de dispositif de transport susceptible de répondre à des besoins diversifiés aggrave la fracture territoriale, en raison des inégalités dont souffrent les publics les plus vulnérables dans l'accès aux services collectifs.

Le respect de l'environnement



Enjeu simultané de l'attractivité du centre urbain et des espaces ruraux

En zone rurale, les contraintes de préservation de l'environnement semblent moins importantes (air pur - circulation fluide) pourtant : L'importance des distances à parcourir et l'absence de transports collectifs efficaces provoquent une empreinte écologique des déplacements plus importante qu'en ville.

Centre social et Espace de Vie Sociale

Animation de la vie sociale

La politique d'animation de la vie sociale est une composante essentielle de l'offre globale de service de la Caf du Gard :

- Elle vise à l'articulation entre les politiques publiques et les initiatives citoyennes :
- par l'engagement dans des projets d'intérêt général adaptés aux politiques sociales d'un territoire
- en associant les habitants et les acteurs de terrain aux actions

L'animation de la vie sociale, se fonde donc sur une démarche globale et sur une dynamique de mobilisation des habitants pour apporter des solutions aux besoins des familles et à leurs difficultés de vie quotidienne, mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

Elle se traduit par les agréments pluriannuels et financements concomitants accordés aux structures « centres sociaux » et espaces de vie sociale, traduisant la validation par le conseil d'administration de la Caf d'un projet social partenarial alliant un diagnostic de territoire et des propositions d'actions en accord avec la réglementation

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale poursuivent trois finalités de façon concomitante (lettres circulaires CNAF 2012-013 du 20/06/2012 et 2016-05 du 16/03/2016):

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Leurs actions se fondent sur des valeurs et des principes :

- le respect de la dignité humaine
- la laïcité, la neutralité et la mixité
- la solidarité
- la participation et le partenariat.

Cinq missions complémentaires pour les centres sociaux:

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des

habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations ;

L'accueil, basé sur une écoute attentive, s'étend à la capacité à proposer une offre globale d'information et d'orientation, surtout il doit être organisé de manière à recueillir les besoins des habitants et leurs idées de projets collectifs. Assuré à titre principal par une – des personnes qualifiée(s), l'accueil doit être appréhendé comme une fonction portée collectivement par l'ensemble de l'équipe d'animation du centre social. Cette fonction doit être reconnue et repérée sur le territoire d'intervention, et l'accueil doit être considéré comme une action à part entière.

- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté ;
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en raison des problématiques sociales auxquels ils sont confrontés, ils peuvent développer des actions collectives avec une dimension d'accompagnement social. Ces actions collectives, parfois expérimentales, sont réalisées en concertation avec les partenaires opérationnels ;
- Mettre en oeuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

La mise en place d'un projet « familles », spécificité des centres sociaux

Les centres sociaux, acteurs de l'amélioration de la vie personnelle et sociale des différents membres des familles, sont fortement invités à développer un projet « familles » visant à répondre aux problématiques familiales du territoire, et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

Les acteurs départementaux de la politique d'animation de la vie sociale

La Caf du Gard a pour mission dans ce cadre de :

- * Contribuer à la définition d'une politique territoriale de l'Animation de la vie sociale

- * Délivrer les agréments
- * Apporter un soutien technique par l'intervention de conseiller technique et des moyens financiers aux structures
- * Impulser et accompagner les dynamiques de réseaux entre les structures : mise en place et co-animation du réseau des espaces de vie sociale.
- * Valoriser l'action des centres sociaux dans sa communication

Elle s'appuie pour cela sur des partenariats techniques

- **Le Groupe Technique Départemental** : Etat, Conseil départemental, Msa et Caf du Gard.

o Réunions animées par la Fédération Languedoc Roussillon des Centres sociaux

o Point sur l'actualité des Centres sociaux ; travail sur des thèmes spécifiques

Exemple : la charte des Centres sociaux gardois

- **La fédération des Centres sociaux du LR**

o Une convention des cinq Caf de la région LR avec la Fédération : accompagnement de structures afin de repérer les bonnes pratiques en matière d'action de soutien à la parentalité

o Mise en réseau des centres sociaux qu'ils adhèrent ou pas à la Fédération

o Des interventions thématiques

o Un financement par toutes les Caf

- **La Fédération des Foyers Ruraux** :

o Coordination et animation du réseau des EVS: formation action sur l'élaboration des projets et leur évaluation (2012-2014), en cours travail sur le recrutement des bénévoles: quelles méthodes, quels outils afin de sensibiliser au projet associatif ?

o Accompagnement pour l'évaluation et l'écriture de leur projet social

Les acteurs du territoire en matière d'animation de la vie sociale

De Cèze Cévennes compte:

- 1 centre social à St Ambroix qui déploie ses activités à Bessèges et Molières sur Cèze
- 1 EVS à Meyrannes porté par l'association « accès pour tous »
- 1 EVS à Molières sur Cèze
- 1 EVS à St Jean de Maruéjols

Centre social l'atelier

Accompagnement scolaire autour de la lecture en primaire sur Saint Ambroix, Bessèges, Molières, Robiac Rochessadoules dans le cadre d'un engagement tripartite famille/ Enfant/ école

Activités partagées parents / enfant

Atelier sur le bien-être et l'estime de soi (Saint Ambroix et Bessèges)

Ateliers conte, tricot, balade, portés par des bénévoles

Appui à la vie associative et accueil sur les deux sites

Accès pour tous

Gestion d'accueil de loisirs sans hébergement, bibliothèque

Proposition d'activité jeunesse et familiales

Contrat local d'accompagnement à la scolarité

Actions parents ados (REAAP)

Participation aux événements rythmant la vie du village, téléthon, vide jardin, vide grenier

Centre social et EVS

Centre socio culturel de Molières sur Cèze

Ateliers artistiques hebdomadaires

Ces ateliers sont animés par des bénévoles. En février 2014, l'atelier chant a participé à une soirée cabaret au foyer rural de Tornac, agréé lui aussi comme EVS.

Navette des Restos du Cœur

5 bénévoles accompagnent les bénéficiaires chaque mardi.

Minibus

Ce véhicule est mis à la disposition des associations adhérentes qui en font la demande via une convention signée par les deux parties

Accès à internet pour des recherches plus personnelles : pôle emploi, CAF,

Photocopies

Aide pour les démarches administratives : CV, dossiers divers, courriers...

Orientation vers d'autres services : Services Sociaux, EDF

Sorties : afin de proposer une ouverture sur l'extérieur à la population peu mobile et permettre à ses différentes composantes de se rencontrer, le centre socio culturel propose des sorties à visée culturelle, sportives ou de loisirs. Voici les prévisions pour 2016

EVS relais familles Saint Jean de Maruéjols

Sorties familiales et évènementiels : L'objectif de ces actions est de favoriser la mixité générationnelle et le lien familial.

Soutien à la parentalité: Ces actions regroupent des séances d'informations / débats, des ateliers théâtre participatifs et de l'accompagnement scolaire.

Club de jeunes: Cette structure est destinée à des jeunes exclus des accueils collectifs de mineurs en raison de leur âge. Il s'agit de proposer un espace de découverte culturelle, des moments conviviaux, ludiques un appui pour créer leurs projets.

Espace public numérique : Le support informatique est un outil pour la mixité générationnelle et peut susciter des mécanismes d'entraide entre jeunes et seniors. C'est aussi un appui pour l'activité d'accès aux droits.

Permanences et informations collectives : L'association organise des permanences sur le droit à la consommation. Elle accueille aussi un point d'information jeunesse traitant de l'emploi, de la formation, de la sécurité routière, de la santé .

Un vieillissement de la population associé au risque de désertification médicale

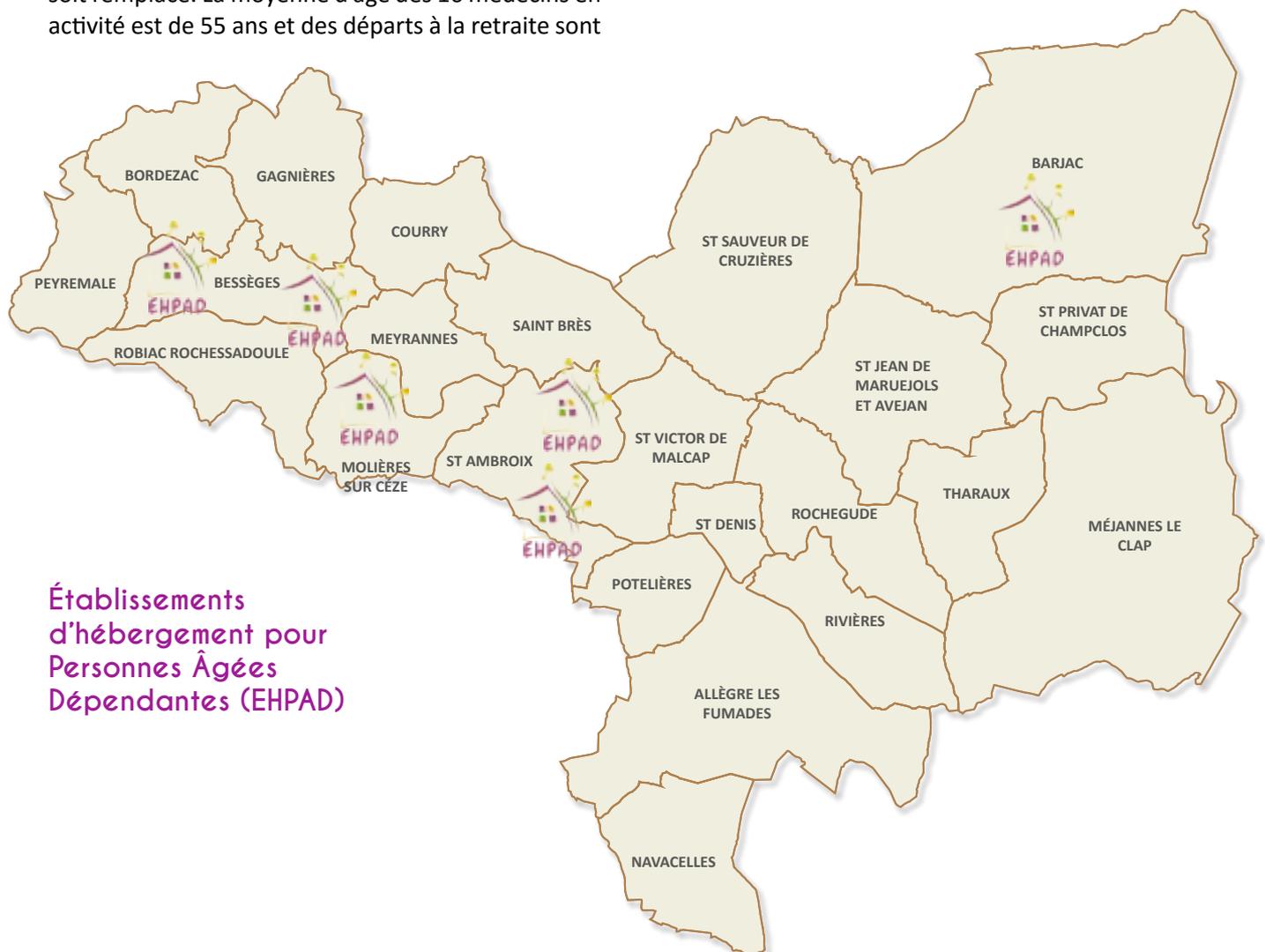
Plusieurs diagnostics confirment le fait que De Cèze Cévennes est intégré dans une zone où le vieillissement de la population est réel. La part des plus de 65 ans est de 35.4 % sur De Cèze Cévennes pour 18.55 % sur le département du Gard.

Le vieillissement de la population est corrélé avec l'augmentation des pathologies chroniques et polyopathologies. Il s'accompagne d'une augmentation des situations de dépendance, de la nécessité d'organiser le maintien à domicile, des difficultés d'accès aux soins en lien avec la mobilité et la désertification médicale, la nécessité de soutenir l'entourage familial.

Dans les 10 dernières années, 5 médecins généralistes du canton ont cessé leur activité sans qu'aucun ne soit remplacé. La moyenne d'âge des 16 médecins en activité est de 55 ans et des départs à la retraite sont

programmés dans les 4 ans à venir. Sur la commune de Saint Ambroix, 5 médecins généralistes (3 libéraux et 2 salariés du centre de santé de la Carmi-Filiéris) sont en activité dont un à temps partiel.

La densité de professionnels paramédicaux pose aussi souci, même si ces territoires ne sont pas recensés comme des territoires déficitaires par les autorités de tutelles : le manque d'infirmiers est marqué par un nombre important de cabinets composés d'Infirmier diplômé d'Etat qui exercent sur des temps de travail partiels. Il en découle une difficulté grandissante pour assurer les soins de longue durée : le vieillissement de la population, avec l'augmentation des maladies chroniques et de troubles cognitifs associés, nécessite plus fréquemment un suivi infirmier pour la prise des traitements. Certaines situations complexes ne peuvent être prises en charge et de nombreux patients isolés, sans famille, restent sans prise en charge.



Établissements
d'hébergement pour
Personnes Âgées
Dépendantes (EHPAD)

Santé

Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD)

Commune de Barjac

EHPAD Saint Laurent

38 lits

Spécialisation : aucune

Commune de Bessèges

EHPAD Alfred Silhol

68 lits

Spécialisation : aucune

EHPAD Maison de secours

116 lits

Spécialisation : Alzheimer

Commune de Molières sur Cèze

EHPAD Notre Dame des Mines

70 lits

Spécialisation : Alzheimer - handicap

Commune de Saint Ambroix

EHPAD

130 lits

Spécialisation : Alzheimer - handicap

Associations d'aide à domicile

ACAD à Bessèges

Association Interco Aide à Domicile à Molières sur Cèze

ADMR Rousson

Présence 30

RESEDA- Atelier Santé ville

RESEDA permet la mise en réseau et l'animation en direction des acteurs de la santé du territoire. La santé doit être comprise au sens large : bien être physique et psychique.

«L'Atelier Santé Ville» est la déclinaison de ce travail dans le cadre de la politique de la ville qui concerne le cœur de ville de Saint Ambroix, en tant que quartier prioritaire, Molières sur Cèze et Bessèges en tant que veille active (anciens territoires prioritaires). «L'atelier Santé Ville» appuie les associations dans l'élaboration de leur projet et le montage administratif et pédagogique des dossiers de subvention. L'Atelier santé ville anime une commission partenariale 1 fois tous les deux mois.

✓ Les professionnels relèvent que l'accès direct à un généraliste est complexe car ils ne prennent plus, ou trop rarement, en charge de nouveaux patients, ce qui impacte les urgences.

Prise en charge médicale

✓ La prise en charge médicale est un des enjeux du territoire dont la population apparaît plus âgée qu'au niveau départemental.

Les retraités représentent 39% de la population contre 29% dans le Gard (à pondérer en raison de la présence de maison de retraite). Les plus de 65 représentent 37% de la population de la Communauté de Communes contre 24% sur le département. La proportion des moins de 30 ans y est moins importante:

De Cèze Cévennes: 27%,

Gard: 34%

✓ La maison médicale de Bessèges propose un accueil plus ouvert mais s'appuie en partie sur un personnel de la sécurité sociale des mines et ne constitue donc pas complètement un renfort de l'offre existante.

✓ Le Centre Médico Psychologique, présent sur le territoire, propose l'intervention de psychologues, psychiatre ou infirmiers psychiatriques. L'équipe mobile de psychiatrie est aussi présent sur la communauté de communes.



Les centres médico-sociaux

Ils réunissent dans un même lieu des professionnels: médecins de protection maternelle et infantile, assistantes sociales, conseillères en économie sociale et familiale, conseillères conjugales, puéricultrices, sages-femmes, éducatrices de jeunes enfants, éducateurs/rices spécialisé(e)s, psychologues, infirmières, personnels administratifs.

Deux centres médico-sociaux sont situés sur les communes de Bessèges et de Saint Ambroix et couvrent le territoire De Cèze Cévennes hors St Sauveur de Cruzières situé en Ardèche.

Les travailleurs médico-sociaux du conseil départemental du Gard, par leur mission d'accueil et d'écoute des diverses préoccupations de la population de ce territoire, peuvent rechercher et proposer des réponses aux enfants, aux jeunes et à leurs familles dans plusieurs domaines de la vie quotidienne et de l'insertion sociale.

L'activité du CMS est fortement impactée comme le traduit la spécialisation d'une des assistantes sociales dans l'accompagnement socio administratif des seniors.



Solidarité / Précarité

La précarité au regard de la situation financière...

Sur un territoire comptant 19 853 habitants, 1 025 allocataires sont bénéficiaires du RSA Socle soit 28.8 % de la population allocataire sur ce territoire (données SID CAF).

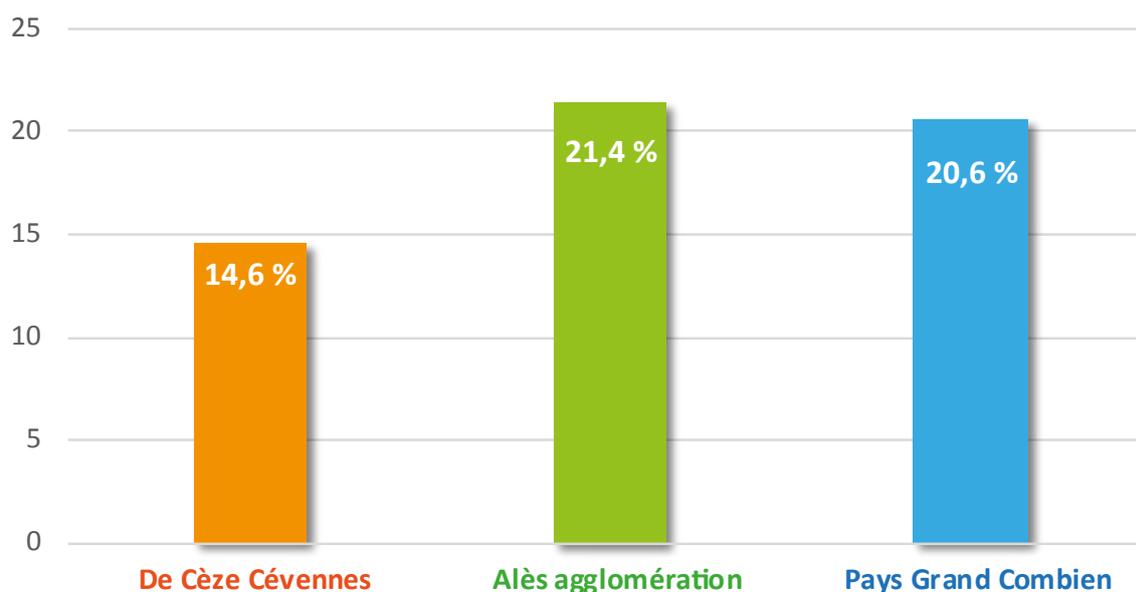
Depuis 2010, une hausse importante de la part des allocataires du RSA est à relever sur l'ensemble des territoires composant le Pays Cévennes mais plus fortement encore sur la communauté de communes

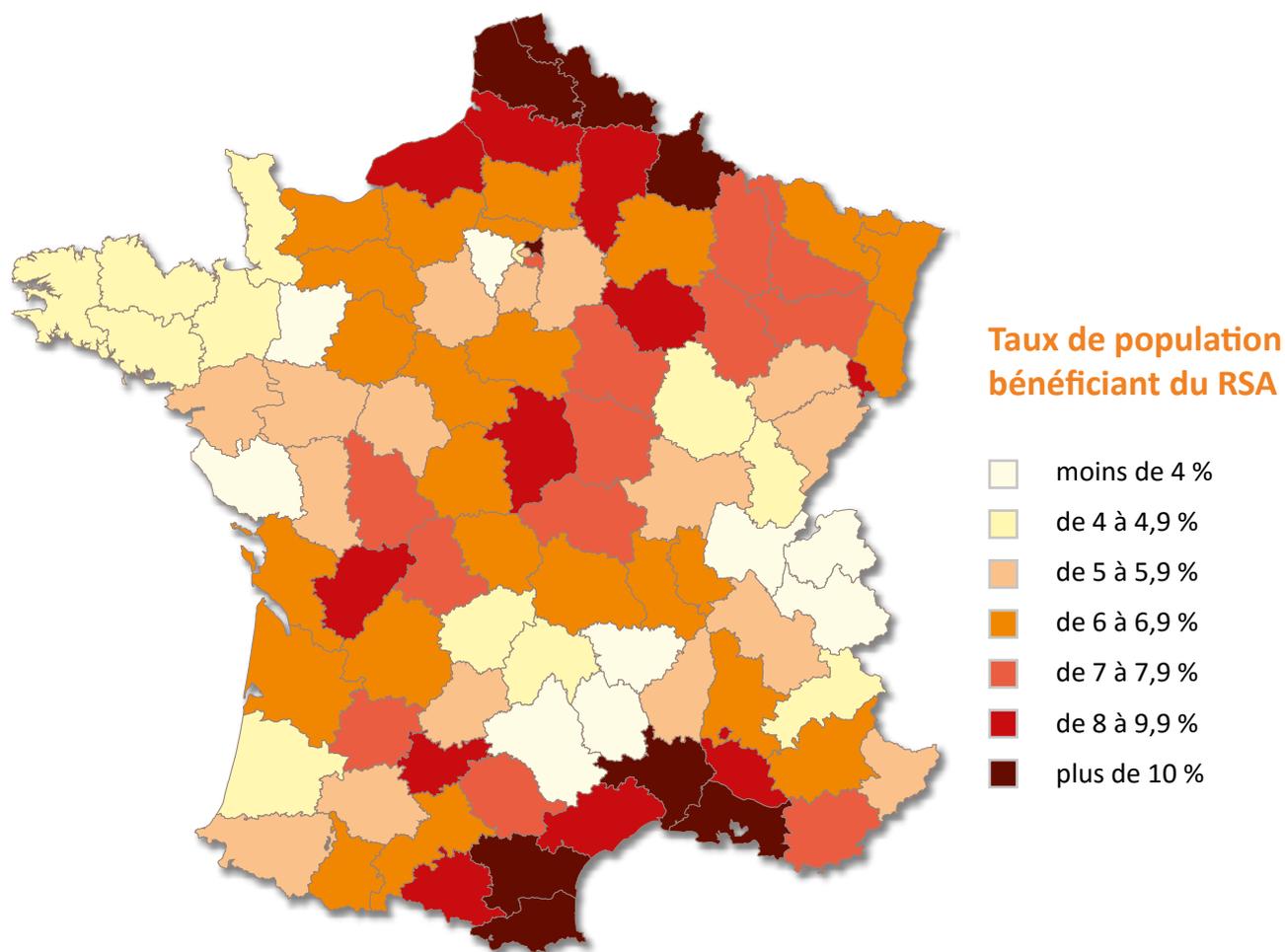
De Cèze Cévennes : + 14.6 % entre 2010 et 2013. Alès Agglomération + 21.4% et Pays Grand Combien + 20.6% sont les deux autres communautés ayant connu les plus fortes augmentations.

Les données IMAJE de la Caf nous permettent de savoir que sur la population allocataire connue, 78% a un quotient familial inférieur à 700 euros, taux supérieur à la moyenne départementale s'élevant à 68 %.

47 % de la population allocataire (présence d'enfants à charge) pourrait bénéficier des dispositifs action sociale CAF.

Part des allocataires bénéficiaires du RSA





Une précarité aux multiples visages

Si d'emblée la question de la précarité peut renvoyer à la problématique financière, il y a pour autant d'autres marqueurs : logement insalubre, malnutrition, accès aux soins, hygiène, faible mobilité physique et psychique.

La question de la mobilité n'est pas seulement une question matérielle, il est, semble-t-il, difficile, notamment pour les jeunes d'envisager d'élargir leurs champs de recherche d'un emploi au-delà de leur territoire d'appartenance :

- faible niveau de qualification
- difficulté à se projeter dans l'avenir professionnel
- illettrisme : précarité intellectuelle sur plusieurs générations

- problèmes psychologiques
- manque de moyen pour l'accès et le maintien de fourniture d'énergie et de fluide.

La précarité sur le territoire est fortement marquée par l'arrivée de nouvelles populations faiblement qualifiées, attirées par des loyers peu chers et par le principe du bouche à oreille (*il y a de cela des dizaines d'années, le territoire faisait de la publicité jusque dans le nord de la France sur le faible coût des loyers pour attirer une population permettant de repeupler le territoire suite au déclin industriel*). Cela a eu pour effet de précariser la population. Ces personnes déracinées ont laissé leur famille loin et se sont ainsi retrouvées isolées et démunies dans un processus enfermant.

Impact des prestations sur les ressources familiales	Nombre total
Allocataires pour lesquels le poids des prestations est égal à 100% des ressources	677
Allocataires pour lesquels le poids des prestations est compris entre 50 et 99% des ressources	627
Allocataires pour lesquels le poids des prestations est inférieur à 50% des ressources	1 643
Allocataires pour lesquels le poids des prestations dans les ressources est inconnu	615

Précarité	Nombre total
Allocataires percevant une allocation liée à la précarité (RMI, RSA socle, AAH, API)	1 339
Population couverte par les allocataires percevant une allocation liée à la précarité (RMI, RSA socle, AAH, API)	2 539
Allocataires en dessous du seuil de pauvreté	1 976
Population couverte par les allocataires en dessous du seuil de pauvreté	4 316
Allocataires avec RSA socle seul	904
Allocataires avec RSA activité seul	213
Allocataires avec RSA socle et activité	122
Allocataires avec RSA	1 239
Allocataires avec RSA Jeune	NC
Allocataires percevant l'API / RSA socle majoré	118
Population couverte par les allocataires percevant l'API / RSA socle majoré	335
Allocataires percevant l'AAH	313
Population couverte par les allocataires percevant l'AAH	468
Allocataires percevant le RMI / RSA socle sans majoration	908
Population couverte par les allocataires percevant le RMI / RSA socle sans majoration	1 736
Bénéficiaires du RMI / RSA socle sans majoration inscrits depuis moins d'un an	257
Bénéficiaires du RMI / RSA socle sans majoration depuis un an et plus	651
Bénéficiaires du RMI / RSA socle sans majoration âgés de moins de 25 ans	26
Bénéficiaires du RMI / RSA socle sans majoration âgés de 25 ans à 39 ans	313
Bénéficiaires du RMI / RSA socle sans majoration âgés de 40 ans à 49 ans	266
Bénéficiaires du RMI / RSA socle sans majoration âgés de 50 ans et plus	303
Bénéficiaires du RMI / RSA socle sans majoration vivant seuls	526
Bénéficiaires du RMI / RSA socle sans majoration à la tête d'une famille monoparentale	214
Bénéficiaires du RMI / RSA socle sans majoration vivant en couple sans enfant	51
Bénéficiaires du RMI / RSA socle sans majoration vivant en couple avec enfant(s)	117
Nombre de bénéficiaires du RMI / RSA socle sans majoration sans forfait logement	24

Précarité	Montant mensuel
Montant versé au titre du RSA activité	62 518 €
Montant versé au titre du RMI / RSA socle sans majoration	398 524 €
Montant versé, pour les bénéficiaires du RMI / RSA socle sans majoration, au titre des autres prestations.	305 055 €

Emploi insertion

Un emploi en berne...

Un taux d'emploi de 51.1% qui est plus faible que celui des Communautés de communes voisines exceptées pour Alès avec 55.4 % (source : Maison de l'Emploi Alès Cévennes).

Le lieu de travail est à 22% sur la commune de résidence, 70% hors de la commune de résidence (dont 39% sur la collectivité). La mobilité sur la communauté de communes est donc caractérisée par des déplacements journaliers en voiture depuis le domicile vers un lieu de travail en dehors de la zone de résidence. L'emploi nécessite donc sur le territoire d'être mobile.

Un taux de chômage des 18/64 ans en 2012 s'élevant à 22.8% ; ce qui situe De Cèze Cévennes au-dessus de la moyenne départementale (16.8 %), de la moyenne régionale (LR et MP de 14.3 %) et de la moyenne nationale (13.2 %).

Il est important de noter que le taux de chômage sur la commune de Bessèges est de 27.1 % et atteint à Molières sur Cèze 36.5 %.

Il est également à noter que l'augmentation des demandeurs d'emploi est de 12.4 % entre 2014 et 2015 soit une augmentation supérieure à celle connue par Alès Agglomération (8.5 %) ou à la moyenne en France (6.8 %).

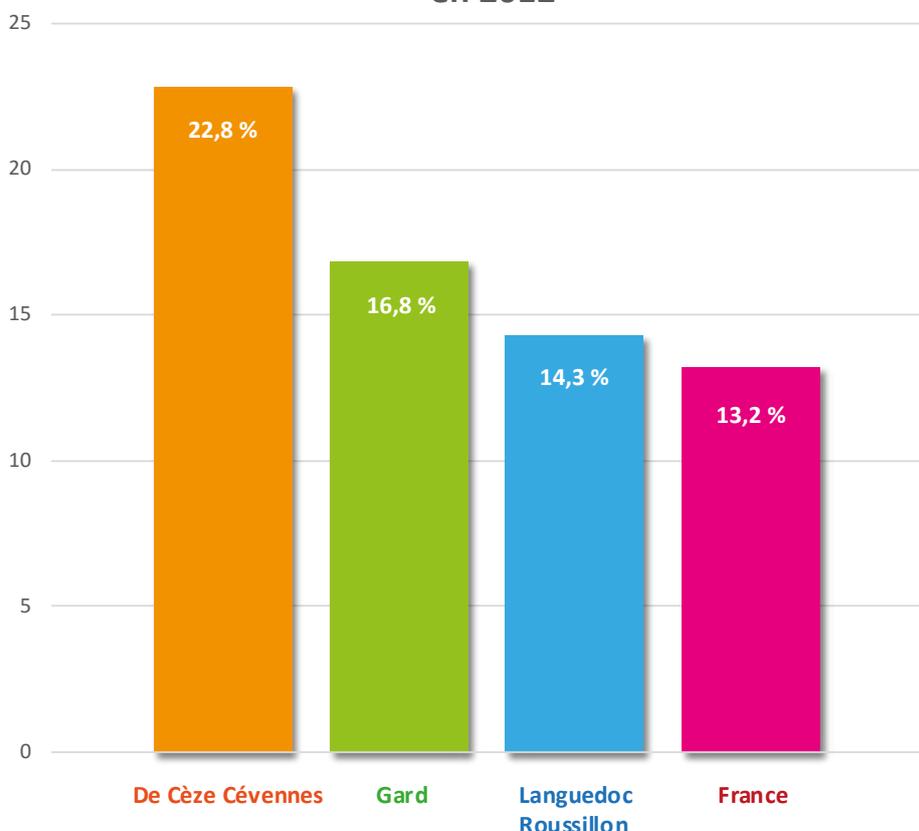
Comme indiqué sur le diagnostic du Contrat de Ville De Cèze Cévennes, la majorité des communes ont un taux de **chômage des jeunes entre 42% et 50%** alors que la moyenne départementale déjà élevée est à 35.4%.

La répartition des actifs par type de contrats

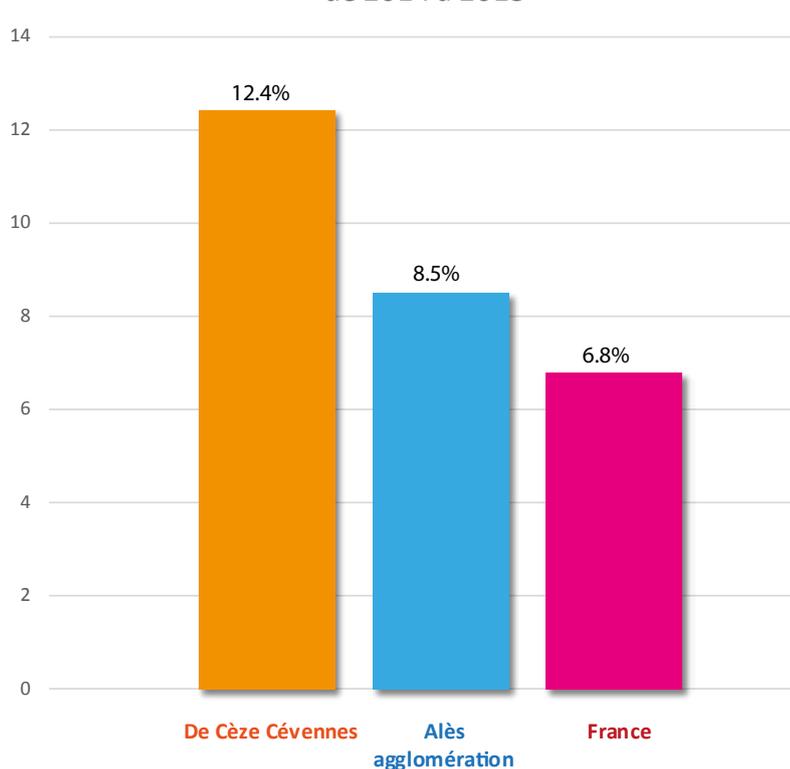
Source Insee : Statut et condition d'emploi des 15 ans ou plus selon le sexe en 2012.

Une publication de l'Insee montre une augmentation en 2014 des effectifs de 0.7% en contrat aidé dans les collectivités locales.

Taux de chômage des 18/64 ans en 2012

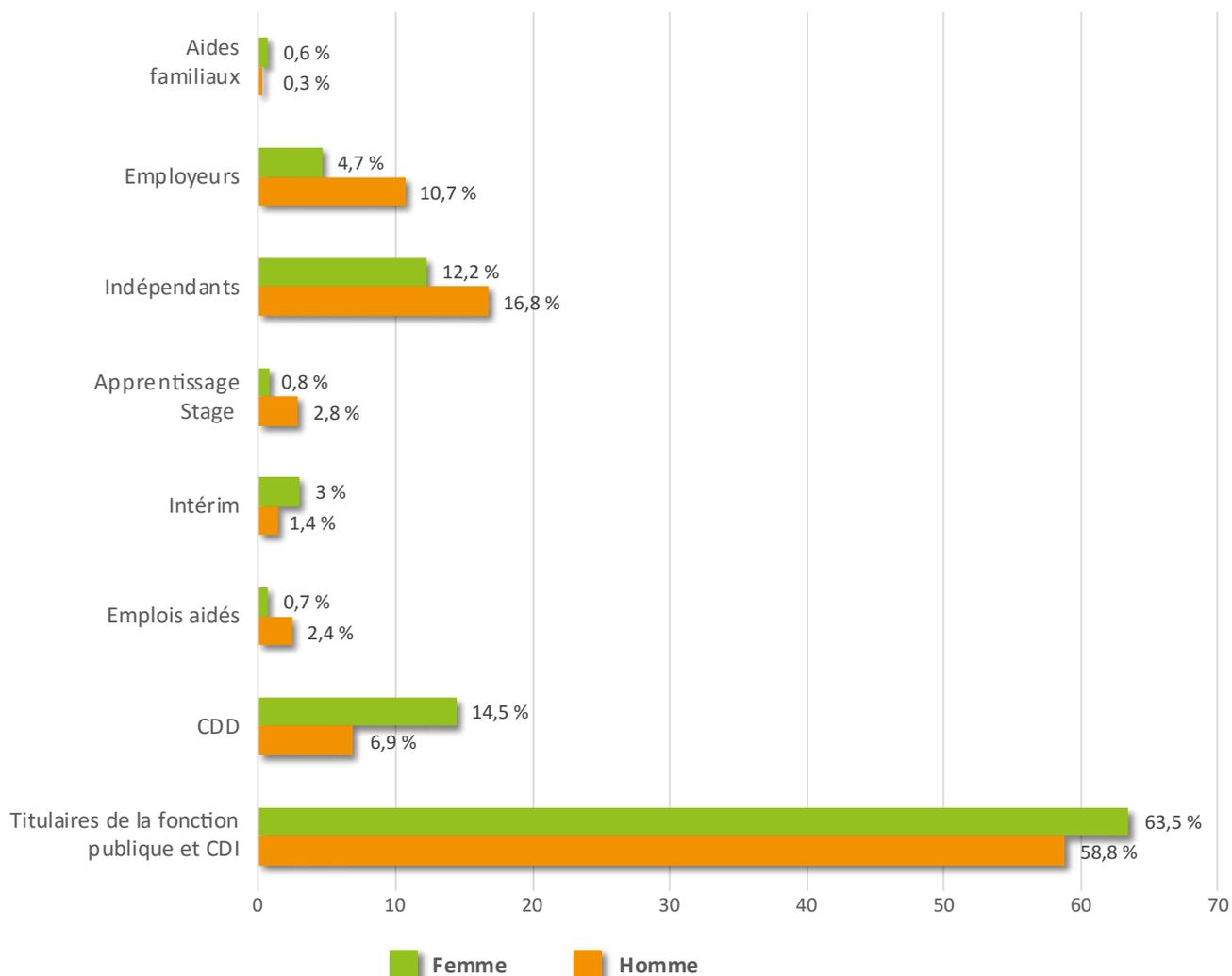


Taux d'augmentation des demandeurs d'emploi de 2014 à 2015



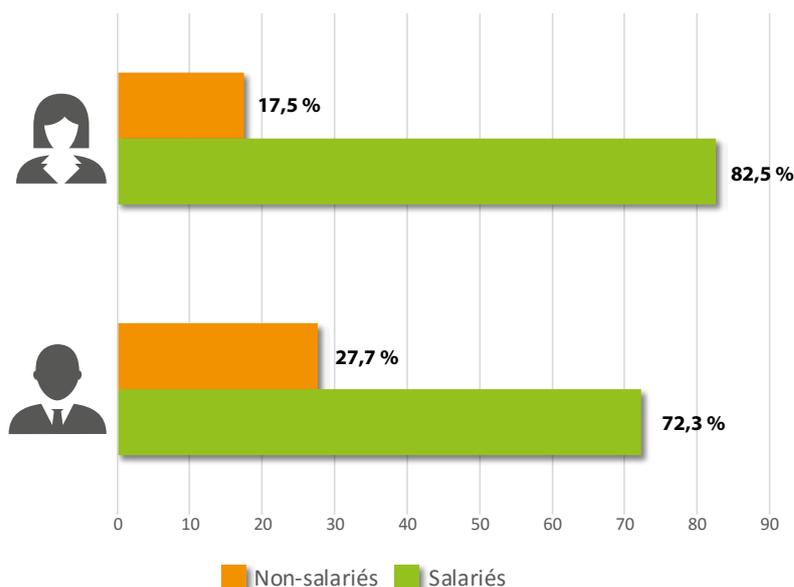
Emploi insertion

Caractéristique de l'emploi en fonction du sexe



Chômage activité	Nombre total
Allocataires actifs	1 177
Allocataires au chômage	611
Allocataires retraités	528
Allocataires autre activité	320
Allocataires inactifs ou activité inconnue	913
Allocataires au chômage et ne percevant aucune prestation de précarité	310

Types d'emploi en fonction du sexe



des principaux freins à ce développement est le coût et le problème de mobilité.

Selon le Conseil Départemental

Les formations dans le paramédical et le social sont un domaine porteur compte tenu du vieillissement de la population et de la désertification médicale.

Il y a 4 chantiers d'insertion répartis sur le territoire de l'Unité Territoriale d'Action Sociale et d'Insertion (UTASI) auxquels les habitants de la Communauté de Communes ont accès :

Il s'agit d'un outil privilégié pour l'insertion des bénéficiaires du RSA, avec quelques places réservées à des jeunes de moins de 25 ans sur chaque chantier.

Les personnes recrutées travaillent 26 heures par semaine, rémunérées au SMIC, avec un Contrat de Travail à Durée déterminée d'Insertion de durée variable et renouvelable (avec 12 mois maximum de CDD).

Les domaines d'activités porteurs sur le territoire

Selon l'Insee

2012	Nombre	%	Dont femmes en %	Dont salariés en %
Ensemble	4 509	100	47,7	75,9
Agriculture	213	4,7	27,6	28,1
Industrie	311	6,9	32,8	76,1
Construction	553	12,3	5,2	63,9
Commerce, transports, services divers	1 792	39,7	47,0	71,2
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	1 639	36,4	68,3	91,2

Parallèlement à l'activité salariée, la personne est accompagnée dans ses projets d'insertion socio-professionnelle, l'objectif étant de l'aider à trouver un emploi pérenne ou une formation qualifiante à sa sortie du chantier.

«Familles Rurales», à Saint Jean de Maruéjols, gère un chantier qui intervient

Selon le Relais Emploi

- ✓ Le Bâtiment
- ✓ Le Service à la Personne (personnes âgées et petite enfance) sous forme de petits contrats aidés
- ✓ L'agriculture et le tourisme en particulier sur Barjac, Méjannes le Clap et St Jean de Maruéjols. D'autres domaines sont en demande mais peinent à se développer sur ce territoire comme les petits travaux (débroussaillage, peinture, bricolage). Un

principalement sur la Communauté de Communes De Cèze Cévennes. «Familles rurales» effectue des travaux de petite restauration du patrimoine bâti et l'entretien des espaces naturels. Ce chantier emploie 10 bénéficiaires RSA et un poste Jeune.

L'association FAIRE, dont le siège est à Saint Hilaire de Brethmas, a deux chantiers qui réalisent des travaux de restauration de patrimoine et de débroussaillage. Le premier chantier, implanté sur

Emploi insertion

la Communauté de commune Hautes Cévennes, emploie 10 bénéficiaires RSA et 2 jeunes. Le second chantier, sur la Communauté de commune Vivre en Cévennes, emploie aussi 10 Bénéficiaires RSA et 2 jeunes.

Le chantier FAIRE- La Malle aux Fringues, à Saint Florent sur Auzonnet, assure la récupération, l'entretien et la vente de vêtements et linge de maison. Ce chantier emploie 5 bénéficiaires RSA et un jeune. A noter que les chantiers *Pierres Sèches* emploient majoritairement des hommes, mais quelques femmes sont régulièrement présentes dans chaque équipe. La Malle aux Fringues, à l'inverse, n'emploie pratiquement que des femmes.

Des places, sur ces chantiers, sont réservées aux jeunes de moins de 25 ans mais il est parfois difficile d'en trouver.

Un partenariat est mis en place avec le CODES sur deux de ces chantiers qui intervient sous forme d'ateliers.

CRIF St Ambroix

Le CRIF (Carrefour Recherche Information Formation) à plusieurs dispositifs :

- CAP compétence clé, pour se préparer à un métier ;
- CAP avenir : élaborer ou valider un projet professionnel avec la possibilité d'être en immersion en entreprise en complément d'une remise à niveau.

PLIE

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi intervient sur De Cèze Cévennes. Le principe mis en œuvre est de fédérer les efforts en faveur de l'insertion professionnelle sur un territoire, afin de proposer aux personnes les plus en difficulté des parcours individualisés vers l'emploi durable.

Sur la communauté de communes De Cèze Cévennes, les participants PLIE et inscrits sur les opérations FSE (Fond Social Européen) représentent **55 personnes** dont :

- 40 en accompagnement renforcé sur les permanences de Saint Ambroix et Bessèges
- 5 positionnées en « clauses d'insertion » dont 2 missionnées

- 4 en chantier d'insertion
- 2 en création d'activité
- 1 en CDI
- 3 en CDD < 6 mois
- 30 femmes
- 25 hommes

répartis en partie comme suit :

- 2 jeunes de moins de 26 ans
- 22 âgés de 26 à 44 ans
- 31 âgés de 45 ans et plus.

Les freins à l'emploi

✓ Il y a une méconnaissance des principes de base et des codes régissant la société : difficultés à respecter les horaires, problèmes de présentation, hygiène corporelle, refus de se positionner sur un parcours qualifiant/souhait de travailler immédiatement.

✓ On note beaucoup de travail « au noir » sur le territoire en particulier dans le bâtiment, la restauration et le ménage.

✓ La création des auto-entrepreneurs ne marche pas car c'est lourd administrativement et comptablement selon le constat des Relais emploi.

✓ Le problème de la mobilité est récurrent

✓ **Le niveau de qualification est une problématique locale avec une part de non diplômés supérieure à la réalité du département avec des taux très significatifs sur Molières sur Cèze** : 19,3% pour les femmes et 18.9 % pour les hommes dans le Gard pour 36.9 % pour les femmes et 31.8% pour les hommes sur Molières sur Cèze. A l'inverse, on trouve une part plus réduite de diplômés sur la communauté de communes que sur le département (source : politique de la ville et Maison de l'Emploi).

Ces informations se recourent avec la part de demandeurs d'emploi à faible niveau de formation : 17.8 % sur De Cèze Cévennes pour une moyenne de 17.2% sur le Pays Cévennes.

✓ On note une professionnalisation en opposition avec le manque de qualification et une plus grande exigence de la part des employeurs.

Logement

Les acteurs du territoire intervenant pour le logement sont listés ci-dessous :

La Caisse d'allocations familiales

Dans le domaine du Logement, au-delà de l'attribution et du versement des aides au logement la Caf a également compétence pour le traitement des impayés de loyers et de la non décence.

Les impayés

-Définition selon la législation Caf : un impayé de loyer est constitué soit par 3 résiduels (loyer+ charges – aide au logement) non payés, soit par 2 mois de loyers bruts non payés.

-Missions de la Caf :

*Gestion et suivi des impayés Al/Apl en coordination avec la Ccapex (Commission de coordination des actions de prévention des expulsions) et la commission de surendettement, auxquelles la Caf participe.

*Proposition d'une offre de service d'accompagnement social par les travailleurs sociaux en direction des familles

La non décence

-Définition : selon le décret décence du 30 janvier 2002, un logement décent doit satisfaire aux conditions relatives à la sécurité physique et à la santé des occupants (bon état du bâti, ventilation, sécurité électrique, dispositif de retenue...), doit comporter des éléments d'équipement et de confort (chauffage normal, eau potable...), doit satisfaire à une superficie minimale (9 m² pour la pièce principale).

-L'allocation logement ne peut être versée que pour des logements répondant aux critères de décence.

-Missions de la Caf :

*Pilotage et animation de la Commission pour le logement décent depuis 2007 : commission mensuelle et partenariale

*Réalisation de diagnostics décence des logements (visite + rapport), médiation avec le bailleur et le locataire visant à obtenir les travaux, conservation de l'allocation logement.

*Participation à la lutte contre l'habitat indigne en assistant au Pôle de lutte contre l'habitat indigne et en coordonnant les actions de la Cpld avec celles de ce Pôle.

*Proposition d'une offre de service d'accompagnement social par les travailleurs sociaux en direction des familles bénéficiant d'un diagnostic décence Caf.

La Caf coordonne ces 2 domaines de compétence avec le Fsl dont la gestion administrative lui a été confiée par le Conseil départemental.

Elle participe également au Pdalhpd (Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées).

Actions de communication

*Participation à l'élaboration des 2 forums logement de Saint Ambroix et intervention sur la non décence et les impayés

*Réalisation d'un sondage sur Saint Ambroix : auprès des allocataires bénéficiant d'une allocation logement, au moyen d'un questionnaire visant à cibler les logements non décents

Le conseil départemental

- Organisation d'une information collective sur le logement les lundis après midi

- Sensibilisation aux normes

- Repérage des logements qui « tournent » et lien avec visa décence

- Instruction «Fonds de solidarité pour le logement» Fsl accès « accord préalable » afin de faciliter les recherches

- Forum logement sur Saint Ambroix

- Procédure d'expulsion locative : accompagnement de la signature des protocoles et lien avec la Clède concernant l'accompagnement social lié au logement.

Confédération du Logement et du Cadre de Vie

- Information juridique sur le logement et la consommation

- Accompagnement à l'élaboration de dossiers judiciaires éventuels

- Activité assurée par des juristes retraités bénévoles

Centre communal d'action sociale de Robiac Rochessadoule

- Accueil, information et orientation sur les services compétents

- Visites de logements douteux avec le maire et les gendarmes

- Aide aux plus démunis sous forme de prêt ou d'aides de dépannage

Association départementale d'information sur le logement (A.D.I.L.)

- Permanences d'information juridiques sur le logement à destination des locataires, des propriétaires bailleurs, des propriétaires occupants

- Sièges à des commissions partenariales sur le thématique du logement

Enfance / Jeunesse

La thématique Enfance-Jeunesse-Famille a été traitée au sein de 2 groupes de travail distincts :

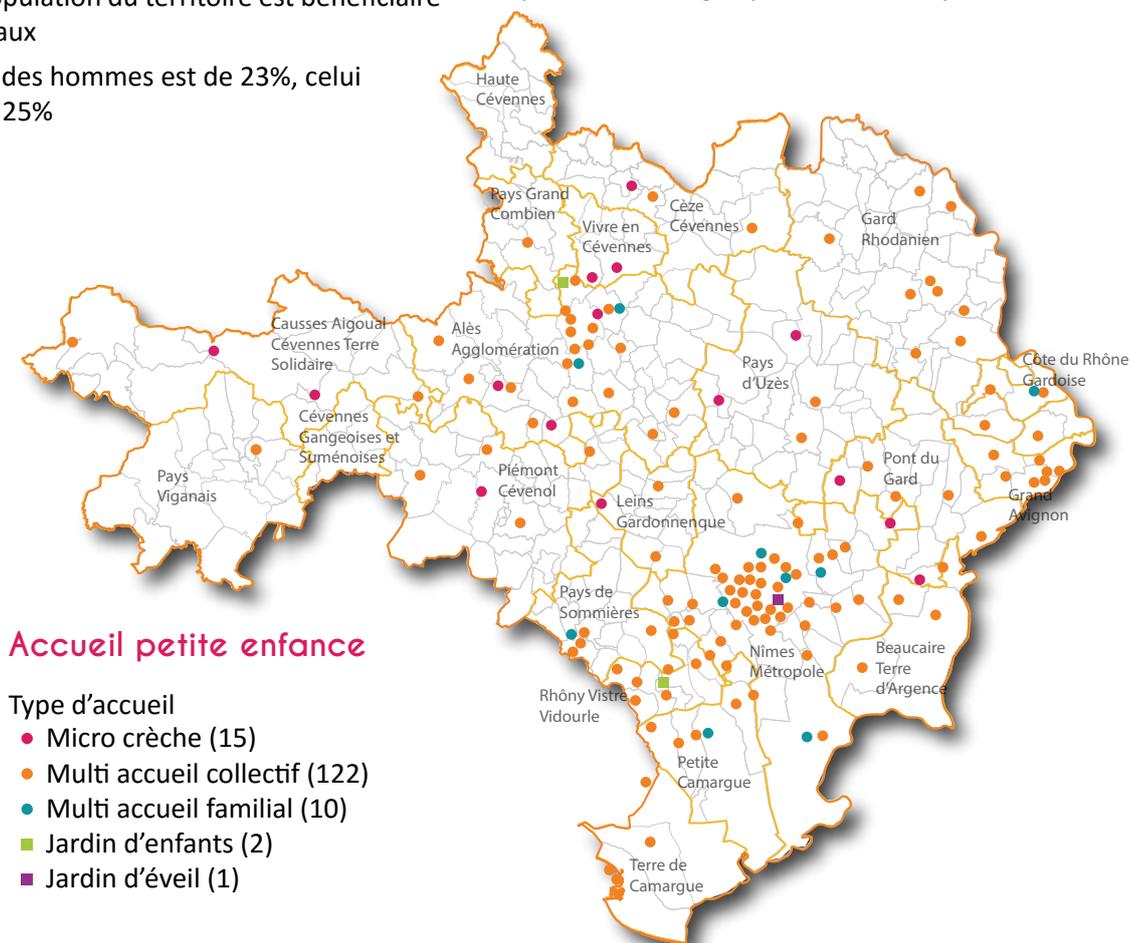
- Parentalité Enfance : 0-10 ans
- Parentalité Jeunesse : 11-25 ans

Les sources utilisées par ces 2 groupes sont les suivantes : statistiques INSEE, Contrat de Ville De Cèze Cévennes 2015/2020, Diagnostic de la DRJSCS, données IMAJE de la CAF, fiches CEJ de la CAF, SIAS (Système d'informatisation de l'action sociale) de la CAF, l'arrondissement d'Alès Zoom Cèze Cévennes novembre 2013, Un territoire durable par la CDC De Cèze Cévennes, dossier de présentation de l'UTASI Cévennes Aigoual, diagnostic SCOP Repères, les rapports d'activités et diagnostics amenés par les acteurs de terrain.

Modes d'accueil de la petite enfance

Données générales :

- ✓ 511 enfants de 0 à 3 ans, 486 de 3 à 6 ans et 1 082 enfants de 6 à 11 ans vivent sur le territoire de De Cèze Cévennes.
- ✓ 20% des familles d'enfants de moins de 3 ans sont monoparentales
- ✓ 37% de la population du territoire est bénéficiaire de minima sociaux
- ✓ Le chômage des hommes est de 23%, celui des femmes de 25%



L'accueil collectif

On note 3 équipements d'accueil du jeune enfant (EAJE) sur le territoire, financés par la CAF au titre de la prestation de service unique (PSU) et au travers du contrat enfance jeunesse (CEJ). Elles offrent 50 places d'accueil et 165 enfants y sont accueillis.

- *Multi accueil collectif « Arc en ciel »* à St Ambroix pour 30 places
- *Micro crèche « Les culottes courtes »* à Méjannes le Clap pour 10 places
- *Micro crèche « Les drollets »* à Meyrannes pour 10 places

Il s'agit de 3 structures à gestion associative, dont une en délégation de service public (DSP), avec un bon taux de remplissage supérieur à 80%.

Bien que ces structures pratiquent de l'accueil régulier et occasionnel, leur fort taux de fréquentation ne leur permet pas de répondre aux besoins d'accueil d'urgence ce qui pose un problème par rapport au cadre règlementaire de la Protection Maternelle et Infantile et de la CAF.

Il semble que les contraintes liées au taux de fréquentation exigé par la CNAF poussent les



structures à ne pas satisfaire les demandes d'accueil occasionnel, nombreuses sur le territoire. Par contre les EAJE gèrent de nombreuses demandes de planning alternés. Toutefois, on note une baisse des listes d'attente.

Sur les horaires atypiques 6/23h, il y a peu de demandes, elles concernent davantage l'accueil individuel.

Afin de mieux cerner les demandes d'accueil atypique, une étude a été lancée auprès des assistantes maternelles dans le cadre du projet de fonctionnement du Relais d'Assistant Maternel. Certaines familles font le choix d'un accueil mixte EAJE et assistantes maternelles.

L'accueil individuel

51 assistantes maternelles (AM) sont agréées sur le territoire. Elles représentent une capacité d'accueil

de 160 places. Toutefois, 43 seulement ont eu au moins un mois d'activité au cours de l'année 2014.

On note une baisse du nombre d'agrément sur la circonscription. En 2010, 17 nouveaux agréments pour 8 en 2015.

121 enfants de moins de 6 ans sont gardés par des assistantes maternelles, certains sur la journée et d'autres quelques heures en périscolaire. En moyenne un enfant gardé par une AM l'est 80 heures par mois (88h sur le département).

Elles sont concentrées principalement sur Bessèges, St Ambroix et St Jean de Maruéjols. 6 communes n'en ont aucune : Allègre les Fumades, Peyremale, Rochegude, St Brès, St Denis et Tharaux.

5 communes n'en ont qu'une : Barjac, Courry, Gagnières, Navacelles, St Victor de Malcap. Une maison d'assistantes maternelles (MAM) fonctionne sur Rivières, elle compte 2 AM et 8 enfants.

Enfance / Jeunesse

Le relais d'assistant maternel

Le relais assistants maternels géré par la communauté de communes Vivre en Cévennes intervient sur le territoire de De Cèze Cévennes ainsi que sur 3 autres communautés de communes : Vivre en Cévennes, Hautes Cévennes et Pays Grand Combien.

Sur De Cèze Cévennes, l'animatrice du relais organise un atelier par mois à :

- Meyrannes : Accès Pour Tous
- St Ambroix : Maison des associations
- St Jean de Maruéjols : annexe de l'école primaire
- Barjac : salle de judo

Ces ateliers sont organisés sur inscription et avec des places limitées 12 à 14 enfants maximum, selon les salles utilisées et la thématique abordée.

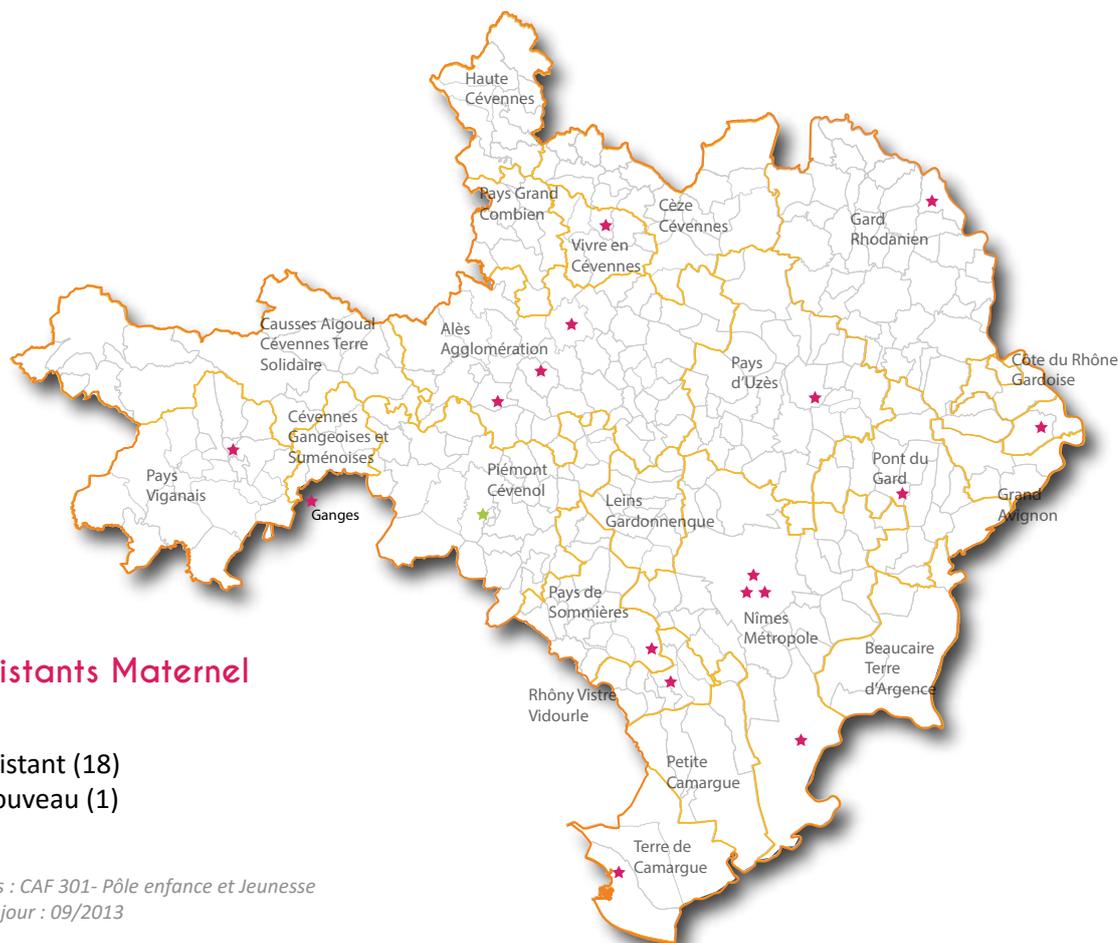
Chaque assistante maternelle est limitée à 4 ateliers par mois.

De par la configuration géographique de la Vallée de la Cèze, les assistants maternels agréés sur le secteur nord-ouest de la Communauté de Communes (à partir de St Ambroix) ne se mobilisent pas sur le service de proximité offert par le RAM. En revanche, il existe sur ce secteur une association d'assistants maternels de Bessèges, Robiac Rochessadoule, St Ambroix, St Julien de Cassagnas qui se réunit une fois par semaine dans une salle municipale de Robiac. Ces réunions ont lieu en dehors de tout cadre et de supervision professionnelle.

En parallèle des actions du relais, la PMI organise à Meyrannes des rencontres avec les assistants maternels.

Le travail se fait en coopération entre les EAJE et le RAM. Les familles qui ne trouvent pas de place en collectif sont orientées systématiquement vers le RAM .

Sur le territoire, sont recensées 2 personnes qui font de la garde d'enfants à domicile.



Relais Assistants Maternel

Existant (18)
Nouveau (1)

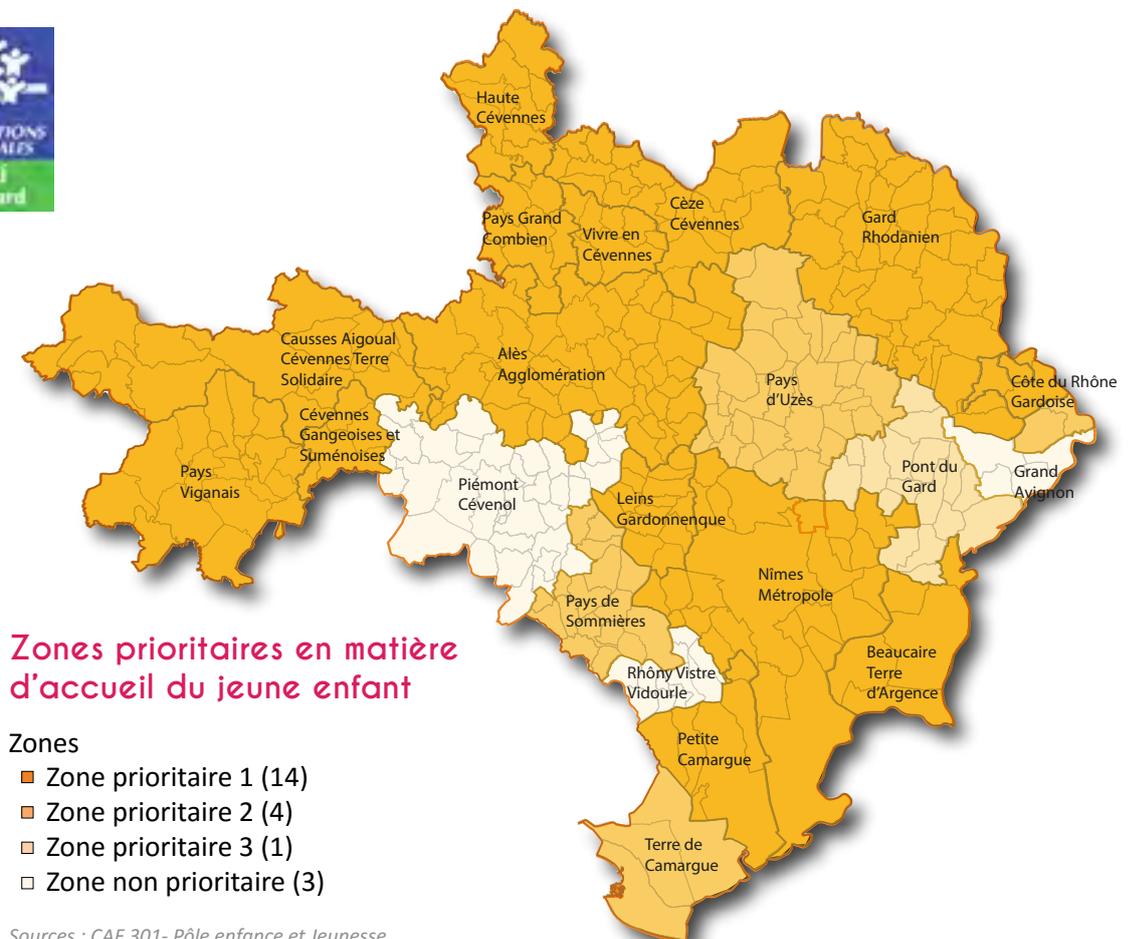
Sources : CAF 301- Pôle enfance et Jeunesse
Mise à jour : 09/2013

Observations

On note une grande méconnaissance des dispositifs par les parents qui de ce fait se trouvent démunis lorsqu'ils sont en recherche d'une solution de garde. Ils ne connaissent pas mon-enfant.fr ni le site intercommunal.

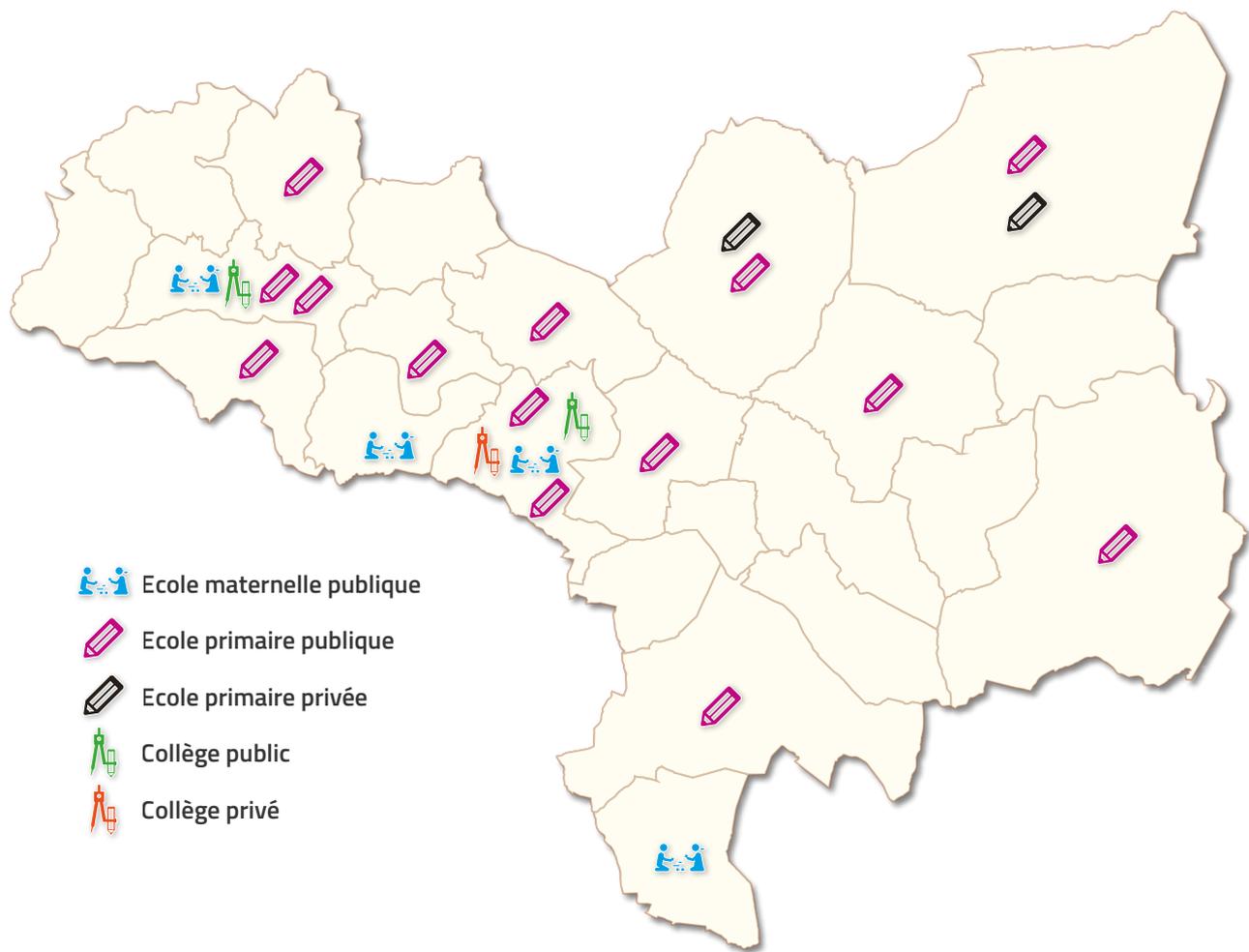
On note aussi beaucoup de solidarité familiale pour les familles originaires du territoire.

Le besoin de garde sur ce territoire est à relativiser. En effet, il y a beaucoup de couples dont un seul parent travaille (60%), et le sentiment général est que la population est de plus en plus précarisée, en particulier sur la partie ouest et nord de la communauté de communes. Les secteurs de Bessèges et Molières sont confrontés à un turn-over important de familles en grande difficulté attirées par des petits loyers, venant de toute la France et en particulier des départements du Nord et des Bouches du Rhône.



Sources : CAF 301- Pôle enfance et Jeunesse
Mise à jour : 11/12/2013

Enfance / Jeunesse



-  Ecole maternelle publique
-  Ecole primaire publique
-  Ecole primaire privée
-  Collège public
-  Collège privé

Les logements souvent insalubres et inchauffables les obligent à déménager. St Ambroix connaît elle aussi ce phénomène de précarisation. Il n'y a que sur l'axe St Ambroix/Barjac et à Barjac même que la population est plus aisée. Ici en effet, la tendance s'inverse et c'est 60% des couples dont les 2 parents travaillent. La proportion est la même pour les familles monoparentales.

Scolarité - Formation - Emploi - Insertion

Les écoles primaires

Quatorze des 23 communes du territoire comptent au moins une école.

Il existe à Bessèges une « classe passerelle » pour les 2/3 ans. Financée par la mairie, elle est en dehors de tout système de l'éducation nationale. Elle fonctionne avec une éducatrice de jeunes enfants et une ATSEM et accueille 22 enfants : 2 groupes de 11 enfants 2 jours chacun par semaine. Il n'y a plus de convention depuis 2004 avec l'éducation nationale.

Il existe également une très petite section à St Ambroix. Ouverte en 2015, elle accueille 15 enfants de 2 à 3 ans issus de milieux précarisés. C'est un dispositif de l'éducation nationale avec une institutrice accompagnée de 2 ATSEM qui travaillent sur la parentalité car les parents rentrent dans l'école.

Les collèges

On compte trois collèges sur le territoire dont un établissement privé :

- *Collège « Le Castellat »* à Bessèges avec 195 élèves et 2 classes par niveau
- *Collège « Armand Coussens »* à Saint-Ambroix avec 414 élèves et 4 classes par niveau ainsi qu'un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) qui concerne des élèves souffrant de troubles des fonctions cognitives, du langage ou des apprentissages, du développement et/ou motrices et sensorielles. L'orientation vers ce dispositif passe par une décision de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Pour ces 2 collèges : on compte une infirmière (à temps partiel sur chacun et dans les écoles) et une assistante sociale (à temps partiel sur chacun et dans 2 autres collèges) qui ont un rôle médico-socio-éducatif. Ces deux professionnelles notent une évolution très nette de leur pratique au cours de ces dernières années et constatent une recrudescence du « mal-être » des adolescents.

Depuis le développement des réseaux sociaux la « sphère privée » s'invite au collège et notamment par le « cyber-harcèlement » peu présent jusqu'alors et mobilise tous les personnels.

Le collège « Armand Coussens » expérimente de nouveaux outils afin de soutenir des élèves en risque de décrochage scolaire tels que : la sophrologie, la programmation neuro-linguistique (PNL : ensemble de techniques de communication de soi qui s'intéresse à nos réactions plutôt qu'aux origines de nos comportements), ou l'hypnose. Il est important de préciser ici qu'il s'agit en aucun cas d'accompagnement à visée thérapeutique. Les intervenants tous diplômés, utilisent seulement les bases de leurs disciplines respectives afin de restaurer l'image de soi négative que peuvent avoir certains élèves sur eux-mêmes. Ces interventions font l'objet de conventions très précises et cadrées garantissant ainsi qu'aucun travail sur l'inconscient n'est effectué.

Dans ce collège, une commission de prévention du décrochage a été mise en place ; elle est composée de l'équipe éducative, CPE, infirmière et assistante sociale. Une action « réduction des déchets » a eu aussi lieu.

- « *Collège privé Saint-Joseph* » à Saint-Ambroix avec 300 élèves et une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) qui est réservée aux élèves de la 6^e à la 3^e ne maîtrisant pas les acquisitions attendues en fin de primaire et qui compte des effectifs réduits et un projet personnalisé. Une action innovante en direction des jeunes de plus de 16 à 18 ans, qui ont décroché du système scolaire, a démarré en 2011 au sein de cet établissement. Elle permet à ces jeunes de bénéficier de temps de scolarité réguliers ou ponctuels et de stage en entreprise afin de « retrouver une place » dans la société.

Cette action est soutenue dans le cadre de la « Politique de la ville » et associe des partenaires

tels que la Mission Locales Jeunes ou les associations d'insertion. Elle s'appuie aussi sur la Mission générale d'Insertion (MGI) qui est un dispositif visant à identifier les décrocheurs, coordonner localement les actions, offrir des solutions individualisées et accompagner les jeunes de plus de 16 ans. Les jeunes peuvent y être orientés par les professionnels du champ médico-social, par les associations mais aussi par le bouche à oreilles. Un personnel recruté pour cette action est soutenu par des bénévoles. Elle concerne 6 jeunes.

La Mission Locale Jeunes (MLJ)

La MLJ est basée à Alès. Une antenne est implantée à Saint-Ambroix et des permanences ont lieu à Barjac, Bessèges et Molières sur Cèze.

Une convention de partenariat a été signée avec De Cèze Cévennes. Elle prévoit une mise à disposition de certains locaux et une réflexion commune pour la prise en charge du « Public Jeunes » et propose, à des jeunes de 16 à 25 ans, un accompagnement permettant de faciliter l'accès à l'emploi. Pour ce faire, la MLJ met en œuvre plusieurs dispositifs :

- le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS)
- l'accord national inter-professionnel (ANI)
- l'initiative pour l'emploi des jeunes « Cap à prendre » (IEJ)
- la garantie jeunes (GJ)
- les emplois d'avenir (EAV)
- l'apprentissage
- les emplois civiques
- l'action « Ne me donne pas je bosse »
- le parrainage avec un professionnel.

En 2015, 638 jeunes ont bénéficié d'un suivi (427 à Saint-Ambroix, 16 à Barjac, 138 à Bessèges et 57 à Molières sur Cèze). Il est important de noter qu'en 2014 seuls 269 jeunes avaient été suivis à Saint-Ambroix soit une augmentation de 35 % environ pour 2015.

Zoom sur « Ne me donne pas je bosse »

Cette action a pour objectif de permettre l'investissement du jeune dans l'exécution d'un petit travail (d'une demi-journée à quelques jours) afin que celui-ci puisse se procurer des moyens financiers lui permettant d'assurer l'achat de biens de consommation basique et de la possibilité de construire une démarche d'insertion sociale et professionnelle adaptée et progressive.

Enfance / Jeunesse

Le relais emploi

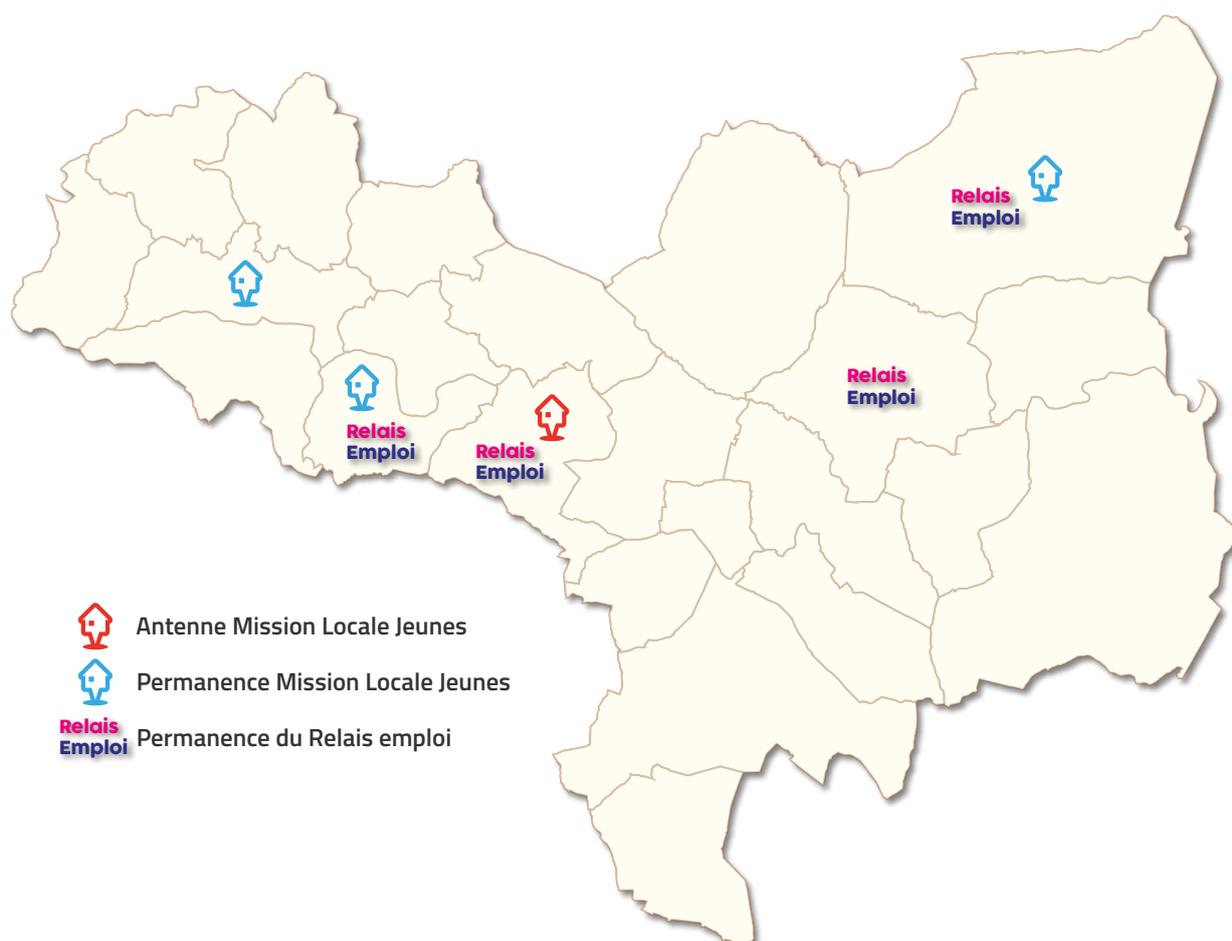
Les actions du Relais Emploi s'organisent autour des missions d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation des demandeurs d'emploi et des entrepreneurs.

Lors des permanences à Barjac, Molières sur Cèze, Saint-Ambroix et Saint-Jean de Maruéjols, 102 jeunes ont été reçus en 2015.

Le travail en partenariat contribue à une prise en charge globale des jeunes comme celui avec la Mission Locale Jeunes, l'Entente Sportive Moliéroise, les centres sociaux et médico sociaux...

Des actions sont ainsi menées conjointement comme par exemple : « carnet de voyage » pour favoriser et encourager les déplacements.

L'équipe participe aussi à des groupes de travail ou commissions sur la thématique « Jeunesse » afin de s'enrichir des expériences de ses partenaires, et transmettre les siennes.



Loisirs et vivre ensemble

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Définition

Les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ASLH) sont des équipements de loisirs éducatifs pour les mineurs. Ils fonctionnent en dehors des jours et heures de scolarité. Ils sont essentiellement organisés par des associations ou des collectivités territoriales. Le responsable dit « gestionnaire », choisit des périodes d'ouverture et les tranches d'âge d'enfants accueillis en fonction des besoins de son territoire

Chaque accueil de loisirs doit faire l'objet d'une déclaration auprès des services de l'état (Direction des services de la cohésion sociale).

Les activités diversifiées, doivent respecter le rythme de vie et l'âge des mineurs. Elles sont proposées sur la base d'un projet éducatif et déclinées dans le projet pédagogique.

Une équipe d'encadrement assure le suivi et la mise en application de ce projet ainsi que la sécurité des enfants accueillis.

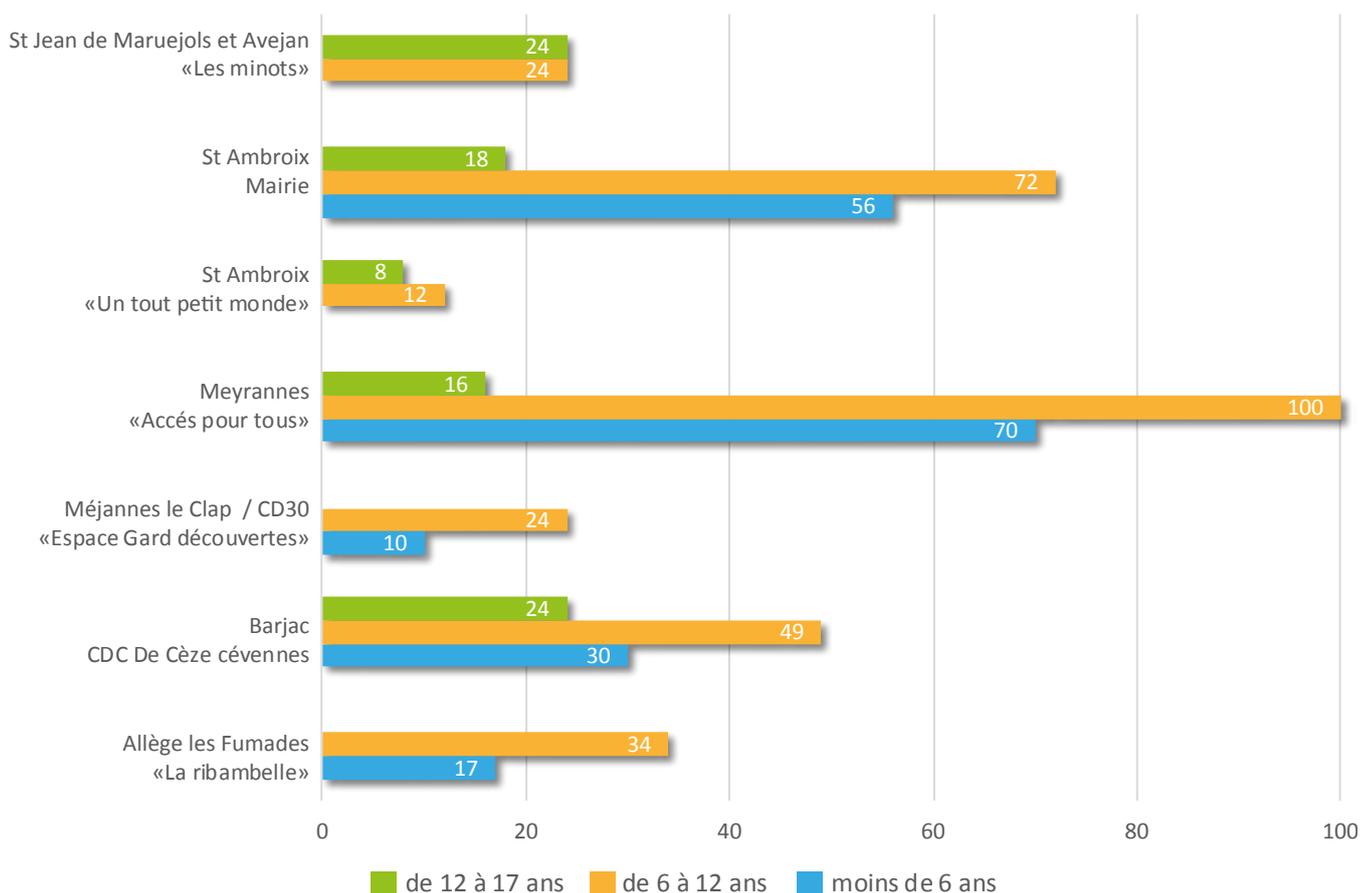
Le financement des ALSH provient essentiellement de trois sources : la participation des familles, la caisse des allocations familiales (CAF) ou la Mutualité Sociale Agricole (MSA), qui versent une prestation de service, et les collectivités territoriales par le biais de subventions.

Les structures doivent fournir aux financeurs des documents tels que le rapport d'activités, le budget prévisionnel et le compte de résultat.

ASLH du territoire

De nombreux ALSH sont financés sur le territoire de la communauté de communes, en extrascolaire, c'est-à-dire, durant les vacances scolaires.

Nombre de places pour les extra-scolaires en accueil de loisirs sans hébergement



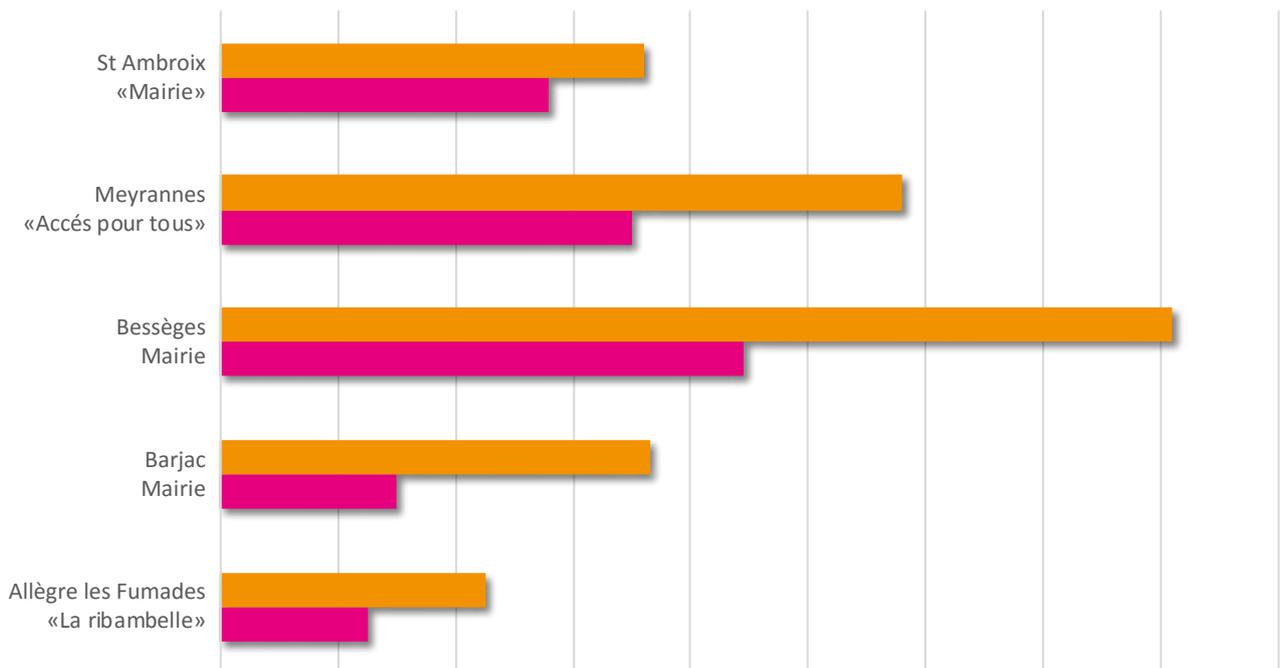
Enfance / Jeunesse

Certaines de ces structures assurent également un accueil périscolaire, c'est-à-dire avant et après l'école et également sur les Temps d'Activité Périscolaires (TAP), induites par la réforme des rythmes scolaires. Leur taux de fréquentation avoisine les 50%.

journée + 5 séjours en France ou à l'étranger.

Le soir en semaine entre 3 et 10 jeunes sont accueillis (dont 4 ou 5 pour l'aide aux devoirs du mardi soir). Pour les activités à l'extérieur, elles affichent toujours complet avec une liste d'attente : 8 jeunes (16 si

Nombre de places pour les péri-scolaires en accueil de loisirs sans hébergement



Pôles ados ou pôles jeunesse

Les Pôles Ados ou Pôles Jeunesse (appellation sur De Cèze Cévennes) sont en fait des ALSH et se définissent donc de la même manière que ceux-ci mais ciblent une tranche d'âge comprise généralement entre 11 et 17 ans.

Les activités sont le plus souvent réfléchies avec les jeunes eux-mêmes et peuvent dans certains cas amener à des actions d'autofinancement pour des activités exceptionnelles. Ils sont de plus en plus dans une démarche de projets avec la prise en compte de tous les paramètres tels que le budget.

La communauté de communes De Cèze Cévennes compte 3 pôles jeunesse :

- Pôle Jeunesse de SAINT-AMBROIX

Pendant les vacances scolaires en journée ou demi-

location de minibus); 6 à 8 jeunes sans activité fréquentent spontanément le lieu en journée. Pour les séjours, les effectifs sont aussi toujours complets avec une liste d'attente.

70 % des jeunes sont issus de SAINT AMBROIX et 30 % de De Cèze Cévennes. Il s'agit d'une présence majoritairement masculine mais qui s'est de plus en plus féminisée au cours de l'année 2015.

Projet éducatif : Chaque année, une thématique est choisie comme fil rouge des activités en partenariat avec les pôles Jeunesse de Cendras, St Julien les Rosiers et Salindres. En 2016, le thème est laïcité et lutte contre les discriminations « l'autre c'est moi ». Activités supports pour cette thématique : concerts et rencontres avec les artistes sur ce thème ; One-man show et rencontre avec l'artiste sur ce thème ; ciné-débat ; théâtre-forum.

- Pôle ADO de Meyrannes

Pendant les vacances en journée ou demi-journée et 3 à 8 séjours.

Des activités sont organisées sur site ou à l'extérieur, sur proposition ou à l'initiative des jeunes. Les jeunes participent à des actions d'autofinancement pour leurs activités ou séjours.

Le Projet éducatif s'articule autour de 4 axes : développer la citoyenneté ; prendre en compte les attentes des jeunes ; créer un lieu de partage, d'échange et respect avec les différents acteurs (jeunes, parents et équipe) ; développer des gestes éco-citoyens.

8 à 14 jeunes sont accueillis.
60 % sont issus de la commune de Meyrannes et 40 % de De Cèze Cévennes.

- Pôle Ados de BARJAC

Pendant les vacances scolaires et/ou en journée lorsque des sorties sont organisées.
 Un local dédié « le foyer » est sous utilisé par les

jeunes pour les temps informels. Les adolescents sont principalement consommateurs d'activités et ne viennent donc pas spontanément si des sorties ne sont pas organisées.

L'Entente Sportive Moliéroise (ESM)

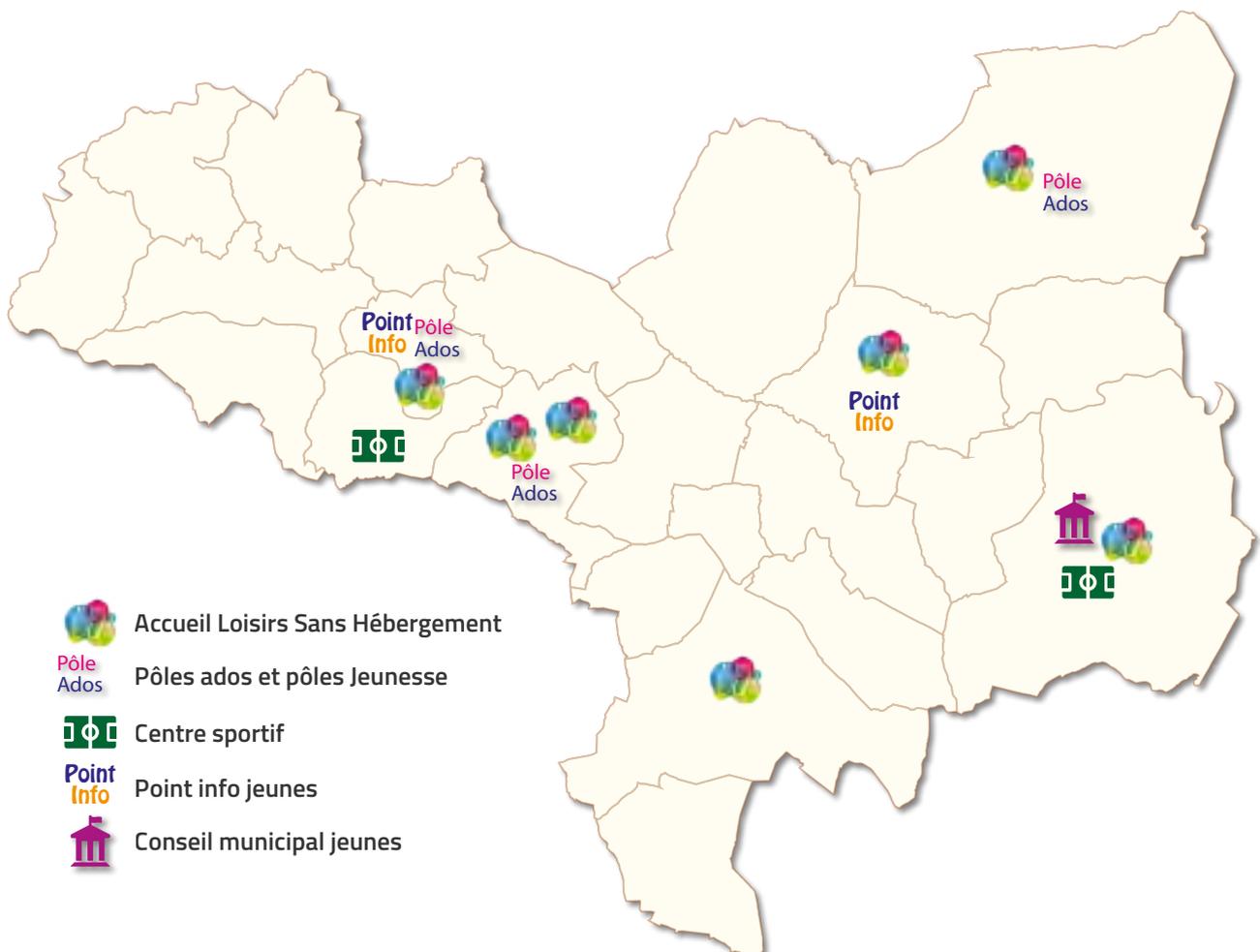
Activités proposées : Musculation, roller, futsal et boxe.

Projets : fitness, zumba et ouverture de la salle les après-midis.

Total des inscrits : 98 (dont environ 25% de femmes).

Cette association de « découverte du sport, de remise et maintien en forme », a été créée suite à plusieurs constats : l'errance des jeunes dans les rues en journée et le soir ; leur forte consommation de cannabis ; leur implication dans des délits et incivilités...

Après des échanges avec les jeunes, il s'est avéré que certains se trouvaient dans des situations extrêmement précaires et que leurs besoins vitaux n'étaient pas toujours assurés (logement,



Enfance / Jeunesse

alimentation...). C'est d'abord des réponses individuelles qui ont été apportées.

Pour l'ESM, il est important de valoriser le lien social et l'estime de soi, de changer le regard porté sur les jeunes par notre société et de maintenir la mixité sociale.

L'équipe de bénévoles s'efforce d'y répondre dans la mesure de ses possibilités et à l'échelle d'une association locale. Si leur inquiétude est grande pour ces jeunes, leur bilan est toutefois positif puisque le nombre d'inscrits dans les activités augmente régulièrement.

Les freins rencontrés par l'ESM sont principalement un manque de matériel et un manque de bénévoles qualifiés.

Dans un second temps, un travail s'est engagé avec l'équipe municipale et De Cèze Cévennes afin d'apporter des réponses plus collectives.

Le centre sportif départemental de Méjannes le clap

Des stages sont proposés pour les 11-18 ans, pendant les vacances scolaires tels que :

- la conduite accompagnée, le code et le permis de conduire accélérés (15-18 ans).
- le football, l'équitation et le multisport.

Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) de Méjannes le clap

Le CMJ fonctionne avec 17 jeunes répartis en deux groupes : moins de 14 ans et plus de 14 ans.

Les jeunes réfléchissent à des projets qu'ils proposent aux élus comme par exemple la rénovation et le déplacement du « skatepark ».

Il est en lien avec la commission Jeunesse de la mairie. Les élus constatent cependant une mobilisation irrégulière des jeunes sur cette instance.

Le relais-familles : point info jeunes (PIJ) de St Jean de Maruéjols

Ce PIJ, porté par Familles rurales, est reconnu par le Centre régional Information Jeunesse (CRIJ).

Il vise à :

- Structurer et centraliser l'information Jeunesse
- Développer l'autonomie et la responsabilité des jeunes
- Accompagner le jeune dans son projet de vie
- Favoriser l'accès des jeunes à la vie sociale
- Proposer aux jeunes un lieu d'information
- Soutenir les jeunes dans leurs initiatives
- Mettre en place des actions mêlant loisirs, découverte, éducation et information.

L'accueil infos jeunes de Meyrannes

Un accueil Information Jeunes à Meyrannes est porté par l'association « Accès pour tous ».

Objectif : Information, conseil santé, emploi, formation, orientation.

L'accueil info jeunes possède un accès internet pour la recherche de stages, de jobs d'été, d'emploi. Il apporte aussi une aide à la rédaction de CV et une aide aux devoirs.

Culture

Le relais assistantes maternelles (RAM) a un fonds de livres axés sur la parentalité ainsi qu'un prêt de malles en lien également avec la DLL.

Une action ateliers musicaux animée par 2 parents, intervenants extérieurs, a lieu dans les EAJE et les écoles. Ils animent également des ateliers enfants parents.

L'école de musique a également un éveil musical pour les 4/6 ans à St Ambroix et Bessèges.

Pour la 2^e année la communauté de communes porte le projet Artothèque, en partenariat avec l'artothèque de Nîmes. Il s'agit d'étudier les œuvres en classe afin de permettre aux élèves de découvrir l'art. En 2015, est venu s'ajouter un partenariat avec un sculpteur local dont le projet est l'art de la récup.

Ateliers d'initiation aux pratiques culturelles à Allègre les Fumades

Ces ateliers portés par **Le centre de développement culturel** de la Maison de l'eau, ont été créés en 2008/2009. Ils recevaient l'aide de la cohésion sociale, du conseil départemental et de la CAF. Par la suite, des actions ont été menées à l'échelle du territoire.

« *L'école du spectateur* » en direction des Collèges de Bessèges et St Ambroix, est un des maillons essentiels de leur mission d'ouverture et d'accessibilité à la culture pour les plus jeunes.

Il s'agit là de permettre à l'enfant de construire son propre univers culturel, de rencontrer des artistes, aller au théâtre, pratiquer le spectacle vivant et en découvrir les différents métiers.

Chaque année, plus de 300 enfants de 4 à 16 ans bénéficient de ces 2 actions dont la grande majorité résident sur le territoire De Cèze Cévennes.

Mobilité - déplacements - accès au numérique

« *Carnet de Voyage* », est une action portée par le centre social de « l'Atelier ». Elle concerne les départs en vacances de jeunes de 18 à 25 ans.

Déplacements

Sur le territoire de la communauté de communes De Cèze Cévennes, les déplacements sont rendus difficiles par le manque de transports en commun en dehors des heures scolaires. Certaines communes déplorent l'absence de desserte. Les loisirs des jeunes en sont directement impactés et les rencontres entre pairs sont freinées par l'absence de communication entre les zones de plaine, de montagne et du plateau qui composent notre territoire.

Social - Santé

Le conseil départemental

Les centres médico-sociaux

Les prestations d'aide sociale à l'enfance ou en direction de la jeunesse sont de plusieurs types et mise en œuvre par les équipes de la Protection Maternelle et Infantile (PMI), du Service Social Territorial (SST), du Service Territorial d'insertion ou par l'équipe de l'Aide Sociale à l'Enfance (composée de 3 travailleurs sociaux et une psychologue à mi-temps).

Ces actions d'aide ou d'accompagnement peuvent être par exemple, des interventions à domicile dans le cadre des aides éducatives. Les prestations éducatives sont soumises à évaluation sociale et concernent les familles et leurs enfants mineurs mais aussi éventuellement les jeunes jusqu'à 21 ans (Aide aux Jeunes Majeurs).

Des prestations d'accueil peuvent être proposées afin de répondre à un besoin de prise en charge en dehors du milieu vie familial. Ces accueils sont alors mis en œuvre soit à la demande des familles elles-mêmes ou de leurs jeunes et s'inscrivent alors dans le cadre de la prévention ou soit décidées par un juge des enfants dans le cadre de la protection des mineurs.

La PMI

L'équipe pluri-disciplinaire est composée de :

- 1 médecin qui intervient sur 3 communautés de communes. Pour De Cèze Cévennes sa présence est de 2 jours par semaine.
- 1 sage-femme
- 1 puéricultrice qui intervient sur le secteur de St-Ambroix et de Barjac
- 2 infirmières qui se partagent le secteur de Bessèges
- 1 éducatrice de jeunes enfants à mi-temps sur le secteur de la CDC qui intervient une fois par semaine à St Ambroix (consultation de nourrissons).

Ce service organise des consultations de nourrissons dans ses locaux de St Ambroix et de Bessèges au rythme d'une fois par semaine. En même temps, se déroule une consultation par une puéricultrice. La

Enfance / Jeunesse

moitié des enfants voit le médecin, l'autre moitié la puéricultrice selon la demande des parents. Pendant ces consultations, des animations parents-enfants sont prévues, elles sont sans rendez-vous.

L'éducatrice de jeunes enfants est également présente dans la salle d'attente de St Ambroix. Elle intervient en soutien à la parentalité mais à titre individuel car les locaux ne se prêtent pas à des réunions de groupes. Elle intervient aussi lors de visites médiatisées avec l'équipe de l'ASE qui se déroulent à Alès dans les locaux de « Parent'aise » (LAEP) ou à la MECS St Joseph car l'accès est plus facile pour les familles pour des questions de transport. Certaines de ces visites ont lieu à St Ambroix, mais seulement avec des bébés car les lieux ne sont pas adaptés à l'accueil des plus grands, de ce fait, les adolescents et leurs familles sont reçus en plein air quand cela est possible.

Il n'existe pas de lieu adapté pour les visites médiatisées de façon générale. Cette carence relève tant des locaux que des modalités d'encadrement. Actuellement ces visites sont assurées par seulement un travailleur social ce qui dans certaines situations pose des problèmes de sécurité.

Une action collective de prévention est animée autour d'un atelier cuisine à Bessèges. Il permet de former les mères à cuisiner sain et diversifié. Elle a lieu une fois par mois dans les locaux de la CAF.

Pour De Cèze Cévennes, le **centre de planification et d'éducation familiale** présent à Alès ne dispense pas de permanence mais peut être sollicité pour d'éventuels rendez-vous dans les centres médicaux sociaux. Cependant des réponses peuvent être apportées par le médecin de la PMI ou les infirmières, puéricultrices ou sages-femmes sur des questions autour de la sexualité, de la contraception ou des infections sexuellement transmissibles.

Pour les très jeunes mères des accompagnements sont proposées afin de prévenir d'éventuelles difficultés dans la prise en charge d'un nourrisson à un âge pouvant être situé parfois dans l'adolescence.

Zoom sur...

le Module de Prévention

Depuis quelques mois, une assistante sociale spécifiquement affectée à cette mission, intervient de façon très soutenue dans des familles demandeuses d'une aide globale et en complémentarité des équipes médico-sociales, dans l'objectif d'épauler les familles dans le champ de la parentalité.

L'accompagnement social renforcé proposé, peut couvrir ainsi les divers domaines du social, du projet professionnel, du lien familial, du logement...

la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS)

Cette MECS, dépendant d'une association basée à Alès, possède des locaux à Saint-Ambroix qui accueille des jeunes dans le cadre de la prévention et de la protection. Actuellement, 21 mineurs bénéficient de prises en charge selon des modalités pouvant aller d'un simple soutien éducatif dans le cadre de la prévention à un placement en internat décidé par le juge des enfants. L'équipe pluri-disciplinaire intervient sur tout le territoire De Cèze Cévennes (hors Saint-Sauveur de Cruzières en Ardèche).

Face au problème de mobilité des familles, l'équipe de la MECS projette de déployer des moyens pour se déplacer vers les familles les plus éloignées et qui de fait ne peuvent pas bénéficier de leur prestation d'accompagnement éducatif.

Le comité protection enfance adolescence Gard Lozère (CPEAGL)

Le CPEAGL intervient auprès des enfants de 0 à 21 ans, soit à la demande du juge des enfants, soit à la demande du conseil départemental (Aide Sociale à l'Enfance), dans le cadre de l'accompagnement éducatif auprès des parents et des enfants.

Santé / social dans les collèges

Dans le cadre de la refondation de l'école et du projet académique, les services sociaux et de santé, exercent leurs missions auprès des élèves et des familles. Ils travaillent en lien avec les équipes éducatives, les partenaires locaux et départementaux. Ils contribuent à favoriser les conditions de la réussite de tous les élèves dans un climat scolaire bienveillant et un environnement favorable à la santé.

Le service social en faveur des élèves

Dans chaque département, le conseiller technique de service social contribue auprès du Directeur académique des services de l'Education Nationale à la mise en œuvre de la politique sociale. Il coordonne et encadre les assistants de service social.

Présent dans les établissements scolaires, le service social s'attache prioritairement à :

- favoriser et à faciliter l'accès aux droits et aux services
- participer à la prévention et la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire
- participer à la protection des mineurs
- contribuer à l'adaptation scolaire et à la scolarisation d'élèves porteurs de handicap
- contribuer à un climat scolaire bienveillant
- faire de l'école un lieu de vie pour tous.

Les modalités d'intervention se caractérisent par des actions personnalisées : écoute, conseil, accompagnement, soutien aux élèves et soutien à la parentalité.

Le travail se fait en interdisciplinarité avec l'équipe pédagogique, la vie scolaire, le chef d'établissement

pour une prise en compte des situations, une expertise et une mise en œuvre d'accompagnements adaptés.

Un partenariat en réseau avec les institutions et ressources locales : conseil départemental, services de la protection de l'Enfance, services hospitaliers, associations œuvrant dans le domaine social et éducatif...

Des actions collectives : éducation à la santé et à la citoyenneté, lutte contre les discriminations, les conduites à risques et toute forme de violence, actions de formations...

Les assistants sociaux sont soumis au secret professionnel de par leur profession. Ce secret professionnel repose sur le respect et la protection de la vie privée des usagers.

Le service infirmier en faveur des élèves a une double mission individuelle et/ou collective.



Au niveau académique, l'infirmière conseillère technique du recteur organise avec ce dernier, les actions éducatives qui seront mises en place selon les besoins dans les départements, et anime le réseau des infirmier(e)s en milieu scolaire : bien être à l'École ; conduites à risque, souffrance psychique ; relation amoureuse ; alimentation et activités physiques ; gestes de premiers secours.

Chaque département est doté d'une infirmière conseillère technique auprès de l'Inspecteur d'Académie - Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale.

Enfance / Jeunesse

Le service médical en faveur des élèves

Le médecin de l'éducation nationale intervient dans un secteur géographique donné auprès de tous les élèves, de la grande section de maternelle jusqu'au lycée. Il réalise, en lien avec le service infirmier, le bilan de santé obligatoire de la 6ème année destiné à détecter précocement les troubles susceptibles de retentir sur le bon déroulement de la scolarité. Des examens médicaux ponctuels ou de suivi peuvent être réalisés à la demande des parents ou des enseignants dans les cas de difficultés scolaires.

Ceci permet d'établir un diagnostic médical en cas de troubles des apprentissages, de souffrance psychique, de troubles du comportement, d'absentéisme, le suivi des élèves porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique nécessitant des soins ou des adaptations de la scolarité, suspicion de maltraitance.

Lorsque des problèmes de santé ont été repérés, le médecin de l'éducation nationale travaille en lien avec les parents, tous les professionnels institutionnels, les médecins traitants et les professionnels de santé afin qu'une prise en charge et un suivi adapté à l'enfant soient réalisés. Le secret professionnel s'impose à lui pour tout ce qui lui a été confié et dont il a eu connaissance.

Le médecin de l'éducation nationale apporte ses compétences et son expertise à l'école ou à l'établissement. Il peut conseiller le directeur, le chef d'établissement, l'équipe éducative en matière de santé individuelle ou collective des élèves.

Les coordonnées du médecin de l'éducation nationale du secteur peuvent être obtenues auprès du directeur d'école, de l'infirmière de l'établissement ou du médecin conseiller technique responsable départemental.

Enfance et handicap

Sur le territoire, moins de 5 enfants de 0 à 3 ans perçoivent l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et 7 enfants de 3 à 6 ans.

Le Relais Accompagnement Petite Enfance et Handicap (RAPEH) est financé par la CAF et le conseil départemental. C'est une équipe composée de 3

professionnelles petite enfance qui se partagent le territoire gardois. Sur De Cèze Cévennes une EJE accompagne les 0/6 ans en situation de handicap et leur famille vers un accueil en milieu ordinaire. Elle accompagne aussi les services PMI en soutien pour le montage des dossiers de Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).

Si besoin, elle oriente les familles vers les structures de soins et travaille en collaboration avec le relais loisirs handicap (RLH30) qui accueille les enfants de 6 à 17 ans de façon non permanente.

La Brigade De Prévention de la Délinquance Juvenile (BPDJ)

La BPDJ est un service de la gendarmerie basé à Caissargues qui s'adresse aux jeunes, aux parents et aux professionnels. Elle est composée de cinq sous-officiers formés à l'écoute psychologique des mineurs et de deux jeunes en service civique. Elle est renforcée l'été par des réservistes et travaille en lien avec l'unité médico-judiciaire du CHU de NIMES.



La BPDJ intervient sur toute la « Zone Gendarmerie » du GARD par :

- une présence dans les quartiers, au contact des jeunes et en lien avec les professionnels du social, du familial et de d'éducatif ;
- une intervention dans les établissements scolaires (prévention des violences, de la toxicomanie, rackets, vols et information sur la citoyenneté, les dangers des technologies communicantes...);
- une participation aux auditions filmées de mineurs victimes ;
- l'organisation d'information collectives et/ou publiques selon des thèmes tels que la place et le rôle du jeune citoyen dans la société française, la loi pénale appliquée aux mineurs, les conduites addictives et les jeux dangereux, le déroulement d'une enquête judiciaire, le mineur victime, le code de la route et les dangers liés aux nouvelles technologies.

Pour De Cèze Cévennes, il n'y a pas d'action spécifique en cours mais la BPDJ peut être sollicitée à tout moment pour des intervention individuelles ou collectives.

La politique de la ville de Saint-Ambroix : axe jeunesse (et veille pour les communes de Bessèges et Molières sur Cèze).

Le contrat de ville 2015-2020 définit des axes transversaux dont la Jeunesse fait partie. Les actions en direction des jeunes s'organisent autour des axes de travail nationaux tels que l'information des jeunes, leur mobilité, leur engagement, la co-construction.

Elles s'appuient aussi sur les dynamiques régionales en référence au « plan territorial pour la jeunesse » en Languedoc-Roussillon et visent donc à :

- développer les comportements citoyens et une culture de dialogue
- prévenir et lutter contre les violences, les conflits et le harcèlement
- prévenir et lutter contre l'absentéisme et le décrochage scolaire.

Sur le plan local, des priorités ont été définies selon deux objectifs principaux :

- éviter les situations de rupture de formation et favoriser l'accès à des formations qualifiantes et/ou supérieures,
- faciliter l'intégration des jeunes sur le territoire.



Le centre médico-psychologique de l'enfant et de l'adolescent (CMPEA)

Le CMPEA est un service de soins qui dépend du Centre hospitalier d'Alès. Une antenne est implantée à St Ambroix et couvre le territoire de De Cèze Cévennes. L'équipe pluridisciplinaire (éducateurs, psychologues, pédopsychiatres, psychomotriciens, infirmiers...) prend en charge lors de consultations l'enfant et sa famille pour des difficultés d'ordre psychologique, psychomotrice ou langagier.

Le pédo-psychiatre référent vient sur ce lieu, ainsi qu'une équipe constituée de trois psychologues, d'éducateurs spécialisés et de psychomotricien. Les enfants reçus dans ce service ont été orientés soit par la PMI, l'éducation nationale, la MECS, les médecins généralistes ou les différents acteurs de la petite enfance, toujours dans un cadre contractuel avec les parents.

RESEDA

Cette association est basée à Alès mais intervient sur le territoire « Pays des Cévennes ».

Pour l'axe Jeunesse, différents réseaux œuvrent tels que : les réseaux « Santé Jeunes », « Obésité infantile », « Addictologie », « clinique du lien / pédopsychiatrie ».

La recherche-action du groupe Santé-Jeunes 2013-2014 a dégagé des axes de travail pour :

- le soutien et l'amélioration des compétences et pratiques des professionnels et des adultes en situation d'encadrement des publics jeunes ;
- le soutien aux projets de prévention montés par les jeunes ;
- le soutien des structures qui ont en charge les jeunes les plus fragiles.

La jeunesse

Chiffres-clés

Population des 11-24 ans : 2424 (source Insee 2012).

SCOLARISATION

Population des scolarisés : 1694

11-14 ans : 828 dont 823 scolarisés soit : 99,4 %

15-17 ans : 611 dont 565 scolarisés soit : 92,5 %

18-24 ans : 985 dont 306 scolarisés soit 31 %

Moyenne des scolarisés 72 %

La part de jeunes scolarisés de 11 à 17 ans est quasiment la même que celle du département et de la région. En revanche, on note une plus faible part des jeunes scolarisés pour la tranche d'âge des 18-24 ans par rapport au département du Gard et à la région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées.

Enfance / Jeunesse

Ce constat peut être corrélé avec le niveau de diplôme le plus élevé de la population de plus de 15 ans. Pour la communauté de communes, la majorité des plus de 15 ans ont un niveau d'étude égal ou inférieur au CAP et BEP (2 fois plus que ceux ayant un niveau égal au supérieur au bac). On constate aussi une faible part de diplômé de l'enseignement supérieur long (presque 2,5 fois moins qu'au niveau régional et 2 fois moins qu'au niveau départemental).

ACTIVITE / EMPLOI

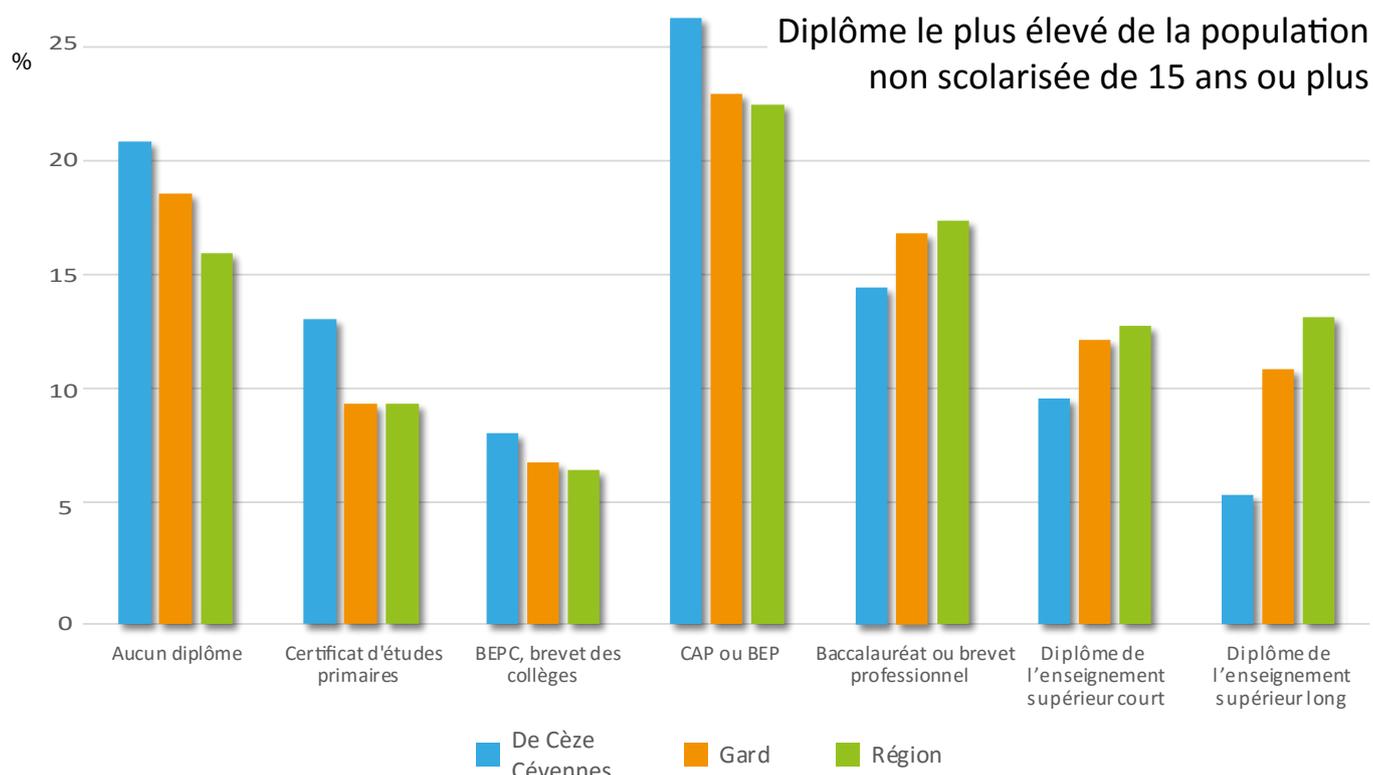
Population des 15-24 ans : 1596

Population des actifs : 752

Taux d'activité : 47,1 %

Population des actifs ayant un emploi : 415

TAUX D'EMPLOI : 26 %



Le taux d'actifs des 15 à 24 ans ayant un emploi est plus faible que celui du département, lui-même plus faible que celui de la région. Ce résultat implique par conséquent que le taux d'actifs des 15 à 24 ans au chômage est plus important sur la communauté de communes De Cèze Cévennes que dans le reste du Gard et de la Région.

Les secteurs d'activités qui embauchent sont principalement ceux :

- du commerce, transport et services divers
- de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale.

Ce schéma est valable au niveau de la communauté de communes, du département ou de la région. On note toutefois que le secteur de la construction emploie un taux plus élevé de personnes (plus de 10 %) sur la communauté de communes que sur le Gard ou la Région.

Les catégories socio-professionnelles les plus courantes sur De Cèze Cévennes sont de loin :

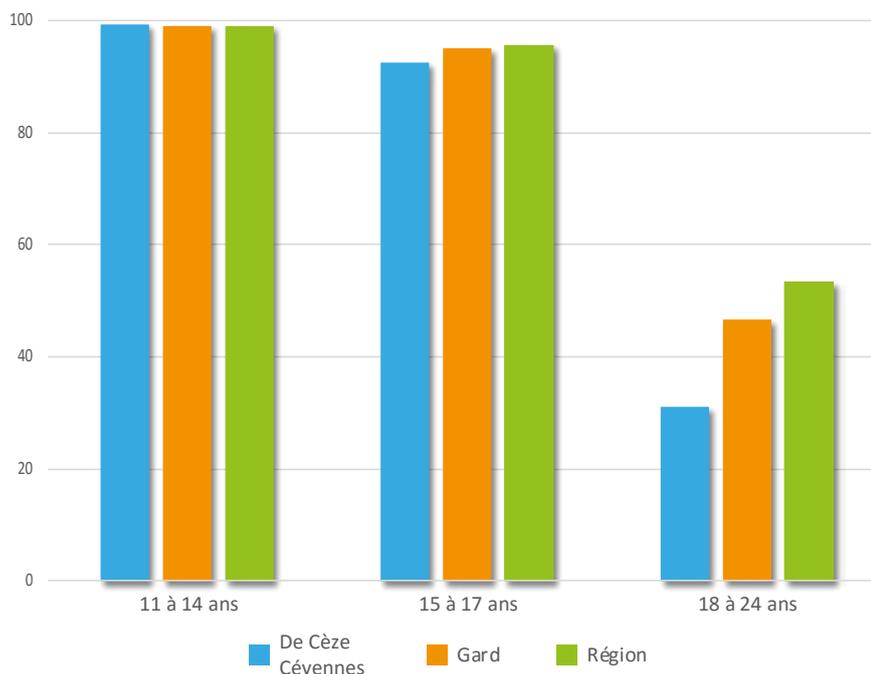
- la catégorie des ouvriers, avec plus de 40 % contre plus de 30 % au niveau du département et de la Région.

- la catégorie des employés, avec près de 34 % contre 40 % pour le Gard et 38 % pour la Région.

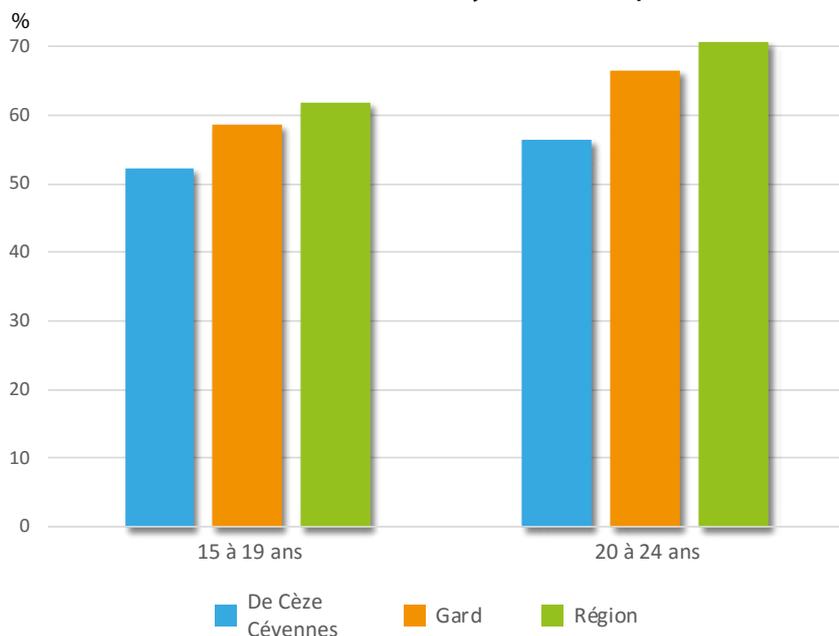
La catégorie agriculteur exploitant est totalement absente de la communauté de communes pour la tranche d'âge 15-24 ans. Les catégories de cadres et professions intellectuelles supérieures sont quasi inexistantes sur le territoire et moitié moins représentées que dans le Gard et trois fois moins représentées que dans la Région.

Les conditions d'emploi des 15-24 ans varient entre les tranches des 15-19 ans et des 20-24 ans. On remarque que la majorité des 15-19 ans sont employés majoritairement en contrat d'apprentissage et en contrats aidés. La part des CDI et des titulaires de la fonction publique pour cette même tranche d'âge est deux fois moins importante que pour la tranche d'âge des 20-24 ans.

Part de la population des 11-24 ans scolarisés en %

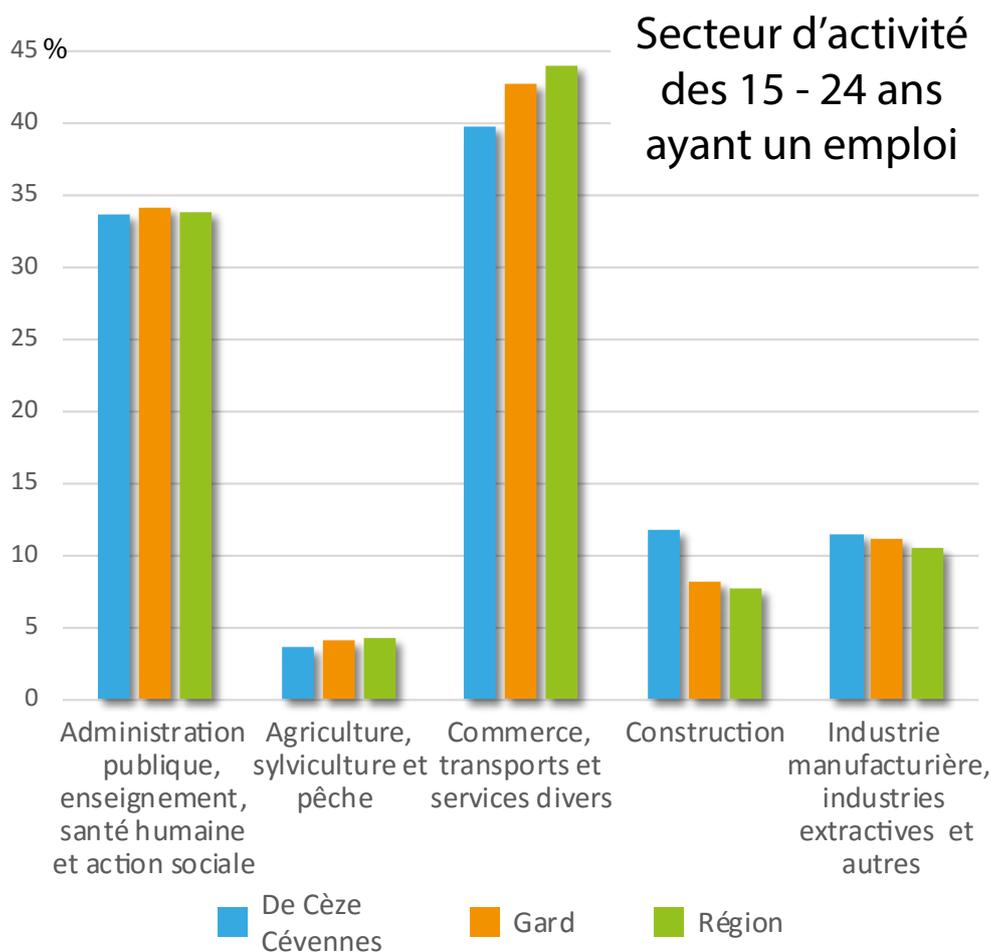


Actifs de 15 - 24 ans ayant un emploi

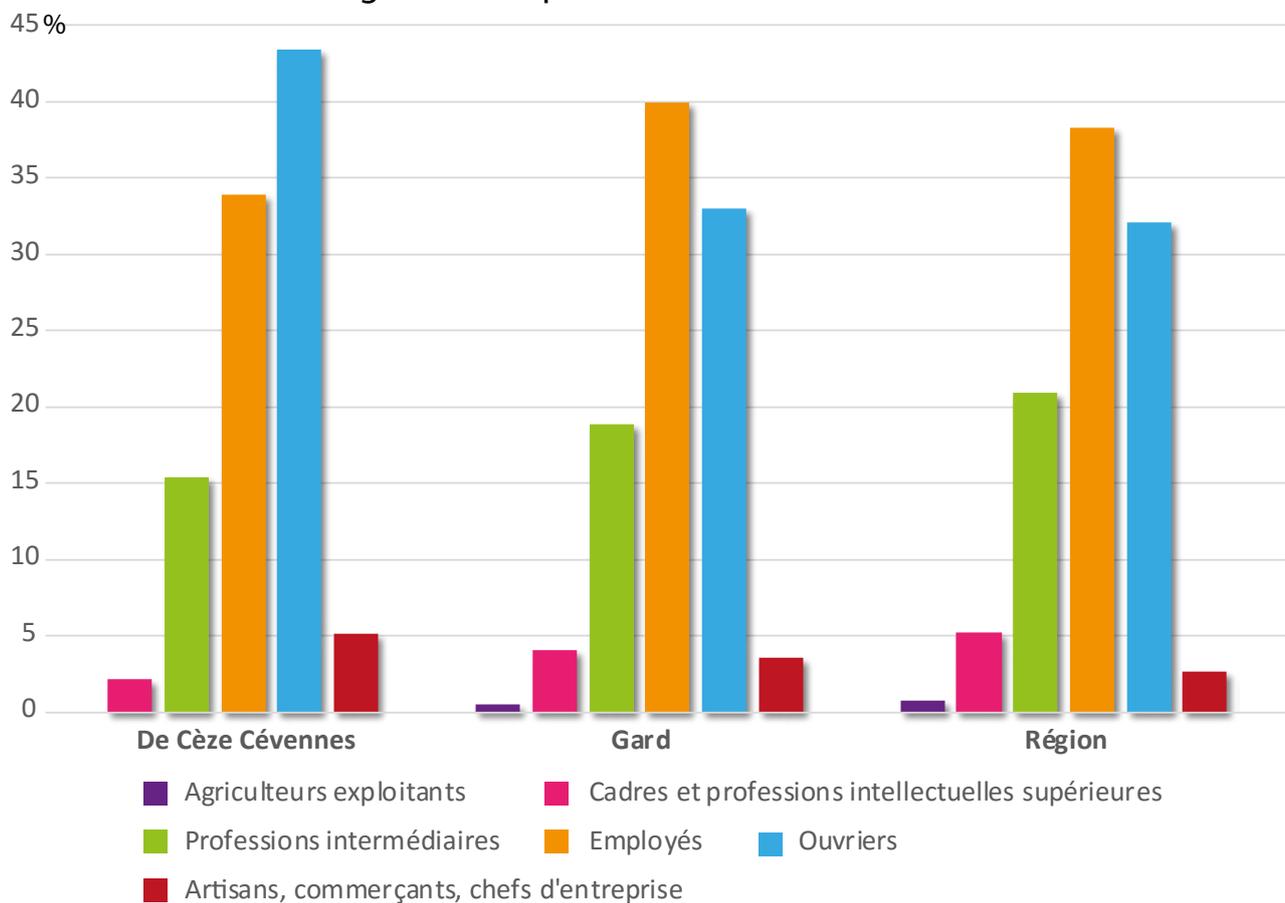


Il faut donc souligner que les contrats de la tranche d'âge 20-24 ans sont principalement des contrats à durée illimitée (CDI ou fonctionariat). Un peu moins de la moitié des 20-24 ans ont des contrats courts ou en CDD.

Enfance / Jeunesse



Catégorie socio-professionnelle des 15 - 24 ans



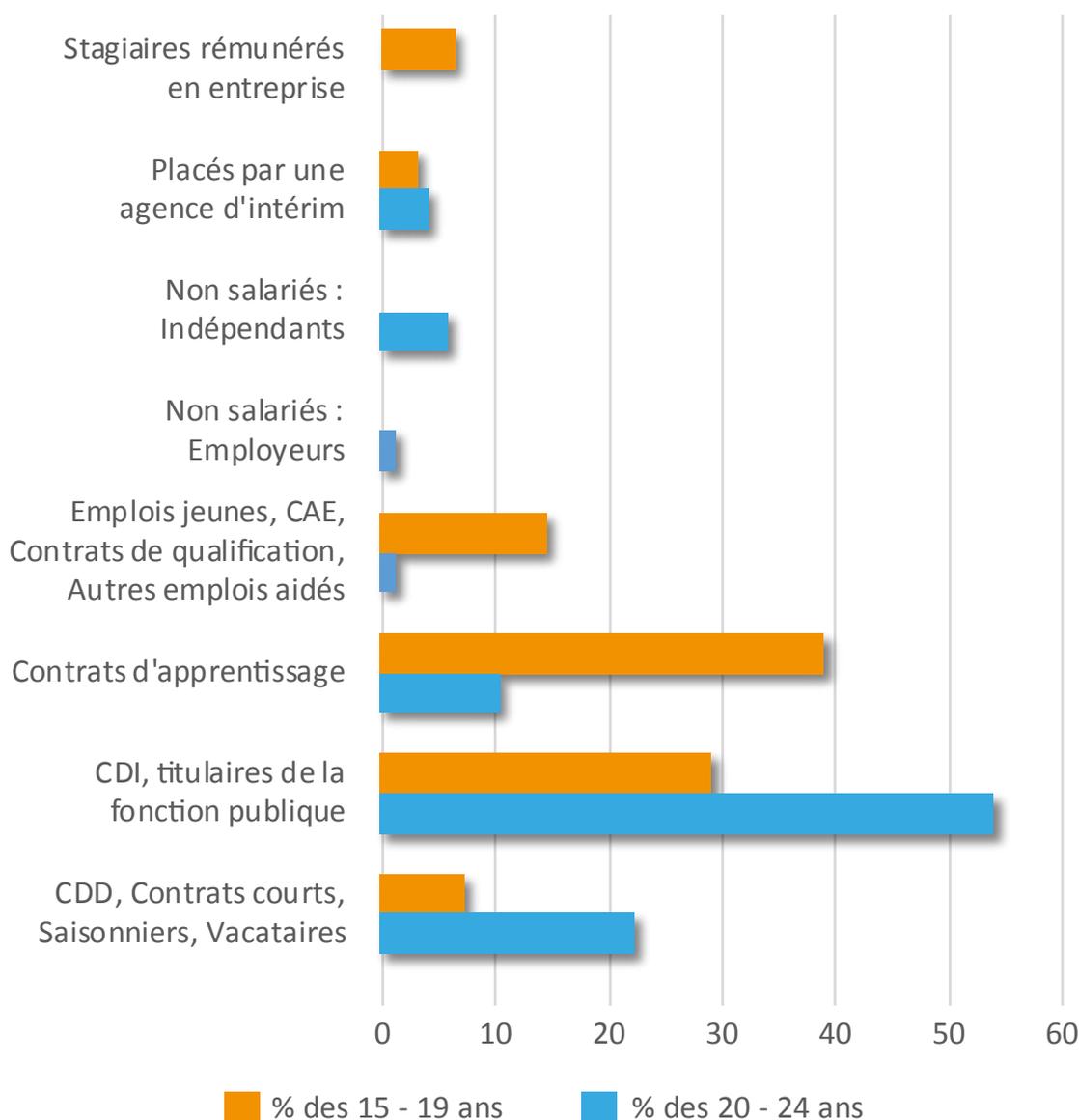
Les jeunes en milieu rural dans la région Languedoc-Roussillon: enjeux de cohésion sociale et priorités d'action

Une étude a été publiée en février par le Préfet de la région Languedoc-Roussillon. Elle émanait du Pôle de cohésion sociale et territoriale qui a sollicité la cellule « Observation Veille Etudes » en Janvier 2013 pour aider à la définition de plans d'actions par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).

Il en ressort que les jeunes ruraux ont globalement les mêmes comportements sociaux que les jeunes urbains, cependant des disparités, pour les jeunes ruraux, sont à noter :

- Contraintes de déplacements supplémentaires du fait de l'isolement géographique des structures administratives et sociales, des lieux de scolarisation et d'emploi ;
- L'accès aux loisirs : Il est limité par le manque de services de proximité et d'association de loisirs ;
- Les jeunes femmes occupent davantage et avant tout, des fonctions complémentaires à celles de leurs conjoints, d'où leur sur-représentation dans les activités à temps partiel ;

Conditions d'emploi des 15 - 24 ans



Enfance / Jeunesse

- Participation plus importante à la vie associative
- Investissement des solidarités de voisinage

Cette étude met en évidence que :

- Le taux de pauvreté en Languedoc-Roussillon est supérieur (19,6 %) à celui de la moyenne française (14,3 %). Qu'il s'agisse du milieu rural ou urbain, tous les taux sont supérieurs à la moyenne nationale.
- *Le Languedoc-Roussillon est classé en tête pour le taux de pauvreté des jeunes de 20-24 ans avec 25.5% contre 19 % en France.*
- Dans le Gard, 28.2 % des jeunes vivent en milieu rural
- *33.1% des enfants et des jeunes de moins de 20 ans vivent en dessous du seuil de pauvreté.*

Pour le Gard, on retrouve :

- La fédération régionale des Foyers Ruraux
- Le mouvement rural du Gard
- Les Familles Rurales
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- La fédération des centres sociaux
- Les CEMEA
- Les FRANCAS

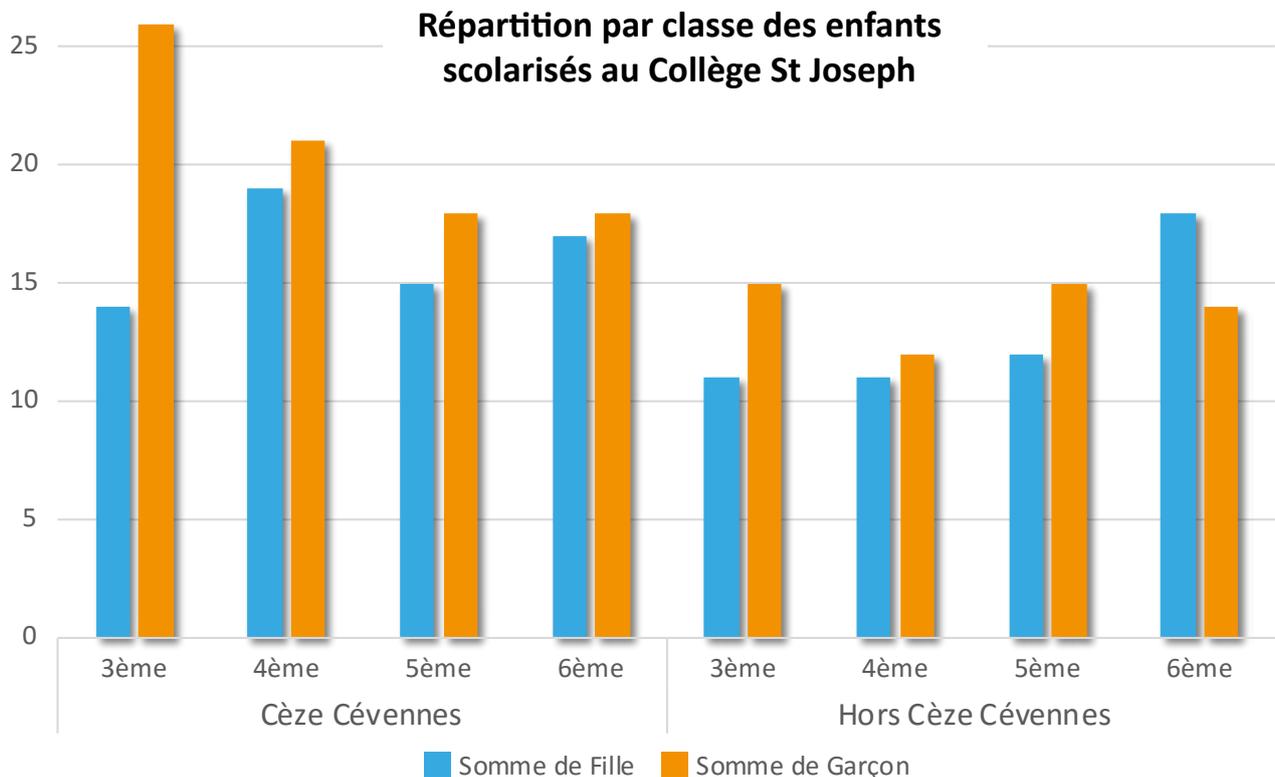
L'étude fait le tour d'horizon sur les principales structures associatives qui agissent pour l'insertion des jeunes en Languedoc-Roussillon.

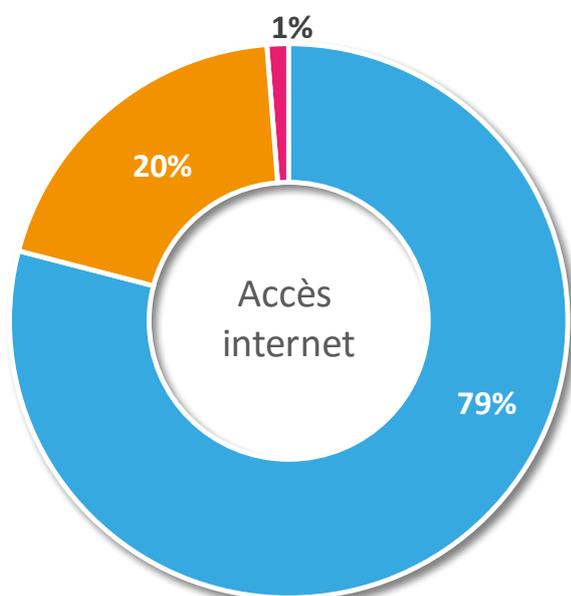
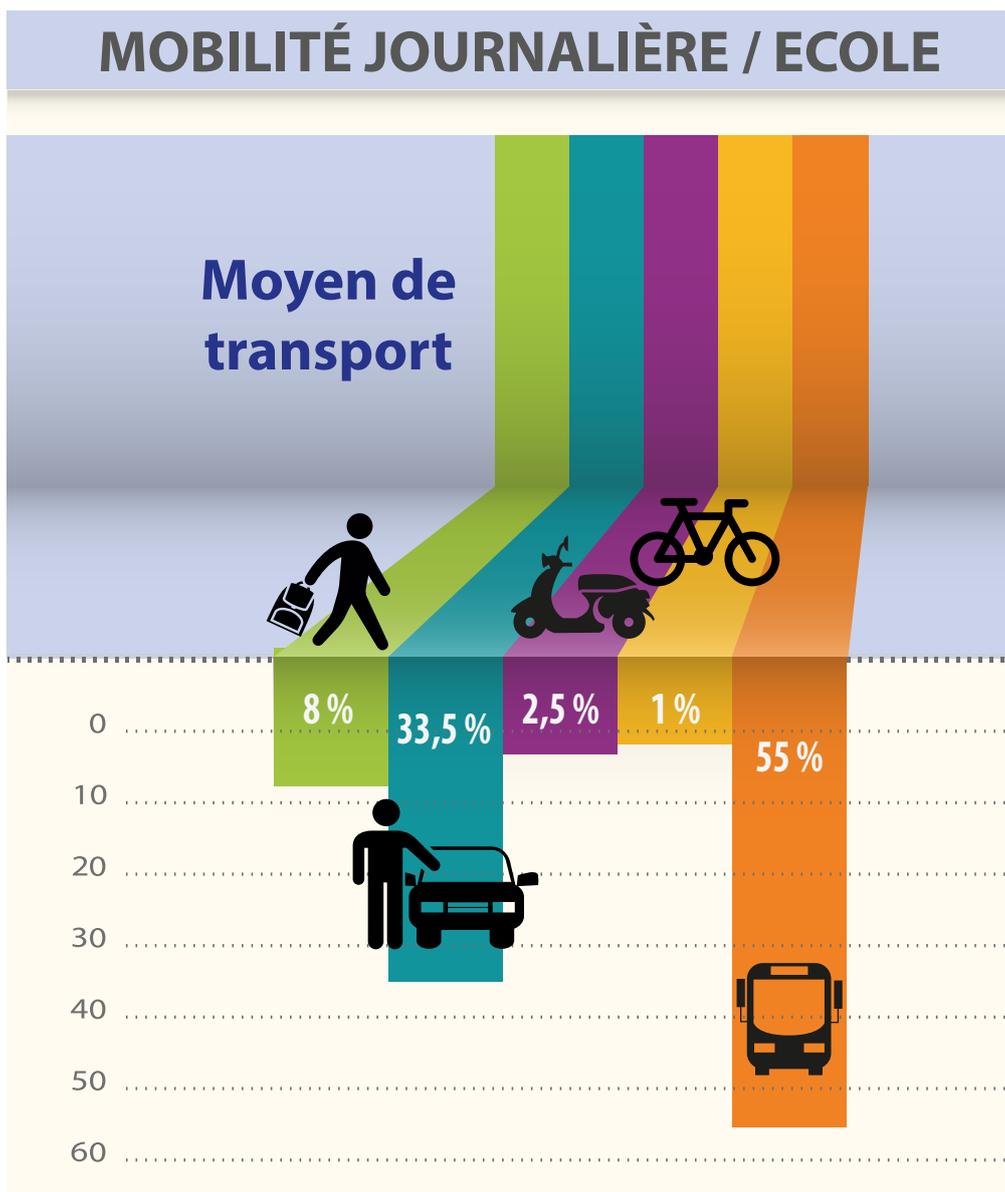
Les axes de travail proposés dans cette étude :

- Développer le partenariat intercommunal ;
- Définir une stratégie d'action concertée d'intervention prioritaire auprès des élus et avec l'ensemble des partenaires (contractualisations multi-partenariales) ;
- Construire une orientation forte en direction des jeunes et prioritairement les « jeunes ruraux » ;
- Promouvoir les activités physiques et sportives ;
- Soutenir l'émergence d'associations comme à leur pérennisation pouvant enclencher une dynamique de développement animée par les jeunes ;
- Favoriser la mobilité des jeunes.

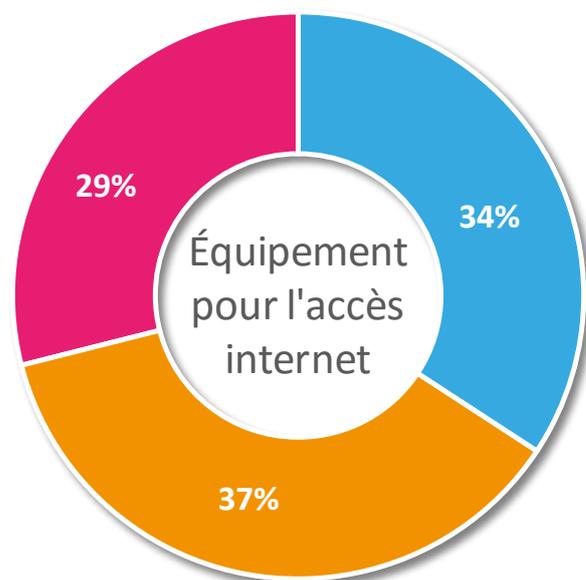
Enquête collégiens

Des collégiens du Collège de Saint Joseph à Saint Ambroix ont été sondés par l'intermédiaire d'un questionnaire. Les résultats de ce sondage sont présentés ci-après et ne sont représentatifs que de ce seul collège.





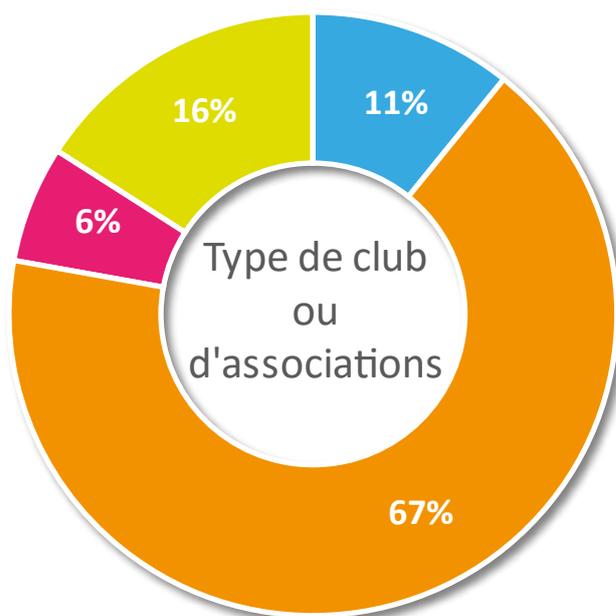
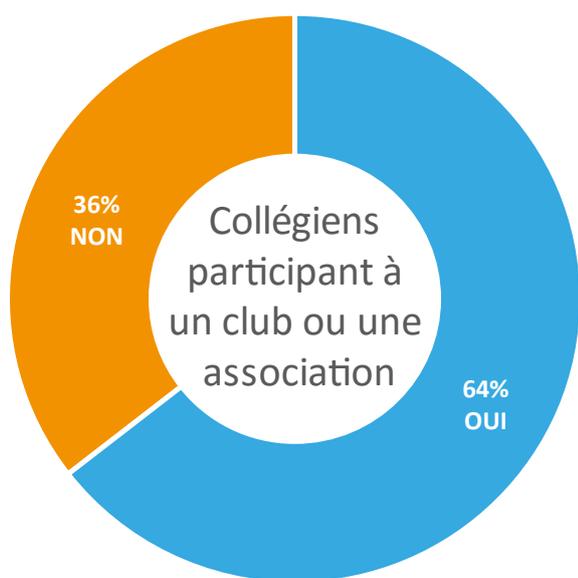
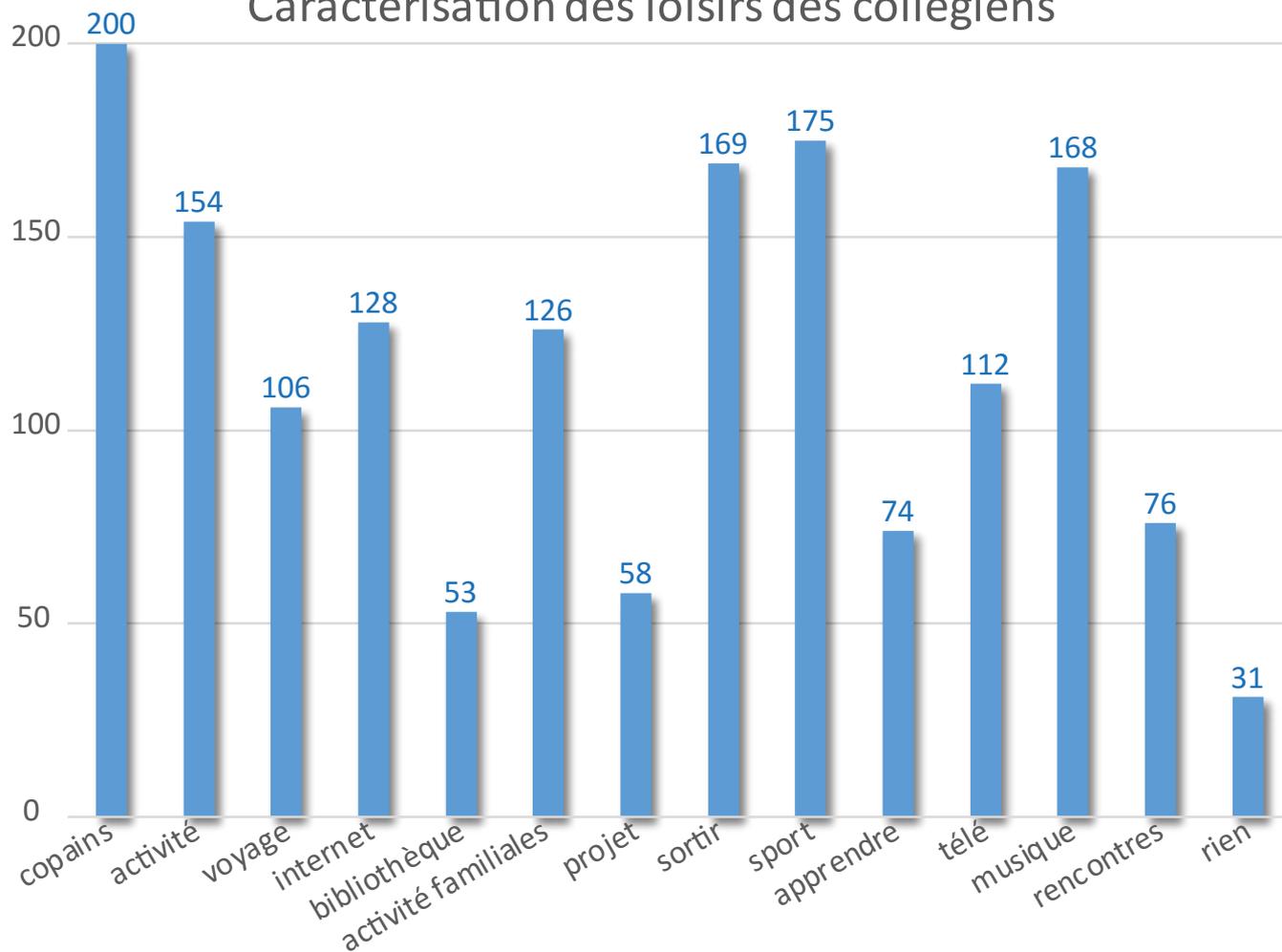
■ Maison ■ Amis ■ Cyberbase



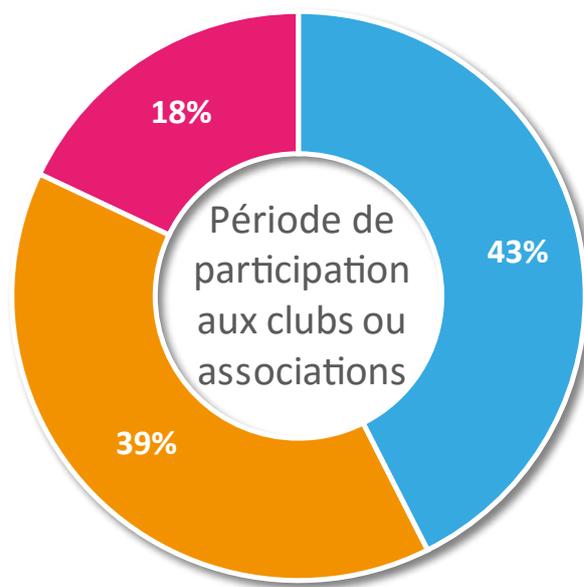
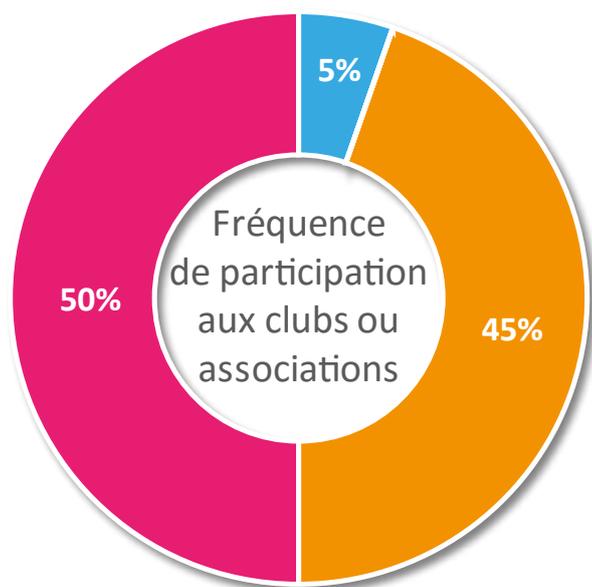
■ ordinateur ■ smartphone ■ tablette

Enfance / Jeunesse

Caractérisation des loisirs des collégiens

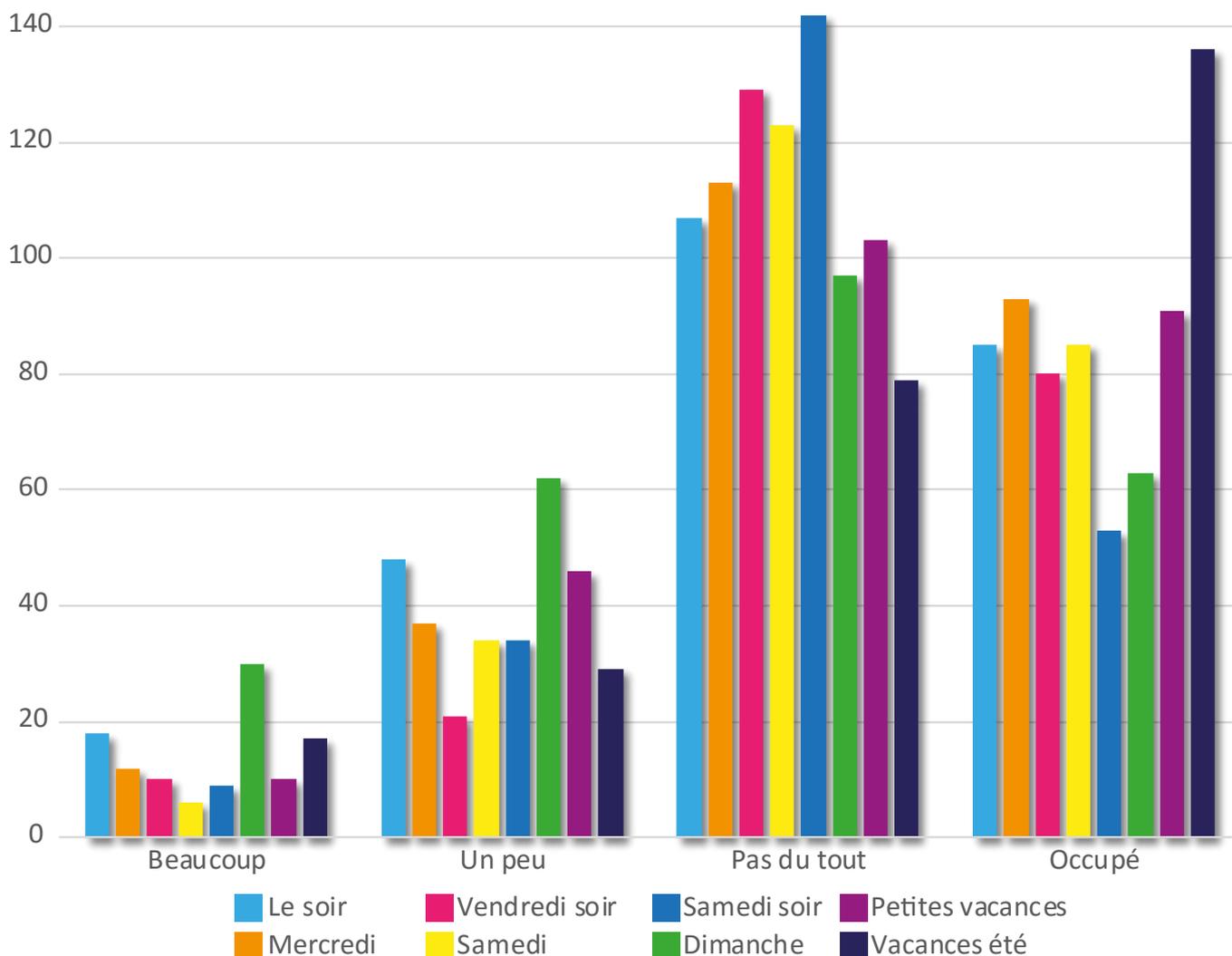


- Pole ado
- Asso sportive
- Asso culturelle
- Asso artistique



■ 1 à 2 fois/mois ■ 1 fois/semaine ■ 2 à 3 fois/semaine ■ Mercredi ■ Week end ■ Vacances scolaires

Taux d'ennui des collégiens selon la période



Parentalité

Définition

Selon le comité national du soutien à la parentalité, la «parentalité» *désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent.*

C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale, matérielle, psychologique, morale, culturelle et sociale.

La parentalité qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale). Elle s'inscrit dans l'environnement géographique, social et éducatif où vivent la famille et l'enfant.

Le soutien à la fonction parentale s'adresse à tous les parents en mettant à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle «éducatif».

Il vise explicitement à :

- agir sur les compétences et ressources parentales
- mettre en œuvre des services et des moyens par un accompagnement bienveillant permettant aux parents de consolider leurs capacités éducatives
- améliorer la qualité des liens entre le(s) parent(s) et l'enfant
- faciliter les échanges entre parents et avec des professionnels
- redonner aux parents une parole, par la qualité de l'écoute et de l'accueil
- favoriser la participation des parents en tant que partenaires dans l'élaboration des services et animations qui leur sont dédiés
- proposer des dispositifs d'appui et de médiation face aux situations difficiles ou conflictuelles
- situer les parents dans la chaîne des générations, avec leur responsabilité propre.

Les actions de soutien à la parentalité ont pour objectif d'accompagner les parents qu'ils traversent ou non des difficultés durables ou passagères dans leur rôle éducatif. Ce sont des actions qui valorisent

les compétences parentales. Toutes les familles peuvent être intéressées par les différentes formes de soutien à la parentalité.

Les dispositifs de soutien à la parentalité se répartissent comme suit:

- ✓ REAAP : réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents
- ✓ CLAS : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité
- ✓ LAEP : lieux d'accueil enfants/parents
- ✓ Espaces rencontres : lieux d'exercice du droit de visite dans des situations particulièrement conflictuelles
- ✓ Médiation familiale : elle vise à prévenir la rupture des liens familiaux et à favoriser la coparentalité

A ces dispositifs on peut ajouter :

- ✓ Aide à domicile TISF
- ✓ AAV : aide aux vacances

Le REAAP

Ce réseau développe des actions de soutien à la parentalité sur le département du Gard.

Sur le territoire De Cèze Cévennes, ces actions sont portées par l'association « **La maison des habitants** » qui organise des ateliers parents/enfants à St Ambroix, Molières et Bessèges en lien avec le CLAS. Il existe également un groupe de paroles à St Ambroix et Molières sur Cèze.

Des actions sont également portées par l'association « **Accès pour tous** » de Meyrannes.

L'association « **Voie lactée en Cévennes** » qui œuvre pour le soutien à l'allaitement maternel participe aussi à des ateliers PMI.

Le « **CODES** » Comité Départemental d'Education pour la Santé intervient également avec la maison des habitants.

Tous les participants sont conscients des nombreux besoins d'actions de soutien à la parentalité sur le territoire, tant pour les familles sans difficulté

majeure que pour celles qui sont confrontées à l'isolement et à la précarité. Toutefois, constat est fait qu'il y a très peu d'offres ou que s'il y en a, elles ne sont ni connues ni répertoriées.

Les CLAS

Les Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) sont des actions inscrites dans le cadre d'une charte nationale, elles proposent :

- de soutenir les parents dans leur rôle éducatif.
- d'assurer un accompagnement scolaire personnalisé de l'enfant au sein de groupes de travail restreints.

Ils ont pour objectifs :

- d'aider les enfants à acquérir des méthodes
- de faciliter leur accès au savoir et à la culture
- de promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté
- de valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie
- de soutenir les parents dans le suivi scolaire de leur enfant

Pour De Cèze Cévennes, 3 porteurs de projets sont connus et financés. Ils gèrent 8 actions sur 5 lieux d'implantation : 2 actions ont lieu à Bessèges, 2 à St Ambroix, 1 à St Jean de Maruejols, 1 à Molières sur Cèze, 2 à Meyrannes.



L'association « **Accès pour tous** » à Meyrannes (1 action) reçoit un groupe de 5 collégiens les mercredis après-midi, dans leurs locaux, pour les accompagner dans leur scolarité. Ils sont principalement orientés par les collèges de St-Ambroix. L'accueil est réparti en trois temps :

- l'accompagnement à la scolarité proprement dite (aides aux devoirs et à la méthode)
- les « initiatives-projets » comme par exemple la création d'un jardin semi-autonome (développement durable et environnement)
- la rencontre avec les parents à l'issue de chaque séance.

1 action à l'école primaire de Meyrannes.

« **La maison des habitants** » à St-Ambroix intervient sur les collèges et écoles de St-Ambroix : 5 actions.

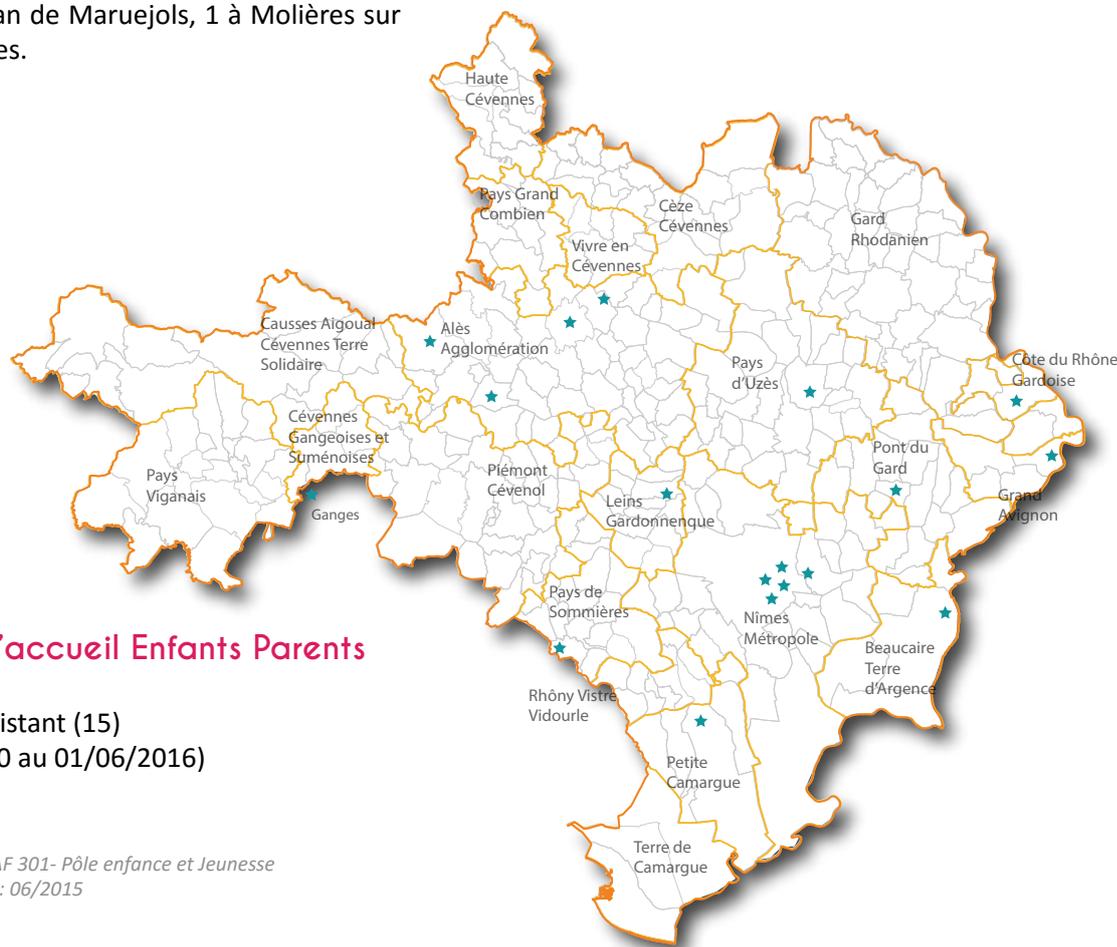
« **Associations des familles rurales** » à St-Jean de Maruejols : 1 action

LAEP

Lieux d'accueil Enfants Parents

- ★ Existant (15)
(20 au 01/06/2016)

Sources : CAF 301- Pôle enfance et Jeunesse
Mise à jour : 06/2015



Parentalité

Les lieux d'accueil enfants/parents (LAEP : 19 dans le Gard) sont des espaces conçus pour recevoir les jeunes enfants (jusqu'à 6 ans) accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable.

Ils ont pour objectif de :

- soutenir, de favoriser le lien précoce enfant- parent,
- prévenir les conflits. Dans un cadre bienveillant, neutre et confidentiel, ils permettent de favoriser l'autonomie et la socialisation de l'enfant, de rompre l'isolement des familles.

Ils n'ont aucune visée thérapeutique.

Les équipes accueillantes sont le plus souvent formées à l'écoute et à l'observation dans le domaine de la petite enfance. Un superviseur assure l'analyse des pratiques et la formation continue des accueillants.

Ces lieux sont ouverts à tous les parents et futurs parents, leur accès est gratuit et anonyme.

Les objectifs de la COG de la CAF au niveau des chiffres sont atteints globalement à l'échelle du département du Gard puisqu'on a 1 LAEP pour 2528 enfants (1 pour 3500 COG).

Cependant il reste à affiner le maillage territorial en tenant compte des besoins locaux.

Aucun LAEP répertorié sur De Cèze Cévennes, mais deux projets sont en cours de réflexion dont un porté par la communauté de communes.

Les espaces rencontres

Sur De Cèze Cévennes, il n'existe aucun lieu adapté pour organiser des visites médiatisées ou des temps de rencontres.

Il arrive fréquemment que les familles concernées doivent se rendre à Alès, ce qui peut s'avérer préjudiciable, car les parents ont parfois des difficultés de mobilité.

Toutes les institutions et associations intervenant sur ce secteur géographique regrettent le manque d'un espace dédié à ce type d'intervention. Actuellement aucune équipe intervenant sur ce secteur géographique n'a de spécificité professionnelle pour gérer les visites médiatisées.

Activité	Gestionnaire	Commune
Tennis de table	Club pongiste municipal	Bessèges
Basket	Bessèges basket club	Bessèges
Arts martiaux	Total impact taekwondo	Bessèges
Equitation	Centre équestre du Lauzas	Bordezac
Equitation	Centre équestre	Méjanès la Clap
Canoë	Canoë Kayak	Meyrannes
Gymnastique	GSSA Section gym	St-Ambroix
Football	Bessèges St-Ambroix football club	St-Ambroix
Canoë	Cap canoë	St-Ambroix
Natation	Mairie	St-Ambroix
Tennis de table	TTSA	St-Ambroix
Handball	Ass sportive	St-Ambroix
Multi sports	Association sportive du collège	St-Ambroix
Arts martiaux	St-Bres karate club	St-Bres

La médiation familiale

Sur le territoire de De Cèze Cévennes, la seule association qui fasse de la médiation familiale est l'association « **Cemafor** ». Mais cette association n'est pas adhérente à l'Association Départementale Professionnelle de Médiation Familiale, seule à être soutenue et financée par les institutions.

La médiation familiale est une prestation de service proposée fréquemment par le monde associatif. A ce jour, aucune association n'est en capacité de répondre aux besoins de médiation de notre secteur. Il y a un manque très important de dispositifs sur le territoire.

Aide à domicile

L'emploi de travailleuse en intervention sociale et familiale (TISF) est aussi une action de soutien à la parentalité. Ces intervenantes formées peuvent aider les familles en difficulté, faire de l'aide au devoir, etc... Deux associations emploient des TISF sur le secteur, il s'agit de **l'ADMR** et de **VIVADOM**.

L'Aide aux vacances

Il est bien évident que pour des familles en difficulté, un départ en vacances aussi court soit-il peut permettre de recréer du lien et de renforcer la famille. Les enfants peuvent aussi profiter de séjours en camps/colo ou de tickets loisirs qui leur permettent d'accéder à des activités culturelles et/ou sportives.

14 conventions tickets loisirs sont signées sur le territoire



Les rencontres Parents-Ados à Meyrannes

Un vendredi soir par mois une soirée à thème est organisée par l'association « **accès pour tous** » soit dans les locaux (avec un repas partagé) soit à l'extérieur.

Ces soirées réunissent 6 à 9 familles pour 15 à 27 personnes. La fréquentation est assez régulière bien que les sorties aient en général plus de succès.



La médiatrice sociale « Famille-Ecole-Quartier »

Elle intervient depuis le mois de Janvier 2016, au sein des collèges et écoles de St-Ambroix, dans le cadre de la politique de la ville avec 3 objectifs principaux :

- Médiatiser et réguler les petits conflits Famille-Etablissement dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité
- Aider à repérer et à signaler les élèves en difficulté
- Orienter les familles vers les institutions ou associations du territoire le cas échéant.

Préconisations

Préconisations

Rappel méthodologie

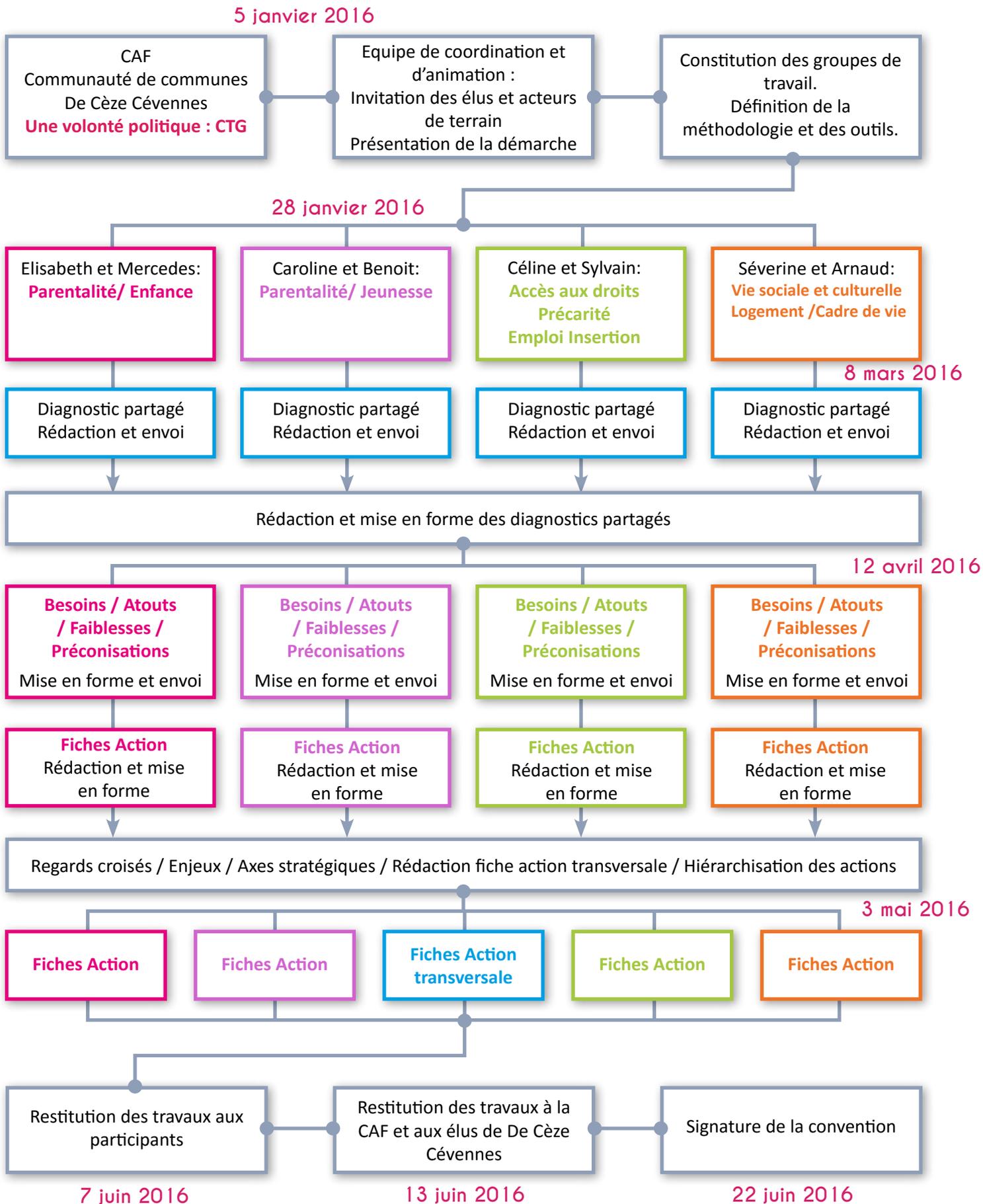
Besoins/Atouts/
Freins/Préconisations

Enjeux

Axes stratégiques et Objectifs opérationnels



Rappel méthodologique



BESOINS/ATOUS/FREINS/PRECONISATIONS

Besoins communs

Recensés dans tous les groupes de travail

Volonté des acteurs de terrain à :

- ✓ Développer le partenariat et la mutualisation.
- ✓ Améliorer la lisibilité des leurs actions et l'information au public.
- ✓ Bénéficier d'un pilotage pour faciliter le travail en réseau.

Développement de l'esprit communautaire :

- ✓ Favoriser les échanges d'un bassin de vie à l'autre.

- ✓ Associer les habitants dans les réflexions menées sur le territoire.

- ✓ Soutenir les instances citoyennes.

Difficultés pour l'accès aux droits et aux services :

- ✓ Développer les différents modes de transports et l'itinérance des actions.
- ✓ Favoriser la mixité sociale.
- ✓ Permettre l'accès au numérique à tous.
- ✓ Mener des actions en direction des personnes les plus défavorisées.

Atouts communs

Recensés dans tous les groupes de travail

- ✓ Volonté politique d'écrire un projet social de territoire et de renforcer le service enfance jeunesse famille de la Communauté de Communes.
- ✓ Initiatives locales existantes.
- ✓ Tissu associatifs riche.
- ✓ Fort potentiel de développement de la Communauté de Communes.

Freins communs

Recensés dans tous les groupes de travail

- ✓ Problèmes de mobilité de la population.
- ✓ Problèmes d'accès aux droits et aux services.
- ✓ Réseau de transports sous développé ou horaires inadaptés.
- ✓ Manque de lisibilité des actions.
- ✓ Absence de pilotage intercommunal.
- ✓ Fragilité des associations.
- ✓ Manque d'initiatives citoyennes.

Préconisations

Recensées dans tous les groupes de travail

Accès aux droits :

- ✓ Améliorer l'information au public et son orientation vers les équipements du territoire.
- ✓ Maintenir une action sociale de proximité afin d'optimiser l'accès aux droits et aux services.
- ✓ Inscrire l'habitant sur son territoire en l'associant à la réflexion.

Mobilité et déplacements :

- ✓ Favoriser les déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du territoire (mobilité physique), accompagner les publics les plus vulnérables dans leurs déplacements (mobilité psychique).
- ✓ Permettre l'accès au numérique à tous.
- ✓ Développer l'itinérance des actions pour en faciliter l'accès au plus grand nombre.

Partenariat et lisibilité des actions :

- ✓ Communiquer sur un support commun les missions et actions des acteurs de terrain afin de rendre plus lisible le travail engagé sur le territoire.
- ✓ Développer le travail en réseau en mutualisant les moyens et les compétences de tous.
- ✓ Renforcer les actions en cohérence avec le projet social de territoire en garantissant leur pérennité par des « conventions cadres ».

Atouts

Parentalité enfance	Parentalité jeunesse	Accès aux droits / Précarité / Emploi / Insertion	Vie culturelle, associative / Cadre de vie / Logement
Actions de soutien à la parentalité existantes et personnels qualifiés sur le territoire		Création d'une maison médicale à St Ambroix pour favoriser l'accès aux soins	Compétences partenariales locales existantes en matière de logement
Personnel petite enfance qualifié sur le territoire et initiatives existantes	Commission jeunes à Molières sur Cèze	Présence d'association caritatives	Tissu associatif riche
Projets de création d'établissement du jeune enfant	Initiatives associatives pour soutenir les jeunes en situation de précarité	Dispositifs de soutien à l'insertion sociale et professionnelle	Offre culturelle variée
	Action de prévention de lutte contre le décrochage scolaire	Ressource naturelle riche pour une alimentation saine et peu coûteuse	Réseau de bibliothèques actif
			Un centre social déployé sur 3 communes et 3 espaces de vie sociale

Freins

Parentalité enfance	Parentalité jeunesse	Accès aux droits / Précarité / Emploi / Insertion	Vie culturelle, associative / Cadre de vie / Logement
Problématiques liées à la fonction parentale		Augmentation de la précarité	Parc de logements anciens et parfois très dégradé
Actions de soutien à la parentalité existantes mais sous utilisées par méconnaissance		Inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi	Méconnaissance des dispositifs «logement» par les élus et le public
Manque de support à la médiation familiale et au maintien des liens parents enfants		Couverture numérique inégale sur le territoire	Coût des activités culturelles trop élevé pour certains
Disparité du fonctionnement des accueils périscolaires et des TAP sur le territoire	Immobilité psychique de certains jeunes	Difficultés pour certains d'accéder à leurs droits	Complexité administrative pour les associations
Manque de locaux dédiés aux ALSH	Peu d'implication des jeunes dans les projets les concernant	Recul des administrations en milieu rural	Difficultés pour les associations à recruter des bénévoles

Les besoins, atouts, freins et préconisations issues des groupes de travail sont présentés dans les pages suivantes sous forme de texte brut pour garder en mémoire les réflexions de chacun.

Parentalité enfance

BESOINS

ATOUPS

Petite enfance 0-6 ans

Créer un lieu d'écoute : Il n'y a pas, sur le territoire de la CDC, de lieu d'écoute et de ressources pour les parents. Ils peuvent de ce fait se sentir isolés et démunis face aux questions qu'ils se posent quant à l'éducation de leurs enfants

- Les EAJE
- La PMI
- Le centre social qui a développé des ateliers de parole

Permettre aux familles qui accueillent des enfants porteurs de handicap d'avoir du soutien ainsi que quelques temps de repos

- Les EAJE
- La PMI
- Le RAPEH
- TISF, aux de vie sociale et associations : Présence 30, ADMR, VIVADOM
- Travail avec le RAM, les ass mat et les écoles
- Actions IRPP dans les bibliothèques

Créer des places d'accueil : Il y a un manque important de places en accueil d'urgence ou accueil ponctuel ainsi que pour les plannings tournant.

- La disponibilité des ass mat due à leur baisse d'activité
- Proposition par les assistantes maternelles d'horaires atypiques : 6/23h

Il a été relevé un besoin d'EAJE sur Barjac et Bessèges qui n'ont aucune structure de ce type

Socialiser les enfants : faire en sorte que les enfants se rencontrent et se sociabilisent à travers le jeu ou la culture (musique, dessin...)

- 1 classe de musique à St Ambroix
- 1 professeur formé
- Matériel

Enfance jeunesse 6-11 ans

Uniformiser les propositions d'accueil périscolaires et de TAP à l'ensemble de la communauté de communes
Développer les accueils de loisirs du mercredi après-midi.

- Associations existantes (Accès pour tous...)
- Volonté communautaire de travailler en transversalité avec les associations.

- Créer des lieux dédiés pour les visites médiatisées

- Equipes ASE
- 1 MECS
- Formations accessibles

Bibliothèques :

- Développer des actions pour la jeunesse et les préados
- Travailler la prévention des risques du numérique : (Cyber harcèlement...)

- Points accès internet : St Jean de Maruéjols, Bessèges, Barjac, Molières sur Cèze

FREINS

- Manque de passerelle entre les différentes institutions
- Manque de réseau
- La structure la plus proche est éloignée et ne fait pas partie de la CDC

- Informations insuffisantes sur les rôles et missions du RAPEH
- Pas de lieu d'accueil temporaire
- Très peu de TISF et les départs en retraite ne sont pas remplacés
- Limites du financement CAF/CD pour l'aide à domicile
- Manque de formation et de matériel

- Manque de visibilité sur les disponibilités des assistantes maternelles
- Pas de place en EAJE pour des accueils ponctuels ou d'urgence
- Coût d'un accueil à temps complet chez une assistante maternelle
- Existence d'une classe passerelle pour les 2/3 ans à Bessèges mais sans statut légal

- Manque de jeux et de ludothécaires formés
- Coût élevé des cours de musique

Utilisation des écoles pour les ALSH

- Pas de professionnels formés aux visites médiatisées hors ASE
- Manque de temps des équipes

Manque de matériel et de formation pour les professionnels

PRÉCONISATIONS

- Créer un lieu d'accueil enfants parents LAEP itinérant
- Trouver plusieurs lieux et/ou un véhicule adapté
- Développer le partenariat

- Renforcer le RAPEH et créer un réseau
- Former des TISF, des auxiliaires de vie sociale, et renforcer la formation existante
- Former le personnel des bibliothèques
- Acheter du matériel et un fonds de documentation spécifique

- Mener une réflexion afin de créer des places d'accueil sur le territoire. Plusieurs types de structures peuvent être envisagées : Micro-crèche sur Barjac et/ou Bessèges, Crèche familiale, halte-garderie, MAM créées avec le soutien et l'accompagnement de la CAF et de la PMI, pérennisation de la crèche de Méjannes le Clap
- Mettre en place un tiers payant
- Repenser le financement de l'accueil d'urgence chez les assistantes maternelles
- Mener une réflexion sur la gestion des horaires atypiques

- Créer une ludothèque itinérante
- Pérenniser l'action d'éveil musical et notamment hors les murs : crèches, écoles....

- Mutualiser et développer l'existant
- Prospector et soutenir les associations porteuses de projet

- Trouver un lieu
- Former une équipe

Acquérir un fonds dédié aux préados ainsi que du matériel informatique

Parentalité enfance

BESOINS

ATOUPS

Petite enfance Parentalité

Développer des actions de parentalité

Mutualiser les ressources du territoire

Coordonner les actions avec un projet commun sur l'ensemble de la CDC

- APE Bessèges
- Accès pour tous Meyrannes
- Centre social St Ambroix

Impliquer les parents en tant qu'acteurs (ex : café associatif...)

Echanger les compétences et les savoir faire

Développer des groupes de parole

- 1 groupe de parole sur Meyrannes, Accès pour tous mais qui n'est en lien qu'avec les ados
- 1 sur St Ambroix mais on ne connaît pas son fonctionnement
- 1 sur Bessèges, Moment partagé

Bibliothèques : Développer l'accompagnement à la parentalité par des actions spécifiques

- Réseau des bibliothèques

Action transverse

Créer des lieux neutres de parole dans le cadre du soutien à la parentalité et de la médiation familiale

Accompagner les parents dans leurs difficultés éducatives

- Balcon jaune
- PMI
- Services de soins (CMPEA...)
- Le corps en jeu sur Meyrannes

Bibliothèques : Informer des dispositifs ou des structures existant sur la CDC autour de la parentalité pour les parents ou les professionnels

Centre social et sa référente familles

FREINS

- Iniquité du territoire
- Manque de mobilité de la population
- Différences socioéconomiques suivant les lieux de vie
- Manque d'associations travaillant sur la parentalité
- Très peu d'actions parentalité

Manque de réseau intercommunal

Manque de visibilité des actions existantes

Manque de moyens pour l'achat de matériel et la formation du personnel

- Manque de moyens du Conseil départemental
- Eloignement du « balcon jaune »
- Manque de lieux et de structures porteuses pour le « corps en jeu »

PRÉCONISATIONS

- Développer la liste des sites internet en lien avec la parentalité
- Développer l'adhésion des associations au REAAP
- Faire intervenir sur le territoire les ass ressources du REAAP : CODES, cultures du cœur, clowns avant-première....afin de proposer des actions ponctuelles en partenariat avec les structures existantes
- Développer l'itinérance

- Associer la population à la réflexion et à des échanges par une participation citoyenne en développant et créant des conseils citoyens et un café des parents

- Développer la communication
- Repenser l'action
- Créer un LAEP

- Développer les animations avec les parents en faveur des enfants comme les ateliers de lecture
- Développer le fonds en lien avec la parentalité

- Travailler le statut et le fonctionnement (itinérance du « balcon jaune »
- Créer un LAEP
- Créer des actions de soutien à la parentalité
- Travailler en réseau pour mutualiser les ressources existantes
- Créer des groupes de parole

- Développer un réseau d'informations (internet, flyers...)
- Mettre en réseau toutes les bibliothèques du territoire (17) en incluant les 2 indépendants : St Ambroix et Meyrannes

Parentalité jeunesse

BESOINS

ATOUPS

La jeunesse	<p>LA PAROLE DES JEUNES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entendre la parole des jeunes pour mener à bien des actions les concernant - S'appuyer sur leurs compétences et leur créativité 	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes investis dans des associations - Compétences et créativité des jeunes - Partenariat possible avec les collègues pour les jeunes scolarisés - Service social territorial
	<p>L'INFORMATION DES JEUNES</p> <p>Informer les jeunes de ce qu'il existe sur leur territoire et à proximité (santé, loisirs, emploi, formation...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Cyber-bases présentes sur le territoire - Sites internet des communes et de la CdC, page Facebook
Partenariat	<p>Lisibilité des actions et communication</p>	<p>Richesse partenariale et initiatives existantes</p> <p>Site internet des communes, de la CdC, pages Facebook..</p>
	<p>Articulation des acteurs de terrain afin de pérenniser, d'harmoniser les actions existantes et en développer de nouvelles de façon cohérente sur tout le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté des acteurs à travailler ensemble - Volonté des élus de la CdC à écrire un projet social de territoire - Initiative telle que la commission jeunes de Molières sur Cèze
Parentalité	<p>Sensibiliser les parents au numérique (et à ses dangers) afin de maintenir le lien familial et prévenir les risques</p>	<p>1 centre social / référent famille</p> <p>3 espaces de vie sociale Solidarnet</p> <p>BPDJ Compétences des jeunes sur le numérique</p>
	<p>Favoriser les relations parents-enfants</p>	<p>CODES centre de documentation</p> <p>Associations</p> <p>Associations de parents d'élèves</p> <p>RESEDA</p> <p>Service de PMI</p>
	<p>Sensibiliser les parents sur la santé et notamment sur l'alimentation</p>	
	<p>Prévention (sociale) contre l'absentéisme et le décrochage scolaire</p>	<p>Partenariat existant (ex : centre social et collègues)</p> <p>Association RENOUER « médiateur écoles-familles-quartiers »</p>

FREINS

- Difficulté à les mobiliser sur le long terme
- Difficulté à recueillir la parole des jeunes non scolarisés, étudiants ou en apprentissage
- Sous-estime de soi de certains jeunes

Manque d'articulation et d'uniformisation des supports de communication

Méconnaissance des acteurs et de leurs actions par les autres acteurs

Multiplicité d'actions

- Fragilité des acteurs associatifs qui ne peuvent pas se projeter sur plusieurs années faute de conventionnement pluriannuel
- Défaut d'articulation

- Garde d'enfants

- Mobilité géographique

Frontière entre le corps enseignant et les familles

PRÉCONISATIONS

- Participation des jeunes à la mise en place d'actions les concernant (« jeunes relais » selon les thématiques)
- Valorisation de leurs compétences et de leur créativité
- Placer les jeunes en situation de moteur et/ou d'aidants

Informers les jeunes via des pages Facebook par thématique

Développer un support de communication commun

- Créer une instance par thématique
 Ex : commission jeunesse ou « groupe partenaire parentalité jeunesse »
- Pérenniser les actions en cours par des contrats et/ou conventions pluriannuelles
- Mener des actions multi-partenariales

- Actions d'information, de sensibilisation des parents et des enfants par les jeunes en s'appuyant sur leurs compétences

- Positionner les jeunes en situations d'aidants

- Développer des activités « parents-ados » ou pour « parents d'ados » itinérantes et régulières (en tenant compte des problèmes de transport et de gardes d'enfants)

- Développer des collectifs de parents

- Actions d'information et de sensibilisation
 Ex : « sport et alimentation »

- Ouvrir le collège aux familles

- Développer des temps collectifs parents/collèges/associations pour renouer le lien

Parentalité jeunesse

BESOINS

ATOUPS

Santé	Améliorer l'accessibilité à l'information sur l'éducation à la santé	PMI CODES RESEDA
	ESTIME DE SOI	
Mobilité	<p>MOBILITE PHYSIQUE</p> <p>Faciliter les déplacements des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aides financières aux transports mobilisables (MLJ, conseil départemental, contrat de ville...) - Environnement géographique riche et territoire pas très étendu. - Le développement touristique peut entraîner un développement des transports
	<p>MOBILITE PSYCHIQUE/COGNITIVE</p> <p>Prévenir l'immobilité psychique des jeunes cohérente sur tout le territoire</p>	
Emploi	<p>Besoins d'autonomie dans les déplacements</p> <p>Favoriser le lien avec les jeunes pour lutter contre l'isolement des jeunes inactifs et déscolarisés</p> <p>Prévention du décrochage scolaire</p> <p>Eléments fournis par le groupe « précarité, accès aux droits, emploi, insertion »</p>	<p>MLJ</p> <p>Relais-emploi</p> <p>Maison de l'emploi</p> <p>Solidarnet</p> <p>Volonté des jeunes à s'inscrire dans une démarche d'insertion</p> <p>Action « jeunes décrocheurs » menée par le collège St-Joseph</p>

FREINS

Pas de centre de planification et d'éducation familiale sur le territoire faute de moyen financier

Sous-estime de soi de certains jeunes

- Réseau de transport peu développé et horaires inadaptés (en dehors des périodes scolaires)
- Pas de piste cyclable
- Fermeture de la ligne de train Alès-Bessèges
- Pas de transport entre les différents bassins de vie
- Manque de moyens financiers des collectivités pour les transports du territoire
- Peu de permis de conduire et/ou de véhicule

- Méconnaissance des sites remarquables
- Immobilité psychique = Obstacle à l'emploi
- Certains jeunes ne se projettent pas hors de leur village

Mobilité géographique

Mobilité psychique / cognitive

Taux de chômage important
(22 % en excédent pour les jeunes demandeurs d'emploi, 42 % des jeunes demandeurs d'emploi)

PRÉCONISATIONS

Mutualiser une formation des acteurs de terrain

Développer des actions autour de l'image et l'estime de soi

Développer les transports (bus et train) en commun, les transports solidaires, bus intercommunautaire mutualisé
Ex : créer un point-rencontre de co-voiturage, relancer le ligne Alès-Bessèges

- Mener des actions « mobilité » précocément / obstacle à l'emploi
Ex : course d'orientation en ville (Montpellier/ tram)
- Favoriser les rencontres entre les jeunes
Ex : olympiades intercommunales, jumelage rural/urbain
- Pérenniser les actions en cours par des contrats et/ou conventions pluriannuelles
- Mener des actions multi-partenariales

Développer le service civique au sein des associations ou collectivités

S'appuyer sur la parole des jeunes pour définir avec eux leurs besoins en matière d'accès à l'emploi

Formation ciblée pour les jeunes en fin de 3°

Parentalité jeunesse

BESOINS

Accès à
la culture
au sport
aux
loisirs

Favoriser l'accès aux loisirs et utiliser davantage le patrimoine naturel, culturel et historique du territoire

ATOUPS

Offre associative riche

Contrat enfance jeunesse

Fêtes médiévales à St-Ambroix, à Molières et à St-Jean de Maruejols

« Culture du Cœur »

Lien
social

Permettre aux jeunes de se rencontrer

Des lieux de rencontres formels ou informels existent sur le territoire

FREINS

Cout des activités

Horaires de transports inadaptés

Méconnaissance des sites remarquables du territoire

Les lieux formels ne répondent pas forcément à leurs objectifs initiaux

Ex : les cyber-bases sont plus des lieux de rencontres que d'accès au numérique pour les jeunes

Elles ne sont pas forcément fréquentées si elles sont connotées comme une bibliothèque

Ex : des jeunes déscolarisés se rendent dans un pôle jeunesse en dehors des heures prévues à l'accueil

PRÉCONISATIONS

- Développer une politique tarifaire

- Associer les jeunes à l'organisation de manifestations culturelles et sportives

- Développer les échanges inter-associatifs et intercommunaux et enrichir le Forum des associations

- Développer des parcours-santé

Aller à la rencontre des jeunes et/ou proposer un lieu (itinérant) où se retrouver de façon informelle et spontanée

Précarité / Accès aux droits / Emploi - Insertion

BESOINS

ATOUS

Précarité

Avoir un complément de ressources / aux minima sociaux en particulier

- Beaucoup de personnes âgées ;
- des résidences secondaires : des besoins en emplois ponctuels (type CESU)

Faciliter l'accès aux soins
Accès aux soins de proximité

Nombreuses associations solidaires caritatives

Répondre à des besoins matériels (électroménager, matériel de puériculture ou autre)

Des associations caritatives locales

Améliorer le logement
Pouvoir se loger

- Bénéficier d'un logement sain
- Logements vacants et peu chers
- Améliorer la qualité de vie des habitants

Encadrement des écoles primaires et collèges

Nombreux établissements mis en place par la CAF – relais emploi- maison de l'emploi, Solidarnet....

Pouvoir sortir de situations de précarité dans différents domaines

Pouvoir se chauffer

Ressource bois à proximité et en quantité

Pouvoir se nourrir correctement

Producteurs locaux

La précarité en matière culturelle, de loisirs

Proximité avec le parc des Cévennes, le site classé UNESCO, le pont du Gard

FREINS

Les démarches administratives : il est plus simple de travailler « au noir »

- Coût
- Déplacements et délais d'attente pour rencontrer les spécialistes
- Population revenus modestes

- Peu d'offres associatives sur certains lieux.
- Des associations plus spécialisées (pour l'électroménager par exemple) mais pas sur le territoire

- Logements bailleurs privés parfois insalubres
- Beaucoup d'indécences et d'insalubrité

- +22% de demandeurs d'emploi, en excédent chez les jeunes (+ 42%)
- Zones de ruralités : problème de mobilité

- Peu de repères positifs dans la famille
- Phénomène de reproduction sociale

- Moyen de chauffage essentiellement électrique, très cher

- Coût, accessibilité

- Coût des déplacements, de l'accès au site pour le pont du Gard, susciter l'envie

PRÉCONISATIONS

Une entreprise de travail temporaire d'insertion et / ou une association collective facilitatrice pour le recours aux CESU

- Développer + + les liens avec la PFIDAS (Plateforme d'Intervention Départemental d'Accès aux Soins et à la Santé - CPAM)
- Organiser des transports (mensuel) vers le centre d'examen d'Alès

Favoriser la délocalisation de certaines associations

- Cf. l'action du SEP sur la Grand Combe, autour de l'amélioration de l'habitat et les économies d'énergie, avec les habitants.
- Développer l'accès aux logements sociaux sur le territoire
- Accompagnement locataires, bailleurs sociaux en privatifs
- Développer une réelle compétence en matière de repérage, d'accompagnement des petits propriétaires pour aider à la résolution des problématiques

- Insertion après le collège pour les jeunes décrocheurs (3ème)
- Formation ciblée

- En plus des interventions à un niveau individuel, développer des actions communes à thèmes avec un lien intercommunal.

- Promouvoir auprès des bailleurs une modernisation et diversification des moyens de chauffage

- Promouvoir le maraichage local et les circuits courts, avec des coûts supportables pour les familles.

- Promouvoir en lien avec les structures en charge de ces grands sites l'accès aux personnes précarisés financièrement

Précarité / Accès aux droits / Emploi - Insertion

BESOINS

ATOUPS

Accès aux droits

Accès au numérique :
Droits – emploi – information – formation

- Relais Emploi
- Cévennes Libres
- Accès pour tous
- Solidarnet
- Relais famille

Mieux informer la population sur leurs droits
Favoriser l'accès à l'informatique sur ses droits
Connaître ses droits

- Des interlocuteurs existent
- Développer les actions de prévention, de sensibilisation, d'accès à l'informatique social de territoire

- Permettre à chacun d'accéder à un lieu, une permanence, où il peut être aidé dans ses démarches administratives
- Pouvoir accéder à un service de proximité avec un accompagnement humain

- Des acteurs présents
- Conserver un service de proximité sur le territoire (la poste, la mairie, la CAF, avocats ...)
- Divers partenaires locaux mobilisés pour le soutien aux démarches même si c'est en marge de leurs missions

Permettre à tous, partout, un accès informatique
Pouvoir être accompagné dans ses démarches administratives via internet

L'utilisation du numérique est incontournable pour assurer ses démarches administratives (santé, retraite, droit CAF...)

- Accès aux soins
- Droit à la santé

- Création prochaine d'une maison médicale pluri professionnelle en lieu et place de la maison de retraite de Saint Ambroix

Droit d'avoir un interlocuteur cohérent

- Créer des repères pour des personnes démunies, personnaliser le contact, rassurer, apaiser

Droit à l'expression citoyenne

Le public a des demandes qui ne sont pas exploitées ni exprimées

FREINS

- Des points fixes
- L'aide aux démarches dématérialisées demande beaucoup de temps

- Manque de disponibilité : des administrations peu présentes localement et une population qui n'ira pas facilement chercher l'information ailleurs
- Manque de temps, de disponibilité ou pas dans les compétences auprès des services existants pour donner l'information auprès des habitants
- Complexité des dispositifs, lois
- L'information peut manquer de précision, retarder l'accès à un droit, mal orienté

- Mais insuffisant
- Démarches éloignées géographiquement ou démarches proposées en ligne mais besoins d'un service de proximité pour accompagner
- Faible niveau scolaire
- Outil informatique non maîtrisé
- Zones blanches internet

- Manque d'autonomie quant à l'usage de l'outil numérique chez les habitants en « difficulté »
- Lieux d'accès à outils + accompagnement sont sur Alès où peu d'heures pour répondre à des demandes + globales

- Les grands hôpitaux avec des spécialisations sont éloignés

Peut entraîner une perte d'autonomie des personnes

- Faute de stimulation cette capacité à s'impliquer dans la vie de la cité n'apparaît pas mais nous parlons au nom de la population

PRÉCONISATIONS

- Mieux identifier l'existant : réaliser un document pratique pour les professionnels et le public
- Développer un service itinérant avec soutien

- Organiser localement des informations collectives sur les droits (retraite, prime d'activité, couverture maladie)
- Regrouper dans un même lieu, centraliser les services et l'information
- Ouvrir une MSAP
- Faire venir les compétences nécessaires (juriste, avocat...)

- Favoriser le bénévolat, le mécénat, pour trouver des personnes relais compétentes
- Mutualiser entre administrations
- Regrouper dans un même lieu, centraliser les services et l'information
- Ouvrir une MSAP
- Actions / mobilité (soutien permis de conduire – achat de véhicule, micro crédit)
- Atelier d'initiation à développer

- Un bus informatique itinérant sur la CDC
- Développer un service itinérant autour de l'accès à ses démarches administratives via le numérique

- Maison de santé pluridisciplinaire sur le territoire
- Créer du lien et ainsi favoriser des consultations partenaires spécialisées localement

- Favoriser le dialogue et le partenariat avec les institutions

- Favoriser la démocratie locale par des consultations, des forums

Précarité / Accès aux droits / Emploi - Insertion

BESOINS

ATOUPS

Emploi Insertion

- Pouvoir se former
- Trouver un emploi ou une formation professionnelle

Permettre aux plus éloignés de l'emploi de se réinsérer dans un parcours professionnel ou professionnalisant

- Etre mobile
- Favoriser le déplacement des demandeurs d'emploi
- Se déplacer

- Aide mobilité sur Pôle Emploi (pré demande sur internet)
- Ntecc gratuite pour certain publics
- Sncf tarifs préférentiels
- Atelier voyage du Centre Social « l'atelier »

Pouvoir travailler sur le secteur
Favoriser les embauches sur le territoire

Des employeurs peuvent rechercher

Accompagner de façon régulière les demandeurs d'emploi

Déjà des structures existantes

Favoriser l'insertion sociale d'un public parfois très isolé et marginalisé dans les petits villages

Vie associative souvent active en milieu rural

- Accéder à l'informatique pour les démarches de recherche d'emploi
- Développer l'informatique pour les créateurs d'activité

- Relais emplois et cyber base proposent ce service

Diagnostiquer les besoins et opportunités du territoire en termes d'activité économique

- Permettre une offre plus adaptée aux besoins du territoire
- Anticiper les opportunités à venir

Développer les relations entre le monde de l'insertion et l'entreprise

FREINS

- Manque d'emplois, peu d'activité économique
- Peu de place en chantier d'insertion sur le territoire

- Peu de transports en commun
- Situation précaire ne permettant pas d'avoir de véhicule
- Horaires des bus inadaptés au monde du travail

- Recrutement des personnes éloignées
- Manque de visibilité des demandeurs d'emploi potentiels du secteur

Besoin supérieur à l'offre

- Pas toujours connue
- Difficultés par certaines personnes « d'aller vers »

- Un public réfractaire à l'informatique ou éloigné
- Informer la population

- Les entreprises méconnaissant les différents types de contrats aidés

PRÉCONISATIONS

- Décentralisation de certaines formations sur le territoire
- Développer l'offre d'insertion, de formation sur le territoire
- Mutualiser avec les réseaux existants pour développer leurs activités
- Développer les lieux d'accueils de structures qui assurent l'accompagnement et le suivi des demandeurs d'emploi
- Apporter un soutien logistique aux structures

- Etendre le permis à 1€, prêt sans intérêt à d'autres tranches d'âge
- Communiquer sur les possibilités de covoiturage
- Développer la location sociale de véhicule
- Développer les lignes hors périodes scolaires et en transversal (Bessèges – la Grand Combe)

- Développer le tourisme
- Partenariat étroit avec Pôle Emploi, relais emploi, MLJ et les employeurs

- Développer les réponses collectives en complément de l'accompagnement individuel pour conserver un public plus nombreux

- Connaître précisément les activités et associations existantes sur chaque territoire
- Avoir une personne ressource dans les communes rurales pour l'accompagnement

- Augmenter l'offre d'initiation à l'informatique
- Mise en place de permanences par les chambres consulaires

- Observatoire des secteurs en tension
- Anticiper l'offre de formation d'emploi

- Mettre en place une cellule locale en relation avec les entreprises locales et qui fera la promotion des contrats aidés

Précarité / Accès aux droits / Emploi - Insertion

BESOINS

ATOUS

Emploi Insertion

Créer des SIAE (Structure d'Insertion par l'Activité Economique) ou aider le développement des SIAE existantes

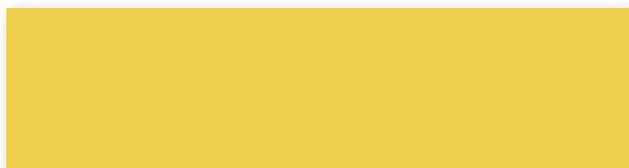
Développer les clauses d'insertion dans les marchés publics

Priorisé l'emploi des demandeurs d'emploi sur le territoire

- Maison de l'Emploi
- Relais Emploi
- Mission Locale Jeunes
- Ateliers thématiques

FREINS

PRÉCONISATIONS



Promouvoir des chantiers différents de ce qui existent déjà

Promouvoir ce dispositif

Insérer dans les différents marchés publics des clauses d'insertion

- Inadéquation entre l'offre et la demande
- Manque de formation et d'expérience
- La mobilité
- Le manque de confiance en soi

- Délocaliser des ateliers : estime de soi, valorisation de la personne
- Travail en partenariat avec des professionnels comme la malle aux fringues
- Développer des rencontres entre employeurs et demandeurs d'emploi
- Réflexion sur les chantiers école ou insertion

Vie sociale et culturelle / Logement / Cadre de vie

BESOINS

ATOUPS

Vie sociale et culturelle

Renforcer l'inter-connaissance du milieu associatif

Bases de données tenues par chaque commune
Sites internet recensant les associations locales
Listing des subventions municipales ?

Mettre en réseau le milieu associatif et développer la coordination entre associations

Des réseaux thématiques locaux ont existé ou existent encore : groupe partenaire parentalité, RESEDA (santé)

Renforcer les compétences des bénévoles quant aux démarches administratives et les appuyer dans le renouvellement l'engagement associatif

Problématique relevée dans le cadre du contrat de ville. Réflexion en cours à ce sujet.
Structuration fédérale de certaines associations.
Implantation d'un centre social sur St Ambroix

Renforcer l'accessibilité d'internet et aux services en ligne

Cyber bases : St Ambroix, Meyrannes, St Jean de Maruejols
Point accueil multiservices

Logement

Améliorer la diffusion de l'information relative au logement indigne et son accessibilité pour les locataires, les bailleurs, les propriétaires occupants, les élus

Site internet ADIL(entrée par situation) + permanence sur Alès
Forum logement à destination des bailleurs
Réunion information avec les élus
Programme Intérêt Général
CLCV

Diffuser l'information quant aux travaux de rénovation possibles, matériaux, aides financières quant à ces projets

Dynamique partenariale locale certaine sur la question logement

Cadre de vie

Pouvoir se déplacer

Le développement touristique peut entrainer un développement des transports

Développer la mobilité

Navettes existantes sur Molières et St Ambroix

FREINS

Eclatement géographique des associations
Association intervenant sur le territoire mais dont le siège est ailleurs ne sont pas forcément répertoriées dans les bases locales

Les associations du territoire relèvent de secteurs variés : sports, culture, artistique ETC... il n'est pas possible de les fédérer sans respecter leur spécificité et enjeux propres

Pas d'implantation locale ou de locaux des structures fédérales, ni d'autres structures d'appui à la vie associative

Qualité de la couverture réseau variable selon les communes

Forum logement porté par le Cd dont ce n'est pas le coeur de métier
Problème de mobilité de la population pour se rendre à la permanence ADIL

Compétences partenariales locales centrées sur les aspects juridiques et administratifs de la question logement

- Configuration géographique
- Réseau de transports en commun peu développé et/ou horaires des bus inadaptés.
- Manque de moyens financiers des collectivités pour les transports

Assurance, coût, responsabilité

PRÉCONISATIONS

Création d'un outil de recueil partagé en mutualisant les démarches locales, à l'échelle de la CDC

Développement de réseaux thématiques en s'appuyant dans un premier temps sur les réseaux institutionnels existant (REAAP, RESEDA)

S'inscrire dans le travail en cours dans le cadre du contrat de ville ?

Travail avec structure fédérale ?

Initiative locale ?

Développer le partenariat entre institution et association dont le logement indigne est le coeur de métier
Développer l'accès à l'information par internet

Repérer les partenaires compétents sur le volet technique.
Se concerter avec eux quant à leur intervention possible sur le territoire.

- Développer les transports en commun et / ou rouvrir la ligne Alès-Bessèges.
- Développer le co-voiturage
- Développer des aires d'auto-stop
- Mettre en place un bus intercommunal

Etude de faisabilité pour développer une navette solidaire

Enjeux / Axes stratégiques

Réduction des inégalités sociales et territoriales.

Enjeux du territoire

Trois enjeux majeurs, pour la communauté de communes De Cèze Cévennes, peuvent être dégagés pour le projet social de territoire :

- ✓ Le développement des services au public tout en développant le sentiment d'appartenance au territoire.
- ✓ La cohérence, l'équité et la qualité des équipements et des services dans un contexte de mutation en mettant l'accent sur l'enfance, la jeunesse et les familles
- ✓ La mutualisation des idées, des moyens et le partenariat

Axes stratégiques

Trois axes stratégiques sont ainsi déclinés en référence aux préoccupations majeures retenues par les différents groupes de travail :

✓ **Permettre l'accès aux droits et aux services à tous en inscrivant les habitants sur la durée dans leur territoire.**

La communauté de communes De Cèze Cévennes est un territoire riche et varié qui présente un fort potentiel d'évolution. Cependant ce qui fait sa force en est aussi sa faiblesse puisque des disparités importantes existent d'un bassin de vie à l'autre. Elles viennent freiner le sentiment d'appartenance des habitants à leur territoire intercommunal.

Aussi les acteurs de terrain préconisent des actions partenariales, avec des moyens mutualisés, portées par un pilotage intercommunal. C'est avec ce prérequis qu'il sera possible de développer l'esprit

communautaire des habitants qui pourront être alors associés à des instances de réflexions et s'impliquer davantage dans la vie de leur territoire.

Accès aux droits:

- Assurer un accueil physique de proximité homogène sur tout le territoire.
- Orienter le public de façon plus pertinente.
- Développer des réponses collectives en complément des réponses individuelles.
- Permettre aux plus éloignés de l'emploi de se réinsérer dans un parcours professionnel ou professionnalisant.
- Agir sur les besoins de première nécessité en prenant en compte le coût et la qualité.
- Allier le développement économique et le développement durable.
- Sensibiliser les élus et les habitants sur leurs droits et devoirs en matière de logement.

Accès aux services:

- Créer des outils de communication pour une meilleure information de la population.
- Renforcer le partenariat et la mutualisation afin de rendre plus lisible le travail engagé sur le territoire.
- Développer les transports.
- Favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre.
- Renforcer et soutenir la vie associative.

Citoyenneté:

- Favoriser les échanges entre les habitants pour développer l'esprit communautaire.
- Associer les habitants aux instances de réflexion.
- Changer le regard du public sur les institutions et inversement.
- Soutenir les initiatives des jeunes, porteurs de territoire de demain.

✓ **Favoriser la mobilité des personnes et l'itinérance des actions**

La communauté de communes De Cèze Cévennes est bien située géographiquement favorisant là encore son développement. Elle offre à ses habitants un cadre de vie agréable et la proximité d'une ville à dimension d'agglomération, Alès. Cependant, elle présente une accessibilité limitée du fait d'un



Objectifs opérationnels

réseau de transports insuffisant et inadapté aux besoins de la population. L'accès au numérique reste problématique sur le territoire et ne permet pas toujours aux habitants d'accéder aux services et aux droits auxquels ils prétendent.

Pour les acteurs de terrain, la question de la mobilité doit être traitée comme une priorité afin d'éviter un enclavement du territoire préjudiciable à ses habitants. Le développement des transports vers l'extérieur, l'accès au numérique pour tous et l'itinérance des actions permettront à la communauté de communes De Cèze Cévennes de faire face aux changements de la société et aux nouveaux besoins émergents.

Mobilité:

- Intervenir sur les freins à la mobilité en développant des modes de transports écoresponsables.
- Développer des actions de prévention en direction des enfants et des jeunes afin d'agir précocement sur la crainte de certains à sortir de leur bassin de vie.

Itinérance:

- Permettre l'accès aux droits et aux services au plus grand nombre.
- Lutter contre la désertification des administrations en milieu rural.
- Permettre l'accès à internet à tous et l'appropriation des outils numériques en valorisant les compétences des jeunes dans ce domaine.
- Assurer un accueil physique de proximité afin d'éviter le repli sur soi des plus vulnérables.

✓ Renforcer la politique de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité

La communauté de communes De Cèze Cévennes offre un cadre de vie favorable à l'installation des familles, néo-ruraux notamment, et doit pouvoir développer une offre d'accueil des enfants harmonieuse et de qualité. Des actions de soutien à la parentalité permettront d'apporter des réponses aux parents et favoriseront la mixité sociale.

Les acteurs de terrain pensent qu'une attention particulière doit être portée au public « Jeunes », porteur du territoire de demain. Aussi des actions de

prévention sont à mener afin de faciliter les échanges vers l'extérieur pour ceux dont la projection en dehors de leur bassin de vie est encore problématique.

Il est important de soutenir les jeunes dans leurs initiatives, leur permettre de prendre place dans des instances citoyennes afin de créer un climat favorable à l'installation de jeunes entrepreneurs dans l'avenir.

Enfance:

- Optimiser l'offre d'accueil petite enfance en l'adaptant aux besoins du territoire.
- Développer et harmoniser les accueils extrascolaires et périscolaires.
- Favoriser les déplacements des enfants à l'intérieur du territoire pour réduire d'éventuels freins futurs à la mobilité.

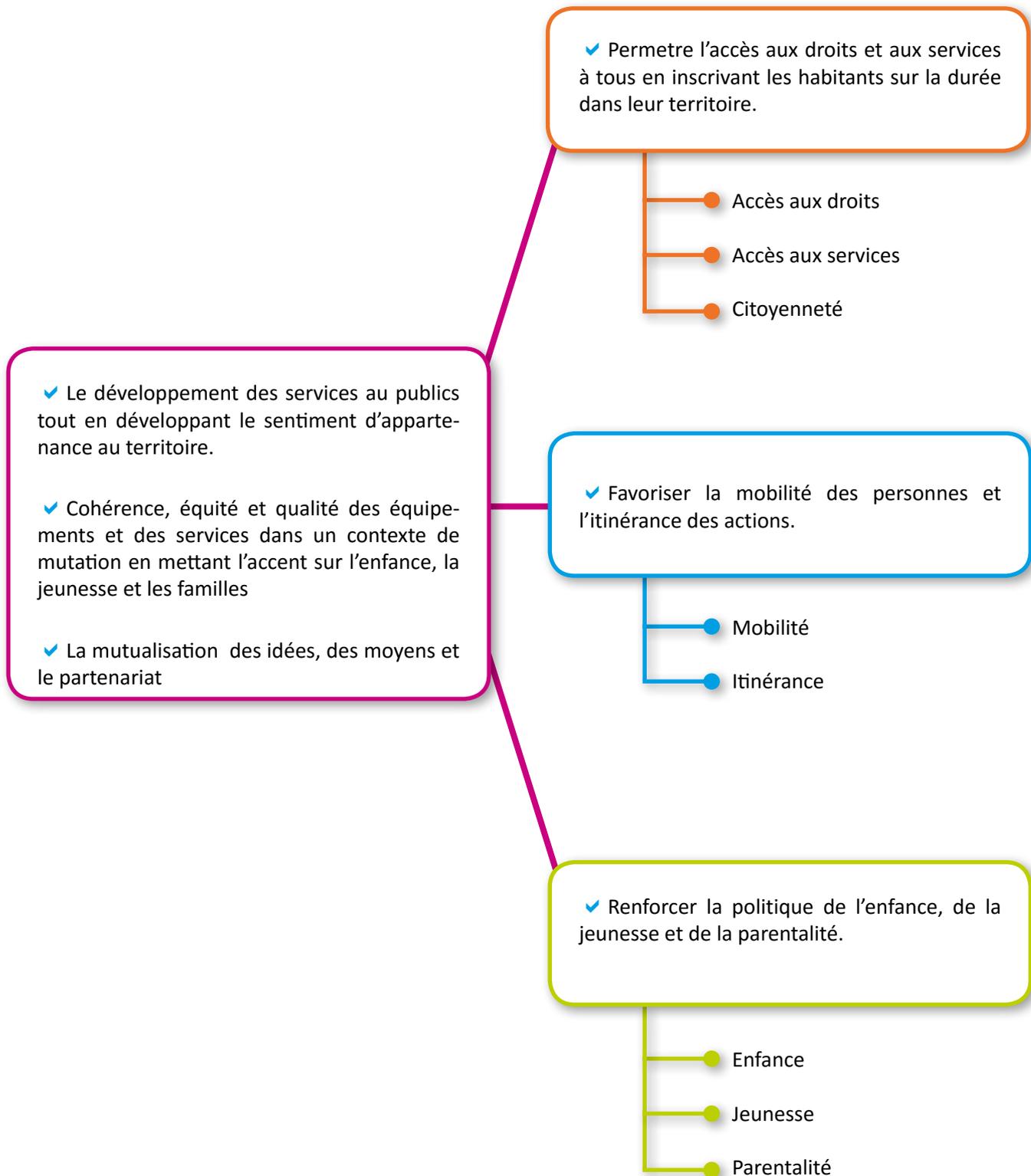
Jeunesse:

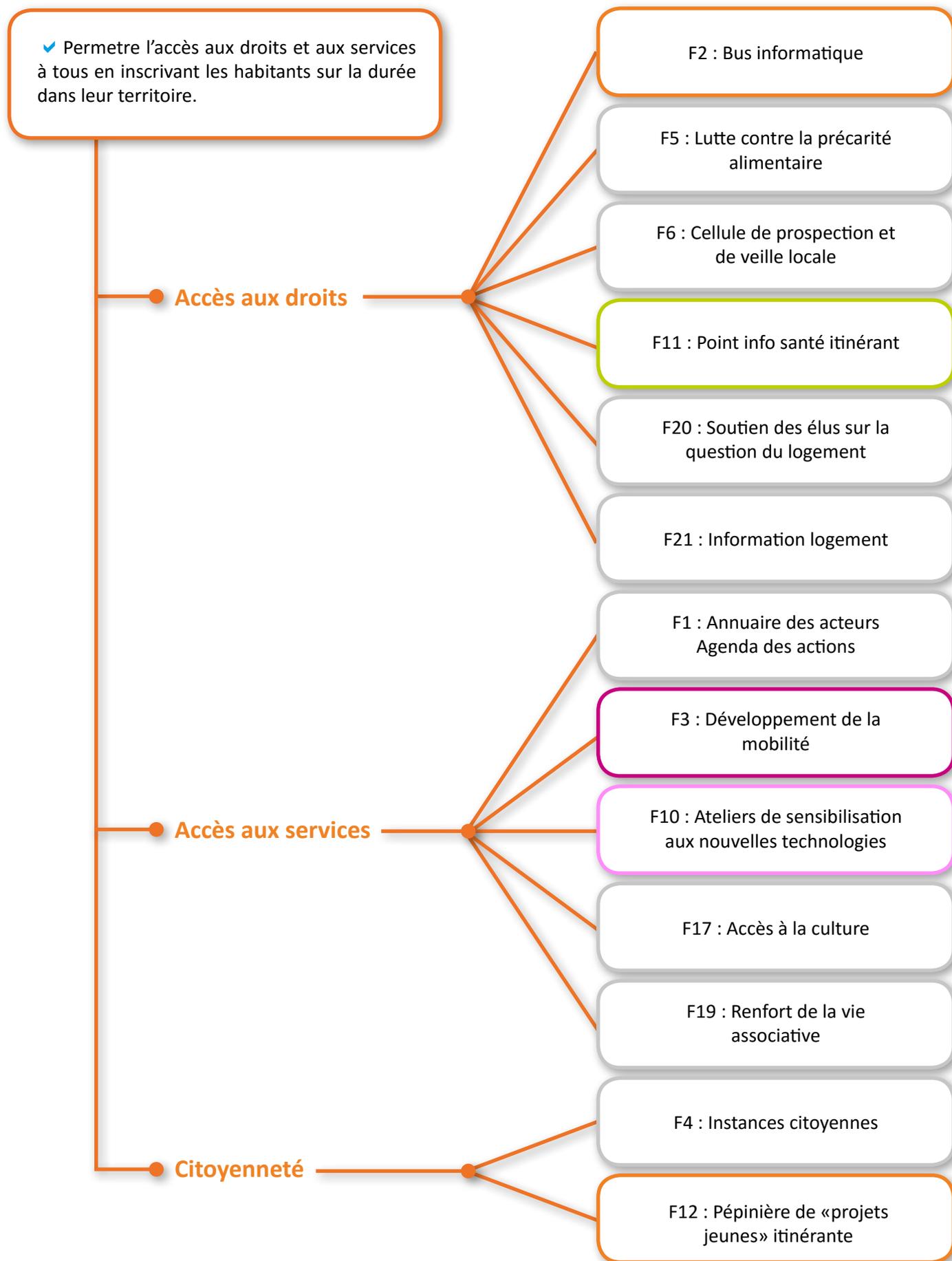
- Créer une instance de pilotage et de coordination autour de la thématique « Jeunesse ».
- Apporter des réponses partenariales et coordonnées aux jeunes en difficultés d'insertion sociale, professionnelle ou de santé.
- Repérer les problématiques locales afin d'apporter des réponses collectives.
- Associer les jeunes dans les instances de réflexions.
- Soutenir et accompagner les initiatives des jeunes en valorisant leurs compétences.

Parentalité:

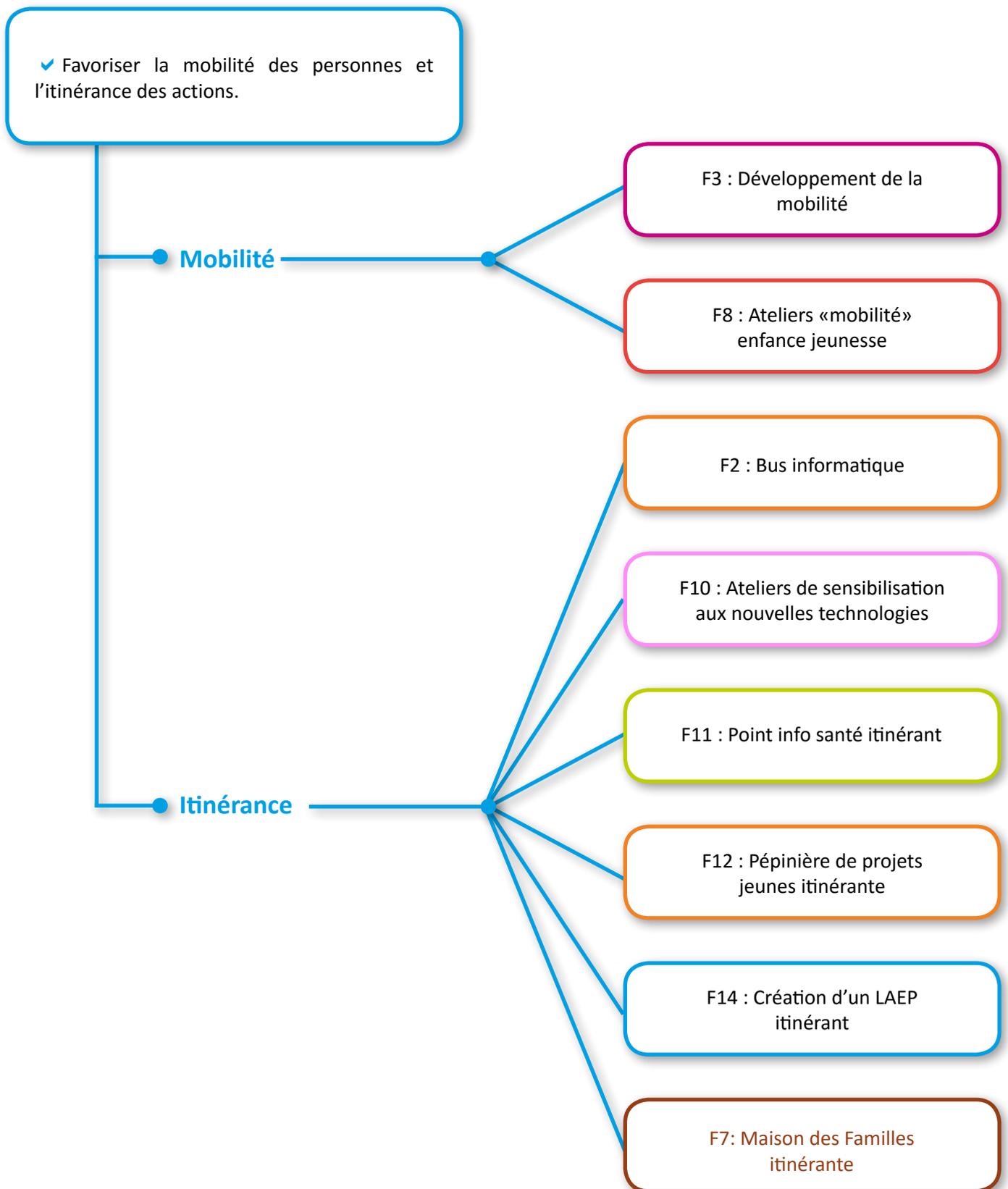
- Renforcer le lien parents - enfants en élargissant l'offre d'actions de soutien à la parentalité.
- Communiquer sur les actions en direction des familles.
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif.
- Identifier les besoins de formation des acteurs de terrains pour en mutualiser certaines.
- Rompre l'isolement de certains parents ou futurs parents en développant l'itinérance des actions.
- Favoriser la socialisation des enfants en soutenant les parents de ceux porteurs d'un handicap notamment.

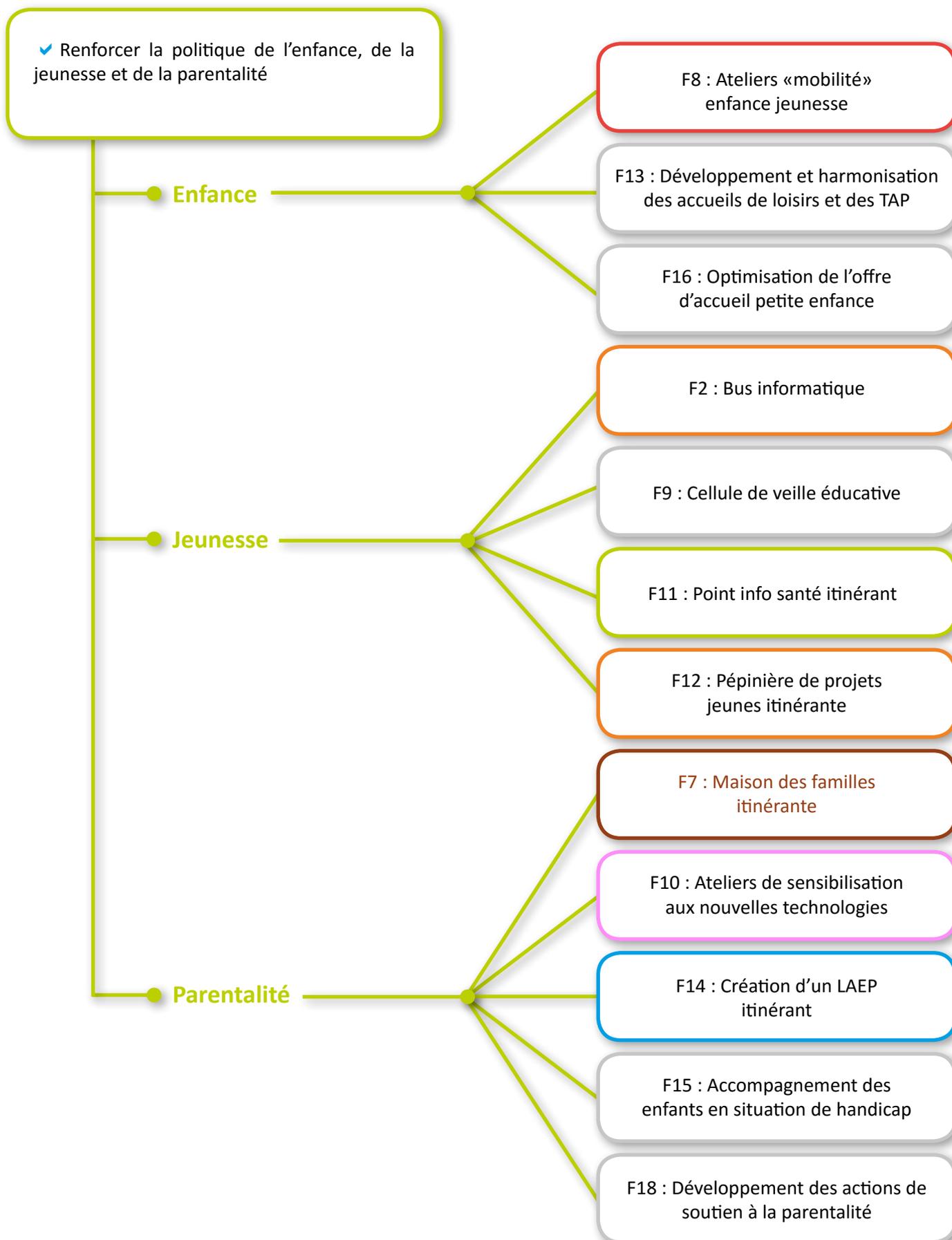
Déclinaison en fiches Action





Déclinaison en fiches Action





Déclinaison en fiches Action

Hiérarchisation des fiches Action

Fiches actions	Actions reprises dans l'arbre à objectifs			Priorité
	1 fois	2 fois	3 fois	
F1 : Annuaire des acteurs, Agenda des actions	x			1
F2 : Bus informatique itinérant			x	1
F3 : Développement de la mobilité		x		2
F4 : Instances citoyennes	x			3
F5 : Lutte contre la précarité alimentaire	x			3
F6 : Cellule de prospection et de veille locale	x			3
F7 : Maison des familles itinérante		x		2
F8 : Ateliers « mobilité » enfance jeunesse		x		2
F9 : Cellule de veille éducative	x			3
F10 : Ateliers de sensibilisation aux nouvelles technologies			x	1
F11 : Point Info Santé itinérant			x	1
F12 : Pépinière de « projets jeunes » itinérante			x	1
F13 : Développement et harmonisation des accueils de loisirs et des temps d'accueils périscolaires	x			3
F14 : Création d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents itinérant		x		2
F15 : Accompagnement des enfants en situation de handicap et de leur famille	x			3
F16 : Optimisation de l'offre d'accueil petite enfance	x			3
F17 : Accès à la culture	x			3
F18 : Développement des actions de soutien à la parentalité	x			3
F19 : Renfort de la vie associative	x			1
F20 : Sensibilisation des élus à la question du logement et à leurs missions en la matière	x			3
F21 : Information de la population sur le cadre réglementaire et les notions techniques liées au	x			3



Fiches Action



Récapitulation des fiches Action

Problématique du territoire

Proposition d'actions à mener sur le territoire

Difficulté d'accès aux droits et aux services

Problème de mobilité d'une partie de la population

Manque de lisibilité des actions et de cohérence entre elles

Situation de grande précarité de certains publics

Parc de logements anciens et parfois très dégradés

Problématique liée à la fonction parentale

Difficulté d'insertion sociale et professionnelle de certains jeunes

01

Parentalité / Enfance / Jeunesse

Développement et harmonisation des accueils de loisirs et

TAP : Fiche action n°13

Optimisation de l'offre d'accueil petite enfance : Fiche action n°16

Maison des familles itinérantes : Fiche action n°7

Création d'un LAEP itinérant : Fiche action n°14

Ateliers de sensibilisation aux nouvelles technologies : Fiche action n°10

Accompagnement des enfants en situation de handicap et leur famille : Fiche action n°15

Développement des actions de soutien à la parentalité : Fiche action n°18

Ateliers "mobilité" enfance jeunesse : Fiche action n°8

Cellule de veille éducative : Fiche action n°9

Pépinière de projets jeunes itinérante : Fiche action n°12

02

Accès aux droits / Précarité / Emploi / Insertion

Bus informatique itinérant : Fiche action n°2

Cellule de prospection et de veille locale : Fiche action n°6

Point info santé itinérante : Fiche action n°11

03

Vie sociale et culturelle / Logement / Cadre de vie

Développement de la mobilité : Fiche action n°3

Instances citoyennes : Fiche action n°4

Accès à la culture : Fiche action n°17

Renfort de la vie associative : Fiche action n°19

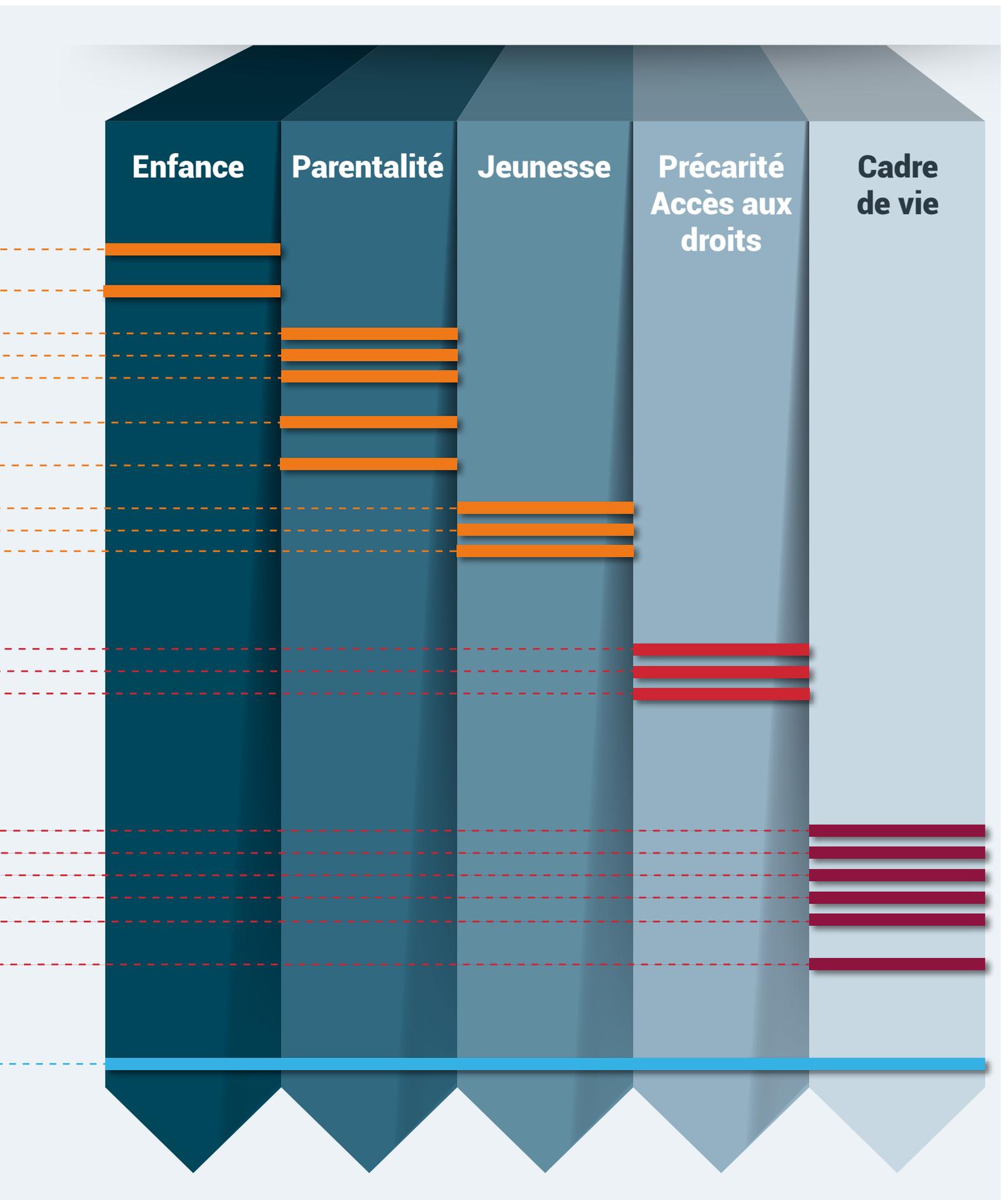
Soutien des élus sur la question du logement : Fiche action n°20

Action d'information sur le logement : Fiche action n°21

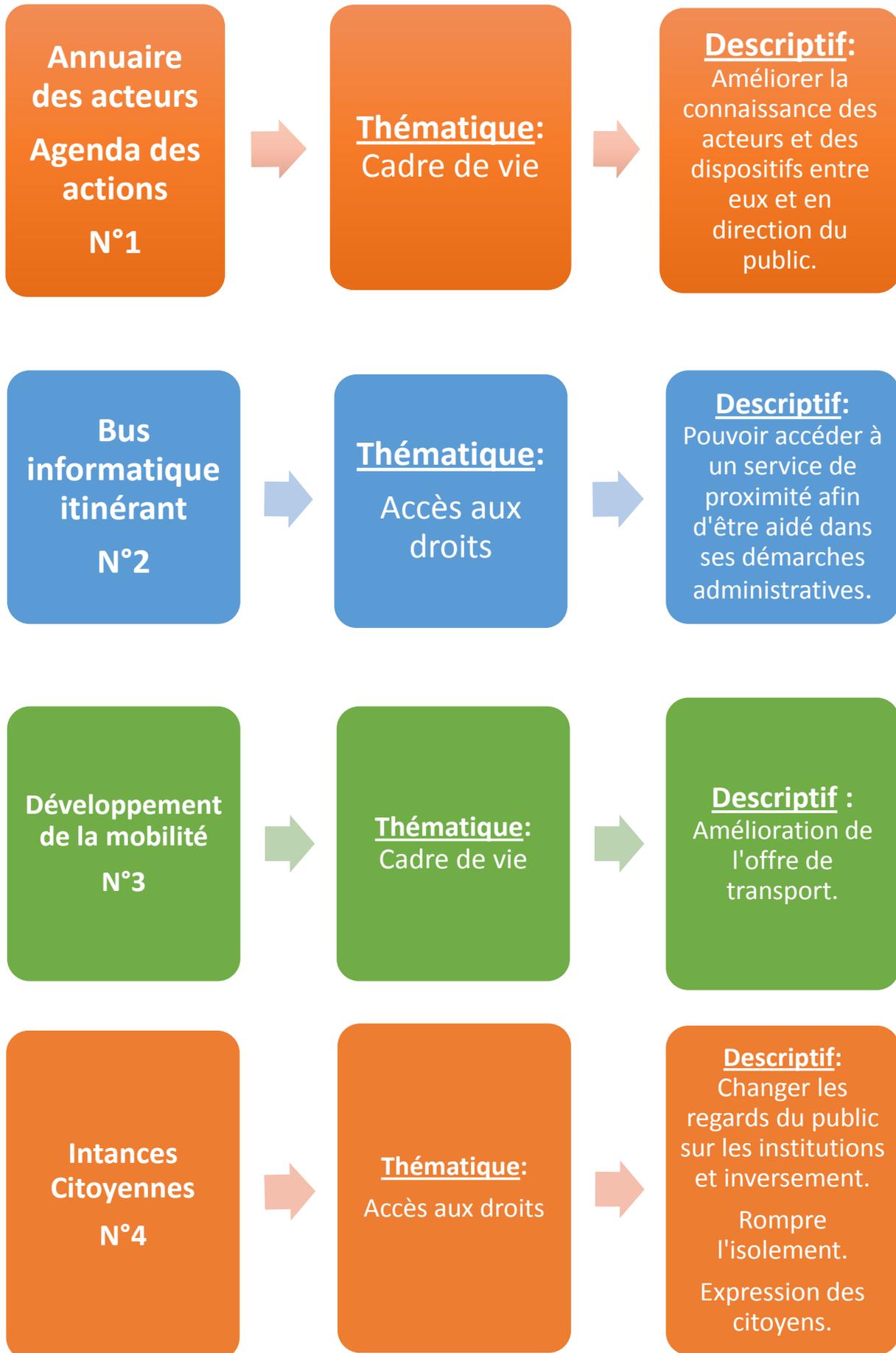
04

Action transversale

Annuaire des acteurs / Agenda des actions : Fiche action n°1

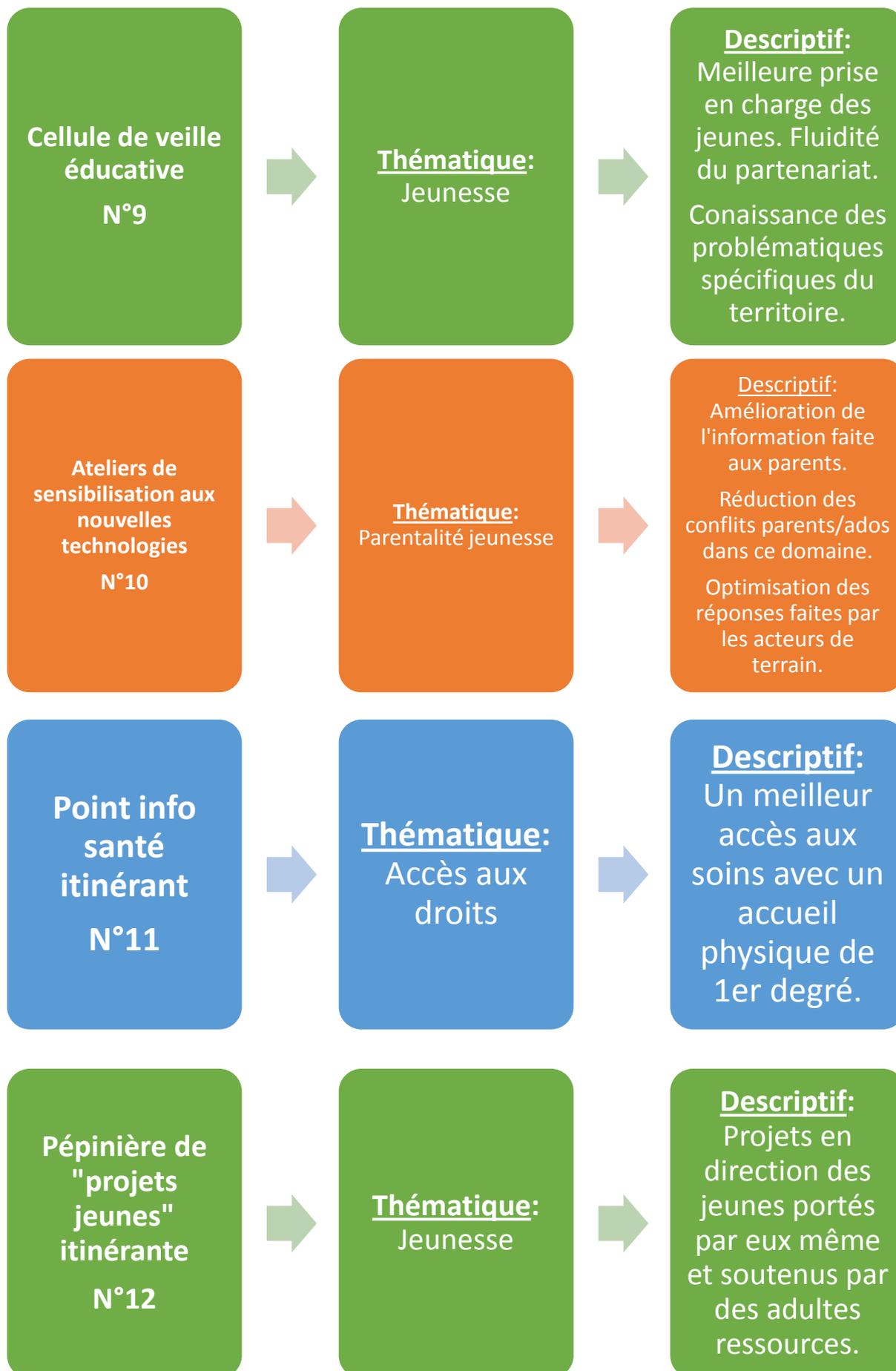


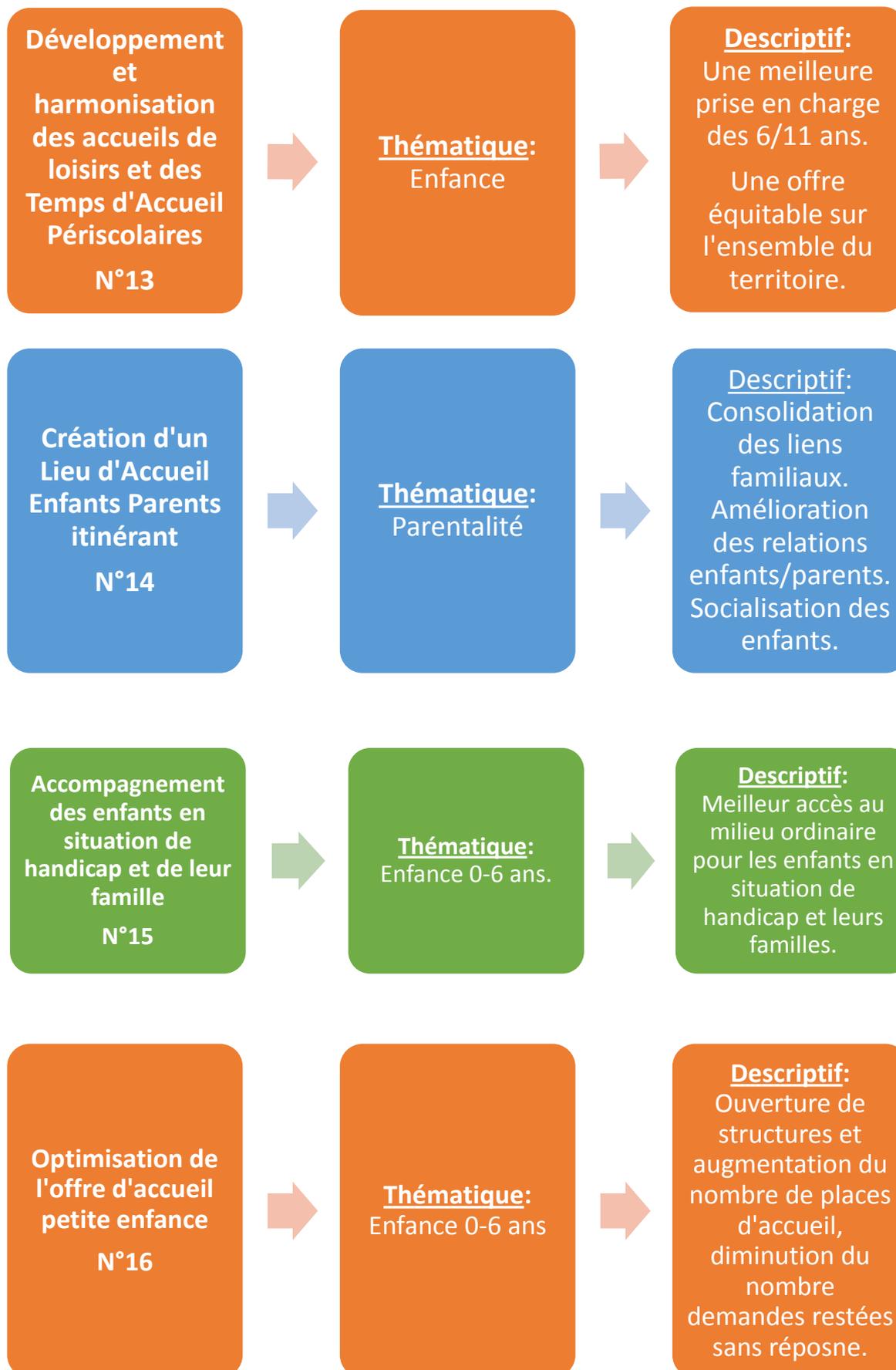
Fiches Action



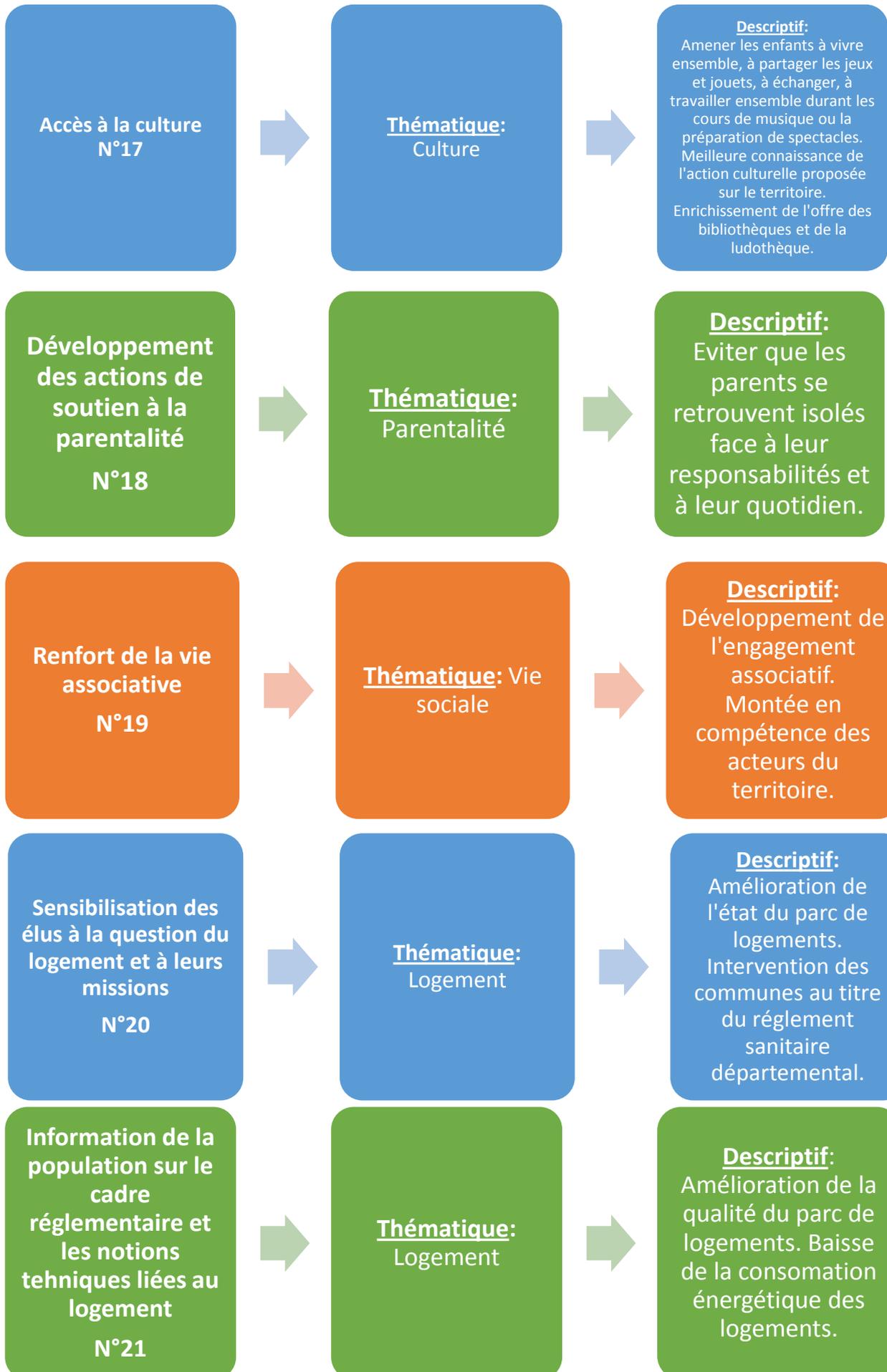


Fiches Action





Fiches Action



Annexes



Groupe de travail : Parentalité enfance

Nom	Institution
Belle Catherine	RAPEH
Cannaud Nicole	CAF / Conseil Départemental
Caurla Fabiola	Association l'Île aux enfants
Cheutin Marianne	RAM Vivre en Cévennes
Collin Nadine	Service Social Territorial
Cordonnier Aude	Classe passerelle Bessèges
Covelli Fanny	Association Un Tout Petit Monde
Duval Sandrine	Micro crèche Les Drollets
Dumas Jacqueline	Elue Meyrannes
Ebrard Florence	Micro Crèche Les culottes courtes
Favier Sylvie	Protection Maternelle Infantile
Figuière Nathalie	REAAP
Huguet Corinne	PMI
Prenji Graziella	REAAP
Rogé Isabelle	Service Culture De Cèze Cévennes
Teissier Laure	Association l'Île aux enfants
Thomas Guilenne	Miséricorde

Groupe de travail : Parentalité jeunesse

Nom	Institution
Belazzoug Malik	Association ESMS
Bellotto Emeline	Elue Méjannes le Clap
Benchabane Dalilah	Service Social Territorial Conseil Départemental
Bofill Olga	Elue Barjac
Boucherie Alain	Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile
Bouta Mohamed	Collège Saint Ambroix
Calixte Cathy	Collège Privé St Ambroix
Chatillon Magaly	La Ribambelle
Frostin Nathalie	Politique de la Ville – PRE
Galofre Carine	Crèche Arc En Ciel
Liabeuf Frédérique	Relai Emploi
Mailfert Valérie	AS Collège
Martin Laurence	Collège Saint Ambroix
Noël Laurence	Collège Bessèges
Pister Aurélien	Pôle Ado Saint Ambroix
Pons Géraldine	L'Atelier
Ranc Laetitia	Service Social Territorial Conseil Départemental
Remack Bernard	Elu Saint Denis
Roux Christine	Elue Bessèges
Sarrazin Lysiane	Elue Saint Privat de Champclos
Souché Graziella	Collège
Tomas Annelise	Accès Pour Tous
Turc Richard	Miséricorde
SOLMAZIAN Philippe	Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile
CASTELLI Lucie	Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile

Groupe de travail : Accès au droit - précarité emploi - insertion

Nom	Institution
Aygon Catherine	CAF
Benlahcene Rachid	PLIE Cévenol
Fraisse Nathalie	Service Territorial d'Insertion
Gayte Sophie	CAF
Ghersy Véronique	Service Social Territorial
Gobillot Paul	Collège Privé St Ambroix
Marcou Carine	Mission Locale Jeune
Marion Claire	Mutualité Sociale Agricole
Moussu Antoinette	Maire Gagnières
Pages Céline	Relai Emploi
Sugier Nadia	Elue Rochessadoule
Flatrès Chantal	Service Social Territorial

Groupe de travail : Vie sociale - Vie culturelle Logement - Cadre de vie

Nom	Institution
Calmet Catherine	ADIL
Clément Amélie	Politique de la Ville
Doussaud Monique	CAF
Faure Valérie	Accès Pour Tous
Gate Johanna	Familles Rurales
Gauchard Joëlle	Foyers Ruraux
Harmand Charlène	RESEDA
Merchet Didier	L'Atelier
Millet Silvette	Service Culture De Cèze Cévennes
Pagano Géraldine	Service Social Territorial
Papineau Pierrette	Consommation Logement Cadre de Vie
Pelatan Nicole	Elue Robiac Rochessadoule
Peltier Rachel Muscatelli	Service Développement Durable De Cèze Cévennes
Rieutord Jean Paul	DDTM
Steinmetz François	ADIL

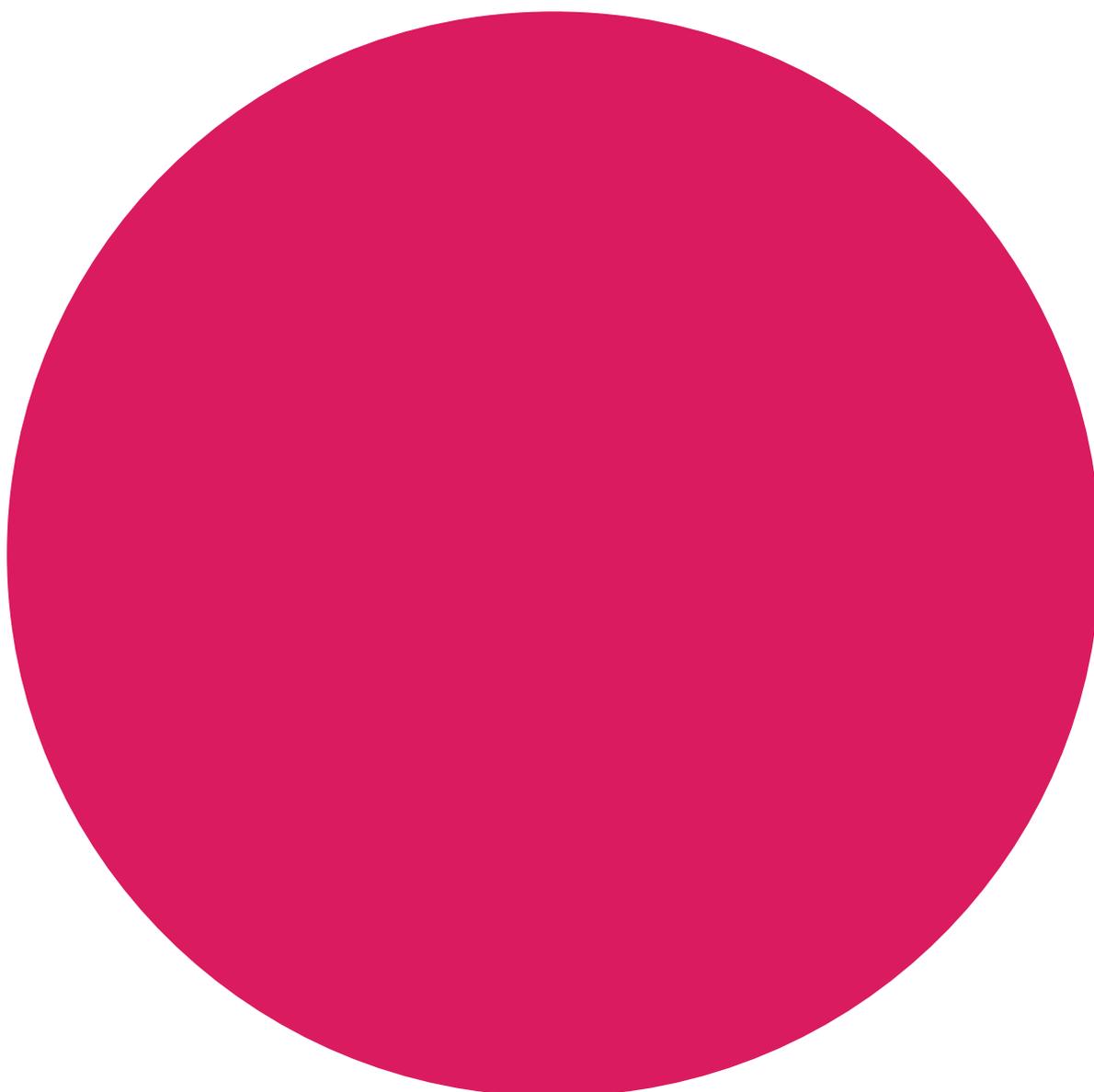
Calendrier des réunions

Date	Matin	Après midi	Détail
23 novembre 2015		X	Lancement de la démarche CTG par la CAF et De Cèze Cévennes
9 décembre 2015	X		ECA: Préparation de la réunion d'information aux acteurs de terrain et aux élus
5 janvier 2016	X	X	ECA: Information de la démarche aux acteurs de terrain et aux élus
6 janvier 2016	X	X	ECA: Constitution des groupes de travail, élaboration de la méthode
22 janvier 2016	X	X	ECA: Elaboration du plan du diagnostic partagé et préparation de la rencontre du 28 janvier
28 janvier 2016	X	X	ETT: Première rencontre sur le diagnostic territorial
5 février 2016	X	X	ECA: Regards croisés et ajustement de méthode
11 février 2016	X	X	ECA: Rédaction et mise en forme des comptes rendus
18 février 2016	X		ECA: Rédaction et mise en forme des comptes rendus, préparation de la rencontre du 8 mars
8 mars 2016	X	X	ETT: Deuxième rencontre sur le diagnostic territorial
9 mars 2016	X	X	ECA: Regards croisés, rédaction et mise en forme des comptes rendus
18 mars 2016	X		ECA: Rédaction du diagnostic partagé
1 avril 2016	X	X	ECA: Rédaction du diagnostic partagé, préparation de la rencontre du 12 avril
12 avril 2016	X	X	ETT: Troisième rencontre sur les besoins, freins du territoire et préconisations
13 avril 2016	X	X	ECA: Rédaction et mise en forme des comptes rendus
2 mai 2016	X	X	ECA: Regards croisés et ajustement de méthode, préparation de la rencontre du 3 mai
3 mai 2016	X	X	ETT: Quatrième rencontre sur les fiches Action
4 mai 2016	X	X	ECA: Regards croisés, rédaction des fiches Action
13 mai 2016	X	X	ECA: Définition des enjeux et axes stratégiques
18 mai 2016	X	X	ECA: Rédaction du document final
3 juin 2016	X	X	ECA: Rédaction du document final et préparation de la rencontre du 7 juin
7 juin 2016	X	X	ECA: Restitution des travaux aux participants
13 juin 2016	X	X	ECA: Restitution des travaux aux représentants de De Cèze Cévennes et de la CAF

ECA: Equipe de Coordination et d'Animation

ETT: Equipe de Travail par Thématique

ECA+ GTT



2016

Communauté de Communes De Cèze Cévennes

120, route d'Uzès prolongée, 30 500 Saint-Ambroix
Tél. 04 66 83 77 87